

“A WORLD OF”
NICHE MARKET
LEADERS



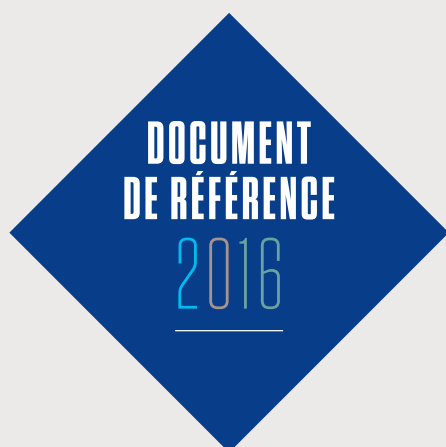
DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE
2016

SOLIDITÉ & VISION



CHARGEURS

Société anonyme au capital de 3 732 895,52 euros
Siège social : 112, avenue Kléber – 75116 Paris – 390 474 898 RCS Paris
Date de publication du Document de Référence : 10/01/2018



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent Document de Référence le 09/01/18 sous le numéro R.18-002. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

SOMMAIRE

◆ MESSAGE DU PRÉSIDENT 2

1 PRÉSENTATION DU GROUPE CHARGEURS 5

- 1.1. Chiffres clés 2014-2016 6
- 1.2. Chiffres clés 1^{er} semestre 2017 7
- 1.3. Présentation du Groupe et de ses activités 8
- 1.4. Les orientations stratégiques du Groupe 34
- 1.5. Analyse des résultats consolidés 2015, 2016 et des résultats semestriels 2017 39
- 1.6. Politique industrielle et d'innovation 49

2 RISQUES ET CONTRÔLE 57

- 2.1. Facteurs de risques 58
- 2.2. Assurances 61
- 2.3. Procédures de contrôle interne 62

3 INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES 65

- 3.1. Éthique et compliance 66
- 3.2. Informations Sociales 67
- 3.3. Informations environnementales 72
- 3.4. Informations sociétales 76
- 3.5. Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion 78

4

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

81

- 4.1. Cadre de mise en œuvre des principes de Gouvernement d'Entreprise 82
- 4.2. Tableau récapitulatif des règles du Code de Gouvernement d'Entreprise Middlednext non applicables ou écartées 83
- 4.3. Structure de gouvernance et Comités 85
- 4.4. Présentation des membres des organes de direction, du conseil et des Comités 92
- 4.5. Rémunération des mandataires sociaux, Administrateurs et autres dirigeants du Groupe 97
- 4.6. Code de conduite 103

5

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

105

- 5.1. Comptes consolidés 2016 du Groupe 106
- 5.2. Comptes consolidés 2015 du Groupe 152
- 5.3. Comptes consolidés 2014 du Groupe 198
- 5.4. Comptes consolidés 1^{er} semestre 2017 du Groupe 247
- 5.5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice 2016 272

6

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

275

- 6.1. Données boursières 276
- 6.2. Dividendes distribués 277
- 6.3. Actionnariat 277
- 6.4. Informations complémentaires concernant le capital 279

7

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

285

- 7.1. Relations entre la société Chargeurs et ses filiales 286
- 7.2. Principales dispositions légales et statutaires 286
- 7.3. Personnes responsables du document 288
- 7.4. Documents accessibles au public 288
- 7.5. Responsables du contrôle des comptes 288
- 7.6. Tables de concordance 289

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chargeurs : un modèle distinctif de développement, basé sur l'efficacité opérationnelle et la création de valeur industrielle.

Michaël Fribourg
— PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL —

Après la transition actionnariale et la consolidation de la performance du Groupe en 2015, le succès du plan « **Performance, Discipline, Ambitions** » a permis de doter Chargeurs d'un ADN distinctif fondé sur l'excellence au quotidien. Depuis 2017, le programme d'optimisation opérationnelle baptisé « Game Changer » devrait permettre au Groupe d'améliorer encore ses performances à long terme et d'accompagner son objectif de doublement du chiffre d'affaires rentable d'ici 5 ans, à environnement macroéconomique constant. Ce plan s'appuie sur 4 leviers distinctifs : Ventes & Marketing, Production, Innovation et Gestion des Talents. Leader industriel international dans ses quatre activités de niche, Chargeurs est apte à porter le développement, la croissance de la performance, l'innovation et l'efficacité dans tous ses processus, au service de l'ensemble de ses clients. Le Groupe est sorti de sa chrysalide : la croissance organique du chiffre d'affaires (+ 5,1 %) et du résultat opérationnel courant du Groupe (+ 31,0 %) en 2016 montrent que les performances sont en nette accélération, et ce dans tous nos métiers qui ont vu s'accroître fortement leurs marges opérationnelles, au-delà des attentes escomptées.

Les Chargeurs Business Standards, clé de voûte de la réussite. Ce dépassement de nos résultats opérationnels est dû au succès des *Chargeurs Business Standards* enrichis au quotidien par tous les patrons métiers du Groupe, et à la mobilisation autour d'eux des 1 500 collaborateurs de Chargeurs, présents dans 34 pays au service d'une base de clients ultra diversifiée dans plus de 70 pays. Avec une approche orientée vers des solutions toujours plus complètes au plus près des besoins

« Les *Chargeurs Business Standards* dont nous avons doté le groupe lui donnent sa solidité dans un environnement macroéconomique volatil. »

clients, le Groupe est dans une démarche d'amélioration continue de la **Performance**. Des innovations incrémentales et de rupture, une gestion inédite des talents et des investissements soutenus sont des éléments clés dans l'environnement volatil dans lequel évoluent nos économies. Si la modestie et la prudence restent de rigueur, il est incontestable que le Groupe a pu faire progresser ses métiers par la combinaison d'une **Discipline** rigoureuse et l'amélioration de leur efficacité opérationnelle dans leurs secteurs d'activité. Les **Ambitions** du Groupe, en plus de produire des effets concrets, procurent un effet d'entraînement cumulatif qui, apportant succès et fierté, renforce les systèmes mis en place depuis plusieurs années pour réarmer Chargeurs.

L'industrie au cœur. Chargeurs a une longue histoire industrielle. Dans chacun de ses sites industriels, le Groupe rationalise la production quand cela est nécessaire, comme en Chine et au Brésil en 2016, et réalise de grands investissements productifs pour maintenir l'avance technologique et optimiser l'outil industriel. Ainsi, toutes les usines sont de véritables champions industriels. En plus de fournir des produits excellents et innovants pour leurs segments de niche, les sites de Chargeurs sont désormais organisés pour apporter aux métiers une agilité leur permettant de proposer des solutions dynamiques, compétitives, réactives et distinctives à leurs clients. Chargeurs est configuré pour tirer pleinement parti de la volatilité de son environnement. Son implantation géographique multidomestique lui confère la capacité d'aller saisir une quarantaine de cycles économiques dans le monde, qui évoluent dans des sens et à des tempos différents.



« Des acquisitions ciblées et stratégiques viseront à renforcer notre position de leader mondial des métiers de niche. »

Des acquisitions très ciblées. Fort de ce dynamisme, Chargeurs a une méthode claire et efficace pour, à horizon 5 ans, doubler son volume d'affaires rentable. L'intégration réussie d'opérations d'acquisitions hautement sélectives viendra renforcer, soit en termes de segment, soit en termes de positionnement géographique, l'outil industriel, technologique ou commercial du Groupe. Les acquisitions réalisées en 2016 et en 2017 aux Etats-Unis (Main Tape Inc., Walco Machines Company), en France (Somerra) et en Italie (Omma) par Chargeurs Protective Films sont emblématiques de cette stratégie. En effet, par exemple, l'acquisition de Main Tape Inc. aux États-Unis permet à Chargeurs de posséder désormais un *hub* de production sur le continent nord-américain, et de bénéficier d'une protection encore plus forte contre le risque de change avec le dollar, tout en associant un nouveau centre de production au

hub franco-italien. C'est cette approche mondiale, combinant protection et engagement, qui explique le succès du Groupe et lui permet de bénéficier d'une croissance organique trois fois supérieure à la croissance européenne. Une surperformance que Chargeurs ambitionne d'accentuer dans les années à venir, pour tirer profit de ses ressources dans les zones les plus dynamiques. Les *Chargeurs Business Standards* sont là pour permettre de travailler la préacquisition et l'acquisition de sorte que, dès le premier exercice, celle-ci contribue positivement aux résultats du Groupe, dans des contextes culturels et économiques pourtant très hétérogènes.

Des catalyseurs de création de valeur à long-terme. Cette stratégie industrielle et commerciale qui tient les deux bouts de la chaîne a une visée plus large encore : faire de Chargeurs le transformateur de ses

métiers. Que ce soit dans les films de protection, l'entoilage, les textiles techniques ou les fibres haut de gamme, l'ambition du Groupe est d'être la force motrice de ces marchés, d'être à l'avant-garde de leur reconfiguration permanente. C'est en mettant d'ores et déjà en œuvre cette politique que Chargeurs est dans une position de leadership, de *game changer*, qui offre un coup d'avance, technologique, logistique et commercial, à ses clients. L'innovation demeure au centre des priorités du groupe.

Cela est vrai depuis plusieurs années pour Chargeurs Protective Films, dont l'objectif est non seulement de conserver mais d'accroître son avance concurrentielle tout comme pour Chargeurs Fashion Technologies dont les innovations produits mises en place en 2016 ont rapidement porté leurs fruits. Chez Chargeurs Technical Substrates, le développement de nouvelles gammes d'enduction pour les textiles destinés au marketing et à la publicité ont donné plusieurs longueurs d'avance au métier. Quant à Chargeurs Luxury Materials, il est le seul opérateur mondial dans la laine peignée haut de gamme à pouvoir offrir, à ses clients du luxe ou du *sportswear*, une traçabilité totale de ses produits, *from the sheep to the shop*.

D'une manière générale, la stratégie de compétitivité durable de Chargeurs, défendue avec force dans le cadre de sa politique RSE, vise à transformer un faisceau de contraintes normatives en un levier de différenciation indispensable pour nos clients.

Un modèle distinctif. Les performances du Groupe en 2015/2016 et sur le premier semestre 2017 ont permis d'accroître sa visibilité, tant auprès de ses clients que de la communauté financière. Le titre Chargeurs a ainsi été promu au Compartiment B en janvier 2016. Soutenu par un actionnaire de référence engagé, incarné, et qui s'est renforcé en juillet 2016, Chargeurs peut également compter sur un actionnariat diversifié, notamment individuel, qui peut bénéficier d'un retour financier satisfaisant et de l'accès à l'ensemble des



« Le Groupe continue de déployer son modèle distinctif de succès et d'innovation à l'international »

cycles mondiaux. Coté en bourse, le Groupe s'astreint à une discipline partagée par l'ensemble de ses collaborateurs, ce qui lui a permis de générer une marge brute d'autofinancement de 30,0 M€ en 2016, en augmentation de 24 %, tout en attirant de nouveaux partenaires financiers à long terme, gage d'un développement toujours maîtrisé. La vocation de Chargeurs est d'être un groupe industriel diversifié dans des métiers de niche mondiaux, ayant les moyens de faire levier de ses positions de leadership pour reconfigurer ses secteurs d'activité en *game changer*. **L'excellence est au cœur de notre quotidien** : se focaliser sur les enjeux opérationnels, jour après jour, se demander sans cesse comment être plus efficace et plus utile à nos clients, c'est mesurer à chaque instant que les réalisations sont en ligne avec le chemin emprunté.

2017 et 2018 doivent nous permettre de concrétiser ce désir d'accélération et d'amplification en saisissant de nouvelles opportunités sélectives de croissance organique et externe, afin de renforcer notre longueur d'avance technologique et opérationnelle dans nos métiers.

Michaël Fribourg
Président - Directeur Général

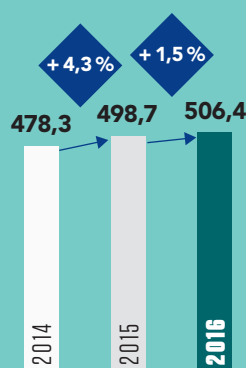


PRÉSENTATION DU GROUPE CHARGEURS

1.1. CHIFFRES CLÉS 2014-2016	6	1.5. ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2015, 2016 ET DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2017	39
1.2. CHIFFRES CLÉS 1^{ER} SEMESTRE 2017	7	1.5.1. Examen du résultat consolidé	39
1.3. PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS	8	1.5.2. Structure financière	48
1.3.1. L'Histoire du Groupe	8	1.5.3. Perspectives	48
1.3.2. Faits marquants 2016-2017	10	1.6. POLITIQUE INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION	49
1.3.3. Présentation du Groupe	12	1.6.1. Une culture d'excellence industrielle	49
1.3.4. Principales activités du Groupe	17	1.6.2. Parc industriel et immobilier	50
1.4. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU GROUPE	34	1.6.3. Investissements	50
1.4.1. Tendances et opportunités	34	1.6.4. Les quatre piliers d'innovation	51
1.4.2. Programme stratégique du Groupe	35		
1.4.3. Stratégie d'acquisitions	36		

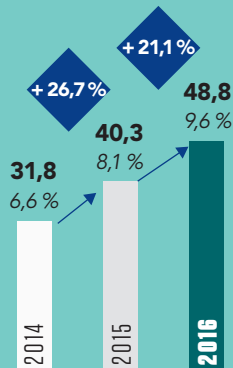
1.1. CHIFFRES CLÉS 2014-2016

CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS D'EUROS



+ 5,9 % en 3 ans

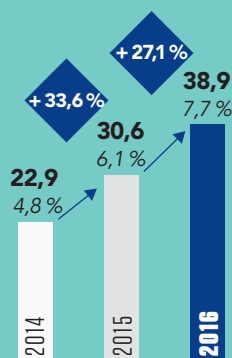
EBITDA EN MILLIONS D'EUROS ET EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES



+ 53,5 % en 3 ans

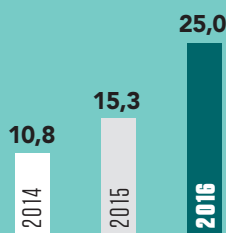
L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant ajusté des amortissements. Voir note 4.1 des comptes consolidés 2016 et note 28.1 des comptes consolidés 2015.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT EN MILLIONS D'EUROS ET EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRE



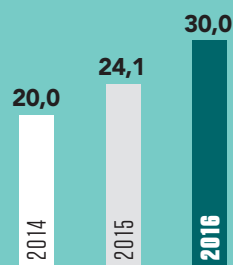
+ 70 % en 3 ans

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN MILLIONS D'EUROS



x 2,3 en 3 ans

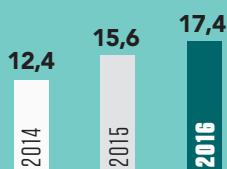
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT EN MILLIONS D'EUROS



+ 50 % en 3 ans

RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYÉS*

EN %



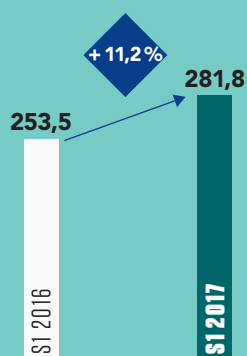
Les capitaux engagés ou capitaux investis sont définis en Note 4 des comptes consolidés 2016, Note 28 des comptes consolidés 2015, Note 29 des comptes consolidés 2014.

* Rendement des capitaux employés = résultat opérationnel courant/capitaux investis.

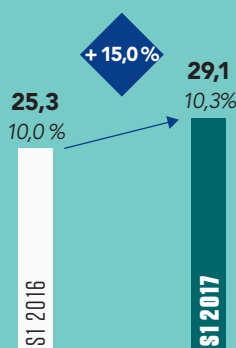


1.2. CHIFFRES CLÉS 1^{er} SEMESTRE 2017

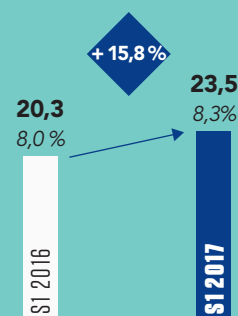
CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS D'EUROS



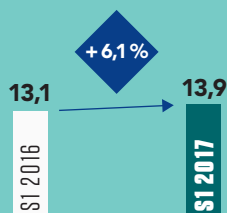
EBITDA EN MILLIONS D'EUROS ET EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES



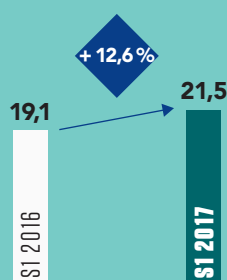
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT EN MILLIONS D'EUROS ET EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRE



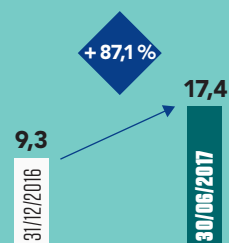
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN MILLIONS D'EUROS



MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT EN MILLIONS D'EUROS



CASH-FLOW OPÉRATIONNEL EN MILLIONS D'EUROS



Le cash-flow opérationnel correspond à la trésorerie nette provenant des opérations, agrégat présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie des comptes consolidés.

1.3. PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

1.3.1. L'HISTOIRE DU GROUPE

La riche Histoire du groupe Chargeurs se confond et a nourri celle du capitalisme français et international. Cette histoire a fait naître une culture industrielle et capitaliste forte, appréciée des clients et collaborateurs, qui fait la richesse et la solidité du groupe Chargeurs, plus que centenaire.

1872

LA FONDATION D'UN GROUPE MONDIAL

Créée en 1872 par le banquier et industriel **Jules Vignal**, la **Compagnie des Chargeurs Réunis** fut à l'origine la compagnie internationale de transport transatlantique, assurant **les premières liaisons maritimes régulières** entre la France et l'Amérique Latine, puis entre la France et son empire en Afrique et en Asie.

1945-1970

DE L'APRÈS-GUERRE À LA FIN DES ANNÉES 1970

L'après-Seconde Guerre Mondiale marque une accélération de **l'internationalisation des Chargeurs Réunis**, via les activités maritimes et le développement du transport aérien avec la fondation de la compagnie aérienne internationale UTA, puis du transport terrestre spécialisé (Causse-Walon). Le premier siècle du groupe Chargeurs marque donc sa réussite dans le transport international. Dans le cadre d'une **diversification amont et aval**, le groupe Chargeurs prend par ailleurs des **participations dans des secteurs variés** : le tourisme (Club Med, Sofitel, Novotel), la chimie (Safic-Alcan et Cie, la Seppic), le secteur financier (Société Financière de l'Armement, Caisse Centrale de Réescompte, le Crédit Mobilier Industriel Sovac, la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas) et le secteur de l'assurance (Réunion Française). Ces différentes participations non industrielles ont ensuite été progressivement cédées.

1980-1990

LA DIVERSIFICATION DANS LES TEXTILES, PLASTIQUES ET MÉDIAS

Le début des années **1980** ouvre une **nouvelle épopée industrielle** pour le groupe Chargeurs. Le **capitaine d'industrie Jérôme Seydoux**, premier actionnaire de Pricel, **l'un des plus grands groupes textiles européens**, prend le contrôle des Chargeurs Réunis. Il apporte les actifs de Pricel et fait de Chargeurs, pendant plus de trente ans, le **fer de lance d'une nouvelle aventure industrielle**. Une ère de conquêtes industrielles s'ouvre alors : Chargeurs prend le contrôle de l'empire Prouvost et initie une diversification réussie dans les médias, en prenant le contrôle de Pathé, en investissant dans BskyB, en créant La Cinq et en rachetant le quotidien Libération. En outre, Chargeurs cède ses activités de transport maritime (à Delmas-Vieljeux, rachetées ensuite par CMA-CGM), de transport aérien (à Air France) et de transport spécialisé.

1996

PREMIÈRE OPÉRATION DE SCISSION EN FRANCE

En 1996, **scission boursière de l'empire médiatique et de l'empire industriel** qui se recentre pour former ce qu'est le groupe Chargeurs aujourd'hui.

2000-2014

LE RECENTRAGE DE CHARGEURS DANS LES MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉ

Conservant son actionnariat de référence constitué par le concert **Jérôme Seydoux et Eduardo Malone**, Chargeurs **opère un recentrage stratégique sur des métiers techniques leaders mondiaux à forte valeur ajoutée**. En 2008, le Groupe cède l'intégralité de ses activités résiduelles de confection. Engageant un désendettement complet et réussi, **Chargeurs accélère alors sa politique d'innovation**. Ses activités laine font l'objet d'une transformation de leur modèle, Chargeurs se concentrant sur le négoce de laine haut de gamme en conservant une minorité active dans les opérations industrielles.

DEPUIS 2015

UNE TRANSITION ACTIONNARIALE AU SEIN DU CAPITALISME FRANÇAIS ET DÉPLOIEMENT D'UN MODÈLE D'EXCELLENCE

Après avoir conduit pendant plusieurs décennies les destinées du groupe Chargeurs, le concert actionnarial formé de Jérôme Seydoux et Eduardo Malone cède sa participation à Columbus Holding SAS. Fondée par **l'industriel Michaël Fribourg**, Columbus Holding est une société d'investissement **permanente axée sur une culture de très long terme, entièrement dédiée à accompagner l'avenir de Chargeurs**, qui réunit à son capital, aux côtés de M. Fribourg, de prestigieux investisseurs institutionnels (CM-CIC, BNP Paribas, Efficap, COVEA) et **family offices** français. Depuis son arrivée, Michaël Fribourg a doté le groupe d'un **modèle d'excellence distinctif** – les **Chargeurs Business Standards** – en opérant un renforcement du bilan (dont l'émission du **premier Euro PP de l'histoire de Chargeurs**), **des acquisitions ciblées** aux Etats-Unis (Main Tape, Walco), en France (Somerra) et en Italie (Omma) dans le métier de la protection temporaire de surfaces, et le déploiement des **meilleurs standards internationaux**. Cela s'est traduit par un leadership accru des activités du Groupe, une **très nette amélioration des performances** opérationnelles et une reconnaissance de ces succès par une **hausse de la valeur boursière** (promotion au compartiment B du titre Chargeurs).



- 01— CHARGEURS RÉUNIS
02— CHARGEURS RÉUNIS 03— PROUVOST
04— UTA 05— CHARGEURS RÉUNIS



1.3.2. FAITS MARQUANTS 2016-2017

Résultats en hausse, pool financier étoffé, génération de cash, rétribution des actionnaires, acquisitions ciblées : l'année 2016 a concrétisé l'accélération des performances de Chargeurs grâce au succès du plan « Performance, Discipline, Ambitions » et au déploiement des « *Chargeurs Business Standards* ».

JANVIER 2016

- Promotion du titre Chargeurs au compartiment B d'Euronext Paris. Croissance organique du chiffre d'affaires annuel 2015 hors laine de + 1,7 %.

FÉVRIER 2016

LANCEMENT COMMERCIAL DES **PRODUITS ULTRAFINS EN JAUGE 40** ET DES **PRODUITS RECYCLÉS Eco'IN** PAR **CHARGEURS FASHION TECHNOLOGIES**.

MARS 2016

- Publication des résultats annuels 2015 : un résultat opérationnel courant en hausse de + 33,6 %.
- Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires pour doter le Groupe des nouveaux outils utiles à son développement.

AVRIL 2016

- Chargeurs : Lauréat d'Or de la Direction Financière (Trophées des Leaders de la Finance).
- Lancement commercial des produits en largeur 5 mètres par Chargeurs Technical Substrates.

MAI 2016

Mise en place du premier Euro PP de Chargeurs pour 57 M€ et négociation de lignes de crédit pour 33 M€.

- Versement d'un dividende de 0,30 € par action au titre de 2015, en hausse de + 50 %.
- Mise en place d'un contrat de liquidité pour 2,6 M€.
- Renforcement du Comité de Direction du Groupe.

JUIN 2016

- Installation d'un nouvel équipement solvant chez Chargeurs Protective Films.
- Inauguration du showroom Nertex à Paris chez Chargeurs Fashion Technologies.

JUILLET 2016

- Renforcement du programme de traçabilité des produits chez Chargeurs Luxury Materials.
- Renforcement de Colombus Holding au capital de Chargeurs de 27,6 % à 28,2 %.



AOÛT 2016

INAUGURATION D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'ENTOILAGE EN ÉTHIOPIE POUR **CHARGEURS FASHION TECHNOLOGIES**.

SEPTEMBRE 2016

- Publication des résultats semestriels 2016 : résultat opérationnel courant à nouveau en hausse de + 30,1 %.
- Mise en place et versement d'un acompte sur dividende de 0,20 € par action au titre de 2016.

NOVEMBRE 2016

- Publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre.
- Croissance organique de + 7,5 % au T3.
- Succès du plan « Performance, Discipline, Ambitions » et des nouveaux « *Chargeurs Business Standards* ».
- Nouveau placement Euro PP obligatoire à 7 ans pour 15 M€.



JANVIER 2017

- Publication du chiffre d'affaires annuel 2016 : des performances en très nette hausse avec une augmentation de la croissance organique de 5,1 %.
- Chargeurs nomme Patrick Bonnefond en qualité de Directeur Général de sa division Chargeurs Technical Substrates en remplacement de Bernard Finckenbein.

FÉVRIER 2017

CRÉATION DE L'UNITÉ CHARGEURS BUSINESS SOLUTIONS QUI TRAVAILLERA SUR DES PROJETS INTERNES À FORT IMPACT ET EFFICACITÉ À COURT TERME SUR L'ENSEMBLE DES MÉTIERS.

MARS 2017

- Publication des résultats annuels 2016 : résultat opérationnel courant en hausse de 27 %, un bénéfice net en très forte augmentation de 63 % et une proposition de dividende 2016 en hausse de 83 %.
- Chargeurs a reçu le prix du financement de l'économie 2017 dans la catégorie Financement par dette.

AVRIL 2017

- Deux acquisitions qualitatives de niche aux Etats-Unis et en France : acquisition de la société américaine Walco Machines Company et prise d'une participation majoritaire (70 %) dans le capital de la société française Asidium (Somerra).
- Publication du chiffre d'affaires du premier trimestre : chiffre d'affaires en progression de 8,1 %.
- Publication des modalités du programme limité de rachat d'actions et du renouvellement du contrat de liquidité sur l'action Chargeurs.

MAI 2017

- Mise en place de l'option pour le paiement du dividende en actions.
- Versement du solde du dividende au titre de 2016, soit 0,35€ par action.

JUIN 2017

- Mise en place d'un nouvel Euro PP pour un montant total de 50 millions d'euros et une maturité allant jusqu'à 10 ans.
- Inauguration du showroom de New York (Fashion Technologies).

JUILLET 2017

- Chargeurs renforce son modèle d'excellence en adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact).
- Lancement d'un programme d'attribution d'actions gratuites au profit de certains salariés du Groupe.

AOÛT 2017

ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE OMMA, LEADER ITALIEN DE LA PRODUCTION DE PELLICULEUSES.

SEPTEMBRE 2017

- Publication des résultats semestriels 2017 : résultat opérationnel courant en croissance de 15,8 % et un cash-flow opérationnel en hausse de 87,1 % par rapport au S1 2016.
- Lancement du programme d'optimisation opérationnelle *Game Changer* pour accompagner le doublement du chiffre d'affaires rentable d'ici 5 ans.
- Versement d'un acompte sur dividende de 0,30 € par action au titre de 2017.

OCTOBRE 2017

- Lancement d'un nouveau label de fibres haut de gamme, Organica, chez Chargeurs Luxury Materials.

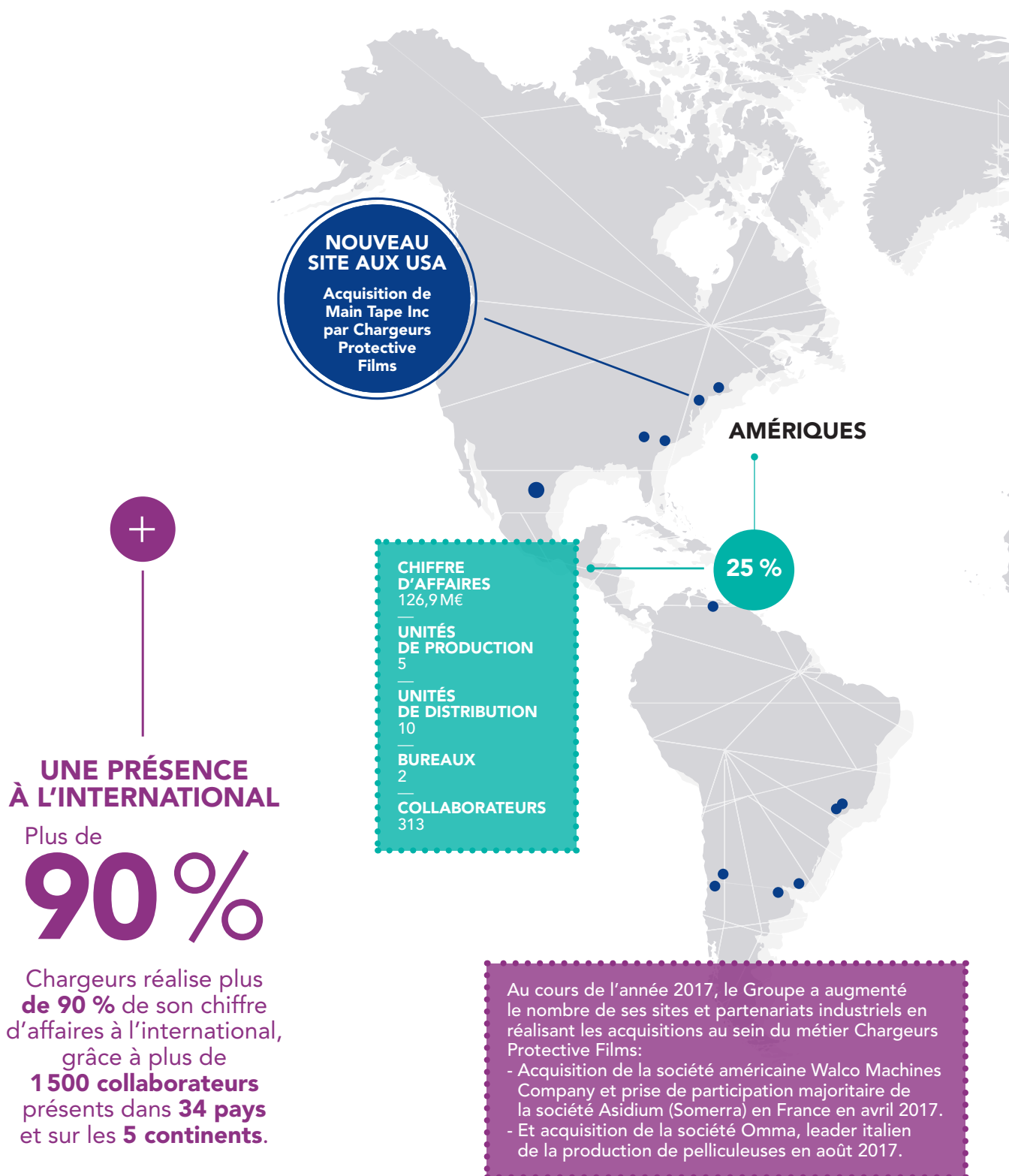
NOVEMBRE 2017

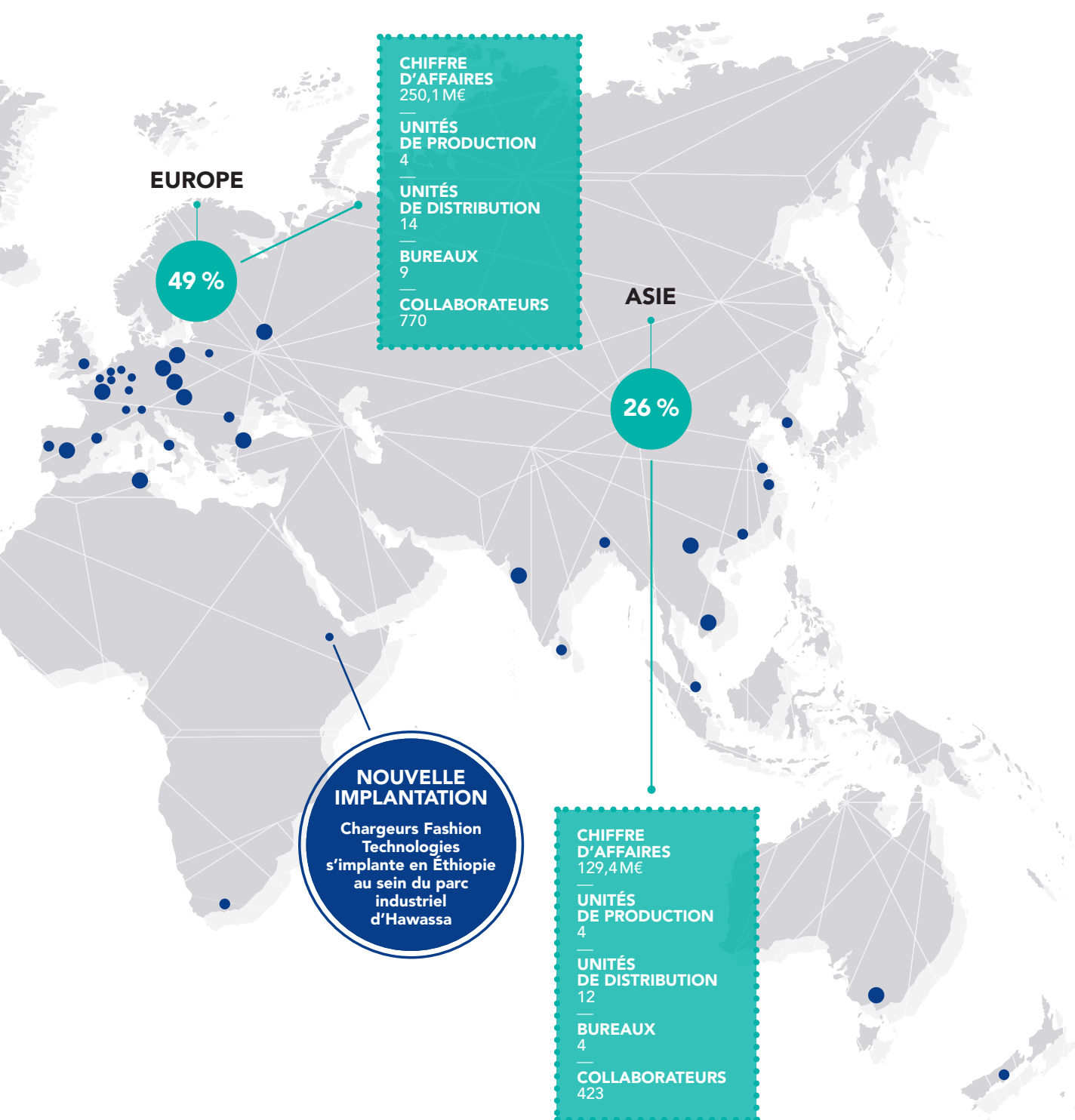
- Chiffre d'affaires T3 2017 : croissance organique de +3,0 %.
- Annonce d'un investissement organique structurant dotant Protective Films d'une nouvelle ligne d'enduction 4.0 à horizon 24 mois.



1.3.3. PRÉSENTATION DU GROUPE

1.3.3.1. L'empreinte internationale au 31 décembre 2016





1.3.3.2. Un modèle d'entreprise distinctif

Le modèle Chargeurs

Un modèle mondial et durable de produits industriels distinctifs de haute technicité au service d'une clientèle internationale accompagnée au plus près de ses réflexions et de ses besoins.





Une méthode basée sur l'efficacité stratégique et opérationnelle

Notre mission

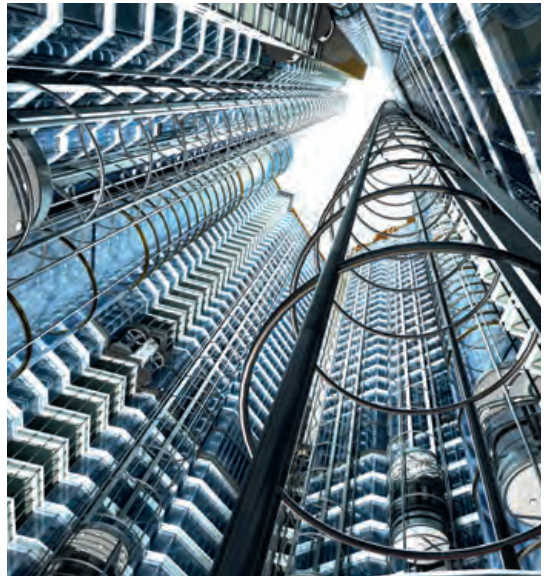
EST D'ÉLABORER DES
PRODUITS ET SERVICES
DE NICHE REMARQUABLES,
INNOVANTS, FIABLES
ET SPÉCIFIQUES
RENFORÇANT
LA PERFORMANCE
ET LE SUCCÈS DE NOS
CLIENTS.

Nos principes d'action

- Un objectif en action : faire de Chargeurs un Groupe industriel diversifié d'excellence
- Un management quotidien et une impulsion au plus près du terrain, des clients, des produits et des talents
- Un très fort accent mis sur l'effectivité des changements engagés sur toute la chaîne de valeur du Groupe
- Des fondamentaux retravaillés et qui cimentent une culture d'entreprise distinctive et durable

Nos valeurs

- Un engagement et une maîtrise totale permettant d'assurer en permanence la fiabilité, la qualité et l'excellence opérationnelle
- Une passion constante, pour répondre aux besoins spécifiques et complexes de nos clients par des solutions durables
- Un engagement au plus haut niveau dans le développement du capital humain, de l'éthique et de notre diversité culturelle
- Une ambition et une audace pionnières, servies par une culture d'innovation forte et l'amélioration continue de nos capacités industrielles



1.3.3.3. Positionnement sur des marchés haut de gamme et distinctifs

Groupe industriel et de services d'implantation mondiale, Chargeurs dispose de positions de leader sur les segments de la protection temporaire des surfaces industrielles, de l'entoilage pour l'habillement, des textiles techniques et de la laine peignée haut de gamme. Composés d'ingénieurs, de commerçants, de textiliens et de chimistes, les quatre métiers de Chargeurs développent des produits à haute valeur ajoutée dans un environnement où les barrières

à l'entrée sont très élevées. À la pointe de l'innovation et forts de leurs savoir-faire pionniers, ils conçoivent en étroite collaboration avec leurs clients les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Leur défi commun ? Améliorer chaque jour leur performance industrielle et leur qualité de service, pour tirer parti de toutes les opportunités de croissance et de reconfiguration de leur secteur d'activité.

LE MODÈLE CHARGEURS		CHARGEURS PROTECTIVE FILMS	CHARGEURS FASHION TECHNOLOGIES	CHARGEURS TECHNICAL SUBSTRATES	CHARGEURS LUXURY MATERIALS	 CHARGEURS
VUE D'ENSEMBLE	Marché de niche de référence	Films de protection temporaire de surfaces	Entoilage pour vêtements	Textiles techniques de spécialités	Laine peignée haut de gamme	4 marchés de niche de référence
	Nombre de sous-marchés desservis	10 Construction, automobile, électroménager, électronique (métaux, verre, plastique, etc)	4 Luxe, habillement, fast-fashion, sportswear	4 Impression digitale, architecture, ameublement, protection individuelle	3 Luxe, habillement, sportswear	Plus de 20 sous-marchés mondiaux de niche
	Position à l'échelle internationale	N°1 mondial	N°2 mondial	Un des leaders européens	N°1 mondial	Un leader mondial des marchés de niche à fortes spécificités
INTÉGRATION MONDIALE	Part du chiffre d'affaires à l'international	> 90%	> 90%	70%	100%	> 90%
	Nombre de pays desservis	> 70 pays	> 70 pays	> 30 pays	> 20 pays	Plus de 70 pays desservis situés sur les 5 continents
	Nombre de pays où Chargeurs a une présence commerciale	> 50 pays	> 20 pays	> 20 pays	5 pays	Présence sur les 5 continents
FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE	Solutions haut de gamme apportées aux clients	Protection des surfaces et matériaux industriels	Doublure et renforts techniques pour vêtements	Textiles techniques fonctionnalisés	Laine haut de gamme pour vêtements	Plus qu'un produit, une solution intégrée offerte à tous les clients
	Réseau dense de services clients d'avant et d'après-vente	> 10 Centres de Services à travers le monde	> 20 Filiales commerciales	Une centaine de distributeurs sur les 5 continents	7 Filiales commerciales	Une culture de services 100% dédiée aux clients
	Degré de spécificité des produits	◆◆◆	◆◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆◆	◆◆◆◆
	Intensité de l'excellence qualité	◆◆◆	◆◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆◆	◆◆◆◆
	Degré de fidélisation des clients	◆◆◆	◆◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆◆	◆◆◆◆
	Degré de diversification du portefeuille client	◆◆◆	◆◆◆◆◆	◆◆◆ à ◆◆◆◆	◆◆◆◆	> 7 000 clients industriels desservis à travers le monde

Source : Le présent document de référence contient des informations sur les marchés du Groupe et ses positions concurrentielles. L'ensemble des éléments sur lesquels sont fondées les déclarations du Groupe provient d'estimations réalisées par le Groupe.



1.3.4. PRINCIPALES ACTIVITÉS DU GROUPE

PERFORMANCE & CONQUÊTE

ÊTRE LE « *GAME CHANGER* » DE NOS MÉTIERS DE NICHE

Chargeurs
Protective
Films
CPF

Chargeurs
Fashion
Technologies
CFT

Chargeurs
Technical
Substrates
CTS

Chargeurs
Luxury
Materials
CLM

1.3.4.1. Chargeurs Protective Films

Chargeurs
Protective
Films

Le n°1 mondial de la protection temporaire de surfaces

En 2016, Chargeurs Protective Films a réalisé des performances en nette hausse et a de nouveau dépassé ses objectifs ; tout en participant à la consolidation du marché de la protection temporaire de surface.

250,3 M€

de chiffre d'affaires
+ 6,5 % de croissance organique

28,0 M€

Résultat opérationnel courant
en 2016 + 28,4 % de progression
comparé à 2015

Plus de

600

collaborateurs
dans 17 pays

Chargeurs Protective Films propose aux industriels – principalement dans le bâtiment, la production industrielle, l'automobile et l'électronique – des films plastiques autoadhésifs pour la protection temporaire des surfaces fragiles.

Les films à haute technicité de Chargeurs Protective Films préservent la qualité de surface du produit, pendant toutes les étapes de sa transformation (pliage, emboutissage, profilage, etc.), de sa manutention, de son transport et de sa pose. Offrant une gamme complète de produits grâce à la maîtrise de l'ensemble des technologies de ce marché, les films autoadhésifs protègent les produits de la salissure et des rayures, des contraintes mécaniques ou thermiques lors des phases de transformation, en permettant l'application de peinture avant la finalisation du produit.

La protection de surface intervenant très en amont dans le processus client, la qualité de surface du produit est assurée tout au long de la chaîne de production. De ce fait, outre un état de surface impeccable, les films de protection permettent de réduire les coûts de production des clients de CPF.

Accompagnant la montée en gamme de l'économie mondiale, le marché de la protection de surfaces est structurellement en croissance. Menant une stratégie axée sur l'innovation continue, la préconisation de solutions et l'accompagnement sur mesure de ses clients, Chargeurs Protective Films souhaite amplifier son avance sectorielle dans une perspective distinctive et durable.

Les principaux concurrents identifiés sur l'activité Chargeurs Protective Films sont Polifilm et Nitto.



FOCUS MARCHÉ



« The leading innovative coating solutions »

La rapidité des transformations industrielles entraîne l'apparition de multiples surfaces techniques qu'il faut protéger tout au long de leurs processus de transformation. Chargeurs Protective Films, étant installé au cœur des nouvelles problématiques de ses clients dès la conception de leurs nouveaux produits, peut proposer des solutions de protection temporaire innovantes et adaptées. Cette innovation continue se manifeste tant du point de vue des produits conçus par CPF (découpe laser) que des outils de production (machine d'enduction) ou des systèmes organisationnels ciblés clients.



« Notre objectif : avoir toujours une longueur d'avance en termes d'innovation et de service rendu »

Laurent Derolez
Directeur Général
Chargeurs Protective Films



Peut-on encore parler de marché de niche pour la protection temporaire de surfaces ?

Du fait de fortes barrières techniques à l'entrée, la protection temporaire de surfaces reste un marché de niche mondial. Avec la sophistication et la globalisation de l'économie, le besoin de protection se développe fortement dans les pays émergents. Notre stratégie est de renforcer notre leadership mondial sur ce marché. L'acquisition de Main Tape Inc., aux États-Unis en juillet 2016, est emblématique car elle améliore notre empreinte géographique, développe notre mix produits et renforce nos capacités de service pour nos clients nord-américains. Enfin, le soutien complet du Groupe nous a permis d'agir vite, efficacement, ce qui est extraordinairement motivant et enthousiasmant.

Comment conserver la capacité d'innovation qui fait le succès de Chargeurs Protective Films ?

En étant étroitement associés aux besoins et aux contraintes de nos clients, nous couvrons l'intégralité des informations utiles à la compréhension de notre marché, dans une double logique de *market pull* et *techno push*. Notre R&D détermine ainsi les axes de travail les plus féconds pour proposer les meilleures solutions techniques, au travers d'innovations incrémentales ou disruptives. Exemple : notre produit Concerto : un film *low noise* améliorant considérablement le confort acoustique des opérateurs sur les chaînes de pose de nos clients.

Il s'agit de politique RSE ?

Oui. Non seulement nous protégeons les surfaces de nos clients, mais également nous visons à préserver la santé de leurs équipes sur ligne. Lorsqu'on travaille à une alternative au PVC (composé de chlore), lorsqu'on éradique des produits CMR, lorsqu'on récupère et revalorise sous forme d'énergie les extractions nocives issues de nos process, on gagne en compétitivité durable.



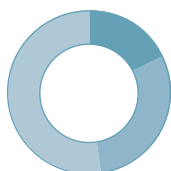
Chargeurs
Protective
Films

N°1 mondial

Plus de

90%

des ventes
hors de France



RÉPARTITION DES
VENTES PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE

18% - ASIE
30% - AMÉRIQUES
52% - EUROPE



4

SITES ET PARTENARIATS INDUSTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2016

France / Italie / États-Unis (2)

Acquisition de 3 nouveaux sites de
production au cours de l'année 2017
en France, Italie, États-Unis

11

FILIALES COMMERCIALES

France / Italie (2) / Allemagne /
Espagne / Royaume-Uni /
Belgique / États-Unis (2) / Chine /
Corée du Sud

8

BUREAUX COMMERCIAUX

Tchéquie / Pologne / Russie /
Autriche / Turquie / Inde /
Australie / Mexique



FOCUS INNOV'



Le marché du verre de construction se développe. Chargeurs Protective Films conçoit d'ores et déjà des films autoadhésifs qui protègent les vitrages à couches fonctionnelles (*low-emission*, *showerguard*, autonettoyants, etc.). Le métier offre déjà, dans sa gamme, des films permanents pour les envers de miroirs.

DÉCRYPTAGE



Un outil industriel « over-state-of-the-art »

Des techniques de pointe parfaitement maîtrisées

1 - Surfaces

Le service marketing, en lien avec les équipes commerciales, identifie et analyse les besoins des différents marchés de la protection temporaire de surfaces (Inox, métaux pré-revêtus, plastiques, verre etc.). Après la sélection des thèmes, les données technico-économiques sont transmises aux services techniques.

2 - Conception des formules

L'équipe R&D définit la formulation des films à enduire et des masses adhésives répondant au cahier des charges. Chaque formule est exclusive et répond à un besoin marché.

3 - Définition du procédé industriel

Le métier maîtrise parfaitement les différentes technologies d'enduction et d'extrusion.
Enduction : dépôt d'une couche adhésive d'une épaisseur calibrée sur des films supports, produits par des partenaires sur des machines dédiées.

Extrusion : fabrication de films multicouches, à partir de polymères thermoplastiques, dont une couche possède des caractéristiques adhésives.

4 - Transformation

Les films de protection de surface sont ensuite ré-enroulés et/ou découpés en fonction des applications des clients finaux.

5 - Contrôle qualité

Le métier développe ses produits en accord avec les normes en vigueur (ex : REACH). Des contrôles permanents sont réalisés sur l'ensemble des équipements industriels pour garantir le respect des normes environnementales.

6 - Stockage et logistique

Les rouleaux de films plastiques sont contrôlés, étiquetés et emballés avant d'être expédiés dans le monde entier.



1.3.4.2. Chargeurs Fashion Technologies

Chargeurs
Fashion
Technologies

Une position compétitive de n°2 mondial de l'entoilage

En 2016, Chargeurs Fashion Technologies a fortement amélioré sa rentabilité, renoué avec l'innovation et sa politique managériale, industrielle et commerciale. La création d'une nouvelle filiale, en Éthiopie, est un signe de ce dynamisme

132,0 M€

de chiffre d'affaires en 2016
+ 0,1 % de croissance organique

8,0 M€

Résultat opérationnel
courant en 2016
+ 45,5 % de croissance

Plus de

750

collaborateurs
dans 21 pays

Expert de la production d'entoilage, le seul tissu technique du vêtement, indispensable pour lui donner tenue et structure, Chargeurs Fashion Technologies est le métier du Groupe destiné aux grandes marques mondiales de l'habillement masculin et féminin. L'entoilage est un tissu qui intervient dans la fabrication des vestes, des manteaux, des chemises et des chemisiers. Il est généralement thermocollé sur le tissu entre la doublure du vêtement et le tissu extérieur.

Le métier mobilise chimistes et textiliens pour concevoir et mettre en œuvre la technique de l'enduction, indispensable dans la mise au point de l'entoilage. Une technique qui réclame un grand savoir-faire dans sa mise au point et une adaptabilité continue aux tissus sélectionnés par les grandes marques pour leurs nombreuses collections tout au long de l'année. L'entoilage est un produit d'une valeur

ajoutée élevée, articulant connaissance étroite des grandes marques internationales, allocation mondiale des productions, de la logistique et de la préconisation de services. Il s'agit d'un métier de niche conjuguant rapidité, technicité, différenciation et savoir-faire. Chargeurs Fashion Technologies sert à la fois les clients du luxe et du « ready-to-wear » et la « fast fashion ».

En plus de l'excellence de son innovation et de sa très grande réactivité aux évolutions du marché de la mode, Chargeurs Fashion Technologies dispose – et parfois est le seul à disposer – des équipements industriels aux meilleurs standards du marché, autant d'outils indispensables à la satisfaction de clients toujours plus exigeants.

Les principaux concurrents identifiés sur l'activité Chargeurs Fashion Technologies sont Freudenberg, Kufner et Wendler.



FOCUS MARCHÉ



« In'side Fashion »

Chargeurs Fashion Technologies est au cœur de plus de 1 600 marques prestigieuses du luxe, du sur-mesure et du fast fashion. Son implantation géographique mondiale, avec 8 sites de production et 18 filiales commerciales, lui permet d'accompagner localement chacun de ses clients, dans une industrie de l'habillement très mobile. Le métier est au centre de cette industrie. Il a ouvert, en juin 2016, un showroom à Paris. Ce studio est situé au cœur du centre textile parisien, et présente aux clients tous les produits issus de l'innovation de CFT. Au premier semestre 2017, un showroom identique a ouvert ses portes au cœur de Manhattan, à New York.



« Nous sommes un acteur majeur international présent sur tous les continents. »

Bernard Vossart

Directeur Général
Chargeurs Fashion Technologies



Le nouveau showroom à New York représente le savoir-faire de Chargeurs Fashion Technologies.

Tout a commencé par le retour à la compétitivité. 2016 a été la concrétisation de toutes les réformes engagées en 2015, puisque le résultat opérationnel courant a augmenté de plus de 45 %. Nous avons poursuivi cet effort de rationalisation en 2016. En Chine, la société Yak a été cédée. Notre production chinoise a été recentrée sur un seul site. Certaines productions ont été ré-internalisées afin de mieux utiliser nos capacités. C'est à partir de cette compétitivité améliorée que CFT projette son avenir et sa pérennité.

Quels sont vos leviers d'action pour être un acteur consolidateur du secteur de l'entoilage ?

Nous opérons sur trois leviers indissociables les uns des autres. Premier levier, l'innovation. Dans ce métier traditionnel, nous prouvons que de très nombreuses solutions innovantes existent – mieux, qu'elles sont réclamées par l'évolution de la mode. En 2016, nous avons mis au point (une première mondiale, qui reste encore une exclusivité) des entoillages en jauge 40, qui, extraordinairement fins et légers, s'adaptent parfaitement aux satins et aux voiles de la confection féminine. Le succès est au rendez-vous : une deuxième machine est arrivée en 2017. Deuxième levier, la gestion des talents. Nous avons étoffé le comité de direction de la division, organisé la succession de plusieurs Directeurs Pays et recruté des spécialistes du métier pour accompagner nos développements produits. Troisième levier, l'investissement industriel. C'est le sens de notre installation en Éthiopie ou de la modernisation de notre site industriel en France. Sur ce plan, le retour à une structure de bilan beaucoup plus équilibrée nous a permis de lever les financements nécessaires à notre développement.

Chargeurs
Fashion
Technologies

N°2 mondial

Plus de
90%
des ventes
hors de France



RÉPARTITION DES
VENTES PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE

17% - AMÉRIQUES
40% - EUROPE
43% - ASIE



8

SITES DE PRODUCTION
SUR 4 CONTINENTS

France / États-Unis / Chine /
Bangladesh / Sri Lanka /
Argentine / Brésil / Éthiopie

18

FILIALES COMMERCIALES

France / Italie / Allemagne / Royaume-
Uni / Portugal / Roumanie / Tunisie /
États-Unis / Chine / Hong-Kong /
Corée du Sud / Singapour / Sri Lanka /
Bangladesh / Afrique du Sud / Chili /
Brésil et Argentine

8

BUREAUX COMMERCIAUX

Tchéquie / Espagne / Belgique /
Turquie / Vietnam / Inde /
Indonésie / Canada



FOCUS INNOV'



Eco'In. Chez Chargeurs Fashion Technologies, 80 % des produits sont d'ores et déjà certifiés Oeko-tex Class 1. Le métier va encore plus loin dans la voie de la responsabilité environnementale : il a notamment mis au point un entoilage issu de fil polyester recyclé (à partir de bouteilles plastiques), baptisé **Eco'In**. L'élargissement de cette gamme **Eco'In** est une priorité, d'autant que le procédé est de plus en plus demandé par nos clients.

DÉCRYPTAGE



Des technologies et un savoir-faire à forte barrière à l'entrée

Un management d'excellence dans tous les processus clés

1 - L'Ourdissage

Début de la fabrication. Les fils sont enroulés sur des ensouples avant d'être acheminés vers l'atelier de tricotage.

2 - Le Tricotage

Tricotage des bases. Chaque métier à insertion de trames est connecté à une plateforme digitale qui contrôle la production et la qualité en temps réel.

3 - Le Finissage et la Teinture

Les produits sont stabilisés par procédé chimique ou thermique et gardent le degré d'élasticité nécessaire à l'application sur les tissus les plus difficiles. L'atelier de teinture permet d'adapter les coloris de l'entoilage aux exigences de la mode. Plus de 60 % de nos produits sont teints.

4 - L'Enduction

Le tissu est enduit d'une résine thermocollante qui est appliquée par points au moyen d'un cylindre. Les poids d'enduction sont contrôlés par des lecteurs informatisés infra-rouge. Chargeurs Fashion technologies a développé et lancé l'enduction GMP (Global Molecular Point), innovation brevetée et unique au monde qui

évite les problèmes de traversées et qui améliore fortement l'adhérence lors du processus de thermocollage sur le tissu.

5 - Le Contrôle de la Qualité Totale

Les produits sont soumis à des tests intermédiaires de qualité. Ceux-ci sont réalisés à plusieurs reprises sur chacun des lots de fabrication : stabilité, adhérence, élasticité et main.

6 - La Visite Systématique

Un contrôle visuel additionnel est effectué sur chaque mètre sortant de la production. La découpe et l'emballage/étiquetage sont entièrement automatisés. Les rouleaux d'entoilage sont contrôlés mètre par mètre.

7 - Une Performance et une Présence Logistique Mondiale

Une fois contrôlés, étiquetés et emballés, les rouleaux d'entoilage sont placés dans le magasin de stockage par référence avant d'être expédiés dans le monde entier.





1.3.4.3. Chargeurs Technical Substrates

Chargeurs
Technical
Substrates

La performance industrielle au service de marchés de plus en plus novateurs

En 2016, Chargeurs Technical Substrates a confirmé sa position de leader sur ses marchés et a accru ses capacités industrielles grâce à la mise en service d'une nouvelle ligne de production dite « 5 mètres » permettant de répondre au plus près aux attentes de ses clients.

24,6 M€

de chiffre d'affaires en 2016
+ 21,2 % de croissance organique

3,8 M€

Résultat opérationnel courant en 2016
+ 5,6 % de croissance

79

collaborateurs

Chargeurs Technical Substrates est spécialisé dans la fonctionnalisation de textiles techniques pour les marchés porteurs de la publicité, de la décoration, de l'aménagement de la maison et du bâtiment.

La technologie de l'enduction, dans toutes ses déclinaisons, est l'atout maître de Chargeurs dans trois de ses quatre métiers. Extrêmement fine et complexe dans sa mise en œuvre technique, l'enduction permet, chez Chargeurs Technical Substrates, de donner à une base textile des fonctionnalités spécifiques (occultation de la lumière ou au contraire diffusion uniforme, propriété acoustique, filtrage d'onde GSM ou Wifi). Il est ainsi possible d'ajouter ces fonctionnalités pour aboutir, par exemple, à la réalisation de

grands panneaux publicitaires sur lesquels le textile aura une fonction diffusante, ignifuge et imprimable en très haute résolution.

La division, leader européen sur son marché de niche, aux produits renommés auprès des clients, fait montre d'une capacité commerciale à se positionner sur de nouveaux segments émergents. CTS dispose d'un écosystème interprofessionnel complet (fabricants de machine d'impression et de logiciels dédiés) et d'une organisation interne aboutie qui lui permettent d'accompagner la croissance à deux chiffres de ses secteurs d'activité.

Les principaux concurrents identifiés de l'activité Chargeurs Technical Substrates sont Mehler et A. Berger.



FOCUS MARCHÉ



CTS : les atouts d'une pépite industrielle prisée sur les marchés de la publicité et de la décoration

- Parfaite connaissance des textiles et savoir-faire de l'enduction technique
- Qualité d'impression inégalée, dans des secteurs où l'image est l'unique priorité, en intérieur et en extérieur
- Évolution permanente des produits pour s'adapter aux évolutions du marché
- Laboratoire R&D capable de développer des produits spécifiques de façon proactive
- Écosystème agile et performant avec les industriels de l'impression (fabricants d'encre et de machines)
- Produits différenciants et fonctionnalisés (textiles occultant, ignifuge, acoustique, sélectif)
- Service client performant
- Enduction possible jusqu'en longueur 5 mètres.



« Nous partageons exactement les mêmes valeurs et la même vision stratégique »

Patrick Bonnefond & Bernard Finckenbein
Directeur Général
Chargeurs Technical Substrates



C'est par une succession à la Direction Générale que s'est achevée 2016 pour Chargeurs Technical Substrates...

BF : Oui, je pars à la retraite et laisse la division entre de très bonnes mains.

PB : Je remercie Bernard qui laisse la division avec de très bons résultats et de belles perspectives de développement. Bernard a vu juste en opérant une mutation de la triplure chemise vers la fonctionnalisation de textiles techniques à destination de marchés porteurs, comme l'impression numérique. Sur ce marché, la grande taille ne cesse de se développer.

Parviendrez-vous à capter ce marché de niche en croissance ?

PB : Nous avons les atouts pour aller chercher ce potentiel. Dans la communication et la décoration d'intérieur, la qualité du consommable (encre et textile) est essentielle, nous sommes donc très bien placés pour proposer des produits zéro-défaut de haute technicité, différenciants et innovants. 10 % des collaborateurs de CTS sont alloués à la R&D, ce qui est peu commun. Nous devons accentuer nos efforts sur le marketing.

BF : Patrick a raison. Nous devons renforcer notre visibilité. Pourquoi ? Parce que nos marchés passent essentiellement par des distributeurs. Tout l'enjeu est d'être systématiquement recommandé par eux et par les équipementiers : la qualité de nos produits doit être une garantie de toute la chaîne de valeur.

Des renforts sont-ils prévus en la matière ?

PB : L'équipe commerciale de Decoprint a en effet été renforcée (en France et sur le continent américain), et un service marketing mis en place. Nous avons aussi étoffé notre réseau de distributeurs à l'international. En un mot, tout en étudiant les nouvelles pistes de fonctionnalités, en maintenant notre réflexion sur les acteurs de la chaîne de valeur et en poursuivant notre effort d'innovation, il nous faut exploiter au maximum de leur potentiel toutes les nouveautés mises en place ces dernières années.

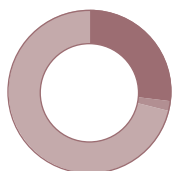


Chargeurs
Technical
Substrates

Un des leaders
européens

70%

des ventes
hors de France



RÉPARTITION DES
VENTES PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE

2 % - AMÉRIQUES
27 % - ASIE
71 % - EUROPE

1

SITE DE
PRODUCTION
à Sélestat
en Alsace

31

PAYS AVEC PRÉSENCE D'AGENTS ET DE DISTRIBUTEURS COMMERCIAUX

dont : Royaume-Uni / Allemagne / Espagne / Portugal / Italie / Suisse / Autriche / Belgique / Pays-Bas / Suède / Danemark / Serbie / Roumanie / Tchéquie et Pologne / États-Unis / Inde / Chine / Australie

Cap sur la décoration intérieure... et l'environnement ... pour le bien être global

Spécialiste de la fonctionnalisation des tissus, Chargeurs Technical Substrates s'enrichit de nouvelles ambitions en matière de décoration d'intérieur : proposer des tissus « personnalisables » capables d'étouffer le son ou de le spatialiser davantage, d'occulter la lumière et les ondes, ou dotés de propriétés ignifuges. Ces nouvelles propriétés, fraîchement issues de ses laboratoires R&D et présentées sur les salons spécialisés, reflètent les capacités d'innovation et d'adaptation de Chargeurs Technical Substrates, toujours à l'écoute de ses

marchés et de leur évolution. Le textile s'achemine vers une écoconception généralisée. Le travail en amont de la fabrication, sur la suppression de tous les produits impactants pour l'environnement est également une priorité de Chargeurs Technical Substrates. En dix ans, la quasi-totalité des produits solvants a été supprimée des process de fabrication : désormais, seulement 500 kilos sont utilisés chaque année, uniquement pour le nettoyage des machines, contre une dizaine de tonnes annuelles précédemment.

FOCUS INNOV'



EstoMpe. Dans un monde baigné par les ondes électromagnétiques, des téléphones et ordinateurs, Chargeurs Technical Substrates se distingue et innove en mettant au point un textile technique baptisé EstoMpe, capable de les bloquer. C'est par l'impression d'un

motif conducteur particulier avec des encres à base d'argent qu'un filtre est créé. Cette impression numérique ou par sérigraphie est possible grâce à un traitement de surface très spécifique du support textile. Il est donc désormais possible de créer des zones de parfaite confidentialité ou encore de protéger efficacement les personnes souffrant d'électro-sensibilité.



DÉCRYPTAGE



1.



2.



3.

Le management d'excellence dans les processus clés

Une production intégrée et maîtrisée

1 - Textiles

Les tissus sont caractérisés et des matériaux innovants développés.

2 - Conception des formules et de la pâte à enduction

Les équipes R&D Technical Substrates mettent au point et conçoivent les formules d'enduction à Selestat, dans le respect des attentes techniques et qualitatives de nos marchés.

3 - Enduction

Le tissu est enduit d'une résine sous forme de mousse. Doté d'outils de production distinctifs, Chargeurs Technical Substrates peut réaliser des enductions en laize 5 mètres.

4 - Visite

Un contrôle visuel est systématiquement réalisé sur les bobines enduites pour garantir les performances du produit et vérifier le respect du cahier des charges du client.

5 - Contrôle Qualité continu

Des tests sont réalisés durant l'ensemble du processus industriel afin de garantir la technicité du textile aux meilleurs standards de sécurité et sanitaires.

6 - Stockage et Logistique

Chaque produit est minutieusement répertorié. Des outils de pilotage du stockage et de la logistique, rigoureusement mis en œuvre, garantissent la tenue de nos délais à l'adresse de nos clients dans le monde entier.



4.



5.



6.

1.3.4.4. Chargeurs Luxury Materials

Chargeurs
Luxury
Materials

La traçabilité totale d'une laine peignée haut de gamme

En 2016, Chargeurs Luxury Materials – l'ex Chargeurs Wool – a amplifié les points forts de son savoir-faire portant sur la commercialisation de la laine peignée haut de gamme : qualité et stabilité, traçabilité exhaustive, expertise, à destination des marques les plus prestigieuses du luxe et du sportswear haut de gamme.

CHIFFRES - CLÉS 2016

99,5 M€

de chiffre d'affaires en 2016
+ 6,8 % de croissance organique

2,9 M€

Résultat opérationnel courant en 2016
+ 16,2 % de croissance

23

collaborateurs

Chargeurs Luxury Materials est le fournisseur des laines les plus luxueuses et résistantes du monde. Leader mondial de la laine peignée haut de gamme, la division poursuit et amplifie sa stratégie de concentration sur des produits d'exception à haute valeur ajoutée. Seul négociant mondial capable d'offrir à ses clients toutes les origines de laine, Chargeurs Luxury Materials met en œuvre un modèle économique optimisé, avec des contrats garantis. Qualité, traçabilité, stabilité des fibres : le savoir-faire de Chargeurs Luxury Materials consiste, partout dans le monde, à acquérir auprès des éleveurs les meilleures sélections de laine brute transformée dans des peignages partenaires (États-Unis, Uruguay, Argentine, Chine). Puis, les services commerciaux de la division, en contact quotidien avec les marques mondiales les plus prestigieuses, assurent la mise en œuvre et le suivi logistique des besoins de chaque client, où qu'il se situe dans

le monde, en appariant offre et demande. Chargeurs Luxury Materials propose dans ses laboratoires de recherche et d'expertise une offre de laine toujours plus fine et toujours plus douce. Il s'appuie pour ce faire sur son modèle unique au monde de cycle « durable » de production et de distribution, et accentue sans cesse son implication de long terme auprès de communautés de producteurs et au sein de l'écosystème régional. Ces partis pris, qui servent la performance économique du métier, sont entièrement cohérents avec l'attrait durable du marché pour la qualité de laines produites dans le respect de l'animal et de l'environnement, afin de fournir des applications vestimentaires dans le haut de gamme et le sportswear de luxe en forte croissance.

Les principaux concurrents identifiés de l'activité Chargeurs Luxury Materials sont Modiano, Tianyu et Red Sun.



Au cœur de Biella, en Italie,
berceau européen de la laine
haut de gamme.



« Nous fournissons une ressource
précieuse dont nous savons l'histoire
et les caractéristiques d'excellence »

Federico Paullier
Directeur Général
Chargeurs Luxury Materials

FOCUS MARCHÉ



La laine, ou la maîtrise d'un produit naturel

Chargeurs Luxury Materials excelle dans la conjugaison de deux défis : assurer la traçabilité parfaite de la laine, ce qui suppose la connaissance approfondie des modes de production et la fidélité à ses fournisseurs, et fournir une laine de très haute qualité, quels que soient les conditions climatiques, la qualité du fourrage ou l'âge des bêtes.

La laine est en effet un produit naturel, en tant que tel soumis à la variabilité. Pour assurer ces deux défis, traçabilité et stabilité de la fibre, Chargeurs Luxury Materials s'appuie sur un savoir-faire exceptionnel – le *topmaking*. C'est une étape clé dans la chaîne de fabrication d'un vêtement en laine, puisqu'il s'agit de créer de larges rubans formés à partir des mélanges de laine les plus adaptés aux besoins des filateurs. Présent au cœur des élevages et dans les peignages partenaires, Chargeurs maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur.



Trois années après avoir mis en place son nouveau modèle, comment se porte Chargeurs Luxury Materials ?

Bien ! Depuis notre changement de modèle, nous avons un résultat positif et une rentabilité en amélioration. La chose mérite d'être signalée car il faut savoir que le marché de la laine, historiquement, est soumis à une extraordinaire volatilité. Notre organisation nous permet de réduire le risque laine, en associant étroitement tous les acteurs de la chaîne de valeur, du producteur au filateur, jusqu'aux grandes marques de vêtements.

Vous n'évoluez pourtant pas en dehors du monde du commerce souvent agressif de la laine ?

Certes, mais nous développons une offre très distinctive, avant-gardiste, en pleine cohérence avec l'évolution des mœurs, du souci général, chez nos clients mais aussi chez les consommateurs, de vivre en harmonie avec les ressources naturelles qui nous entourent. Cela ne nous empêche pas, bien sûr, d'être pragmatiques dans un marché qui reste très agressif. C'est pourquoi nous avons réorganisé notre peignage partenaire chinois, amélioré nos capacités de production, et repensé la logistique pour baser notre « top making » au plus près de nos clients du luxe européens et américains.

Quelles sont vos priorités en 2017 ?

Nous travaillons sur plusieurs fronts. Nous avons par exemple mis en place, en 2016, une deuxième ligne de Superwash en Chine. Nous avons également réduit nos coûts énergétiques sur l'ensemble de nos peignages partenaires. En lien avec Chargeurs Fashion Technologies, nous avons ouvert un showroom à New York. C'est une vitrine de notre supply chain et de la performance de notre modèle de plus en plus abouti et performant, résultat d'un travail de certification intense basé sur notre responsabilité sociale et environnementale.

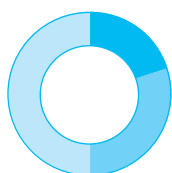


Chargeurs
Luxury
Materials

N°1 mondial

100%

des ventes
hors de France



RÉPARTITION DES
VENTES PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE

20% - ASIE
30% - AMÉRIQUES
50% - EUROPE



4

PEIGNAGES PARTENAIRES

États-Unis / Uruguay /
Argentine et Chine

7

FILIALES COMMERCIALES
ET DE DIRECTION

Uruguay / Italie / France /
États-Unis / Nouvelle-Zélande /
Argentine/ Chine

6

PAYS D'ORIGINE DE LA LAINE
COMMERCIALISÉE

États-Unis / Nouvelle-Zélande /
Uruguay / Argentine / Australie /
Afrique du Sud

FOCUS INNOV'



**Activewear, sportswear, outdoor :
le vêtement « green »
en plein air !**

Les clients de Chargeurs Luxury Materials le savent : la laine, produit naturel aux qualités immenses entre en parfaite résonance avec l'évolution du marché et des attentes des consommateurs pour des produits naturels pouvant

les accompagner dans leurs activités de plein air. La redécouverte des propriétés de la fibre s'amplifie, redonnant du sens à l'usage de vêtements associant le fond et la forme, les usages et les techniques de confection. Chargeurs Luxury Materials accompagne ces tendances au premier rang desquels figurent les éleveurs.



SCANNEZ
ET PARTEZ
À LA DÉCOUVERTE
DE LA TRAÇABILITÉ

DÉCRYPTAGE



Fermes certifiées



Approvisionnement
et Peignage



Filature

« From the sheep to the shop »

Un savoir-faire local et global avec une politique stricte de transparence vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses clients

La traçabilité étant au cœur du business model de Chargeurs Luxury Materials, l'ensemble des peignages partenaires s'engagent à suivre la procédure d'obtention de la norme Responsible Wool Standard (RWS)

RWS est une norme indépendante et volontaire certifiant que les moutons sont traités selon 5 principes de libertés (*Freedom from Discomfort, Freedom from Pain Injury or Disease, Freedom to Express Normal Behavior, Freedom from Fear and Distress*) et les meilleures pratiques sont respectées en matière de gestion et de protection de la terre. Cette norme permet ainsi de renforcer le suivi et l'identification de la laine.

Nous fournissons de la laine organique grâce à notre certification Global Organic Textile Standard (GOTS) :

Le GOTS est reconnu comme le premier standard mondial de

traitement des textiles en fibres organiques. Il définit des critères environnementaux de haut niveau sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en textiles organiques et exige également le respect de critères sociaux.

Nous sommes partenaires de New Zealand Merino pour offrir la gamme « ZQ Wool », une laine traçable et d'exception :

Lancé par The New Zealand Merino Company pour aider les consommateurs à faire leurs choix textiles sous le slogan « vous êtes ce que vous portez ».

Nous attachons une importance au non mulesing aussi bien en Amérique latine qu'en Australie et en Nouvelle Zélande.



Tissage / Tricotage



Confection



Magasin

1.4. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU GROUPE

1.4.1. TENDANCES ET OPPORTUNITÉS

Combinant force d'innovation et de préconisation de services, travaillant sans cesse à l'amélioration de ses performances industrielles dans un environnement de marché de plus en plus fragmenté, le groupe Chargeurs s'appuie sur un modèle solide et distinctif.

Notre mission : développer des produits et des services de niche reconnus comme remarquables, innovants, fiables et spécifiques afin d'améliorer les performances et le succès de nos clients

TENDANCES DE MARCHÉ	FORCES DE CHARGEURS	EXEMPLES
FRAGMENTATION DES MARCHÉS EN SOUS-NICHES ● Un environnement de marché, mutation créant de nouvelles demandes ● Augmentation du nombre de sous-segments ● Sophistication des technologies	● Passion constante pour répondre aux besoins complexes et spécifiques des clients ● Connaissance approfondie de nos marchés grâce à nos parts de marché importantes	Chargeurs Protective Films ● Innovation dans le film suite à l'introduction de la machine laser fibre à découper l'acier ● Les nouveaux matériaux (marbre synthétique, zinc...) requièrent des films innovants
COMPLEXIFICATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE MONDIALE ● Complexification de la chaîne logistique chez nos clients ● Enjeux croissants sur la livraison à temps	● Dispositif industriel mondial pour offrir les meilleurs services de proximité ● Ambition de pionnier et audacieux pour accompagner nos clients	Chargeurs Fashion Technologies ● Une nouvelle usine en Ethiopie pour accompagner nos clients ● Une attention particulière à la spécification avec l'ouverture du showroom de New York
PREMIUMISATION ● Écart grandissant entre les marchés premium et les commodités ● Augmentation des analyses de coût total qui conduisent à des offres premiums	● Engagement de contrôle total pour assurer la fiabilité, la qualité et l'excellence opérationnelle ● Innovation dans le marketing pour promouvoir une approche premium	Chargeurs Luxury Materials ● Un nouveau label pour promouvoir la laine haut de gamme avec des engagements en terme de logistique ● Une offre premium de traçabilité complète
REMONTÉE DE LA CHAÎNE DE VALEUR ● Besoin de partenaires techniques de confiance ● Volonté d'avoir plus de support technique et demande de plus de services	● Fortes compétences techniques avec un dispositif mondial ● Intégration d'autres activités le long de la chaîne de valeur	Chargeurs Protective Films ● Acquisitions de sociétés de pelliculeuse pour proposer des machines d'application en plus des films ● Support technique continu



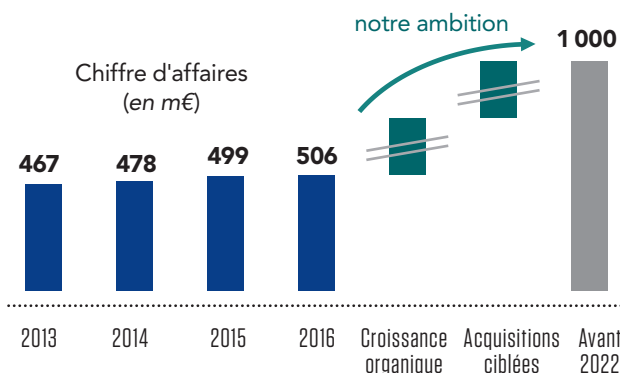
1.4.2. PROGRAMME STRATÉGIQUE DU GROUPE

Pour accompagner l'accélération de sa stratégie et l'objectif de doublement du chiffre d'affaires rentable* d'ici 5 ans pour atteindre 1 milliard d'euros (à conditions macroéconomiques constantes), Chargeurs a lancé à l'été 2017 un programme d'optimisation opérationnelle, baptisé *Game Changer*, qui prend le relais du plan « Performance, Discipline, Ambitions » lancé en 2015.

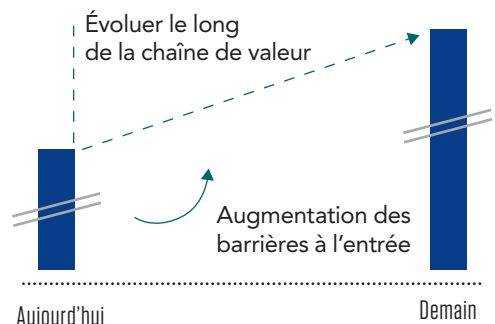
Ce programme a pour ambition, à horizon 24 mois, d'augmenter l'impact de Chargeurs sur ses métiers. Il est concentré sur 4 thèmes clés afin d'accélérer la croissance et la rentabilité du Groupe.



Trajectoire vers 1 Md€ de chiffre d'affaires



Amélioration continue de la marge grâce au mix et à l'effet d'échelle



* Soit à marge opérationnelle au moins équivalente à celle au 31/12/2016.

Les perspectives à moyen & long termes sont de faire du Groupe le « *Game changer* » de ses niches industrielles :

- Conforter le « **modèle Chargeurs** » de développement de positions de leader dans des métiers de niche globalisés avec une présence mondiale équilibrée :
 - Une philosophie de création de **valeur actionnariale de long terme**, avec de forts catalyseurs
 - Des **métiers de niche** à forte valeur ajoutée, différenciant, conjuguant produits d'excellence et service
 - Des positions de **leader européen voire mondial**, construites sur le long voire très long terme
 - Un « savoir-faire » dans la gestion de **métiers fortement internationalisés**, et qui s'incarne par les **Chargeurs Business Standards** – le *Chargeurs Way*.
- Une culture renouvelée d'excellence opérationnelle :
 - Un modèle managérial **décentralisé** par métiers, assorti d'une forte valeur ajoutée de l'animation par le siège
 - Optimisation des cycles « **Innovation to Sales** » et renforcement des « **innovations transversales** »
 - Optimisation des structures de coûts : logique d'**amélioration continue de la productivité** par métier
 - **Sélectivité des investissements** les plus rentables
- Un modèle financier exigeant et maîtrisé :
 - Maintien d'un **profil d'endettement net faible** et maîtrisé
 - Optimisation de la génération « **Profit to Cash** » (+ gestion dynamique des déficits reportables)
- Un équilibre maîtrisé entre développement organique et croissance externe :
 - Une priorité donnée à la croissance organique et à l'optimisation des outils de production existants
 - Une **forte sélectivité des opportunités de croissance externe**, servant l'équilibre géographique du Groupe

1.4.3. STRATÉGIE D'ACQUISITIONS

Le Groupe a une stratégie d'acquisitions sélectives dont les critères sont les suivants :

Nos critères d'acquisitions

CONSOLIDATION DES MÉTIERS ACTUELS

- Renforcement sur des segments d'activité dans lesquels le groupe est peu présent
- Accroissement de la couverture géographique
- Intégration d'une partie de la chaîne de valeur amont ou aval
- Apports réciproques

EXPANSION DANS DES MÉTIERS CONNEXES / NOUVEAUX

- Position de leadership dans une niche de marché à forte valeur ajoutée
- Dimension mondiale de l'activité
- Eventuel potentiel de *build-up*
- Apports réciproques

CONSIDÉRATIONS / CRITÈRES FINANCIERS

- Société rentable : pas de retournements
- Amélioration potentielle de la performance
- Valorisation relative pour le Groupe
- Respect d'une structure de dette raisonnable pour le Groupe



Le processus d'acquisitions du Groupe implique 4 phases :
l'analyse, la pré-acquisition, l'intégration et la transformation.

Notre process d'acquisitions

- Notre connaissance du marché permet une approche préemptive dans la majorité des cas
→ Négocier des actifs attractifs dans les meilleures conditions
- Une utilisation efficace de nos déficits reportables
→ Accélérer notre retour sur investissement

ANALYSE

- Tirer parti de la profonde connaissance du marché grâce à nos positions de *leadership*
- Analyser les sous-segments



PRÉ-ACQUISITION

- Mener une *due diligence* comprenant les éléments techniques, financiers, légaux, sociaux et environnementaux
- Évaluer les synergies



INTÉGRATION

- S'appuyer sur l'expertise de l'équipe *Chargeurs Business Solutions*
- Suivre l'intégration par des *steering committees* mensuels
- Suivre la réalisation des synergies



TRANSFORMATION

- Améliorer les processus grâce aux savoir-faire de leader du marché
- Apporter un portefeuille de produits innovants
- S'appuyer sur l'expertise de l'équipe existante pour enrichir notre connaissance du marché local





Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a réalisé plusieurs acquisitions au sein du métier Chargeurs Protective Films :

- Acquisition de la société américaine Walco Machines Company et prise de participation majoritaire de la société Asidium (Somerra) en France en avril 2017.
- Et acquisition de la société Omma, leader italien de la production de pelliculeuses, en août 2017.

Au cours de l'exercice 2016, le Groupe a réalisé l'acquisition de la société américaine Main Tape Inc. au sein du métier Chargeurs Protective Films.

Illustration de la stratégie d'acquisitions de Chargeurs





1.5. ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2015, 2016 ET DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2017

1.5.1. EXAMEN DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

1.5.1.1. Examen du chiffre d'affaires consolidé – 30 septembre 2017

(en millions d'euros)	Cumul 9 mois		Variation		3 ^e trimestre		Variation	
	2017	2016	brute	pcc *	2017	2016	brute	pcc *
Protective Films	211,0	187,5	+ 23,5	+ 6,3 %	67,7	67,0	+ 0,7	+ 1,9 %
Fashion Technologies	98,7	100,3	(1,6)	(0,9) %	30,9	31,5	(0,6)	+ 2,9 %
Technical Substrates	18,3	17,2	+ 1,1	+ 6,4 %	5,8	5,6	+ 0,2	+ 3,6 %
Luxury Materials	74,8	74,6	+ 0,2	(0,9) %	16,6	22,1	(5,5)	(21,7) %
CHARGEURS, Y COMPRIS LUXURY MATERIALS	402,8	379,6	+ 23,2	+ 3,0 %	121,0	126,2	(5,2)	(1,9) %
CHARGEURS, HORS LUXURY MATERIALS	328,0	305,0	+ 23,0	+ 3,9 %	104,4	104,1	+ 0,3	+ 2,3 %

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : La croissance organique est calculée comme la croissance de chiffre d'affaires à périmètre comparable (i.e. en appliquant le périmètre de la période comparable aux données de la période) et à taux de change constants (i.e. en appliquant le taux de change moyen de la période comparable aux données de la période).

Dynamique toujours élevée et sélectivité renforcée

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la croissance organique de 3,0 % se décompose ainsi par segment opérationnel :

- **Chargeurs Protective Films** bénéficie toujours d'une **croissance organique très forte de 6,3 %** au 30 septembre 2017. Cette croissance est soutenue par la hausse de la demande mondiale, l'optimisation permanente du mix produits et le lancement d'innovations de rupture. Au 3^e trimestre, l'activité américaine, premier marché du métier, a été impactée par les événements climatiques américains de septembre, mais le métier a commencé à bénéficier d'un report d'activité dès le début du 4^e trimestre 2017, auquel s'ajoute un surcroît de demande lié à la reconstruction aux États-Unis. L'intégration de Main Tape, acquis en juillet 2016, se poursuit avec succès ;
- **Chargeurs Fashion Technologies** enregistre, en accord avec sa stratégie, une évolution organique stable au 30 septembre 2017. Le 3^e trimestre, qui a enregistré une croissance organique de 2,9 % a, comme attendu, bénéficié des reports d'activité du début d'année en phase avec la normalisation du calendrier annuel. Le métier poursuit sa stratégie de sélectivité commerciale sur des produits à marge plus résiliente et confirme la poursuite de son redressement opérationnel ;
- **Chargeurs Technical Substrates** poursuit sa croissance à un rythme soutenu avec une **hausse organique de 6,4 %** au 30 septembre 2017. Cette croissance est portée par une forte progression organique des volumes d'activité dans un contexte de comparaison déjà élevée par rapport à 2016. Au 3^e trimestre, la progression du chiffre d'affaires est de 3,6 %, sachant que le calendrier intègre la fermeture estivale annuelle et l'impact, variable dans l'année, des phasages de commandes

en grand export – Chine, Inde, Océanie, etc. – Les perspectives commerciales 2018 devraient être tirées par la commercialisation de nouvelles innovations de rupture – Sublimis notamment – avec une pénétration nouvelle sur les marchés américains, et une offensive graduelle sur les nouveaux marchés de l'acoustique ;

- **Chargeurs Luxury Materials**, qui exerce une activité de négoce de fibres haut de gamme systématiquement couverte par des contrats de vente à terme, publie un chiffre d'affaires de 74,8 millions d'euros au 30 septembre 2017. Au 3^e trimestre, le métier a, comme d'autres divisions du Groupe avant lui, engagé une stratégie de sélectivité commerciale accrue pour renforcer graduellement sa rentabilité et son lien de long terme avec les grandes marques de luxe et de sportswear mondiales. Afin d'accélérer cette réorientation des volumes vers des marges plus rentables, Chargeurs Luxury Materials a lancé mondialement en octobre 2017 une nouvelle gamme de fibres haut de gamme, Organica (<http://www.organica-preciousfiber.com>) dont les premiers bénéfices sont attendus à horizon 18 mois.

Plan Game Changer

Au 3^e trimestre 2017, Chargeurs a lancé le programme d'accélération opérationnelle **Game Changer** afin d'accompagner l'objectif de doublement du chiffre d'affaires rentable d'ici cinq ans, à environnement macroéconomique constant.

Toutes les équipes Chargeurs à travers le monde sont aujourd'hui pleinement mobilisées dans le déploiement du programme à tous les niveaux opérationnels du Groupe :

- **Ventes et marketing** : Chargeurs dotera ses métiers de nouveaux outils marketing différenciants au service d'une relation clients encore plus forte, permettant ainsi de consolider les forces de vente des métiers ;

- **Production** : le Groupe est mobilisé pour améliorer la performance de ses actifs industriels et s'engage à accélérer la réduction du taux de non-qualité et des coûts de production ;
- **Innovation** : anticipant les mutations de ses marchés, le Groupe amplifie sa capacité d'innovation, en accélérant le développement de produits de rupture et en élargissant son offre à des marchés connexes ;
- **Gestion des talents** : le capital humain étant un socle du modèle distinctif de Chargeurs, le Groupe poursuit l'optimisation de son dispositif organisationnel et

mettra en œuvre des programmes de développement : « *Excellence training program* » et « *Young & Executive Programs* ».

À titre d'illustration, afin d'accélérer son expansion vers l'industrie 4.0 et la montée en gamme de ses activités industrielles à très forte valeur ajoutée, le Groupe vient d'annoncer l'engagement d'un investissement organique stratégique d'un montant supérieur à **20 millions d'euros**, dédié à Chargeurs Protective Films, et lance un projet techno-smart qui dotera le métier d'ici à 24 mois d'une nouvelle ligne de production technologique unique au monde.

1.5.1.2. Examen du résultat consolidé – 1^{er} semestre 2017

(en millions d'euros)	S1 2017	S1 2016	Variation	
Chiffre d'affaires	281,8	253,5	+ 28,3	+ 11,2 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 5,4 %
EBITDA	29,1	25,3	+ 3,8	+ 15,0 %
En % du chiffre d'affaires	10,3 %	10,0 %		
Résultat opérationnel courant	23,5	20,3	+ 3,2	+ 15,8 %
En % du chiffre d'affaires	8,3 %	8,0 %		
Résultat net (part du Groupe)	13,9	13,1	+ 0,8	+ 6,1 %

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Poursuite de la dynamique de croissance organique et lancement d'un programme d'accélération opérationnelle

Au premier semestre 2017, le chiffre d'affaires de Chargeurs a affiché une progression de 5,4 % par rapport au premier semestre 2016 à périmètre et taux de change constants. Cette performance a été soutenue par la croissance des volumes et l'amélioration continue du mix produits, notamment au sein du métier Protective Films (CPF). L'effet devises a été de + 0,9 %, lié à l'impact positif du dollar néo-zélandais et du dollar américain, et l'effet périmètre a été de + 4,9 %, lié à l'acquisition de Main Tape (CPF) en juillet 2016.

Le plan « Performance, Discipline, Ambitions » a permis de générer 2,2 millions d'euros d'économies additionnelles en EBITDA au premier semestre 2017.

Ce premier semestre a illustré une nouvelle fois l'amélioration continue de la performance opérationnelle du Groupe, avec une hausse de 15,8 % du résultat opérationnel courant, qui a crû près de trois fois plus vite que les ventes, générateur d'un solide cash flow opérationnel en augmentation de 87,1 %, démontrant ainsi le succès des *Chargeurs Business Standards*.

Une accélération des ambitions à cinq ans

Le Groupe a décidé la mise en place d'un programme d'accélération, *Game Changer*, qui prend le relais du programme « Performance, Discipline, Ambitions » et qui associe à tous les niveaux opérationnels toutes les équipes du Groupe dans le monde. Il permet d'accompagner à moyen terme l'objectif d'un doublement du chiffre d'affaires rentable d'ici cinq ans, à environnement macroéconomique constant.

Dans le cadre du programme *Game Changer*, Chargeurs va amplifier ses leviers distinctifs d'amélioration opérationnelle dans quatre dimensions :

- **Ventes et marketing** : Chargeurs dotera ses métiers de nouveaux outils marketing différenciants au service d'une relation clients encore plus forte, permettant ainsi de solidifier les forces de vente des métiers ;
- **Production** : le Groupe est mobilisé pour améliorer la performance de ses actifs industriels et s'engage à accélérer la réduction du taux de non-qualité et des coûts de production ;
- **Innovation** : anticipant les mutations de ses marchés, le Groupe amplifie sa capacité d'innovation, en accélérant le développement de produits de rupture et en élargissant son offre à des marchés connexes ;
- **Gestion des talents** : le capital humain étant un socle du modèle distinctif de Chargeurs, le Groupe poursuit l'optimisation de son dispositif organisationnel et mettra en œuvre des programmes de développement : « *Excellence training program* » et « *Young & Executive Programs* ».



CONTRIBUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Chargeurs Protective Films : accélération de la dynamique de croissance organique et externe

(en millions d'euros)	S1 2017	S1 2016	Variation	
Chiffre d'affaires	143,3	120,5	+ 22,8	+ 18,9 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 8,7 %
EBITDA	21,4	16,5	+ 4,9	+ 29,7 %
En % du chiffre d'affaires	14,9 %	13,7 %		
Résultat opérationnel courant	18,2	14,0	+ 4,2	+ 30,0 %
En % du chiffre d'affaires	12,7 %	11,6 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 143,3 millions d'euros au premier semestre 2017, en hausse de 18,9 % par rapport au premier semestre 2016 et de 8,7 % à périmètre et change constants. La croissance organique s'est poursuivie à un rythme élevé, grâce à un niveau de volumes au plus haut historique et à un meilleur mix produits.

Le métier a réalisé une solide performance opérationnelle, qui s'est traduite par une augmentation de 30,0 % de son résultat opérationnel courant, qui a atteint 18,2 millions

d'euros, à comparer à 14,0 millions d'euros au premier semestre 2016, et a ainsi franchi le seuil des 12 % de marge opérationnelle.

L'intégration de la société Main Tape, acquise en juillet 2016, s'est poursuivie conformément au plan prévu, venant renforcer la capacité de production du métier en zone dollar tout en élevant fortement la technicité des produits pour assurer l'avenir.

Chargeurs Fashion Technologies : maintien d'une performance soutenue malgré un effet de base défavorable

(en millions d'euros)	S1 2017	S1 2016	Variation	
Chiffre d'affaires	67,8	68,9	(1,1)	(1,6) %
Variation en % à périmètre et change constants *				(2,8) %
EBITDA	5,8	6,5	(0,7)	(10,8) %
En % du chiffre d'affaires	8,6 %	9,4 %		
Résultat opérationnel courant	4,0	4,5	(0,5)	(11,1) %
En % du chiffre d'affaires	5,9 %	6,5 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Avec 67,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'activité de Chargeurs Fashion Technologies (CFT) est restée soutenue par rapport au premier semestre 2016, malgré un effet de base défavorable s'expliquant par la normalisation du calendrier par rapport à 2016 où la saison d'hiver avait été plus précoce.

La bonne performance opérationnelle du métier a été confirmée, avec un taux de marge opérationnelle maintenu à un niveau élevé, atteignant 5,9 % au premier semestre 2017, comme au second semestre 2016 malgré la normalisation calendaire. Pour mémoire, le taux de marge opérationnelle était passé de 3,5 % au premier semestre 2015 à 6,5 % au premier semestre 2016, du fait d'optimisations opérationnelles et en bénéficiant

d'impacts de changes et d'un calendrier favorables. Le taux de marge opérationnelle du premier semestre 2017, en ligne avec celui du second semestre 2016, a démontré la solidité du redressement du métier. Parallèlement, le plan de restructurations du métier étant terminé, **son résultat d'exploitation s'est inscrit en hausse de 29 %** à 4,0 millions d'euros, à comparer à 3,1 millions d'euros au premier semestre 2016.

Pour poursuivre sa montée en gamme, CFT a intensifié ses investissements opérationnels à travers l'ouverture d'un showroom à New York et la mise en place de nouveaux outils marketing améliorant la connaissance d'une clientèle toujours plus prestigieuse.

Chargeurs Technical Substrates : performance toujours soutenue de l'activité

(en millions d'euros)	S1 2017	S1 2016	Variation	
Chiffre d'affaires	12,5	11,6	+ 0,9	+ 7,8 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 7,8 %
EBITDA	2,3	2,3	-	-
En % du chiffre d'affaires	18,4 %	19,8 %		
Résultat opérationnel courant	1,8	1,8	-	-
En % du chiffre d'affaires	14,4 %	15,5 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Le métier a enregistré de nouveau une forte progression de 7,8 % de son activité au premier semestre 2017, provenant de la montée en charge progressive de la ligne de production cinq mètres (inaugurée fin 2015), ainsi qu'à la prise en main réussie du métier par le nouveau Directeur Général, Patrick Bonnefond.

Chargeurs Technical Substrates a réalisé au cours du premier semestre des investissements opérationnels conséquents, pour une action commerciale plus étendue

géographiquement et une diversification produits présentant de nouvelles fonctionnalités – lancement de la gamme Sublimis d'ici le début d'année 2018 – au sein du marché porteur des textiles techniques.

L'intensification des dépenses opérationnelles et capacitaires préparant l'avenir a été conduite tout en maintenant une forte rentabilité du métier, qui a enregistré un résultat opérationnel courant de 1,8 million d'euros au premier semestre 2017.

Chargeurs Luxury Materials : une montée en puissance progressive du nouveau business model

(en millions d'euros)	S1 2017	S1 2016	Variation	
Chiffre d'affaires	58,2	52,5	+ 5,7	+ 10,9 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 7,8 %
EBITDA	1,7	1,8	(0,1)	(5,6) %
En % du chiffre d'affaires	2,9 %	3,4 %		
Résultat opérationnel courant	1,7	1,8	(0,1)	(5,6) %
En % du chiffre d'affaires	2,9 %	3,4 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Au premier semestre 2017, Chargeurs Luxury Materials a enregistré un chiffre d'affaires de 58,2 millions d'euros, en progression de 7,8 % à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2016, principalement porté par un effet volume et par la hausse du prix de la laine. Le métier a par ailleurs bénéficié d'un impact positif du dollar néo-zélandais.

Chargeurs Luxury Materials a généré un résultat opérationnel courant de 1,7 million d'euros, en cohérence avec le modèle prudent voulu par le Groupe : le métier ne prend pas de positions ouvertes, ce qui lui évite de subir dans ses résultats la volatilité du prix des fibres.

Le métier a affiché un taux de marge conforme aux attentes du Groupe, intégrant notamment les investissements opérationnels servant la sophistication croissante de sa *supply chain* et la montée en gamme des produits. Ces derniers offrent des caractéristiques de traçabilité et de durabilité que le Groupe valorise progressivement auprès des grands clients du luxe et du sportswear mondial.



1.5.1.3. Comptes consolidés 2016

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation	
			brute	pcc *
Chiffre d'affaires	506,4	498,7	+ 1,5 %	+ 5,1 %
EBITDA	48,8	40,3	+ 21,1 %	+ 24,1 %
En % du chiffre d'affaires	9,6 %	8,1 %		
Résultat opérationnel courant	38,9	30,6	+ 27,1 %	+ 31,0 %
En % du chiffre d'affaires	7,7 %	6,1 %		
Résultat net (part du Groupe)	25,0	15,3	+ 63,4 %	

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Dépassement du seuil symbolique des 500 millions d'euros de chiffre d'affaires

Croissance organique supérieure à la croissance mondiale et trois fois supérieure à la croissance de la zone euro

En 2016, le chiffre d'affaires de Chargeurs a progressé de + 5,1 % à données comparables, porté par une solide croissance des volumes d'activité et l'amélioration continue du mix produits sur tous les métiers. Hors Chargeurs Luxury Materials, le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de + 4,7 % à données comparables.

L'impact périmètre (- 1,4 %) a résulté de la sortie du périmètre au 1^{er} janvier 2016 de Yak Trading en Chine (Fashion Technologies), partiellement compensée par l'acquisition en juillet 2016 de Main Tape aux États-Unis (Protective Films). L'impact devise (- 2,2 %) a été principalement lié au peso argentin (Fashion Technologies).

Accélération de la performance opérationnelle : hausse du bénéfice net et de la marge brute d'autofinancement

Le taux de marge opérationnelle a crû de 160 points de base par rapport à 2015 grâce à la contribution de tous les métiers. Le succès du plan « Performance, Discipline, Ambitions » lancé fin 2015 et du déploiement des Chargeurs Business Standards en 2016 ont permis d'aligner tous les métiers sur les meilleurs standards internationaux par une politique soutenue d'innovation et une exigence permanente d'excellence opérationnelle, technologique, de qualité et de service. Le résultat net s'est établi à 25,0 millions d'euros en augmentation de + 63 % et la marge brute d'autofinancement à 30,0 millions d'euros, en hausse de + 24 %, traduisant l'amélioration continue de la génération de cash du Groupe.

CONTRIBUTION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Chargeurs Protective Films : chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros, progression de 150 points de base du taux de marge opérationnelle

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation	
Chiffre d'affaires	250,3	227,2	+ 23,1	+ 10,2 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 6,5 %
EBITDA	33,2	26,8	+ 6,4	+ 23,9 %
En % du chiffre d'affaires	13,3 %	11,8 %		
Résultat opérationnel courant	28,0	21,8	+ 6,2	+ 28,4 %
En % du chiffre d'affaires	11,2 %	9,6 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Chargeurs Protective Films a généré une solide croissance organique de + 6,5 % avec un niveau de volumes élevés et un mix produits en constante amélioration en accentuant sa stratégie centrée sur l'innovation, sa forte différenciation technologique et le renforcement de sa présence mondiale.

L'acquisition de Main Tape aux États-Unis en juillet 2016 – la première du métier depuis plus de 15 ans – apporte une nouvelle capacité en zone dollar, de solides synergies, tout en complétant le mix produits du métier.

La division a ainsi franchi le seuil symbolique des 250 millions d'euros de chiffre d'affaires avec un résultat opérationnel courant atteignant 28,0 millions d'euros

et un taux de marge opérationnelle en amélioration de 150 points de base, traduisant une gestion rigoureuse des coûts et des effets de change.

Chargeurs Fashion Technologies : très fort redressement opérationnel, le taux de marge opérationnelle a affiché une hausse remarquable de 280 points de base

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation	
Chiffre d'affaires	132,0	157,5	(25,5)	(16,2) %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 0,1 %
EBITDA	11,7	9,6	+ 2,1	+ 21,9 %
En % du chiffre d'affaires	8,9 %	6,1 %		
Résultat opérationnel courant	8,0	5,5	+ 2,5	+ 45,5 %
En % du chiffre d'affaires	6,1 %	3,5 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Poursuivant sa politique de sélectivité commerciale avec une concentration sur les activités les plus rentables au service de ses clients mondiaux, Chargeurs Fashion Technologies a réalisé une excellente performance en 2016.

La division a optimisé sa présence en Chine en cédant sa joint venture Yak Trading (17,3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015) et en regroupant l'ensemble de sa production chinoise sur son site industriel, situé près de Shanghai.

Malgré un effet devise défavorable sur le peso argentin, le taux de marge opérationnelle a affiché une hausse remarquable de 280 points de base et le résultat opérationnel courant est ressorti à 8,0 millions d'euros. Chargeurs Fashion Technologies a bénéficié du plein effet des mesures de restructurations lancées fin 2015 et d'un mix produits en amélioration avec le lancement en février 2016 de la commercialisation des produits haut de gamme en jauge 40.

Chargeurs Technical Substrates : succès du démarrage de la ligne de production en largeur cinq mètres et des innovations

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation	
Chiffre d'affaires	24,6	20,3	+ 4,3	+ 21,2 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 21,2 %
EBITDA	4,7	4,1	+ 0,6	+ 14,6 %
En % du chiffre d'affaires	19,1 %	20,2 %		
Résultat opérationnel courant	3,8	3,6	+ 0,2	+ 5,6 %
En % du chiffre d'affaires	15,4 %	17,7 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Le démarrage en 2016 de la nouvelle ligne de production en largeur cinq mètres et le développement en continu d'innovations à destination du marché numérique sur supports textiles ont permis à Chargeurs Technical Substrates d'enregistrer une croissance organique de son chiffre d'affaires supérieure à 20 %. Celui-ci a atteint près de 25 millions d'euros.

Grâce à une forte maîtrise de ses coûts, Chargeurs Technical Substrates a maintenu un niveau élevé de rentabilité en 2016 : le résultat opérationnel courant a crû à 3,8 millions d'euros, et ce, après prise en compte de la hausse des amortissements et de l'absorption des frais fixes, liés à l'investissement dans la nouvelle ligne de production.



Chargeurs Luxury Materials : un positionnement accentué sur les produits haut de gamme

Chargeurs Wool est devenu Chargeurs Luxury Materials, soulignant ainsi le savoir-faire de Chargeurs dans la *supply chain* de laine peignée haut de gamme à destination de clients dans le secteur du luxe.

(en millions d'euros)	2016	2015	Variation	
Chiffre d'affaires	99,5	93,7	+ 5,8	+ 6,2 %
Variation en % à périmètre et change constants *				+ 6,8 %
EBITDA	2,9	2,6	+ 0,3	+ 11,5 %
En % du chiffre d'affaires	2,9 %	2,8 %		
Résultat opérationnel courant	2,9	2,5	+ 0,4	+ 16,0 %
En % du chiffre d'affaires	2,9 %	2,7 %		

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Le chiffre d'affaires de Chargeurs Luxury Materials a atteint près de 100 millions d'euros avec une croissance de + 6,8 % à données comparables. Celle-ci a démontré la pertinence du positionnement du métier vers des produits haut de gamme, traçables, durables avec le souci permanent d'offrir à ses clients du secteur du luxe la meilleure qualité

de service. Le résultat opérationnel à 2,9 millions d'euros courant a progressé de + 16 %, soit un rendement des capitaux employés de près de 10 %.

L'importance croissante du développement durable pour les grandes marques de luxe est un axe fort de Chargeurs Luxury Materials.

1.5.1.4. Comptes consolidés 2015

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation %
Chiffre d'affaires	498,7	478,3	4,3 %
EBITDA	40,3	31,8	26,7 %
Marge EBITDA	8,1 %	6,6 %	1,4 pt
Résultat opérationnel courant	30,6	22,9	33,6 %
Marge ROC	6,1 %	4,8 %	1,3 pt
Résultat net part du Groupe	15,3	10,8	41,7 %

Une bonne dynamique de croissance de l'activité

En 2015, le chiffre d'affaires de Chargeurs a affiché une progression de 4,3 %, portée par une amélioration du mix produits et par la compétitivité de l'euro. Hors activité de négoce de laine, l'activité annuelle du Groupe était en croissance de 1,7 % à périmètre et change constants grâce à une stratégie commerciale plus sélective sur les clients rentables, en particulier chez Chargeurs Fashion Technologies. Les segments Chargeurs Protective Films et Chargeurs Technical Substrates ont affiché une hausse soutenue respectivement de 3,6 % et de 22,3 % à change constant.

Une forte accélération de la performance opérationnelle et du bénéfice net

Avec 30,6 millions d'euros, le résultat opérationnel courant s'est inscrit en forte progression de 33,6 % par rapport à 2014, soutenu par l'amélioration du mix produits dans tous les métiers. Grâce à sa stratégie focalisée sur l'innovation et à une rigoureuse politique de sélectivité commerciale, le Groupe avait amélioré sa compétitivité.

En conséquence, le bénéfice net s'est établi à 15,3 millions d'euros en augmentation de 42 % et le cash flow libre ⁽¹⁾, en forte hausse, a atteint 19,5 millions d'euros.

(1) Cash flow libre = Marge Brute d'Autofinancement + Dividendes reçus des filiales mises en équivalence + Variation Besoin en Fonds de Roulement – Investissements Nets.

CONTRIBUTION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS**Chargeurs Protective Films : une solide performance sur un plus haut historique**

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation %
Chiffre d'affaires	227,2	206,6	10,0 %
À périmètre et change constants *			3,6 %
EBITDA	26,8	21,4	25,2 %
Marge EBITDA	11,8 %	10,4 %	
Résultat opérationnel courant	21,8	16,8	29,8 %
Marge ROC	9,6 %	8,1 %	

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Poursuivant sa stratégie d'innovation soutenue par une différenciation technologique et un savoir-faire en préconisation de service, Chargeurs Protective Films a enregistré un plus haut historique en 2015, avec un chiffre d'affaires de 227,2 millions d'euros en hausse de 10 %, porté par une bonne maîtrise du mix produits et une empreinte mondiale lui ayant permis de bénéficier d'un effet de conversion positif.

Suivant cette tendance haussière, de manière plus soutenue, le résultat opérationnel courant a crû de 30 % à 21,8 millions d'euros, par rapport à 16,8 millions d'euros en 2014.

Chargeurs Fashion Technologies : une politique de sélectivité commerciale prometteuse

Chargeurs Interlining est devenu Chargeurs Fashion Technologies, soulignant ainsi le savoir-faire et l'expertise technique de Chargeurs dans la production mondiale d'entoilage à valeur ajoutée.

(en millions d'euros)	2015	2014 **	Variation %
Chiffre d'affaires	157,5	150,9	4,4 %
À périmètre et change constants *			(3,5) %
EBITDA	9,6	7,7	24,7 %
Marge EBITDA	6,1 %	5,1 %	
Résultat opérationnel courant	5,5	4,0	37,5 %
Marge ROC	3,5 %	2,7 %	

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

** Retraité des données concernant Chargeurs Technical Substrates présentées séparément depuis le 30 juin 2015.

En 2015, Chargeurs Fashion Technologies a affiché une activité en hausse de 4 %, à 157,5 millions d'euros. Cela a été le fruit d'une politique offensive de sélectivité des volumes les plus rentables, source d'amélioration du mix produits, et d'un effet favorable de conversion grâce à sa présence mondiale.

Grâce à cette focalisation commerciale combinée à une stratégie de réduction des frais fixes, Chargeurs Fashion Technologies a enregistré une forte progression de 38 % de son résultat opérationnel courant à 5,5 millions d'euros.



Chargeurs Technical Substrates : une excellente dynamique opérationnelle

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation %
Chiffre d'affaires	20,3	16,6	22,3 %
À périmètre et change constants *			22,3 %
EBITDA	4,1	2,6	57,7 %
Marge EBITDA	20,2 %	15,7 %	
Résultat opérationnel courant	3,6	2,2	63,6 %
Marge ROC	17,7 %	13,3 %	

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

En 2015, Chargeurs Technical Substrates a accéléré le développement de son activité affichant un chiffre d'affaires en progression de plus de 22 % à 20,3 millions d'euros. Grâce à la nouvelle ligne de production de grande largeur inaugurée fin novembre 2015, à Sélestat en Alsace, le métier a augmenté sa capacité d'innovation et a retrouvé de la marge de manœuvre en termes de productivité industrielle afin d'élargir son potentiel commercial et poursuivre son fort développement opérationnel.

Profitant de son activité sur des produits à forte valeur ajoutée et de son positionnement sur des marchés porteurs, Chargeurs Technical Substrates a enregistré un résultat opérationnel courant en croissance robuste de plus de 60 % par rapport à 2014 à 3,6 millions d'euros.

Chargeurs Luxury Materials : des résultats positifs pour la 3^e année consécutive

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation %
Chiffre d'affaires	93,7	104,2	(10,1) %
À périmètre et change constants *			(13,1) %
EBITDA	2,6	3,5	(25,7) %
Marge EBITDA	2,8 %	3,4 %	
Résultat opérationnel courant	2,5	3,4	(26,5) %
Marge ROC	2,7 %	3,3 %	

* Variation à pcc (périmètre et change constants) : cf. définition section 1.5.1.1 du Document de Référence.

Suite à une très bonne année 2014, Chargeurs Luxury Materials a montré sa résilience en 2015 et a enregistré un chiffre d'affaires de 94 millions d'euros, en repli à données publiées par rapport à 2014, mais celui-ci a été en partie compensé par un meilleur mix produits au 4^e trimestre 2015 et un effet favorable de conversion.

En 2015, Chargeurs Luxury Materials a généré un résultat opérationnel courant de 2,5 millions d'euros, positif pour la 3^e année consécutive, confirmant ainsi la pertinence du modèle économique, basé sur la commercialisation de laine peignée haut de gamme, en place depuis 2012.

1.5.2. STRUCTURE FINANCIÈRE

Structure financière au 30 juin 2017

Chargeurs affiche une structure financière toujours aussi solide : les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 227,9 millions d'euros au 30 juin 2017, à comparer à 227,3 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, grâce à une augmentation du cash flow opérationnel de 87,1 %, le Groupe est en situation de trésorerie nette positive de 9,3 millions d'euros, à comparer à une trésorerie nette positive de 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2016, et ce, tout en menant une politique continue d'investissements pour soutenir son développement (CAPEX, innovations, acquisitions), combinée à une rémunération de ses actionnaires (versement du solde de dividende à hauteur de 3,6 millions d'euros en mai 2017).

Au cours du semestre, Chargeurs a poursuivi l'optimisation de son bilan et de ses ressources de long terme dans le cadre de sa stratégie globale de développement, à travers la mise en place le 30 mai 2017 d'un Euro PP de 50 millions d'euros à 8 et 10 ans – le premier de son histoire atteignant une maturité aussi longue – remboursable in fine. Par ailleurs, l'allongement de la maturité des lignes existantes a également contribué à l'amélioration du profil de la dette financière.

Cette puissance financière renforcée permet au Groupe d'envisager avec confiance le financement des objectifs ambitieux fixés par la Direction.

La structure financière du Groupe est détaillée dans la note 15 des états financiers consolidés au 30 juin 2017.

Structure financière au 31 décembre 2016

Chargeurs a confirmé la robustesse de sa structure financière au 31 décembre 2016 avec des capitaux propres part du Groupe en hausse à 227,3 millions d'euros, à comparer à 219,3 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Grâce à une forte conversion « *profit to cash* » et la maîtrise de son besoin en fonds de roulement (BFR), le Groupe a maintenu une situation de trésorerie nette positive à 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2016 tout en réalisant une politique soutenue d'investissements visant à accroître son *leadership*, le versement de dividendes en augmentation et de la croissance externe (acquisition de Main Tape).

Parallèlement, 89 millions d'euros ont été levés portant la maturité moyenne des financements de 3,4 à 5,1 années. Ils comprennent l'obtention de deux Euro PP – une première dans l'histoire du Groupe – pour 72 millions d'euros à sept ans.

La structure financière du Groupe est détaillée dans la note 17 des états financiers consolidés 2016.

Structure financière au 31 décembre 2015

Chargeurs a confirmé la robustesse de sa structure financière au 31 décembre 2015 avec des capitaux propres part du Groupe en hausse de 20,1 % à 219,3 millions d'euros, à comparer à 182,6 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Le programme d'obligations convertibles lancé en avril 2010 est arrivé à échéance le 1^{er} janvier 2016. Sur un total de 415 083 obligations convertibles émises initialement, 413 798 obligations ont été converties, représentant 99,7 % des obligations émises.

Dans le cadre du programme d'obligations convertibles, un total de 12 589 047 actions nouvelles ont été créées par conversion d'obligations portant le capital de Chargeurs au 11 janvier 2016 à 22 966 144 actions.

La structure financière du Groupe est détaillée dans les notes 17 et 18 des états financiers consolidés 2015.

1.5.3. PERSPECTIVES

S'appuyant sur la dynamique de croissance au 30 septembre 2017 et sur les performances constatées au 31 octobre 2017, Chargeurs anticipe une fin d'année 2017 solide et confirme sa confiance dans l'atteinte de ses objectifs annuels de génération d'un résultat opérationnel courant à nouveau en progression et d'une marge brute d'autofinancement en augmentation, à changes, environnement géopolitique et macroéconomique, et périmètre constants.

Une accélération des ambitions à 5 ans

Le Groupe a mis en place un programme d'accélération opérationnelle, Game Changer, qui prend le relais du programme « Performance, Discipline, Ambitions » et qui associe à tous les niveaux opérationnels toutes les équipes du Groupe dans le monde. Il permet d'accompagner à moyen terme l'objectif de doublement du chiffre d'affaires rentable d'ici 5 ans, à environnement macroéconomique constant (cf. section 1.4.2 et 1.5.1.1 du présent document de référence).



1.6. POLITIQUE INDUSTRIELLE ET D'INNOVATION

1.6.1. UNE CULTURE D'EXCELLENCE INDUSTRIELLE

Opérant sur des marchés de niche mondiaux à haute technicité, le Groupe s'appuie sur un modèle solide et distinctif. Solide car il conjugue force d'innovation, maîtrise opérationnelle, politique de sélectivité et actionnariat de référence stable ; distinctif car, bénéficie des avantages liés à la diversité des cycles économiques mondiaux, Chargeurs développe des standards d'excellence lui permettant d'être en co-développement constant avec ses clients.

LE MODÈLE CHARGEURS		CHARGEURS PROTECTIVE FILMS	CHARGEURS FASHION TECHNOLOGIES	CHARGEURS TECHNICAL SUBSTRATES	CHARGEURS LUXURY MATERIALS	 CHARGEURS
UNE CULTURE D'EXCELLENCE DANS LES PROCESSUS CLÉS	Recours aux technologies de pointe	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆	◆◆◆
	Politique d'innovation technologique permanente	30 % des produits < 5 ans	Création de l'entoilage le plus fin au monde	Développement des produits Decoprint	Traçabilité totale de la laine commercialisée	Une politique d'innovation technologique permanente portée par les 4 métiers
	Équipements à la pointe de l'innovation dans les usines-pivots	Développement de l'émulsion solvant	Création mondiale du premier métier de tricotage technique ultrafin (la Jauge 40) en 2015	Création en 2015 d'une ligne d'enduction à 5m	Développement pionnier des équipements Superwash de stabilisation des fibres	Des innovations de rupture innervant tous les métiers du Groupe
	Empreinte industrielle équilibrée mondialement	3 sites en Europe 3 sites en Amérique du Nord	1 site en Europe 3 sites en Asie-Océanie 1 site en Amérique du Nord 2 sites en Amérique du Sud 1 site en Afrique	1 site en Europe	4 partenariats industriels Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie	15 sites industriels en propre 4 partenariats industriels 5 continents
	Politique «verte» d'innovation et de production	Mise en place en France d'une unité de récupération des solvants en 2015	Lancement en 2016 d'une ligne de production recyclée à partir de matières plastiques	Estompe : tissu enduit permettant de filtrer certaines ondes électro-magnétiques	Traçabilité totale de la laine	Une culture Responsabilité Sociale Environnementale intégrée à l'offre client
	Nombre de Laboratoires R&D et Qualité	4	7	1 (10 % des effectifs de la filiale)	4	Plus de 10 sites de R&D

1.6.2. PARC INDUSTRIEL ET IMMOBILIER

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2016

	Sites et partenariats industriels	Unités de distribution	Bureaux	Effectif
Europe	4	14	9	770
Amériques	5	10	2	313
Asie/Océanie	4	12	4	423
TOTAL	14	36	15	1 506

Au 31 décembre 2016, les immobilisations corporelles représentent une valeur nette comptable de 61,8 millions d'euros, constituée principalement de matériels et outillage pour 40,8 millions d'euros. Les terrains et constructions représentent respectivement 2,6 millions d'euros et 10,0 millions d'euros (Voir Notes 11 et 12 des comptes consolidés 2016).

Le patrimoine immobilier du Groupe est aussi constitué de locations simples (voir Note 23.4 des comptes consolidés 2016).

1.6.3. INVESTISSEMENTS

Les investissements du groupe Chargeurs sont principalement liés à la croissance et à l'innovation.

1.6.3.1. Investissement annoncé en 2017

Chargeurs Protective Films poursuit son expansion et sa montée en gamme

Dans le cadre du programme d'accélération opérationnelle Game Changer, ayant pour objectif le doublement du chiffre d'affaires rentable du Groupe d'ici cinq ans, Chargeurs a annoncé en 2017 l'engagement d'un investissement organique structurant, d'un montant supérieur à 20 millions d'euros, au profit de Chargeurs Protective Films.

À horizon 24 mois, Chargeurs mettra en service, sur l'une de ses implantations occidentales, une nouvelle ligne d'enduction dédiée à son métier Protective Films qui sera en charge de la production de films de haute technicité et à très haute valeur ajoutée. Les premiers essais de production et les premières ventes sont attendus en 2019.

Capitalisant sur un positionnement géographique au plus près de ses marchés et au sein d'un *smart manufacturing center*, cette ligne de production technologique unique au monde, intégrera les meilleures fonctionnalités industrielles, pour permettre un pilotage intelligent – automatisation, virtualisation, Big Data, modélisation... –, durable – gains d'énergie importants – et plaçant le métier à l'avant-garde mondiale de l'industrie 4.0.

Cet investissement doit permettre d'optimiser encore la rentabilité des capitaux engagés (ROCE) des métiers à long terme.

Un projet techno-smart s'inscrivant au cœur du programme Game Changer

Ce projet techno-smart, qui permettra au métier d'accroître sa couverture industrielle et commerciale et d'accélérer sa croissance organique, s'appuiera sur les quatre piliers du programme Game Changer :

- **Innovation** : accélération du lancement d'innovations disruptives et à haute technicité, en lien avec l'évolution croissante des marchés, et amélioration des capacités de production ;
- **Production** : renforcement de la performance industrielle des actifs du métier ;
- **Ventes et marketing** : contribution au succès des produits à forte valeur ajoutée (Low Noise et Laser Fibre entre autres) ;
- **Gestion des talents** : modernisation de l'organisation industrielle de Chargeurs Protective Films, pour lui permettre d'évoluer sur la chaîne de valeur, et création d'une **Smart Production Unit** qui poursuivra, dans un département ad hoc, la stratégie industrielle de production intelligente et d'optimisation de l'outil de production.



1.6.3.2. Investissements 2014-2016

Chargeurs a engagé pour l'activité Technical Substrates un montant total de 7,5 M€ d'investissements réparti sur les années 2014, 2015 et 2016 pour l'ouverture d'une nouvelle ligne de production de cinq mètres à haute valeur ajoutée, unique en France.

Les tableaux ci-dessous montrent les investissements pour les années 2016, 2015 et 2014.

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
Corporels	11,5	13,7	21,7
Incorporels	1,3	1,0	0,6
TOTAL	12,8	14,7	22,3

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
Europe Occidentale	11,4	13,1	18,5
Europe Centrale et Orientale et Afrique			
Amérique du Nord	0,4	0,8	2,0
Amérique du Sud	0,3	0,4	0,4
Asie	0,7	0,5	1,3
TOTAL	12,8	14,7	22,3

1.6.4. LES QUATRE PILIERS D'INNOVATION

L'année 2016 a constitué pour Chargeurs une étape historique dans son évolution.

En effet, les changements d'actionnariat de référence et de gouvernance intervenus fin 2015 ont enrichi les priorités du Groupe, introduisant une implication plus marquée dans une démarche de compétitivité durable. Groupe industriel, Chargeurs a toujours accordé de l'importance au respect des critères RSE par ses différents métiers, comme en témoignent les rapports précédents, et les illustrations qu'ils apportent, notamment sur la protection de l'environnement de nos sites industriels. Ils s'inscrivent aujourd'hui dans une vision réaffirmée porteuse de sens et de valeurs pour tous autour de deux axes clés :

- la satisfaction de nos clients, notre raison d'être ;
- le développement humain, la clé de voûte de notre transformation.

1.6.4.1. Innovation ressources humaines & formation

Des métiers à la croisée des talents : donner aux collaborateurs les moyens de grandir avec le Groupe.

Un groupe qui préserve et valorise des savoir-faire spécialisés

Au sein de la chaîne de fabrication d'un produit, l'intervention des activités de Chargeurs apporte un maillon clé, peu visible pour les non-initiés. Il est pourtant déterminant. Cette discrétion, qui accompagne le positionnement de « niche industrielle », a parfois tenu à l'écart les candidats à la recherche d'un emploi, peu conscients du savoir-faire qu'ils pourraient acquérir au sein

du Groupe, et de sa valeur distinctive. Dans l'ensemble des entités du Groupe, impossible d'exercer son activité sans s'approprier en interne les fondamentaux techniques du métier. Chaque métier explique et valorise les démarches développées en interne pour préserver des savoir-faire d'exception, au cœur même de la performance des activités et de leur environnement.

C'est souvent grâce à l'apprentissage que de nouveaux talents sont découverts, rejoignant le Groupe pour s'initier à une activité qui deviendra, au sein des équipes, une passion, tout autant qu'un métier. Deux ans en moyenne sont nécessaires pour que chacun soit en mesure de donner le maximum de sa contribution au sein d'un atelier.

Apprendre à sélectionner les laines et à maîtriser le micronage chez Chargeurs Luxury Materials (CLM), relève d'un long apprentissage auprès des meilleurs connaisseurs des peignages, en Patagonie ou en Nouvelle-Zélande.

Associer le bon entoilage aux tissus retenus par les créateurs pour les prochaines collections, encore un savoir-faire qui s'apprend dans l'ombre des bureaux d'études de Chargeurs Fashion Technologies (CFT). Celui-ci se tisse au cœur des ateliers sous l'œil intransigeant des chefs d'ateliers et des bonnetiers, pour élaborer avec un degré de précision horlogère les entoillages gagnants. Des métiers méconnus, que les unités font découvrir aux jeunes en recherche de belle ouvrage, au service d'une industrie en pleine renaissance.

Allier le savoir-faire de l'enduction à celui de la formulation chimique, en associant en continu la recherche et développement, au service des exigences des clients : Chargeurs Protective Films (CPF) s'y emploie avec un succès grandissant depuis de nombreuses années, devançant des concurrents moins aguerris à la technicité des combinaisons.



Cette savante alchimie entre le support et l'induction est également le défi que relèvent en continu les équipes de CTS. L'usine et le laboratoire de Sélestat intègrent ainsi régulièrement des jeunes issus de l'apprentissage pour leur faire aimer un métier où ils pourront bénéficier de résultats toujours spectaculaires.

Une gestion audacieuse des talents

Chez Chargeurs, l'investissement dans les talents n'est pas un vain mot. Depuis le début de l'année 2016, de nombreuses initiatives sont venues renforcer la composition et la polyvalence des équipes, à tous les niveaux :

- des **embauches externes** pour construire et installer l'ambition de la nouvelle gouvernance. Une ouverture sur l'extérieur, qui favorise l'élargissement et le renforcement des compétences, et insuffle une nouveauté de ton et une approche audacieuse des projets ;
- des **mises en situation** pour les personnels déjà présents au sein du Groupe, qui libèrent les initiatives. Ainsi, un collaborateur de CFT France est invité à ouvrir l'antenne de Chargeurs Fashion Technologies (CFT) à New York. Une entité marketing se met en place au sein de CFT, une autre s'organise au sein de Chargeurs Luxury Materials, afin de repenser la chaîne de production ;
- des **modules résolument nouveaux** voient le jour. Ainsi, après plusieurs mois de préparation, une nouvelle équipe s'est installée début 2017. Création récente, Chargeurs Business Solutions propose désormais aux différents métiers du Groupe des prestations de consulting interne, qui favoriseront l'élaboration et le développement de leurs nombreux projets.

Partout, dans toutes les équipes du Groupe, chacun est invité à partager ses idées et ses méthodes avec les autres entités. Une approche exigeante et bienveillante de la gestion des talents, qui mise sur l'ouverture et la dimension internationale, et entend favoriser les parcours intra-Groupe.

2 ans c'est la moyenne de temps de formation interne nécessaire pour maîtriser un savoir-faire opérationnel au sein du Groupe.

157 c'est le nombre de nouveaux collaborateurs accueillis dans le Groupe en 2016.

2 c'est le nombre de séminaires ayant regroupé en 2016 des collaborateurs des quatre métiers de Chargeurs, pour bâtir une trajectoire d'avenir partagée.

FOCUS INNOVATION



Favoriser un esprit de groupe par la découverte croisée des métiers.

Les initiatives se sont multipliées tout au long de 2016 pour permettre aux collaborateurs du Groupe de mieux se connaître entre entités métiers. Dépassant les contacts entre cadres dirigeants, les échanges ont permis aux commerciaux, mais aussi aux ingénieurs et aux responsables RSE et RH de partager des valeurs, des projets, des méthodes et des objectifs, dont plusieurs devraient être visibles dès 2017 : parcours d'intégration Groupe, critères RSE renforcés dans les politiques achats du Groupe, outils collaboratifs, nouvelles pratiques managériales, etc.

1.6.4.2 Innovation produits & marketing

L'écoresponsabilité au cœur de nos innovations : apporter des solutions toujours plus innovantes à nos clients.

Les attentes de nos clients guident notre boussole. Pour y répondre, Chargeurs encourage l'innovation, dans tous ses métiers. Seule l'innovation au cœur de la stratégie permet de renforcer en continu la valeur ajoutée apportée à nos clients. Dans ce cadre, notre démarche écoresponsable est plus que jamais présente.

Chacun des métiers de Chargeurs a toujours eu pour objectif la satisfaction du client et ce d'autant plus que leurs activités interviennent au cœur des processus de fabrication d'autres industries.



Ainsi l'innovation, qui permet à nos métiers de se positionner en leader sur leurs marchés, se traduit par la valeur ajoutée que nous apportons à nos clients tant dans leurs processus industriels que dans leurs politiques commerciales et marketing.

Chargeurs Luxury Materials, qui intervient en amont de la chaîne de fabrication d'un produit à base de laine, permet aujourd'hui aux marques de contrôler leur *supply chain*. En choisissant Chargeurs Luxury Materials, les marques peuvent garantir à leurs clients une laine organique collectée et peignée sur des sites responsables. Ce service et cette garantie proposés par Chargeurs Luxury Materials constituent un avantage commercial et marketing indéniable pour nos clients.

C'est dans cette même démarche de valeur ajoutée pour ses clients que Chargeurs Fashion Technologies a développé la gamme Eco'In.

Cette nouvelle gamme d'entoilage est fabriquée sur nos sites français et chinois à base de fils de polyester recyclé à partir de bouteilles plastiques. L'élargissement de cette gamme Eco'In est une solution proposée à nos clients, qui s'inscrit dans les démarches de l'industrie textile favorisant une fabrication plus respectueuse de l'environnement.

Au sein de cette démarche s'inscrit également Oeko-Tex®, leader mondial des labels textiles qui garantit la sécurité des produits et des productions dans le respect de l'environnement. Ce label international est notamment apposé sur les textiles ne contenant pas d'élément chimique nocif pour la santé et la peau. 80 % des produits Chargeurs Fashion Technologies sont d'ores et déjà certifiés Oekotex Class 1, le niveau le plus strict qui assure que le textile peut être utilisé pour les bébés et les enfants jusqu'à l'âge de trois ans.

Ainsi les marques clientes de Chargeurs Fashion Technologies peuvent mettre en avant vis-à-vis de leurs clients un produit fabriqué à l'aide d'entoilages écoresponsables.

Nos clients sont satisfaits

9,5/10

C'est le score de l'audit éthique réalisé pour le compte d'ICEBREAKER, principal client néo-zélandais de Chargeurs Luxury Materials. Un audit qui a été opéré sur notre site de peignage partenaire en Chine. Un score élevé par rapport à la moyenne du secteur industriel (6,7/10).

Eco'In : un entoilage issu de fil polyester recyclé à partir de bouteilles plastiques



1. Collecte des bouteilles consommées

2. Transformation des bouteilles par nos partenaires en fils de polyester

3. Nous produisons à partir de ces fils sur nos sites en France et en Chine

4. Vos vêtements sont conçus avec de l'entoilage de qualité et durable

FOCUS INNOVATION



Concerto : the low noise technology

Concerto a été mis au point par Chargeurs Protective Films (CPF) pour apporter une réponse aux problématiques de bruit dans les ateliers et usines qui appliquent du film de protection haute adhésivité. Le problème de bruit, qui peut atteindre 110 décibels (supérieur au bruit émis par un marteau-piqueur), est commun à tous les films de protection à haute adhésivité, en particulier dans le marché de l'inox. Grâce à la capacité d'innovation de CPF, les principaux acteurs du marché sont maintenant en mesure d'appliquer du film de protection avec un niveau de bruit optimal sans port d'Équipement de Protection Individuel. En effet, le bruit au déroulement du Concerto est inférieur aux normes actuellement en vigueur (Europe et majorité des pays dans le monde : port d'EPI obligatoire au-delà de 85 dB).

Pour nos clients, les avantages sont nombreux :

- réduction des risques de troubles de santé liés au bruit ;
- réduction du nombre d'arrêts de travail liés au bruit ;
- réduction des charges liées aux bruits ;
- réduction des coûts liés à la protection contre le bruit ;
- impact positif pour leur politique RSE : application du film améliorée car sous tension, gains en temps et déchets.



En offrant ce nouveau produit à ses clients, Chargeurs Protective Films leur confère un avantage commercial et marketing certain.

1.6.4.3. Innovation organisationnelle

Des structures flexibles pour accompagner les évolutions : au nomadisme des sites de production et des lieux de consommation, Chargeurs répond par son agilité, et sa capacité d'anticipation.

Une organisation agile pour faire face à des marchés évolutifs

La compétitivité des activités de Chargeurs tient à la capacité d'adaptation de ses structures. Attentif aux évolutions des marchés autant qu'aux demandes de ses clients, le Groupe n'hésite pas à ajuster en continu son organisation, à la recherche de la meilleure performance de chacun au sein de l'ensemble. Ainsi, l'année 2016 a permis de nombreuses améliorations significatives.

Chez CPF, une approche *lean* a été engagée, entraînant l'ensemble des 246 collaborateurs de l'usine française de Novacel dans une démarche d'amélioration continue à laquelle ils ont tous été associés. Résolument novatrice, cette démarche a été pilotée par le responsable du site, qui a ainsi pu, dès cette année, en identifier les effets positifs sur les taux de disponibilité et de performance des équipements, ainsi que sur le « Quality Rate * ».

Chez CFT, les installations de Péronne et le showroom parisien Nertex ont bénéficié d'une modernisation (rehausse des cheminées et peinture des bâtiments) mais surtout les équipes ont repensé leur organisation du travail pour la rendre plus efficiente et plus confortable pour tous. C'est ainsi que le bureau d'études commercial a été regroupé avec le laboratoire de Recherche afin d'accélérer la réactivité de la mise au point de nouveaux produits demandés par la clientèle, pour tenir compte de l'arrivée de nouveaux produits chaque saison. Une façon très simple de fluidifier le circuit d'un produit et de tester plus efficacement son adaptation à la demande.

À l'international, les entités chinoises ont reprofilé leur organisation pour piloter à partir de Shanghai l'approche du marché asiatique. Dans le même temps, une entité de production est en train de s'installer en éthiopie, au plus près des clients du métier.

Chez CTS enfin, les équipes alsaciennes s'étoffent pour aborder le marché international de façon plus structurée, avec des commerciaux par zone géographique, préfigurant les futures implantations du métier à l'international.

Chez les partenaires industriels de CLM, les unités de fabrication du Superwash ont pris leurs marques sur les sites de Zhangjiagang (Chine) et Jamestown (états-Unis), où toute une partie de l'usine partenaire est désormais réservée au développement de ce produit phare, objet de toutes les attentions et des efforts de recherche et développement.

Une gestion attentive des conditions de travail

Travailler au sein du groupe Chargeurs, c'est adopter un ensemble de comportements qui signent l'appartenance au Groupe et à ses valeurs, notamment en matière de

conditions de travail. Chargeurs veille à améliorer en continu les méthodes et pratiques sur ses lignes de production. à titre d'illustration, on citera le déploiement généralisé de la manutention assistée, permettant de manipuler des rouleaux de plus en plus lourds en allégeant les charges des ouvriers.

Dans les équipes de Lainière de Picardie (Fashion Technologies), par exemple, de nouveaux rythmes de travail ont été introduits pour tenir compte de la pénibilité de certains postes et des carrières longues.

En recourant à l'embauche de nouveaux apprentis et en travaillant au rééquilibrage de la pyramide des âges sur le site, une gestion plus respectueuse des temps de travail a aussi pu être installée.

Chez Protective Films, le produit Concerto permet aux salariés et aux clients de Novacel de profiter des diminutions du niveau de bruit dans les ateliers.

« Chez CPF, une approche Lean 6 Sigma a été engagée par le site Novacel de Déville-lès-Rouen. Cette démarche, orientée autour de la satisfaction clients et de la performance industrielle, vise à augmenter la productivité et à améliorer la qualité produit. L'objectif est d'inscrire cet axe dans la culture Novacel »

Laurent Derolez
Directeur Général
Chargeurs Protective Films

100 % c'est le nombre de sites US audités en 2016 pour vérifier la sécurité.

96% c'est le taux de qualité chez Novacel SA.

FOCUS INNOVATION



La sécurité, une exigence de tous les instants

Parce que le management de sites de production est indissociable du respect de la sécurité des collaborateurs tout autant que de l'exigence de la qualité des produits délivrés aux clients, Chargeurs développe au regard de ses sites une « tolérance zéro » sur les questions de sécurité.

Culture de l'exigence oblige, tous les sites ont été invités en 2016 à superviser et revisiter les process de sécurité, et à repenser leurs indicateurs pour mieux anticiper les éventuelles défaillances. Des audits ponctuels sont venus soutenir cette démarche, qui sera encore renforcée en 2017 à tous les niveaux et dans tous les pays, dans le prolongement de la cartographie des risques engagée en 2016.

* Quality Rate : rapport entre le nombre de pièces conformes et le nombre de pièces réalisées.



1.6.4.4. Innovation verte

Améliorer notre impact environnemental : le groupe Chargeurs innove dans ses modes de fabrication afin de proposer des produits toujours plus respectueux de l'environnement

L'environnement est un réel enjeu pour nos sites et fait partie intégrante de la démarche d'amélioration continue de nos processus de fabrication ou de distribution.

Après avoir installé en 2015 une nouvelle unité de récupération des solvants sur son site historique de Déville-lès-Rouen, Chargeurs Protective Films investit dans une deuxième unité, ce qui entraînera notamment une réduction de ses émissions de COV*.

Chargeurs Fashion Technologies, quant à lui, a toujours plus de produits certifiés Oeko-Tex® Class 1 (articles destinés aux bébés et enfants jusqu'à trois ans). Sur les 20 produits les plus vendus par CFT, 13 sont en classe Oeko-Tex 1. Ce qui démontre un souci de produire des textiles écoresponsables mais également une production plus propre utilisant moins de produits chimiques.

Chargeurs Luxury Materials a placé la traçabilité au cœur de son *business model* en créant des partenariats de confiance avec des éleveurs certifiés. En plus d'être en mesure d'offrir à ses clients toutes les origines de laines Mérinos – néo-zélandaise, australienne, uruguayenne, argentine, sud-africaine, nord-américaine – Chargeurs Luxury Materials est également capable d'assurer aux plus grandes marques la traçabilité des fibres de laine « From the sheep to the shop ».

En associant la traçabilité à son modèle de supply chain, Chargeurs Luxury Materials met en œuvre à l'échelle mondiale un modèle économique optimisé et innovant, tout en garantissant les meilleures fibres, ainsi que le bien-être de l'animal et le respect de son écosystème. C'est pourquoi l'ensemble des peignages partenaires de Chargeurs Luxury Materials sont en cours d'obtention de la certification RWS (Responsible Wool Standard) garantissant notamment que la laine provenant des fermes certifiées est correctement identifiée et suivie dans les peignages partenaires. La démarche d'innovation verte est en perpétuelle amélioration au sein des entités du Groupe et de ses partenaires.

La démarche d'écoconception de Chargeurs Technical Substrates

Chargeurs Technical Substrates place l'innovation au cœur de son activité. CTS s'appuie pour ce faire sur un pôle R&D très actif. Tête chercheuse des nouvelles tendances et des innovations techniques, CTS fut ainsi l'une des premières entreprises à s'engager, dès 2010, dans le programme CIM-ECO du pôle fibres d'Alsace ; programme visant à l'acquisition et au développement de compétences dans

le domaine de l'éco-conception. Cette action lui a permis d'initier une réflexion qui s'est concrétisée au fil des années et enrichie d'actions complémentaires à fort impact.

Cette démarche innovante est mise en œuvre dans le cadre d'un véritable système de management de l'éco-conception en s'appuyant sur un standard reconnu : *le référentiel AFAQ-Éco-conception*.

Le label garantit l'amélioration continue de la performance environnementale des produits de l'entreprise.

Une évaluation externe est opérée tous les 18 mois par un organisme certificateur qui atteste du sérieux de la démarche et permet **une communication environnementale sincère et objective**. En 2015, Chargeurs Technical Substrates a été évalué par AFAQ-AFNOR et **certifié au niveau Confirmé du label AFAQ-éco-conception** (troisième niveau sur quatre). C'est dans le cadre de cette démarche que le métier s'est désormais affranchi de l'utilisation de solvants.

-15 % c'est la diminution du poids total des déchets générés en tonnes chez LPBC (CFT).

0 % c'est le pourcentage de solvants dans la composition des produits de Chargeurs Technical Substrates.

FOCUS INNOVATION



Chargeurs Fashion Technologies installe un site de production dans un « éco Park » en éthiopie

L'Éthiopie vient de terminer la construction d'un gigantesque parc industriel de 246 millions de dollars. Le Parc industriel d'Hawassa, dans la ville du même nom, sera le plus grand en son genre dans le pays. Alimenté par des sources d'énergies renouvelables, il s'agit du premier projet majeur de développement respectueux de l'environnement dans le pays. Plus de 50 000 Éthiopiens vont se voir offrir un emploi.

Le parc respectera les plus hautes normes environnementales et sera conçu pour ne créer aucun déversement d'eaux usées ou de tout autre liquide dans l'environnement.

* COV : Composés Organiques Volatils.



2

RISQUES ET CONTRÔLE

2.1. FACTEURS DE RISQUES	58	2.2. ASSURANCES	61
2.1.1. Risques opérationnels	58	2.2.1. Politique d'assurance	61
2.1.2. Risques environnementaux et industriels	59	2.2.2. Informations sur les principaux programmes d'assurance	61
2.1.3. Risques financiers	59		
2.1.4. Risques juridiques	60	2.3. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	62
		2.3.1. Description des procédures de contrôle interne	62



2.1. FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe a mis en place une cartographie des risques et procède régulièrement à sa mise à jour en vue d'identifier les risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs). Le Groupe considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

D'autres risques ou incertitudes, dont le Groupe n'a pas connaissance à la date du présent document ou qui sont actuellement non significatifs, pourraient néanmoins avoir, dans le futur, un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

2.1.1. RISQUES OPÉRATIONNELS

Risques liés à la conjoncture économique

L'empreinte géographique mondiale du Groupe constitue une protection naturelle partielle aux risques liés à la conjoncture économique régionale.

Le Groupe est principalement présent en Europe, aux États-Unis et en Asie et son activité est donc sensible à l'évolution de la conjoncture économique dans ces zones géographiques.

Bien qu'il cherche à anticiper et corriger les impacts d'un ralentissement conjoncturel dans un pays où il est présent, le Groupe ne peut garantir qu'il sera toujours en mesure de s'y adapter dans les meilleurs délais. En revanche, l'empreinte mondiale du Groupe, avec ses quatre métiers à la géographie et aux portefeuilles clients diversifiés, permet de tempérer ce risque.

Risques liés à la présence dans des pays émergents

Bien que les activités du Groupe soient principalement conduites en Europe et aux États-Unis, il est également implanté dans des pays émergents, en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique. Ses activités dans ces pays comportent un certain nombre de risques de natures différentes de ceux encourus dans les pays économiquement plus développés, notamment une plus forte volatilité des changes, des taux d'intérêt, du produit intérieur brut, une relative instabilité gouvernementale, des difficultés de recouvrement, des modifications parfois importantes du cadre réglementaire (fiscalité, contrôle des changes, etc.) ou son application imparfaite.

Afin d'anticiper et de se protéger au mieux contre des mesures qui pourraient affecter de manière défavorable ses activités, le Groupe s'appuie sur des conseils et des dirigeants locaux qui maîtrisent les spécificités propres aux pays où ils opèrent.

Par ailleurs, comme les activités du Groupe dans les pays émergents sont réparties sur plusieurs pays et continents, la survenance d'événements ou circonstances défavorables dans l'un de ces pays devrait avoir un effet défavorable limité sur sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Risques liés aux évolutions technologiques

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent, notamment celui des films de protection, de l'entoilage et des textiles techniques, sont des marchés sur lesquels la technologie évolue rapidement et joue un rôle essentiel dans le développement des activités.

Chaque métier se doit de développer et de faire évoluer constamment son savoir-faire technique et technologique.

Depuis plusieurs années, l'activité de Recherche et Développement, tant sur l'évolution des processus de production que des produits, est donc une priorité du Groupe et reste un facteur clé de réussite.

Risques liés à la concurrence

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait encore s'accroître à l'avenir.

Ces concurrents pourraient adopter des politiques agressives en termes de prix (notamment ceux pouvant bénéficier de structure de coûts géographiquement plus favorables), diversifier leur offre de produits, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe.

Afin de maîtriser au mieux ce risque, les métiers s'appuient sur un strict contrôle des coûts, la performance de leur service clients, la qualité, la technicité et l'innovation de leurs produits ainsi que sur des systèmes de veille de leurs clients et de la concurrence sur leurs marchés.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

Dans le cadre de ses activités, le Groupe dispose d'une large base de clientèle, répartie à travers le monde. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients du Groupe représentait 13,3 % des ventes du Groupe.

Cette diversification permet de réduire l'impact préjudiciable d'une défaillance ou du changement de comportement de clients.

Risques liés à la dépendance à l'égard de certains fournisseurs ou partenaires

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, compte tenu de la diversification de ses activités, le Groupe ne présente pas de risque de dépendance particulière à l'égard de ses fournisseurs. Néanmoins, certaines sociétés du Groupe peuvent dépendre, pour certaines de leurs activités, d'un nombre restreint de fournisseurs.

Lorsqu'un fournisseur représente, pour un métier, une part significative de ses approvisionnements, pour limiter le risque lié à une interruption, un accord-cadre contractuel est mis en place afin de pérenniser les approvisionnements.



Dans plusieurs pays, et notamment dans les pays émergents, le Groupe exerce ses activités en s'appuyant sur un partenaire local, qui assure en partie la fabrication des produits offerts par le Groupe, la prospection commerciale, ainsi que les relations avec les autorités locales. Ces partenariats lui permettent en particulier de bénéficier de l'appui d'équipes expérimentées et solidement implantées localement.

Lorsque ces partenariats sont mis en œuvre par la création d'entités communes, le Groupe n'en exerce pas toujours le contrôle, tant sur le plan économique que sur le plan juridique. Afin de réduire l'impact défavorable d'un désaccord avec un partenaire, un cadre contractuel à long terme a été mis en place qui régit notamment les résolutions de litiges.

Risques de défaillance des systèmes d'information

Les métiers dépendent de plus en plus d'infrastructures et d'applications informatiques qui gèrent notamment l'approvisionnement, la distribution ainsi que les opérations de facturation, de reporting et de consolidation.

Le Groupe a déployé une seule application commune pour le reporting et la consolidation. À l'exception de cette dernière, chaque métier a ses propres infrastructures et applications informatiques dont il a la responsabilité.

Les causes de dysfonctionnement ou d'arrêt de ces systèmes peuvent être d'ordre externe (virus et intrusions informatiques, coupures électriques ou de réseaux...) ou d'ordre interne (malveillance, atteintes à la confidentialité des données...).

Afin de minimiser l'impact de ces risques, le Groupe a mis en place une politique de prévention contre les cyber-menaces et adapte en continu les dispositifs de protection de ses systèmes d'information. Les données sont protégées par des processus de sauvegarde automatique et régulière sur plusieurs sites et/ou l'utilisation de centres d'hébergement de données externes sécurisés et des règles strictes de sécurité sont appliquées (tests d'intrusion, firewalls...).

2.1.2. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET INDUSTRIELS

Risques environnementaux

Dans le cadre de ses activités, le Groupe exploite des sites industriels qui peuvent entraîner des gênes et des nuisances pour l'environnement ou être à l'origine d'accidents corporels ou industriels, tels que par exemple l'incendie d'une usine. Aucune garantie ne peut être donnée par le Groupe sur le fait que ses sites industriels ne seront pas la source de pollution, de nuisances ou de dommages environnementaux ou corporels. En outre, une agression ou un acte de malveillance, de sabotage ou de terrorisme commis sur les sites de production du Groupe pourrait avoir des conséquences similaires.

La politique du Groupe a toujours été d'assurer le plus haut niveau de protection de ses sites face aux aléas naturels, aux risques technologiques et aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe sont soumises, dans leurs différents pays d'implantation, à des réglementations environnementales diverses et évolutives lui imposant de respecter des normes toujours plus strictes en matière de protection de l'environnement, de santé et sécurité au travail et sont donc exposées au risque de non-respect de ces réglementations. La politique environnementale du Groupe ainsi que ses performances et les accréditations des activités sont décrites dans la partie « Informations Environnementales », section 3.3 du Document de Référence.

Risques industriels

Les sites Chargeurs peuvent être soumis à des risques industriels résultant de ses activités tels que l'incendie, l'explosion et/ou les bris de machine. Et, malgré l'attention portée par le Groupe à la bonne gestion de ses sites de production, le Groupe ne peut assurer qu'il ne devra pas faire face à des interruptions imprévues de production, par exemple à la suite d'erreurs humaines, d'interruptions de la fourniture d'énergie ou en matières premières (polyéthylène, laine...) nécessaires à la production, d'actes de malveillance, d'avaries, catastrophes naturelles ou événements de force majeure.

Afin de minimiser l'impact de tels risques, le Groupe a mis en œuvre un dispositif de maîtrise combinant, une politique d'assurance adaptée couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile, ainsi que des processus et procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels (systèmes anti-incendie du type sprinklers, bassins de rétention...).

2.1.3. RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers, tels que les risques de marché, de change, de taux, de variation de prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, sont décrits aux notes 17 et 21 des états financiers consolidés aux 31 décembre 2016. En particulier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les émissions d'euro placements privés en euros (Euro PP) et certaines lignes de crédit sont assorties de covenants bancaires, devant être respectés annuellement. Les covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2016. Les ratios d'endettement sont décrits en note 17 des états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et en note 15 des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2017.

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6 du Code de commerce, il est précisé qu'aucun risque financier lié aux effets du changement climatique n'a été identifié par la Société.



Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus

Une étude des principaux processus de gestion a été conduite avec pour objectifs de mieux formaliser la cartographie des risques relatifs aux états financiers et les enjeux financiers associés ainsi que les contrôles mis en place pour neutraliser ces risques.

Dans cet esprit, chaque métier a identifié les trois ou quatre processus jugés comme étant les plus sensibles et, pour chacun d'entre eux, a examiné les opérations présentant les risques les plus forts. Les procédures de gestion et de contrôle desdites opérations sont dûment recensées.

Cette étude a permis de fixer les priorités des actions. Elle a été le point de départ d'une démarche visant à poursuivre le renforcement de la maîtrise des processus.

2.1.4. RISQUES JURIDIQUES

Dans le cours normal de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales (Cf. note 20.5 des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2017).

À ce jour, il y a plusieurs procédures en cours, en France et à l'étranger. Ces procédures sont suivies par la Direction Juridique du Groupe, accompagnée par des avocats dans des juridictions et avec les compétences appropriées.

Pour chacun des litiges connus, un examen des risques est réalisé à la date d'arrêt des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Cependant, bien que l'issue de l'ensemble des procédures existantes ne soit pas prévisible, Chargeurs considère à ce jour qu'elles n'auront pas d'effet significatif sur la situation financière du Groupe.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont Chargeurs a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Risques liés à la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle joue un rôle important dans la protection du patrimoine et la création de valeur pour le Groupe.

Le Groupe estime que l'innovation et le développement de nouveaux produits et de nouveaux procédés qui lui sont propres sont essentiels, et l'élément clé de la valorisation de ses innovations se trouve souvent dans la protection accordée aux droits de propriété intellectuelle sous-jacents.

Afin de se prévaloir et de garantir cette protection, le Groupe s'appuie sur un portefeuille de brevets, marques et modèles ainsi que sur des accords de confidentialité, des droits d'auteur, sur le secret des affaires ou sur d'autres mesures de protection des droits.

Risques liés à la fiscalité

Indépendamment de la politique du Groupe consistant à se conformer tant aux législations et réglementations fiscales applicables dans chacun des États où les sociétés du Groupe exercent leur activité qu'aux règles de fiscalité internationale, certaines dispositions peuvent être source de risques en raison de leur imprécision, des difficultés liées à leur interprétation ou encore de changements de l'interprétation qu'en font les autorités locales.

Afin d'être en mesure de pouvoir anticiper au mieux de ses connaissances tout changement relatif aux législations ou réglementations fiscales, le Groupe est accompagné, à travers le monde, par des conseillers juridiques en droit fiscal.

Par ailleurs, dans le cadre normal de leur activité, les sociétés du Groupe sont susceptibles de faire l'objet de contrôles fiscaux par les autorités locales.

Risques liés à l'éthique

Le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs éthiques strictes.

Dans le cadre de ses activités, des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus.

La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants.

Afin d'être en mesure de maîtriser ce risque au mieux de ses connaissances, le Groupe suit les évolutions législatives et réglementaires sur ces aspects. Ainsi, comme précédemment relaté dans ce rapport, la Société a entrepris les démarches nécessaires à sa conformité avec les attendus de la loi dite « Sapin 2 » et nommé un Chief Compliance Officer Group en charge de ces questions.

Depuis l'exercice 2013, les managers du Groupe signent un engagement sur la loyauté des pratiques, lequel sera mis à jour dans le cadre des compliance programs susvisés.



2.2. ASSURANCES

2.2.1. POLITIQUE D'ASSURANCE

Dans le souci de protéger au mieux les hommes, ses biens et ses revenus, Chargeurs mène une politique d'assurance au niveau Groupe et s'est doté de programmes d'assurance mondiaux pour maîtriser son exposition aux principaux risques en matière d'assurance de personnes, de dommages aux biens et pertes d'exploitation associées et de responsabilité civile liée à l'exploitation et aux produits commercialisés.

Ces programmes sont souscrits auprès d'assureurs de premier plan et sont gérés par la holding en coordination avec chaque Responsable Assurances métier et les relais opérationnels dans les filiales.

La politique d'assurance Groupe a pour finalité première d'assurer une maîtrise des risques optimale à travers une harmonisation des couvertures pour l'ensemble des filiales de chaque métier et la complémentarité des garanties souscrites. Elle permet au Groupe d'avoir une bonne connaissance des risques assurables et des garanties en place. Elle vise également à optimiser en continu le coût global de ces risques. Lorsque des polices locales sont souscrites hors programme, pour des raisons notamment de rationalisation informés et non informés des coûts, les entités opérationnelles tiennent informés le Groupe du contenu des polices et des conditions de garanties afin que celui-ci puisse avoir une vision exhaustive des niveaux de couverture en place et s'assurer de leur adéquation aux risques identifiés.

Le Groupe veille à ce que chaque société nouvellement acquise soit intégrée dans les programmes Groupe afin de bénéficier d'un niveau de couverture adéquat et en conformité avec la politique d'assurance Groupe.

2.2.2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'ASSURANCE

Les éléments qui suivent sont communiqués à titre d'information sur la situation à une date donnée et sont susceptibles d'évoluer pour s'adapter aux conditions du marché et au contexte. Ils concernent les principaux programmes Groupe et ne sont donc pas exhaustifs.

Chargeurs a mis en place plusieurs programmes d'assurance mondiaux couvrant l'ensemble de ses filiales. Des polices locales, complétées par la police mère, sont émises dans chaque pays où la réglementation l'impose. La police mère peut être activée en cas d'insuffisance d'une police locale.

- Responsabilité civile : ce programme couvre les filiales du Groupe contre les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile pouvant leur incomber dans le cadre de leurs activités à raison de dommages ou préjudices corporels ou matériels causés aux tiers.
- Dommage aux biens et pertes d'exploitation : les risques assurés par ce programme relatif au métier Chargeurs Protective Films sont tous dommages matériels d'origine accidentelle, sur la base du critère « tous risques sauf », ainsi que les pertes d'exploitation consécutives à ces dommages.

Les contrats susvisés comportent des limites de garanties et des exclusions conformes aux pratiques de marché et des franchises proportionnelles à la taille des sites ou des activités des filiales. Chargeurs considère que sa couverture est en adéquation avec les risques normaux inhérents aux activités du Groupe.

D'autres contrats d'assurance ont été conclus par le Groupe en dehors de ceux susvisés, notamment concernant la flotte automobile, le transport ou encore les assurances de personnes.

Chargeurs a notamment renforcé, au deuxième semestre 2017, ses couvertures concernant les déplacements de ses collaborateurs.

2.3. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

2.3.1. DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ou le Conseil d'Administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes, opérationnels, industriels, commerciaux et financiers, notamment ceux concourant à la protection des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et à maîtriser les risques encourus par la Société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités. Il ne peut toutefois pas fournir une garantie totale sur l'élimination de ses risques.

Périmètre du contrôle interne

Aujourd'hui, le Groupe est composé d'un siège à effectif réduit animant quatre métiers :

- Chargeurs Protective Films ;
- Chargeurs Fashion Technologies ;
- Chargeurs Technical Substrates ;
- Chargeurs Luxury Materials.

Composantes du contrôle interne

Une organisation adaptée à l'exercice d'un contrôle interne satisfaisant

Le groupe Chargeurs repose sur une organisation décentralisée en matière opérationnelle, tout en disposant de systèmes d'information permettant au siège d'assurer une bonne qualité de l'information financière, de disposer d'une connaissance approfondie du fonctionnement de ses métiers et de leur contribution à la génération des résultats et des liquidités et d'être capable de procéder à une identification rapide des risques.

En raison de la diversité de ses métiers et de ses implantations géographiques, Chargeurs a mis en place une organisation destinée à maîtriser les risques susceptibles d'affecter ses résultats financiers, ses actifs et ses engagements.

Cela s'est traduit par :

- une organisation du Groupe autour de filiales autonomes, chaque Président ou Directeur Général exerçant à son niveau la totalité des responsabilités propres à ses fonctions ;
- des lignes de communication courtes ;
- un reporting permanent sur les sujets stratégiques ;
- une politique de couverture systématique des risques assurables ;
- l'existence d'un Responsable Assurances par métier et au niveau du siège ;
- une équipe de travail RSE renforcée au niveau du Groupe et des métiers.

Un système d'information permettant à chacun d'exercer ses responsabilités

Chaque société du groupe Chargeurs produit un reporting mensuel utilisant un système d'information commun à tous et le même référentiel IFRS.

Le Groupe est constitué au 31 décembre 2016 de 56 sociétés intégrées globalement dans les comptes consolidés ; le système d'information de Chargeurs repose sur l'établissement mensuel d'un compte de résultat et des principaux indicateurs bilantiels pour chaque société.

Les résultats mensuels de chaque filiale de Chargeurs font l'objet d'un commentaire normalisé, rédigé sous la responsabilité conjointe du Directeur Général et du responsable financier de la filiale.

Les résultats de chaque métier sont examinés chaque mois, avec le Directeur Général du métier, dans le cadre de réunions présidées par le Président-Directeur Général ; la prévision de résultat annuel est actualisée dès qu'un événement nouveau important apparaît.

Un système visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiables

Le Comité de Direction sélectionne les sujets qui sont essentiels pour le Groupe et nomme un responsable pour chaque sujet, celui-ci étant la personne la plus proche et la plus compétente sur ce sujet indépendamment de son niveau hiérarchique. Un système d'information spécifique permet à chaque responsable de sujet d'informer régulièrement et directement la Direction Générale sur l'avancement des dossiers. La qualité des comptes rendus d'avancement est un élément d'appréciation des performances de chaque responsable.

Les sujets sélectionnés concernent largement les événements susceptibles d'affecter les résultats financiers et les risques encourus par le Groupe.



Chargeurs fait appel à des cabinets extérieurs, spécialisés dans les prévisions économiques, pour apprécier les risques macroéconomiques relatifs à chacun des pays où le Groupe opère. Ces cabinets présentent au Comité de Direction les analyses de risques spécifiques à la demande des métiers de Chargeurs.

Occasionnellement, Chargeurs fait appel à des cabinets spécialisés soit pour mener à bien des études ponctuelles, soit pour renforcer temporairement les équipes opérationnelles lors de la mise en œuvre de projets clefs.

Dans une volonté de progression constante pour renforcer la qualité du contrôle interne et de la gestion des risques, plusieurs chantiers ont été entrepris au cours de l'exercice 2016.

Dans ce cadre-là et afin d'accompagner la croissance des activités du Groupe, les équipes du siège ont été renforcées. Ainsi, le Groupe a notamment mis en place une nouvelle équipe de consulting interne composée de trois personnes aux profils variés, dédiée à l'accompagnement des métiers dans leurs projets clés.

Par ailleurs, en 2016, le Groupe a mandaté un cabinet d'avocats pour la mise à jour de sa cartographie des risques juridiques. Les travaux ont été étroitement suivis par la Société et le Comité d'Audit qui a tenu informé le Conseil d'Administration de leurs résultats mi 2017.

La démarche entreprise dès le début de l'exercice 2016 a consisté notamment à identifier, analyser et évaluer les risques juridiques auxquels le Groupe est ou est susceptible d'être confronté dans ses activités. Les conclusions de ces travaux, exposées au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration du 2 juin 2017, n'ont révélé aucun risque significatif autre que ceux relatés, le cas échéant, dans la présente section du Document de Référence. Avant même la fin de ces travaux, la Société a initié des actions correctives visant à traiter ou réduire les risques identifiés. Par ailleurs, un système de surveillance renforcé a été mis en place, avec notamment la désignation de porteurs de risques au niveau du siège et des métiers.

Ce même cabinet d'avocats a également assisté la Société pour la mise en œuvre des mesures et des procédures de conformité (compliance programs) prévues par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi « Sapin 2 »). Dans ce cadre-là, Madame Joëlle Fabre-Hoffmeister, Secrétaire Générale du Groupe, a été nommée « Chief Compliance Officer Group » en charge principalement du contrôle du respect des règles éthiques et de bonne conduite du Groupe. Par ailleurs, la Société a instauré un nouveau dispositif reposant sur deux socles majeurs :

- l'édiction d'un Code de conduite formalisant les valeurs et principes en vigueur au sein du Groupe, ainsi que de nouvelles mesures préventives et répressives, comprenant en particulier un dispositif d'alerte interne ;
- la création d'un Comité d'Éthique ad hoc.

Une description de ce dispositif figure en section 4.6 du Document de Référence.

La Société dispose depuis l'exercice 2013 d'un référentiel de reporting RSE à l'attention des filiales consolidées du Groupe dont l'objet est de préciser l'engagement de Chargeurs en faveur de la RSE, lister les indicateurs retenus eu égard aux activités du Groupe, ainsi que les modalités du reporting au sein du Groupe. Dès l'exercice 2016, le Groupe a souhaité renforcer son engagement en matière RSE dans le cadre d'une amélioration continue de sa démarche et en faire un des piliers de la réussite de son développement. Les actions et les avancées réalisées en ce domaine, sous l'impulsion de la Secrétaire Générale du Groupe, sont relatées en section 3 du Document de Référence.

Le Comité de Direction est l'organe central de la gestion des risques. Sa composition figure en section 4.4.1 du Document de Référence.

3

INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

3.1. ÉTHIQUE ET COMPLIANCE	66		
Méthodologie de reporting RSE	67		
Limitation de périmètre	67		
		Sous-traitance, fournisseurs	76
		Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	77
		Loyauté des pratiques	77
3.2. INFORMATIONS SOCIALES	67		
Emploi	67		
Organisation du travail	68		
Égalité de traitement	68		
Santé et sécurité	69		
Formation	69		
Relations sociales	70		
Bilan des accords	70		
Rémunération	70		
3.3. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	72		
Montant des provisions et garanties pour risques environnementaux	72		
Groupe Chargeurs 2016	73		
3.4. INFORMATIONS SOCIÉTALES	76		
Relations avec les organisations locales	76		
		3.5. RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION	78
		Responsabilité de la Société	78
		Indépendance et contrôle qualité	78
		Responsabilité du Commissaire aux Comptes	78
		ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES	80

3.1. ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

L'année 2016 a constitué pour Chargeurs une étape clé dans son évolution. En effet, les changements d'actionnariat de référence et de gouvernance intervenus fin 2015 ont conduit à enrichir les priorités du Groupe, introduisant une implication plus marquée dans la démarche RSE.

Groupe industriel, Chargeurs a toujours accordé de l'importance au respect des critères RSE par ses différents métiers, comme en témoignent les rapports précédents, et les illustrations qu'ils apportent, notamment sur la protection de l'environnement de nos sites industriels.

Revisitant les valeurs exprimées en 2015, le Groupe les a recentrées sur quatre notions clés :

- **Fiabilité** : traduisant l'engagement de chacun dans la qualité et l'excellence opérationnelles, en vue d'acquérir une maîtrise totale de l'élaboration de la chaîne de valeur ;
- **Passion**, exprimant l'implication des équipes dans des métiers de niche, avec le souci constant d'apporter des solutions aux besoins spécifiques et complexes de nos clients ;
- **Engagement** dans les valeurs fondatrices du Groupe : éthique, diversité culturelle et développement du capital humain ;
- **Audace** et ambition, au service d'une culture d'innovation forte et d'amélioration continue de nos capacités industrielles.

Ces valeurs constituent le référentiel commun au Groupe, et seront partagées avec l'ensemble des collaborateurs dans de nombreux processus internes : people review, élaboration de plans opérationnels, management d'équipes... Chaque Directeur, en particulier, est invité à s'approprier ce référentiel pour contribuer à la mission du Groupe :

Élaborer des produits et services de niches remarquables, innovants, fiables et spécifiques, renforçant la performance et le succès de nos clients.

La démarche Responsabilité Sociale et Environnementale du Groupe exposée dans le présent Document de Référence a vocation à refléter la dynamique engagée. Dans le prolongement de la démarche Valeurs, des orientations prioritaires ont été définies en concertation avec les principaux managers des divisions métiers du Groupe. Elles se structurent autour de deux axes regroupant les thèmes traditionnels de la démarche RSE :

- la satisfaction de nos clients ;
- le développement humain,

afin de donner du sens à l'engagement de nos métiers sur le terrain et au nom du Groupe.

Ils s'inscrivent aujourd'hui dans une vision réaffirmée, déterminant les choix de gouvernance avec un souci particulier de cohérence valant engagement sur la durée.

À la faveur de l'arrivée d'une nouvelle gouvernance, Chargeurs a relancé, dès l'été 2016, une démarche Valeurs, afin de conjuguer les forces historiques du Groupe avec l'énergie et l'ambition nouvelles qui venaient le renforcer. Dès cette étape, plusieurs éléments en faveur d'une réflexion plus approfondie en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale ont émergé.

Ainsi, on trouvera, sous l'axe « **Satisfaction Clients** », tous les facteurs qui contribuent à installer avec nos clients une démarche pérenne, résolument qualitative, mettant l'accent sur l'innovation, le développement de partenariats, mais aussi la préservation de l'environnement (traçabilité des produits, exemplarité des mesures de traitement des déchets sur les sites de production, etc.), et globalement tous les facteurs susceptibles d'apporter de la valeur ajoutée aux produits et services délivrés à nos clients.

Du côté du **Développement Humain**, nous décrivons l'engagement du Groupe dans le développement et le renouvellement des compétences de ses collaborateurs, la mise en place de parcours et de plans de succession au sein du Groupe, l'accompagnement des collaborateurs et des talents, la qualité du dialogue social, mais aussi l'équilibre F/H et la sécurité des collaborateurs au travail, sur les sites ou lors de leurs déplacements.

Dans sa démarche, **Chargeurs s'inscrit dans les engagements de la loi Grenelle II et de l'Accord de Paris**, pour prendre en compte l'impact social et environnemental de ses activités, ainsi que son implication sociétale dans toutes ses implantations.

Parce que le Groupe est convaincu que croissance et compétitivité sont indissociables de la qualité, Chargeurs vise à réduire son empreinte environnementale tout en maximisant la création de valeur pour toutes les parties prenantes : clients, collaborateurs et actionnaires.

Présent dans plus de 34 pays dans le monde, le Groupe entend respecter les normes les plus strictes d'éthique et d'intégrité, gages de confiance pour ses clients et partenaires.

Un référentiel RSE, formalisé et diffusé chaque année dans toutes ses filiales, et complété d'un manuel qui structure les modalités pratiques du reporting RSE, sert de guide méthodologique au sein du Groupe. Il s'appuie sur le décret français 2012-557 du 24 avril 2012.



Ces documents internes au Groupe servent de base pour la vérification externe des différents indicateurs RSE. Ils sont consultables auprès de la Direction de la Communication de Chargeurs. Le guide de reporting est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

Chargeurs a désigné PricewaterhouseCoopers Audit pour assumer la mission de l'organisme tiers indépendant appelé à vérifier les informations RSE contenues dans le présent rapport.

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING RSE

La méthodologie ci-dessous décrit les périmètres retenus pour mesurer les indicateurs jugés pertinents dans le cadre de notre démarche ; il précise la définition de chaque indicateur et, le cas échéant, son mode de calcul.

- **En matière d'indicateurs sociaux**, le reporting présente les données consolidées au niveau du Groupe concernant les effectifs, les rémunérations, les relations sociales, la santé des collaborateurs, la formation et l'égalité de traitement. Toutes les filiales consolidées contribuent au reporting de ces données.
- **En matière d'indicateurs environnementaux**, toutes les entités de production consolidées répondent sur leur organisation, notamment en matière d'utilisation durable des ressources et de démarches de certification. Le reporting sur la gestion des déchets et sur les émissions de composés organiques volatils (COV) et de gaz à effet de serre (GES) est limité aux principales entités de production pour une analyse très fine des données.
- **En matière d'indicateurs sociétaux**, l'information présentée par les métiers concerne le Groupe et, pour certaines données, exclusivement la France.

Certaines thématiques ne sont pas développées dans ce chapitre car le Groupe considère que leur importance au regard de l'activité du Groupe n'est pas significative :

- 1) prise en compte des nuisances sonores ;
- 2) utilisation des sols ;
- 3) protection de la biodiversité ;
- 4) impact territorial de l'activité de la Société ;
- 5) actions de mécénat ;
- 6) actions contre le gaspillage alimentaire ;
- 7) adaptation aux conséquences du changement climatique.

La démarche RSE étant une démarche de progrès, le bien-fondé de chaque thématique et des exclusions est réévalué chaque année.

LIMITATION DE PÉRIMÈTRE

Comme indiqué précédemment, certains indicateurs sociaux sont limités à la France, notamment l'absentéisme, les embauches et licenciements. Chargeurs, qui rappelle l'organisation décentralisée du Groupe, considère que leur gestion relève de la responsabilité du management local, et obéit à des règles différentes selon les pays.

Pour les données environnementales, l'intégration d'une nouvelle filiale au sein du métier Chargeurs Protective Films, permet d'élargir le reporting 2016 et témoigne de la volonté du Groupe de donner de la visibilité sur le périmètre mondial de ses filiales.

Par ailleurs, chaque métier s'est attaché à réduire les disparités dans les calculs ou les modalités de suivi dans certains pays, en fonction de la réglementation moins contraignante et/ou de filières moins structurées qu'en France.

3.2. INFORMATIONS SOCIALES

L'ensemble des hommes et des femmes qui contribuent au dynamisme et à la performance de Chargeurs constituent le capital humain du Groupe. Les enjeux de ce capital humain consistent à garantir la sécurité de nos collaborateurs au travail, à favoriser le développement de leurs compétences, à encourager la diversité et le dialogue, et à rendre leurs activités dynamiques et attractives, pour les nouveaux talents comme pour les collaborateurs en place.

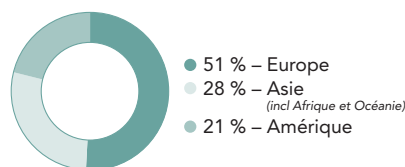
EMPLOI

Au 31 décembre 2016, le Groupe employait 1 506 personnes. Cette stabilité recouvre plusieurs effets. Notamment, le Groupe a intégré en juillet 2016 une entité américaine de production de films plastiques, soit un total de 81 collaborateurs.

Dans le même temps, les entités chinoises du métier Chargeurs Fashion Technologies se sont restructurées pour mieux aborder les marchés asiatiques et renforcer leur supply chain, ce qui a conduit à des réductions d'effectifs. Le nombre total de collaborateurs du Groupe reste donc sensiblement identique à 2015.

Pour l'ensemble du Groupe, à fin 2016, la zone Europe représente 51 % des effectifs totaux, suivie de la zone Asie (incluant l'Afrique et l'Océanie) qui représente 28 %. Les Amériques représentent 21 %.

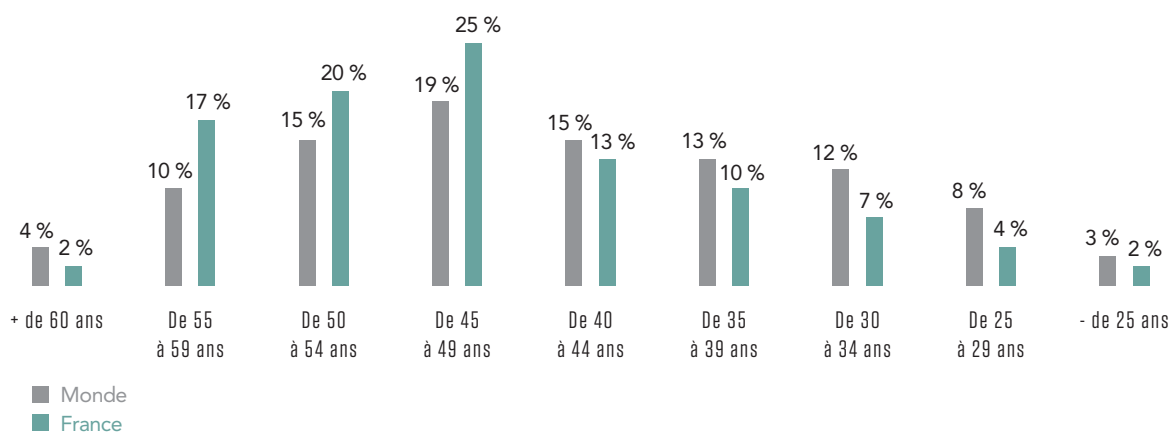
EFFECTIFS GROUPE



Le recours à l'intérim s'établit à 2,6 % de l'effectif total, contre 2,8 % en 2015. L'intérim sert le plus souvent à faire face à des pics d'activité.

En termes d'impact territorial, économique et social de l'activité du Groupe, Chargeurs s'efforce de préserver l'emploi au sein des pays ou régions d'implantation. En matière d'emploi et de développement régional, avec trois entités de production en France notamment, le Groupe participe au maintien de l'équilibre de ces bassins d'emploi. Recrutant localement ses équipes, Chargeurs est reconnu dans les pays où il est implanté comme un acteur du développement économique local.

PYRAMIDE DES ÂGES MONDE VS FRANCE



Le Groupe présente pour la première fois sa pyramide des âges au niveau mondial.

L'équilibre de la pyramide des âges France reste stable par rapport à 2015. Les collaborateurs français de moins de 40 ans représentent 23 % des effectifs. La population entre 45 et 49 ans reste la plus importante avec un quart des effectifs français. Enfin, les collaborateurs de plus de 50 ans représentent 39 % de l'effectif français.

En 2016, les entités françaises ont enregistré 60 embauches pour 41 sorties soit une hausse nette de 19 personnes.

Au niveau français, on observe un déséquilibre plus marqué qu'à l'international au détriment des jeunes. Ce constat a amené le Groupe à une réflexion partagée entre les métiers courant 2016.

Pour corriger cette tendance, réintroduire des talents et préparer l'avenir du Groupe avec des compétences actualisées, des embauches ont été opérées et/ou prévues pour l'année 2017.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le Groupe s'assure du respect des durées légales de travail dans ses différents pays d'implantation. Il cherche en permanence à adapter la gestion de ses effectifs à ses besoins dans le cadre des dispositions légales en matière de durée de travail.

Mesure de l'absentéisme (hors maternité, congés légaux et conventionnels)

Dans les entités françaises, l'absentéisme cumulé s'élève à 10 jours par personne, en baisse de deux jours par rapport à 2015, par rapport à l'effectif à fin décembre 2016.

Par ailleurs, une cartographie des risques a été engagée en 2016.

Dans le cadre du déploiement de sa politique sociale, le groupe Chargeurs est sensible aux conventions de l'OIT et a formalisée un code de conduite qui a été communiqué et partagé avec l'ensemble des équipes au cours de l'année 2017.

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le Groupe compte 26,5 % de femmes à son effectif, en légère baisse par rapport à 27,6 % en 2015.

Le ratio respectif des métiers s'établit à 16 % chez Chargeurs Protective Films, à 44 % chez Chargeurs Technical Substrates, à 32 % chez Chargeurs Fashion Technologies et à 35 % chez Chargeurs Luxury Materials. Les femmes comptent également pour 50 % des effectifs des holdings.

Par ailleurs, elles représentent 23 % de la population d'encadrement mondiale ainsi que 40 % du Conseil d'Administration de Chargeurs.



La répartition des nationalités au sein de la population mondiale de l'encadrement, reflète la diversité culturelle des équipes Chargeurs. Misan sur l'autonomie des structures qui composent le Groupe, Chargeurs est très attaché à maintenir et développer cette diversité de talents et des cultures, gage d'innovation et de compétitivité pour ses activités.

Le Groupe privilégie autant que possible un management local ; le nombre d'expatriés est par conséquent extrêmement réduit.

Plusieurs collaborateurs sont venus enrichir les équipes en 2016. En particulier, les 81 salariés de la nouvelle entité intégrée à Chargeurs Protective Films (Main Tape) ont renforcé la part de salariés américains dans le total Groupe.

L'ensemble des collaborateurs est très sensibilisé à l'intérêt collectif d'élargir l'empreinte internationale du Groupe, qui fait partie de son ADN depuis l'origine. Les différents métiers réfléchissent ensemble, depuis quelques mois, à valoriser des initiatives permettant de mieux communiquer entre eux, de créer des événements favorisant les échanges de pratiques et de mutualiser des outils et informations communes. Ces projets devraient déboucher dans les mois à venir sur plusieurs réalisations intermétiers, dont le rapport 2017 se fera l'écho.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés reste proche de 6 % des effectifs totaux des trois filiales françaises concernées par cette obligation, taux bien supérieur au taux d'emploi réel de 3,1 % constaté dans le secteur privé en 2012, dernier chiffre connu (source : rapport Agefiph, mai 2015).

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de nos collaborateurs et de nos sous-traitants sont une priorité absolue dans l'ensemble des structures du Groupe.

Chargeurs a engagé en 2016 une cartographie de ses risques Groupe, en commençant par le volet sécurité.

Pour mémoire, tous les responsables de sites ont signé en 2015 la Charte Sécurité de Chargeurs. Cette Charte demande une vigilance à chaque stade opérationnel, un comportement proactif, le respect absolu des règlements et des normes et la mise en œuvre de plans d'action pluriannuels. L'objectif est d'identifier et de partager les bonnes pratiques – implication des collaborateurs, amélioration des aides apportées aux différents postes dans l'appréhension des risques, gestion de la sécurité des sous-traitants et du travail dans des conditions sécurisées – et de conjuguer amélioration continue et réduction des risques.

Les données santé et sécurité concernent toutes les entités de production du Groupe.

En 2016, le taux de fréquence Groupe (TF) s'établit à 10 contre 18 en 2015. Le taux de gravité diminue également, passant de 0,6 à 0,5 en 2016.

La diminution observée rend compte de la mobilisation des équipes en matière de prévention, sur l'ensemble des sites du Groupe.

Le taux de gravité est calculé conformément à la pratique française, sur la base des jours d'absence calendaires.

Pour Chargeurs Protective Films, le TF de 20,8 se compare à 17,4 dans l'industrie Chimie, caoutchouc, plasturgie ⁽¹⁾ et son TG de 0,7 est inférieur au 1,0 de cette industrie.

Pour ce métier, son entité de production italienne, ainsi que l'entité commerciale qui y est associée sont certifiées OHSAS 18001 qui définit un système de management de la santé et de la sécurité au travail avec comme objectif global l'amélioration continue pour ces entités italiennes.

Pour Chargeurs Technical Substrates, le TF de 8,2 se compare également à 17,4 dans l'industrie Chimie, caoutchouc, plasturgie ⁽¹⁾ et son TG de 0,1 est sensiblement inférieur au 1,0 de cette industrie.

Pour les métiers textiles, au niveau mondial, leur TF de 20,8 se compare à 19,3 dans l'industrie textile France ⁽¹⁾ dont la réglementation est souvent plus contraignante que dans d'autres pays. Le TG de 0,5 est à comparer à 1,7 pour l'industrie textile.

Maladies dites professionnelles

En 2016, aucune personne n'est recensée au sein du Groupe pour maladie professionnelle.

Accord signé en matière de sécurité

En Chine, une entité de production de Chargeurs Fashion Technologies a renouvelé son accord spécifique sur la sécurité et l'hygiène.

FORMATION

La diversité des métiers du Groupe rend complexe la définition de priorités communes en matière de formations techniques. Les filiales dépensent des montants conséquents en matière de formation, notamment pour maintenir les compétences indispensables au fonctionnement opérationnel et à la sécurité des sites industriels.

Par ailleurs, les usines, notamment en France, privilégient l'apprentissage pour former de nouveaux collaborateurs aux spécificités de leurs métiers. Considérant que les entités du Groupe opèrent sur des savoir-faire pointus, pour certains en voie de disparition, il a été nécessaire de mettre au point des programmes internes de transfert de savoir-faire.

En 2015, l'usine de Buire-Courcelles de CFT a mis en place une formation Cours Savoir Faire, pour chacun de ses ateliers (ourdissage, tricotage, apprêts, teinture, enduction, visite, contrôle qualité), ce qui a permis aux salariés possédant une grande expertise de suivre deux modules :

- Sauvegarde du Savoir Faire ;
- Transmission du Savoir Faire.

Ces modules ont permis d'identifier et de mettre en avant les savoir-faire présents dans les ateliers,

(1) Source : <http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr>.



En 2016, à l'issue de ces formations, le site a intégré trois opérateurs qui ont bénéficié de ce parcours. Par ailleurs, deux salariés dans le cadre du développement de leurs compétences en ont bénéficié.

D'autre part, des programmes de CQPI (Certificat de Qualification Professionnelle Interbranche) ont été réalisés sur le site. Ces programmes permettent de valoriser le savoir-faire acquis au fil des années, d'offrir aux salariés une certification reconnaissant leur savoir-faire dans plusieurs branches de l'industrie, et de leur donner accès à une meilleure employabilité. Trois types de CQPI ont été proposés aux salariés :

- CEI : Conducteur d'Équipement Industriel ;
- OQ : Opérateur Qualité ;
- AL : Agent Logistique.

À ce jour, 50 salariés ont été formés pour obtenir 67 CQPI (1 salarié peut valider plusieurs CQPI) 55 % du personnel de production a reçu une certification, 17 salariés ont validé deux CQPI.

Valoriser la diversité des compétences et des talents au sein du Groupe, et leur permettre de se développer en s'adaptant à des contextes toujours plus évolutifs est une préoccupation constante.

À cette fin, la procédure d'évaluation bi-annuelle de l'ensemble des collaborateurs permet d'identifier les besoins de chacun et de définir des objectifs personnalisés en matière de développement professionnel. Sur la base de cet entretien, un plan d'action peut ensuite préciser les compétences à renforcer par ordre de priorité, et fixer un calendrier de réalisation.

Le nombre de personnes ayant suivi une formation représente 58 % des effectifs, contre 62 % en 2015.

La durée moyenne de formation baisse à 11 heures par personne formée.

L'année 2016 a été une année de transition, au cours de laquelle des ajustements de structures, des entrées dans le Groupe et des mobilités n'ont pas toujours permis d'organiser les formations prévues. C'est également une année de transition au niveau de l'environnement légal de la formation. L'ensemble des orientations ont en revanche été définies pour favoriser le déploiement de ces projets à partir de 2017.

Chargeurs s'engage à développer son capital humain. Les programmes de formation et les missions au sein de diverses fonctions, entités ou zones géographiques, constituent autant de moyens d'atteindre cet objectif, sous la responsabilité de chaque responsable d'entité, respectant ainsi la gestion décentralisée du Groupe. Tout en accompagnant le développement de notre organisation, les programmes s'efforcent de répondre autant que possible aux besoins locaux et régionaux spécifiques. **Les formations spécifiques liées à la QSE (qualité, sécurité, environnement) ont représenté 69 % du montant total d'heures de formation en 2016 dans le Groupe.**

En complément de ces programmes, des formations à caractère transverse sont en préparation.

RELATIONS SOCIALES

Tout en respectant la structure décentralisée du Groupe, Chargeurs maintient sa volonté de promouvoir le dialogue social, en particulier avec les instances représentatives du personnel ; celles-ci sont présentes dans 13 filiales, notamment les trois principales entités de Chargeurs Protective Films, l'entité de production de Chargeurs Technical Substrates et les entités de plus de 50 personnes de Chargeurs Fashion Technologies dans le monde. En France, le taux d'élus syndiqués reste stable depuis de nombreuses années pour s'établir à 5 %, à un niveau sensiblement identique à l'an passé.

Par ailleurs, en Europe, le Comité de Groupe France favorise les échanges entre le Comité de Direction du Groupe et les représentants du personnel.

Le Comité du 26 mai 2016 a permis aux élus locaux de rencontrer la gouvernance du Groupe autour d'un dialogue marqué par la transparence des propos. À cette occasion, la stratégie de développement du Groupe a été expliquée par le Président-Directeur Général et les patrons des entités métiers, permettant de communiquer des éléments de compréhension sur les changements intervenus fin 2015 et de donner des gages de continuité et de développement des activités.

BILAN DES ACCORDS

Les entités françaises ont mené les négociations annuelles sur les salaires conformément aux dispositions du Code du travail.

De plus, Lainière de Picardie Buire-Courcelles a renégocié un accord portant sur le temps de travail. À l'étranger, plusieurs filiales ont signé des accords sur l'organisation du temps de travail et/ou sur les rémunérations, selon les pays. **Neuf** accords ont été ainsi signés en 2016 dans les entités du Groupe.

RÉMUNÉRATION

La politique de décentralisation au sein de Chargeurs s'applique également à la gestion du personnel et des rémunérations dans le respect des législations locales. Ainsi, chaque filiale du Groupe est responsable de l'évolution des rémunérations de ses collaborateurs, soit par le biais de négociations annuelles de salaires, soit par le biais d'une procédure annuelle de *people review*, supervisée par le siège pour la population d'encadrement.

Dans plusieurs filiales, des accords internes concernent les niveaux de rémunération. Le Groupe s'assure du respect du principe de non-discrimination salariale tout au long de la relation de travail de ses collaborateurs.

La politique de rémunération d'une partie significative de l'encadrement comporte une part variable assise sur les performances, en cohérence avec la politique de création de valeur du Groupe et avec les objectifs annuels définis.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux figure à la section 4.5 du Document de Référence.

L'information y afférente est établie en se référant au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de décembre 2009.



INDICATEURS SOCIAUX

Effectifs	Définition	Unité de mesure	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Effectif total	Effectif inscrit au 31 décembre	Nombre total CDI + CDD	1 566	1 512	1 506
Recours à l'intérim	Personnel intérimaire	% de l'effectif total CDI + CDD	1,8 %	2,8 %	2,6 %
Effectif par métier	Salariés du Groupe par métiers	Siège	13	15	18
		Protective Films	532	542	632
		Fashion Technologies	920	857	754
		Technical Substrates	80	76	79
		Luxury Materials	21	22	23
		France	523	517	536
	Salariés du Groupe	Europe (autre)	243	246	234
		Asie (y.c. Afrique/Océanie)	528	498	423
		Amériques	272	251	313
		Europe	79 %	79 %	69 %
Effectif par zone géographique	Chargeurs Protective Films	Asie (y.c. Afrique/Océanie)	6 %	6 %	5 %
		Amériques	15 %	15 %	26 %
		Europe	27 %	27 %	32 %
	Chargeurs Fashion Technologies	Asie (y.c. Afrique/Océanie)	54 %	54 %	50 %
		Amériques	19 %	19 %	18 %
		Europe	100 %	100 %	100 %
	Chargeurs Technical Substrates	Asie (y.c. Afrique/Océanie)	0 %	0 %	0 %
		Amériques	0 %	0 %	0 %
		Europe	38 %	41 %	39 %
	Chargeurs Luxury Materials	Asie (y.c. Afrique/Océanie)	19 %	18 %	22 %
		Amériques	43 %	41 %	39 %
		Europe	1 122	1 094	1 107
Parité hommes/femmes	Salariés du Groupe	Nombre d'hommes	444	418	399
		Nombre de femmes	28,4 %	27,6 %	26,5 %
		Part des femmes			

Formation	Définition	Unité de mesure	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Nb de personnes formées	Personnels ayant bénéficié d'au moins une formation	% de l'effectif total	55 %	62 %	58 %
Heures de formation	Temps passé en formation pour les personnels ayant bénéficié d'au moins une formation	Durée moyenne/personne	12 h	16 h	11 h

Sécurité	Définition	Unité de mesure	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Accidents	Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail par millions d'heures travaillées	Accidents du travail ayant occasionné au moins un jour d'absence	15,6	18,0	10,2
Absentéisme pour accidents du travail, hors accidents de trajet	Taux de gravité : nombre de jours d'absence par milliers d'heures travaillées	Jours d'absence liés à un accident du travail	0,6	0,6	0,5

Rémunération	Définition	Périmètre	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Frais de personnel	Charges de personnel de l'année (en millions d'euros)	Effectif des sociétés consolidées par intégration globale	70,5	76,7	77,8



3.3. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le groupe Chargeurs compte, fin 2016, 56 entités à travers le monde, à savoir des sièges, des bureaux commerciaux, des unités de production. Pour réduire son impact environnemental, Chargeurs s'appuie sur un système de management de l'environnement fondé sur la norme ISO 14001. Ce système comprend un ensemble de mesures destinées à réduire la consommation d'eau, de gaz et d'électricité. Les principaux sites de production des métiers Chargeurs Protective Films et Chargeurs Luxury Materials sont certifiés ISO 14001.

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement sont suivies filiale par filiale dans un but de conformité avec les contraintes des réglementations locales.

Le calcul des indicateurs est basé sur les données brutes transmises par les sites. La plupart des données présentées ci-après sont rapportées à une unité fonctionnelle : en millions de m² de film produit pour le métier Protective Films, en kilomètres carrés produits pour le métier Technical Substrates, et en millions de m² pour le métier Fashion Technologies.

Les données et/ou indicateurs reportés par les filiales peuvent parfois présenter des hétérogénéités selon les méthodologies internes à chacune, en particulier en ce qui concerne les émissions de composés organiques volatils (COV) et les émissions de gaz à effet de serre.

Plusieurs unités de production sont également engagées dans le recyclage des emballages.

Les résultats environnementaux de 2016 concernent douze sites de production exploités par le Groupe pendant l'exercice 2016, soit quatre sites pour Chargeurs Protective Films, un site pour Chargeurs Technical Substrates et sept sites pour Fashion Technologies.

Les consommations totales d'eau et d'énergie aux bornes des sites de production du Groupe sont en légère hausse de + 3 % et de + 5 % reflétant directement les niveaux de production en 2016.

Les holdings se sont également engagées dans une démarche globale de développement durable en réduisant significativement leurs flux papier, avec notamment la diminution de l'impression et de l'envoi par courrier des documents d'Assemblée Générale aux actionnaires individuels, privilégiant en parallèle la consultation de l'ensemble de ces documents sur le site Internet de Chargeurs. Les holdings s'engagent à dématérialiser davantage de documents, pour un impact environnemental plus faible (économie d'eau, de CO₂, moins de déchets...) tout en améliorant la productivité de l'organisation (moins de processus manuels).

MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Aucun montant n'a été provisionné au titre de 2016.



GROUPE CHARGEURS 2016

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Chargeurs Protective Films

(en Mwh/mm²)



Chargeurs Fashion Technologies

(en Mwh/mm²)



Chargeurs Technical Substrates

(en Mwh/km²)



Les indicateurs de consommations d'énergie font ressortir une diminution significative chez CPF de 7 %.

CFT enregistre une hausse de 6 % mais des actions sont en cours afin de limiter la consommation. Une ligne de vaporisation a par exemple été installée afin de rassembler l'enduction et la vaporisation dans une seule machine.

Quand à CTS, sa consommation reste stable par rapport à 2015.

CONSOMMATION D'EAU

Chargeurs Protective Films

(en m³/mm²)



Chargeurs Fashion Technologies

(en m³/mm²)



Chargeurs Technical Substrates

(en m³/km²)



En ce qui concerne les entités françaises, tous les sites respectent leur approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.

CPF ainsi que CTS réduisent leur consommation de 12 % chacune par rapport à 2015. Quant à CFT, une hausse est enregistrée (+ 10 %), notamment induite par l'activité de teinture en France plus consommatrice en eau. En 2016, 80 % de la production d'entoilage est teinte.

DÉCHETS NON DANGEREUX

Chargeurs Protective Films

(en T/mm²)



Chargeurs Fashion Technologies

(en T/mm²)



Chargeurs Technical Substrates

(en T/km²)



Les unités de Chargeurs améliorent la consommation de matières premières ainsi que les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation. Afin de limiter les déchets liés aux changements, les plannings de production ainsi que les laizes pour réduire les déchets liés à la coupe sont optimisés.

Les déchets non dangereux ont diminué chez CPF ainsi que CTS (- 8 % et - 21 %) et augmente légèrement chez CFT (+ 4 %). Cependant, le métier CFT a réduit son tonnage de déchets de 15 %.

DÉCHETS DANGEREUX

Chargeurs Protective Films

(en T/mm²)



Chargeurs Fashion Technologies

(en T/mm²)



Chargeurs Technical Substrates

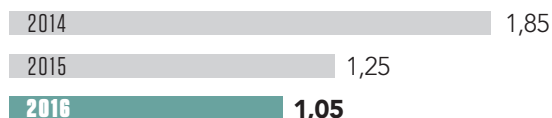
(en T/km²)



ÉMISSIONS DE COV

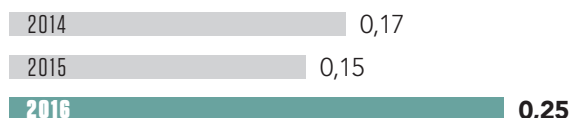
Chargeurs Protective Films

(en tonnes de carbone/mm²)



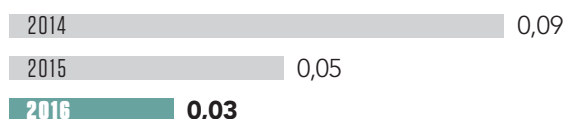
Chargeurs Fashion Technologies

(en tonnes de carbone/mm²)



Chargeurs Technical Substrates

(en tonnes de carbone/km²)



Les émissions de COV par unité fonctionnelle ont diminué chez CPF (- 16 %) et devraient continuer sur cette tendance en 2017 du fait de l'installation d'un incinérateur régénératif sur le site de Boston Tapes en Italie.

Ceux de CTS continuent de baisser significativement (- 30 %). Senfa s'est engagée à ne plus utiliser de solvants dans ses produits.

Quant à CFT, ils augmentent sensiblement du fait de la hausse de l'activité sur le site chinois.



ÉMISSIONS DE GES

Chargeurs Protective Films

(en T/mm²)



Chargeurs Fashion Technologies

(en T/mm²)



Chargeurs Technical Substrates

(en T/km²)



Le groupe Chargeurs installe ses unités de production au plus près de ses clients permettant de diminuer ses coûts de transport et son impact environnemental lié. Par exemple, CFT vient d'installer un site de production dans un Eco Park en Éthiopie, où la marchandise sera destinée à son client se trouvant dans ce même Eco Park.

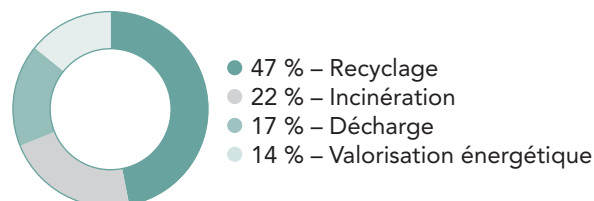
Les émissions de GES par unité fonctionnelle sont en baisse chez CPF de 9 % alors qu'ils sont en hausse de 11 % pour CTS et 9 % chez CFT du fait d'une consommation énergétique plus forte notamment sur le site de Wujang en Chine pour CFT.

Chargeurs Luxury Materials fait appel aux énergies renouvelables sur son site de peignage partenaire en Uruguay. En effet, le peignage partenaire a remplacé ses anciens réservoirs de traitement anaérobie par une technologie lui permettant d'obtenir du biogaz. De ce fait les gaz à effet de serre sont réduits de 95 % et le biogaz est utilisé en tant que source d'énergie renouvelable. Nous allons, en 2017, calculer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit.

MODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

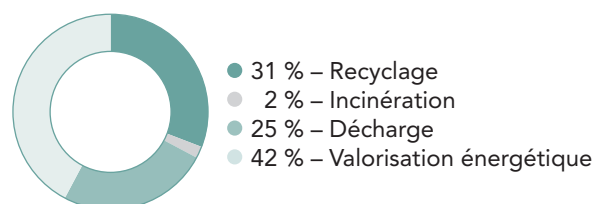
Chargeurs Protective Films

EN 2016 :



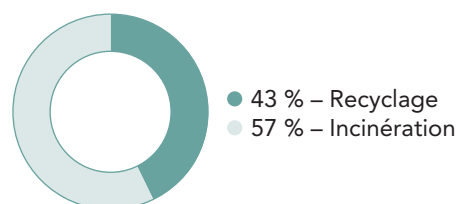
Chargeurs Fashion Technologies

EN 2016 :



Chargeurs Technical Substrates

EN 2016 :





3.4. INFORMATIONS SOCIÉTALES

L'impact territorial, économique et social est uniquement analysé en termes d'emplois générés et de développement local consécutifs à l'activité de nos entités. L'analyse de ces emplois par métier et par zone géographique se trouve en section 3.2 du Document de Référence.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS LOCALES

Au sein du Groupe, tant en France que dans les filiales étrangères, les relations avec les organisations locales, la sous-traitance, les fournisseurs sont menées dans le respect des valeurs – en particulier la création de valeur pour nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires, le respect des personnes et des biens, la loyauté des pratiques – et principes de bonne conduite de Chargeurs intégrés par chaque responsable de site ou manager.

L'organisation du management, au sein du Groupe, associe décentralisation et responsabilisation. Les relations entretenues avec les organisations locales relèvent donc du management local, notamment avec les établissements scolaires et universitaires, les fédérations professionnelles, etc.

En France, par exemple, Novacel, Lainière de Picardie et Senfa sont très impliquées dans le tissu industriel local, national et également international au travers de leur soutien aux établissements scolaires et professionnels, notamment par le versement ciblé de la taxe d'apprentissage, de leurs partenariats avec des universités, laboratoires techniques et pôles d'innovation, et de leur engagement dans les fédérations professionnelles nationales et internationales. Ces différents intervenants leur apportent une expertise et un éclairage externe bénéfiques.

Les conditions du dialogue avec les parties prenantes intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines sont notablement réduites dans la mesure où Chargeurs opère sur des marchés de niche en B to B, donc pas en contact direct avec le consommateur final. Néanmoins, le Groupe s'efforce en permanence de s'intégrer autant que possible aux cultures et traditions des différents pays où il est implanté.

En matière de partenariats, le Groupe a établi de longue date des accords spécifiques selon ses métiers.

Pour exemple, Chargeurs Luxury Materials, fort de son réseau mondial de commercialisation de laine peignée, s'appuie sur quatre partenariats industriels dans quatre pays sur deux continents pour garantir à ses clients la fiabilité, la traçabilité et la qualité des produits qui leur

sont vendus et aux services qui leur sont apportés, au travers de la confiance, du respect et de la transparence des relations.

SOUS-TRAITANCE, FOURNISSEURS

Les relations avec nos sous-traitants et nos fournisseurs répondent aux valeurs et principes de fonctionnement – que chaque responsable de site ou manager du Groupe s'est engagé à respecter – qui définissent les attentes du Groupe et de ses métiers envers leurs fournisseurs, revendeurs, partenaires avec lesquels ils opèrent dans le respect de pratiques sociales et environnementales durables, responsables et éthiques.

La sous-traitance qui a été mise en place dans les métiers leur permet de rester focalisés sur leur cœur de métier. Pour Chargeurs Luxury Materials par exemple, cela se traduit par les partenariats noués avec les peignages associés garantissant ainsi la traçabilité de laines certifiées Oeko-Tex 100 et GOTS (Global Organic Textile Standard), grâce à leur engagement en matière de RSE et leurs certifications OHS 18000 et/ou ISO 14001 et ISO 9001.

La politique d'achats des métiers vise prioritairement à répondre aux exigences de qualité, de fiabilité et de compétitivité de nos clients, afin de maintenir la qualité de notre offre de produits et de services à valeur ajoutée.

Pour Chargeurs Protective Films, la quasi-totalité des matières premières achetées en 2016 par son entité française, provient d'entreprises ou de groupes qui affichent un engagement formel en matière de RSE ou dont nous connaissons la qualité opérationnelle.

Pour exemple, son sous-traitant le plus important dispose d'un matériel performant largement automatisé et d'une organisation bâtie selon les référentiels qualité internationaux qui permettent de répondre aux exigences de ce métier.

En ce qui concerne Chargeurs Technical Substrates, son premier fournisseur est certifié ISO 9001 et EN 9100, ainsi que Oeko-Tex® Standard 100 qui est un système de contrôle et de certification uniforme partout dans le monde pour les produits textiles bruts, semi-finis et finis de tous les stades de transformation. Les contrôles sur les matières nocives englobent les substances réglementées et interdites par la loi, les produits chimiques connus pour être préoccupants pour la santé ainsi que les paramètres introduits à titre de précaution en matière de santé.

Pour Chargeurs Fashion Technologies, les attentes majeures des clients confectionneurs concernent également la qualité du produit et l'assurance d'absence de nocivité des entoilages, ce que permet la certification Oeko-Tex 100 que nos entités sont à même de fournir à leurs clients, y compris la norme Oeko-Tex classe 1 la plus exigeante destinée aux tissus en contact avec la peau des bébés.



MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Chargeurs Protective Films est très engagé dans la démarche RSE. Les deux unités de production européennes sont certifiées ISO 14001, norme internationale qui définit les exigences relatives à l'élaboration, la mise en œuvre, la maintenance et l'évaluation d'un système de management environnemental, qui s'ajoute à leur certification qualité ISO 9001 (norme internationale de management de la Qualité), et peuvent apporter à leurs clients les preuves de leur conformité avec la réglementation Reach. L'entité de production italienne est également certifiée OHSAS 18001. La norme OHSAS 18001 indique la méthode de mise en place d'un management de la santé et la sécurité au travail et les exigences qu'il requiert.

L'objectif est d'obtenir une meilleure gestion des risques afin de réduire le nombre d'accidents, de se conformer à la législation et d'améliorer les performances. À fin décembre 2016, l'entité de production italienne affichait un record historique de 1271 jours sans accident, démontrant ainsi l'efficacité de ce système de gestion en matière de sécurité et l'engagement de tous les collaborateurs. Pour rappel, les films de protection sont destinés à la protection temporaire des surfaces durant toutes les étapes des processus industriels, et ne sont pas des produits grand public.

Pour ce qui concerne l'entité de production française du métier Technical Substrates, la société SENFA a été récompensée par l'attribution du label AFAQ Eco-conception Confirmé. Cette distinction certifie la

maturité de la démarche d'éco-conception présente chez SENFA. L'entreprise définit en début de chaque année ses objectifs pour garantir une amélioration continue de sa démarche d'éco-conception.

Comme indiqué précédemment, Chargeurs Fashion Technologies et Chargeurs Luxury Materials proposent à leurs clients confectionneurs ou filateurs des produits avec la garantie du label Oeko-Tex 100, y compris la classe 1 plus restrictive, ainsi que la conformité avec la réglementation Reach pour Chargeurs Fashion Technologies qui garantit notamment ne pas utiliser de produits perfluorés, ni de phtalates.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Chargeurs porte une attention permanente aux pratiques de ses collaborateurs et de ses filiales, afin d'en garantir l'exemplarité. La confiance est une valeur centrale pour le Groupe. Afin de prévenir et gérer les situations de corruption, de conflit d'intérêts ou encore de fraude, chaque responsable de site s'est engagé à respecter les principes de bonne conduite applicables à toutes nos activités. L'objectif est de tirer les pratiques vers le haut. Cet engagement – par le respect des valeurs de l'entreprise – est soutenu par la proximité des équipes métiers avec leurs filiales, notamment incarnées par les directions générales, financières et ressources humaines qui se déplacent régulièrement dans les pays d'implantation.

Les principes du Groupe ont été formalisés en 2017 dans un code de conduite (cf. section 4.6 du présent Document de Référence).



3.5. RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Chargeurs désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31/12/2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la Société (ci-après le « Référentiel » et disponible sur demande au siège de la Société).

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2016 et mars 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ quatre semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission ainsi qu'à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées au chapitre « Responsabilité sociale et environnementale » du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.



2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec une dizaine de personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante et des entités, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 25 % des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social, et entre 29 % et 77 % des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2017

L'un des Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Éric Bertier
Associé

Sylvain Lambert
Associé du Département
Développement Durable

(1) Les informations les plus importantes sont listées en annexe de ce rapport.

(2) Les entités sélectionnées sont : Lainière de Picardie (France), Senfa (France) et Boston Tapes (Italie).



ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations sociales :

- Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique
- Les embauches et les licenciements
- Les conditions d'hygiène et de sécurité au travail
- Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles
- Les politiques mises en œuvre en matière de formation
- Le nombre total d'heures de formation
- La politique de lutte contre les discriminations
- Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT

Informations environnementales :

- L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
- Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement
- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation
- La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables
- Les rejets de gaz à effet de serre (GES)

Informations sociétales :

- Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines : les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations
- La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux
- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, de leur responsabilité sociale et environnementale
- Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

4

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1. CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	82	4.5. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX, ADMINISTRATEURS ET AUTRES DIRIGEANTS DU GROUPE	97
Références	82	Rémunération de la Présidence Direction Générale en 2016	97
4.2. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÈGLES DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE MIDDLENEXT NON APPLICABLES OU ÉCARTÉES	83	Rémunération et avantages de la Présidence Direction Générale en 2017	98
4.3. STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET COMITÉS	85	Rémunération fixe de base	98
Structure de gouvernance	85	Rémunération variable	98
Conseil d'Administration	85	Règlement de la rémunération variable	99
Comité des Rémunérations	88	Jetons de présence	99
Comité d'Audit	89	Avantages en nature	99
4.4. PRÉSENTATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION, DU CONSEIL ET DES COMITÉS	92	4.6. CODE DE CONDUITE	103
4.4.1. Présentation des organes de direction	92		
4.4.2. Présentation des membres du conseil et des comités	92		

4.1. CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RÉFÉRENCES

Chargeurs se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise MiddleNext (« Code MiddleNext »), dans sa version actualisée de septembre 2016, disponible sur le site internet de MiddleNext.

Plus particulièrement, Chargeurs se réfère au Code MiddleNext pour l'élaboration du présent rapport.

Depuis le changement de gouvernance intervenu le 30 octobre 2015, Chargeurs a particulièrement enrichi ses règles de gouvernance avec le souci permanent d'avoir un mode de Gouvernement d'Entreprise adapté à ses spécificités et à ses besoins et de s'appuyer sur un socle de règles favorables à son développement sur le long terme. Dans le cadre de cette démarche de progrès constant, la Société s'est fortement inspirée du Code MiddleNext, y compris dans sa nouvelle version de septembre 2016, de sorte qu'une grande partie des recommandations dudit Code sont appliquées.

À ce titre, en application de la recommandation AMF 2013-20 du 18 novembre 2013, est également joint au Document de Référence un tableau récapitulatif des règles du Code MiddleNext non applicables ou écartées par la Société, mentionnant les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Il est notamment précisé que les points de vigilance de ce Code ont été portés à la connaissance des membres du Conseil d'Administration et revus par ces derniers. De plus, le Conseil d'Administration reconnaît que l'objectif des points de vigilance est de l'inviter à s'interroger sur leurs enjeux, sans avoir à donner de réponses explicites et détaillées sur ces points.

Les procédures de gestion des risques et de contrôle interne de Chargeurs s'inspirent quant à elles des principes généraux définis par l'AMF dans son document « Cadre de Référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne : Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » du 22 juillet 2010.



4.2. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÈGLES DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE MIDDLENEXT NON APPLICABLES OU ÉCARTÉES

au 31 décembre 2016

Recommandation	Pratique Chargeurs
R3 : Composition du conseil – présence de membres indépendants Cinq critères permettent de présumer l'indépendance des membres du conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle, familiale ou de proximité significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement : — ne pas avoir été au cours des cinq dernières années et ne pas être salarié, ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe ; — ne pas avoir été au cours des deux dernières années et ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquiers, etc.) ; — ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ; — ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ; — ne pas avoir été au cours des six dernières années Commissaires aux Comptes de l'entreprise. L'indépendance est aussi un état d'esprit qui indique avant tout celui d'une personne capable d'exercer pleinement sa liberté de jugement et de savoir, si nécessaire, s'opposer voire se démettre [...]	Les critères sur lesquels se base le Conseil d'Administration pour apprécier l'indépendance de chacun de ses membres s'inspirent très largement de ceux prévus par le Code MiddleNext. En revanche, le Conseil n'a pas retenu les nouveaux délais visés dans la version actualisée du Code MiddleNext de septembre 2016 pour les deux critères selon lesquels (i) un Administrateur ne doit pas avoir été salarié ni mandataire social dirigeant (cinq années au lieu de trois auparavant) et (ii) ne pas avoir été en relation d'affaires significative avec la Société ou son groupe (désormais pendant deux ans), étant précisé que l'allongement des délais pour ces deux critères n'aurait pas eu de conséquence sur le statut des administrateurs du Groupe. En effet, il a été considéré que l'allongement de ces délais n'était pas de nature à constituer un gage d'indépendance supplémentaire par rapport aux délais initialement fixés, celle-ci devant par ailleurs s'apprécier au regard de la situation personnelle de chaque membre.
R7 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil Il est recommandé de se doter d'un règlement intérieur du conseil comportant au moins les huit rubriques suivantes : — rôle du conseil et, le cas échéant, opérations soumises à autorisation préalable du conseil ; — composition du conseil/critères d'indépendance des membres ; — définition du rôle des éventuels Comités spécialisés mis en place ; — devoirs des membres (déontologie : loyauté, non-concurrence, révélation des conflits d'intérêts et devoir d'abstention, éthique, confidentialité, etc.) ; — fonctionnement du conseil (fréquence, convocation, information des membres, autoévaluation, utilisation des moyens de visioconférence et de télécommunication) et lorsqu'il existe des Comités, en préciser les missions ; — modalités de protection des dirigeants sociaux : assurance responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS) ; — règles de détermination de la rémunération des Administrateurs ; — la question du plan de succession du « dirigeant » et des personnes clés.	Seule une rubrique prévue par la recommandation R7 du Code MiddleNext ne figure pas dans le Règlement Intérieur du Conseil, celle relative à la question du plan de succession du « dirigeant » et des personnes clés. Toutefois, la Société a mis en œuvre depuis l'exercice 2016 une véritable politique de succession pour les dirigeants et personnes clés du Groupe, laquelle s'est notamment traduite, début 2017, par l'arrivée d'un nouveau Directeur Général pour le métier Chargeurs Technical Substrates. Le Conseil d'Administration est tenu informé et consulté de manière régulière sur les démarches entreprises par la Société et les profils retenus. La succession des dirigeants fait ainsi partie des sujets examinés par le Conseil d'Administration, tel que le prévoit la recommandation R14 du Code MiddleNext.
R11 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil Il est recommandé qu'une fois par an, le président du conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil, des Comités éventuels, ainsi que sur la préparation de ses travaux. Cette discussion est inscrite au procès-verbal de la séance. Le président rend compte dans son rapport que cette procédure a bien eu lieu.	Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'Administration n'a pas procédé à une auto-évaluation formelle de son fonctionnement et de ses travaux, ou de ceux du Comité d'Audit ou du Comité des Rémunérations. Cependant, des échanges de points de vue ont eu lieu à ce sujet entre les membres du Conseil, respectant ainsi l'esprit de la recommandation R 11 du Code MiddleNext.

Recommandation	Pratique Chargeurs
R15 : Cumul contrat de travail et mandat social Il est recommandé que le Conseil d'Administration, dans le respect de la réglementation, apprécie l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social de Président, Président-Directeur Général, Directeur Général (sociétés anonymes à Conseil d'Administration), Président du directoire (sociétés anonymes à directoire et Conseil de Surveillance) et gérant (sociétés en commandite par actions). Le rapport à l'Assemblée en expose les raisons de façon circonstanciée.	Cette recommandation n'est pas applicable à Chargeurs.
R16 : Indemnités de départ * Il est recommandé, dans le cas où une indemnité de départ a été prévue dans des conditions conformes à la loi, que son plafond, après prise en compte de l'indemnité éventuellement versée au titre du contrat de travail, n'excède pas deux ans de rémunération (fixe et variable), sauf dans le cas où la rémunération du « dirigeant » est notoirement en deçà des médianes du marché (cas, en particulier, des jeunes entreprises). Il est également recommandé d'exclure tout versement d'indemnités de départ à un dirigeant mandataire social s'il quitte à son initiative la société pour exercer de nouvelles fonctions, ou change de fonctions à l'intérieur d'un groupe. Il convient par ailleurs d'éviter tout gonflement artificiel de sa rémunération dans la période préalable au départ.	Cette recommandation n'est pas applicable à Chargeurs.
R17 : Régimes de retraite supplémentaires Outre l'application des procédures d'autorisations prévues par la loi, il est recommandé que la société rende compte dans son rapport aux actionnaires, des éventuels régimes de retraite supplémentaires à prestations définies qu'elle a pu mettre en place au bénéfice des mandataires dirigeants et les justifie dans une optique de transparence.	Cette recommandation n'est pas applicable à Chargeurs.
R18 : Stock-options et attribution gratuite d'actions * Conditions d'attribution : Il est recommandé de ne pas concentrer à l'excès sur les dirigeants l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites. Il est également recommandé de ne pas attribuer de stock-options ou d'actions gratuites à des dirigeants mandataires sociaux à l'occasion de leur départ. Conditions d'exercice et d'attribution définitive : Il est recommandé que l'exercice de tout ou partie des stock-options ou l'attribution définitive de tout ou partie des actions gratuites au bénéfice des dirigeants soient soumis à des conditions de performance pertinentes traduisant l'intérêt à moyen/long terme de l'entreprise appréciées sur une période d'une durée significative.	Cette recommandation n'est pas applicable à Chargeurs.

* Ces recommandations (16 et 18) seront applicables à partir de l'exercice 2017.



4.3. STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET COMITÉS

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Il est rappelé que, suite au changement de l'actionnaire de référence (Colombus Holding SAS), le Conseil d'Administration, tenant compte de l'existence d'une direction opérationnelle dans chaque division métier, a opté pour un mode de gouvernance adapté de la Société. Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général du Groupe sont réunies en la personne de Michaël Fribourg.

Président-Directeur Général

À la suite de la modification de la gouvernance de la Société, Michaël Fribourg assume les fonctions de :

- Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur ; et de
- Directeur Général, pour une durée de cinq ans.

Le Président-Directeur Général est chargé : d'organiser et de diriger les travaux du Conseil, dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires ; de veiller au bon fonctionnement des organes de la Société et au respect des principes et pratiques de bonne gouvernance ; de mettre en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration, ainsi que la gestion opérationnelle de la Société.

L'unicité des fonctions de direction qui s'inscrit dans le cadre de règles de gouvernance équilibrées, telles qu'elles sont relatées dans le présent rapport, répond parfaitement à l'organisation déconcentrée de Chargeurs en matière opérationnelle, avec la présence d'un Directeur Général distinct dans chacun des quatre métiers, permettant ainsi une pleine efficacité de gestion, de développement et de reporting à travers des échanges réguliers, efficaces et de confiance entre la Présidence Direction Générale et les Directeurs Généraux des métiers.

Dotant le Groupe d'une vision claire et forte de ses perspectives et de ses développements futurs, portée par un Président-Directeur Général ayant acquis une connaissance profonde et unique des métiers et de leurs enjeux opérationnels, cette modalité d'exercice des fonctions permet en outre une plus grande réactivité dans la prise de décisions, essentielle dans un contexte international fortement concurrentiel et pour accompagner la transformation stratégique du Groupe insufflée par la nouvelle Présidence Direction Générale.

Enfin, elle permet un dialogue avec le Conseil d'Administration et les actionnaires au travers d'un interlocuteur unique favorisant ainsi une relation étroite et une communication forte et constante. En particulier, une rencontre est organisée, à l'occasion de la publication des résultats annuels, entre le Président-Directeur Général, les actionnaires et les analystes financiers.

Limitations de pouvoirs

En vertu des statuts de la Société, lorsque la Direction Générale de la Société est assumée par le Président du Conseil d'Administration, les dispositions suivantes relatives au Directeur Général lui sont applicables : ainsi, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

À titre interne, en sa capacité de Président-Directeur Général, Michaël Fribourg doit s'assurer, avant d'engager la Société, du consentement du Conseil d'Administration pour accorder des cautions, avals ou garanties, sous réserve d'une délégation expresse du Conseil d'Administration dans les limites des articles L. 225-35 et R. 225-28 du Code de commerce.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

La composition nominative du Conseil d'Administration est détaillée en section 4.4.2 du Document de Référence.

Le Conseil compte cinq Administrateurs, dont le Président-Directeur Général, ainsi qu'un Censeur qui prend part aux délibérations avec une voix consultative.

Les censeurs sont chargés de veiller à la stricte application des statuts et des décisions sociales. Ils sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative, sans que toutefois leur absence puisse nuire à la validité de ces délibérations.

En application de son Règlement Intérieur, lequel s'inspire très largement des critères prévus par le Code MiddleNext, le Conseil d'Administration apprécie l'indépendance de ses membres en examinant, en particulier, si chaque membre :

- « exerce des fonctions de direction dans la Société ou le groupe Chargeurs, ou a des liens d'intérêt particuliers avec ses dirigeants ;
- est ou a été, au cours des trois dernières années salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société du Groupe ;
- est client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou d'une société du Groupe ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- a un lien familial proche avec un mandataire social ;
- a été auditeur de l'entreprise au cours des six dernières années. »

La situation de chacun des membres est ainsi étudiée au cas par cas au regard des critères susvisés.

Sur cette base, le Conseil d'Administration compte deux Administratrices indépendantes (Isabelle Guichot et Catherine Sabouret au 31 décembre 2016 et Isabelle Guichot et Cécilia Ragueneau à la date du présent Document de Référence).

Il est précisé que la durée du mandat des Administrateurs est de trois ans, celle-ci étant parfaitement adaptée aux spécificités de la Société. Le renouvellement des mandats des Administrateurs est échelonné comme l'atteste le tableau figurant en section 4.4.2 du Document de Référence.

Évolutions au sein du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2017 : propositions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017

Il convient de noter, dans le contexte de l'évolution du Conseil d'Administration, que l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 a approuvé :

- la nomination de Cécilia Ragueneau, Administratrice indépendante, en remplacement de Catherine Sabouret dont le mandat prenait fin à l'issue de cette Assemblée. Cette nomination a eu pour effet de maintenir à deux le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration. Une biographie de Cécilia Ragueneau figure en section 4.4.2 du Document de Référence ;
- le renouvellement du mandat d'Administrateur d'Emmanuel Coquoin.

La composition du Conseil d'Administration se veut diverse tant en matière d'horizons professionnels que personnels de ses membres et tournée vers l'international. Elle est présentée, accompagnée d'une biographie de chaque membre, en section 4.4.2 du Document de Référence, lequel est publié sur le site internet de la Société. La complémentarité des expériences et des expertises des membres du Conseil est un atout certain.

Par ailleurs, en application de la recommandation AMF 2013-20 du 18 novembre 2013, le Document de Référence présente un tableau récapitulatif, le cas échéant, les changements intervenus dans la composition du Conseil d'Administration au cours l'exercice 2017, ainsi que la situation des Administrateurs au regard des critères d'indépendance retenus par le Conseil d'Administration.

Enfin, aucun Administrateur représentant les actionnaires salariés, ni aucun Administrateur représentant les salariés, n'est présent au Conseil d'Administration, les seuils légaux au-delà desquels ces Administrateurs sont élus ou désignés (respectivement en application des articles L. 225-23 et L. 225-27-1 du Code de commerce) n'étant pas dépassés par la Société.

Déontologie, missions et organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le rôle et les principales modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont définis par les statuts de la Société. Par ailleurs, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 14 mars 2016, a décidé de se doter d'un Règlement Intérieur visant à compléter les statuts en précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés, ainsi que les droits et obligations des Administrateurs, Censeurs et membres des Comités spécialisés.

Le Règlement Intérieur a été adapté, lors de la séance du Conseil d'Administration du 7 décembre 2016, pour tenir compte en grande partie de la version actualisée du Code MiddleNext, ainsi que du nouveau rôle du Comité d'Audit prévu à l'article L. 823-19 du Code de commerce, tel que modifié par l'ordonnance n° 2016-315 du 17 mars 2016 portant réforme de l'audit.

Le Règlement Intérieur est un document interne mais des extraits substantiels de celui-ci sont inclus dans le présent rapport.

Chaque Administrateur a pris connaissance des obligations et des règles en matière d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables en vertu des dispositions du Règlement Intérieur et des recommandations du Code MiddleNext. La Société n'a relevé aucun cas d'inobservation de ces règles.

À ce titre, à la date du présent document, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts entre, d'une part, les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Conseil d'Administration et, d'autre part, leurs intérêts privés ou d'autres devoirs. De même, aucun conflit d'intérêts n'a été identifié au cours de l'exercice 2016.

Par ailleurs, aucune convention réglementée au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue ou renouvelée au cours de l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2017, l'engagement de non-concurrence de M. Michaël Fribourg et le régime des indemnités de départ qui lui seraient dues par la Société en cas de non-renouvellement, révocation, dissociation de ses fonctions, changement de stratégie ou changement de contrôle, soumis au régime des conventions réglementées, ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 8 mars 2017 et par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017. Ces engagements avec la Présidence-Direction Générale sont décrits en section 5.5 du Document de Référence.

Enfin, un guide sur la prévention des délits d'initié a été remis aux membres du Conseil, rappelant les obligations légales et réglementaires auxquelles ils sont soumis en tant qu'initiés. De même, ils ont été informés des nouvelles dispositions applicables en matière de déclaration sur les opérations sur titres de la Société à la suite du règlement européen relatif aux abus de marché (« Règlement MAR ») qui est entré en vigueur en France le 3 juillet 2016, ainsi que du règlement d'exécution du 10 mars 2016.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.



Habituellement, le Conseil se réunit au minimum quatre fois par an, deux fois pour examiner les comptes semestriels et annuels, une fois pour examiner la stratégie du Groupe dans le cadre du budget et du plan à moyen terme, une fois après l'Assemblée Générale annuelle pour mettre en œuvre les décisions de celle-ci. La marche des affaires, les décisions relevant du Conseil ainsi que les grands projets sont mis à l'ordre du jour de chaque Conseil.

Toutefois, depuis l'exercice 2016, l'activité du Conseil d'Administration s'est fortement développée pour dépasser le cadre du suivi de la gestion courante du Groupe. Ainsi, en pratique, des réunions exceptionnelles sont organisées, consacrées à des projets significatifs et stratégiques pour la Société. Le Conseil d'Administration peut ainsi se réunir à tout moment en fonction de l'actualité et est pleinement impliqué dans le suivi des grandes orientations du Groupe et de ses projets significatifs. Cette activité n'a pas faibli depuis le début de l'exercice 2017, le Conseil d'Administration s'étant déjà réuni sept fois à la date du présent Document de Référence.

À l'occasion de ces séances, il est aussi consulté et examine de manière régulière les actions menées par la Société dans le cadre de sa politique de succession des dirigeants et des personnes clés du Groupe, laquelle a été mise au rang des priorités dès le début de l'exercice 2016 en vue d'anticiper et d'adapter l'organisation du Groupe à ses évolutions et sa croissance. Cela s'est notamment traduit par un renforcement dans la composition du Comité de Direction de la Société, avec la nomination d'une Secrétaire Générale, tout particulièrement en charge de piloter cette politique de succession et d'assurer la continuité d'excellence des équipes de direction, et d'un Directeur du Développement International et des Acquisitions du Groupe, ou encore par l'arrivée au début de l'exercice 2017 d'un nouveau Directeur Général pour la division Chargeurs Technical Substrates.

Les Administrateurs reçoivent préalablement à chacune des réunions du Conseil, toutes les informations ou documents nécessaires à l'exercice de leur mission, sous forme d'un dossier complet traitant des points à l'ordre du jour, présentant la marche des affaires de la Société ou encore des différents projets soumis à leur approbation. Ce dossier leur est remis suffisamment à l'avance pour leur permettre une préparation effective des réunions. Ils peuvent également solliciter auprès du Président-Directeur Général tout complément d'information qu'ils jugeraient utiles pour l'exercice de leurs fonctions.

À ce titre, la Présidence Direction Générale communique en toute transparence avec les membres du Conseil d'Administration qu'elle tient régulièrement informés de la marche courante de la Société et de l'évolution des secteurs d'activités et de la concurrence.

Ces derniers ont de nombreuses opportunités de rencontrer et d'échanger avec les Directeurs Généraux des métiers à l'occasion de la séance du Conseil portant sur la présentation des comptes prévisionnels et du budget, mais aussi lors de déplacements sur les sites de production du Groupe. Ils sont également conviés au séminaire annuel du Groupe qui regroupe les dirigeants des filiales à l'international.

Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence dont le montant est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires. Le montant global des jetons de présence versés au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à 200 000 euros bruts, répartis entre les membres en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés, à l'exception du Président-Directeur Général qui ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la Société. L'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017, sur proposition du Conseil d'Administration et afin de tenir compte de l'activité accrue du Conseil d'Administration et de ses Comités spécialisés, ainsi que des engagements et responsabilités élargis de leurs membres liés, entre autres, à cet accroissement d'activité, a décidé de fixer à 300 000 euros le montant annuel global des jetons de présence à verser aux Administrateurs au titre de l'exercice 2017 et des exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale. Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le tableau figurant en section 4.5 du Document de Référence récapitule le montant des jetons de présence perçus par les Administrateurs et le Censeur.

Autres déclarations

À la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années, (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'Administration, (ii) aucun membre du Conseil d'Administration n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'Administration par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucun membre du Conseil d'Administration n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

Il n'existe pas de contrat de service conclu entre les membres du Conseil d'Administration, de direction et la Société ou ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages.

À l'exception des restrictions légales, réglementaires, statutaires ou prévues par le règlement intérieur, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de la Société.

Travaux du Conseil d'Administration en 2016

En 2016, le Conseil s'est réuni neuf fois, soit cinq séances de plus qu'habituellement, avec un taux d'assiduité des Administrateurs de 100 % et une durée moyenne de réunion de deux heures. Les membres du Conseil ont donc été particulièrement sollicités et impliqués dans les différents projets significatifs lancés par la Société au cours de l'exercice.

Les principaux travaux du Conseil d'Administration ont été les suivants. Le Conseil a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015, ainsi que les comptes semestriels au 30 juin 2016 sur la base desquels il a décidé du paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2016. Il s'est également prononcé sur les comptes prévisionnels 2016 et le budget 2017.

Par ailleurs, le Conseil a régulièrement suivi l'activité du Groupe et ses financements. Dans ce cadre-là, il a en particulier examiné et approuvé l'émission par la Société de deux emprunts obligataires ordinaires ne donnant pas accès au capital d'un montant de 57 millions et de 15 millions d'euros.

Le Conseil s'est aussi prononcé sur les grandes orientations et décisions stratégiques du Groupe, telles que par exemple l'acquisition de la société Main Tape (États-Unis) par le métier Protective Films. Il a également été tenu informé et consulté à l'occasion du recrutement d'un nouveau Directeur Général pour le métier Chargeurs Technical Substrates.

Enfin, les autres sujets traités ont porté sur la mise en œuvre de l'autorisation donnée au Conseil à l'effet d'opérer sur les actions de la Société (contrat de liquidité), la mise en place d'un Règlement Intérieur et son adaptation à la nouvelle réglementation en vigueur, la fixation de la rémunération du Président-Directeur Général, le suivi de l'état d'avancement de la mise à jour de la cartographie des risques juridiques initiée par la Société ou encore le mandat des Commissaires aux Comptes.

En dehors des réunions du Conseil, les Administrateurs ont été invités à se déplacer dans plusieurs sites de production basés en France et à l'étranger, afin de se familiariser avec l'ensemble des métiers du Groupe.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'Administration n'a pas procédé à une auto-évaluation formelle de son fonctionnement et de ses travaux, ou de ceux du Comité d'Audit ou du Comité des Rémunérations. Cependant, des échanges de points de vue ont eu lieu à ce sujet entre les membres du Conseil, respectant ainsi l'esprit du Code MiddleNext.

Travaux du Conseil d'Administration sur la période des dix premiers mois de 2017

Sur la période, le Conseil d'Administration a eu une activité soutenue puisqu'il s'est réuni à sept reprises, avec un taux d'assiduité des Administrateurs de 100 %. La durée des réunions s'est étendue d'une à trois heures en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Au cours de ces différentes séances, le Conseil d'Administration a été amené à traiter les principales questions suivantes, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016, sur la base desquels l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017, sur proposition du Conseil d'Administration, a approuvé un dividende de 0,55 euro par action avec paiement du solde à distribuer de 0,35 euro par action ;
- arrêté des comptes sociaux et consolidés semestriels au 30 juin 2017, sur la base desquels il a été décidé du versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2017 de 0,25 € par action ;
- arrêté des résolutions et des rapports à soumettre à l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 ;
- mise en œuvre du programme de rachat d'actions 2017-2018 ;
- mise en œuvre d'un programme d'attributions gratuites d'actions au profit de certains salariés du Groupe ;
- mise en place d'un dispositif de compliance renforcé en applications des dispositions de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite « loi Sapin 2 », en matière de compliance ;
- émission d'un nouveau financement type « Euro PP » d'un montant de 60 millions d'euros ;
- examen des grandes orientations et décisions stratégiques du Groupe, incluant en particulier la mise en place d'un nouveau programme d'optimisation opérationnelle dit *Game Changer*, l'examen d'opportunités d'acquisitions, telles que par exemple les acquisitions des sociétés OMMA (Italie) et WALCO (États-Unis) par le métier Protective Films, ou encore l'examen d'opportunités d'investissements stratégiques dans les métiers ; fixation de la rémunération variable du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2016 et du premier semestre 2017, revue des engagements avec la Société, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Composition et missions du Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations a été mis en place lors du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015. Au 31 décembre 2016, il est composé de deux membres, Isabelle Guichot (Administratrice indépendante et Présidente du Comité des Rémunérations) et Nicolas Urbain (représentant permanent de Columbus Holding SAS au Conseil d'Administration de Chargeurs SA). À la date du présent Document de Référence, le Comité des Rémunérations est présidé par Cécilia Raguneau (Administratrice indépendante et Présidente du Comité des Rémunérations).

Une biographie des différents membres du Comité des Rémunérations est reprise en section 4.4.2 du Document de Référence.

Au regard de l'expérience de chacun des membres, cette composition est en adéquation avec la taille et les besoins du Conseil d'Administration de la Société.

Aux termes du Règlement Intérieur :

« Le Comité des Rémunérations a notamment pour mission de présenter des propositions ou des recommandations au Conseil d'Administration relatives :

- la politique de rémunération globale des dirigeants de la Société ;



- au type et au mode de calcul des rémunérations de ses dirigeants ;
- et de façon générale, à toute question que lui soumet le Président du Conseil d'Administration en matière de rémunération des dirigeants.

Le Comité des Rémunérations peut recourir à des experts extérieurs, aux frais de la Société, après information du Président du Conseil et autorisation préalable du Conseil, et à charge d'en rendre compte au Conseil ».

Le Comité des Rémunérations est ainsi chargé d'assister le Conseil d'Administration dans les domaines susvisés, en vue de la détermination de l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux, afin de permettre de conserver, motiver et recruter les meilleurs profils, tout en s'assurant que les rémunérations soient en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de la Société.

Dans ce cadre-là, le Comité des Rémunérations adhère aux sept critères prévus par la recommandation R13 du Code MiddleNext relative à la définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux : Exhaustivité, Équilibre, Benchmark, Cohérence, Lisibilité des règles, Mesure et Transparence.

Travaux du Comité des Rémunérations en 2016

Le Comité des Rémunérations s'est réuni quatre fois en 2016 avec un taux de présence effective de 100 % de ses membres. Au cours des différentes séances, le Comité a notamment été amené à examiner et formuler des recommandations sur les points suivants :

Rémunération du Président-Directeur Général

Le Comité a formulé des recommandations en vue de la fixation par le Conseil de la part variable du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2016 en fonction de l'atteinte de critères de performance prédéfinis par le Conseil au cours de sa séance du 16 décembre 2015 et de l'appréciation de la réussite liée à la bonne dynamique et performance du titre Chargeurs en 2016.

Le Comité des Rémunérations a également formulé des recommandations quant à la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2017. Ses recommandations ont été suivies par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 a émis un avis favorable sur les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable au Président-Directeur Général en raison de son mandat au titre de l'exercice 2017.

Les informations relatives à la rémunération du Président-Directeur Général, figurent en section 4.5 du Document de Référence.

Rémunération fixe et variable des Directeurs de métier

Après examen des rémunérations fixe et variable 2016, le Comité des Rémunérations a présenté des propositions au Conseil d'Administration quant à la fixation de la rémunération variable des quatre Directeurs métiers au titre de l'exercice 2017.

Jetons de présence

Le Comité a formulé une recommandation concernant le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2017 qui a été approuvé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017.

Travaux du Comité des Rémunérations sur la période des dix premiers mois de 2017

Le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois sur la période avec un taux de présence effective de 100 % de ses membres. Les questions examinées et recommandations émises par le Comité des Rémunérations ont porté principalement sur l'examen et la mise en œuvre de la politique de rémunération du Président-Directeur Général telle qu'arrêtée par l'Assemblée Générale du 20 avril 2017.

COMITÉ D'AUDIT

Composition et missions du Comité d'Audit

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Conseil d'Administration du 3 décembre 2009 a mis en place un Comité d'Audit.

Au 31 décembre 2016, ce Comité était composé de deux membres, tous deux Administrateurs : Catherine Sabouret (Présidente du Comité) et Emmanuel Coquoin. À la date du présent Document de Référence, le Comité d'Audit est présidé par Isabelle Guichot (Administratrice indépendante et Présidente du Comité d'Audit). Par ailleurs, Georges Ralli (Censeur) participe aux séances du Comité.

Une biographie des différents membres du Comité d'Audit est reprise en section 4.4.2 du Document de Référence.

Au regard de la compétence et de l'expérience de chacun des membres du Comité d'Audit, cette composition est en adéquation avec la taille et les besoins du Conseil d'Administration de la Société.

Pour déterminer et mener à bien les missions et déterminer le fonctionnement du Comité d'Audit, la Société s'est appuyée sur le document intitulé « Le Comité d'Audit : rapport du groupe de travail » publié par l'AMF en 2010 et disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

Aux termes du Règlement Intérieur, tel que modifié par le Conseil d'Administration du 7 décembre 2016, sur proposition du Comité d'Audit, pour tenir compte entre autres des nouvelles attributions du Comité d'Audit prévues par l'ordonnance n° 2016-315 du 17 mars 2016 venue modifier l'article L. 823-19 du Code de commerce :

« Le Comité d'Audit a notamment pour mission :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et des méthodes adoptées pour l'établissement des comptes et, le cas échéant, de formuler des recommandations pour garantir l'intégrité de l'information financière ;
- d'examiner et analyser les comptes annuels, et rendre compte des résultats de cet examen aux membres du Conseil ;
- d'assurer un suivi de l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques, de contrôle interne, de conformité réglementaire et opérationnelle et du respect des règles en matière d'éthique et de déontologie ;
- de suivre et de participer à la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et, dans ce cadre-là d'émettre une recommandation sur la désignation de nouveaux Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions de l'article 16 du règlement (UE) n° 537/2014, laquelle est élaborée à l'issue de la procédure de sélection (notamment lorsque leur mandat a atteint la période maximale autorisée) ou d'émettre une recommandation sur leur renouvellement ;
- de suivre la réalisation des travaux des Commissaires aux Comptes et de donner un avis sur la qualité de leur mission en tenant compte des constatations et conclusions du Haut Conseil du commissariat aux comptes rendus à l'occasion des contrôles périodiques de qualité ;
- de veiller au respect des règles garantissant l'indépendance des Commissaires aux Comptes et en particulier (i) de s'assurer du respect des conditions mentionnées à l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 (respect des conditions avant d'accepter ou de poursuivre une mission, confirmation annuelle de leur indépendance et évaluation des risques qui pèsent sur leur indépendance) ou encore (ii) de prendre les mesures nécessaires à l'application du paragraphe 3 de l'article 4 de ce même règlement dans le cas où les honoraires totaux reçus de la Société par les Commissaires aux Comptes représenteraient pendant les trois derniers exercices consécutifs, plus de 15 % du total de leurs honoraires ;

- d'approuver la fourniture par les Commissaires aux Comptes des services autres que la certification des comptes non interdits conformément aux règles prévues par la « Charte des Services Autorisés » établie par le Comité d'Audit ;
- d'examiner le rapport du Président du Conseil sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation du Conseil, ainsi que les procédures de contrôle interne, de maîtrise des risques ; et
- d'une manière générale, de rendre compte régulièrement au Conseil de ses missions, notamment du rôle qu'il a joué dans le cadre du suivi de la mission de certification des comptes, de formuler toute recommandation dans les domaines décrits ci-dessus et de l'informer de toute difficulté rencontrée. »

« Le Comité d'Audit se réunit quand le Président du Comité le juge utile et au moins deux fois par an, préalablement à la publication des comptes annuels et semestriels de la Société. Le Président du Conseil peut demander que le Comité d'Audit se réunisse, s'il l'estime nécessaire. Le Président du Comité, ou en son absence le Président du Conseil, fixe l'ordre du jour des réunions du Comité d'Audit.

Le Président du Comité d'Audit rend compte régulièrement au Conseil des travaux du Comité d'Audit et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée ».

Travaux du Comité d'Audit en 2016

Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois en 2016 avec un taux de présence effective de 100 % de ses membres.

Au cours des différentes séances, les travaux du Comité d'Audit ont porté en particulier sur les points suivants :

- examen du processus d'élaboration des comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2015 et des projets de comptes du premier semestre 2016 ;
- propositions au Conseil d'Administration quant aux mandats des Commissaires aux Comptes arrivant à échéance à l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 et pilotage de la procédure de sélection organisée par la Société en vue de la désignation d'un nouveau Commissaire aux Comptes (examen de l'étendue de l'appel d'offres, du cahier des charges et des critères de sélection). Ces travaux se sont poursuivis au cours de l'exercice 2017 avec l'audition de trois cabinets pré-sélectionnés et la recommandation au Conseil d'Administration quant au choix du nouveau Commissaire aux Comptes dont la nomination a été approuvée à l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017, conformément aux obligations applicables en la matière introduites par la réforme de l'audit, telle qu'issue de la directive 2014/56/UE, du règlement UE n° 537/2014 et de l'ordonnance n° 2016-315 du 17 mars 2016 ;



- en application de la réforme de l'audit susvisée, élaboration d'une Charte des Services Autorisés par le Comité d'Audit, autres que la certification des comptes, proposés par les Commissaires aux Comptes et leurs réseaux et ne rentrant pas dans la catégorie des services interdits par le règlement UE 537/2014 ;
- revue des points de vigilance et des recommandations du Code MiddleNext dans sa version actualisée de septembre 2016 ;
- suivi de l'état d'avancement et revue des travaux accomplis par un cabinet d'avocats mandaté par la Société en 2016 pour la mise à jour de la cartographie des risques juridiques du Groupe. Les informations relatives à la mise à jour de la cartographie des risques juridiques figurent dans la section « Procédure de contrôle interne et de gestion des risques » du présent rapport.

À l'occasion de ces réunions, le Comité d'Audit a pu entendre le Directeur Financier Groupe, la Secrétaire Générale Groupe, les Commissaires aux Comptes (lors des séances relatives à l'examen des comptes), ainsi que le conseil juridique mandaté en vue de la mise à jour de la cartographie des risques juridiques.

Travaux du Comité d'Audit sur la période des dix premiers mois de 2017

Sur la période, le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois avec un taux de présence effectif de 100 % de ses membres.

Les travaux du Comité d'Audit ont porté sur les sujets principaux suivants :

- examen du processus d'élaboration des projets de comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2016 et du projet de Rapport du Président sur le Gouvernement d'Entreprise et le contrôle interne soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 ;
- examen du processus d'élaboration des projets de comptes du 1^{er} semestre 2017 ;
- audition de cabinets d'audit et recommandation au Conseil d'Administration dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la Société en vue de la désignation d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 ;
- revue des travaux et des conclusions du cabinet d'avocats mandaté par la Société portant sur la mise à jour de la cartographie des risques juridiques.

4.4. PRÉSENTATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION, DU CONSEIL ET DES COMITÉS

4.4.1. PRÉSENTATION DES ORGANES DE DIRECTION

Comité de Direction

Michaël Fribourg

Président-Directeur Général Chargeurs

Joëlle Fabre-Hoffmeister

Secrétaire Générale Groupe et Chief Compliance Officer Group

Olivier Buquen

Directeur Financier Groupe

Sampiero Lanfranchi

Directeur du Développement International et des Acquisitions du Groupe

Laurent Derolez

Directeur Général Chargeurs Protective Films

Bernard Vossart

Directeur Général Chargeurs Fashion Technologies

Patrick Bonnefond

Directeur Général Chargeurs Technical Substrates

Fédérico Paullier

Directeur Général Chargeurs Luxury Materials

4.4.2. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Composition du Conseil et des Comités spécialisés au 30 septembre 2017

Nom	Fonction actuelle au sein de la Société	Première nomination	Échéance du mandat	Comité d'Audit	Comité des Rémunérations
Michaël Fribourg	Administrateur	CA 30/10/2015 (cooptation) *	AGOA 2018	N/A	N/A
	Président-Directeur Général	CA 30/10/2015	CA 2020		
Colombus Holding SAS, représentée par Nicolas Urbain	Administrateur	CA 30/10/2015 (cooptation)	AGOA 2019	N/A	Nicolas Urbain, membre non-Administrateur
Emmanuel Coquoin	Administrateur	CA 30/10/2015 (cooptation)	AGOA 2020	Membre	N/A
Isabelle Guichot	Administratrice indépendante	AGOA 04/05/2016	AGOA 2019	Présidente	N/A
Cécilia Ragueneau	Administratrice indépendante	AGOA 20/04/2017	AGOA 2020	N/A	Présidente
Georges Ralli	Censeur	AGOA 04/05/2016	AGOA 2019	Censeur	Censeur

* Démission d'Eduardo Malone au 30 octobre 2015 et nomination de Michaël Fribourg par le Conseil d'Administration.



Modifications et renouvellements intervenus au cours de l'Assemblée Générale ou du Conseil d'Administration du 20 avril 2017 :

- fin du mandat de Catherine Sabouret (Administratrice indépendante et Présidente du Comité d'Audit) ;
- nomination de Cécilia Ragueneau (Administratrice indépendante et Présidente du Comité des Rémunérations), en remplacement de Catherine Sabouret (Administratrice indépendante) ;
- renouvellement du mandat d'Emmanuel Coquoin (Administrateur et membre du Comité d'Audit).

Prénom, nom

Mandat au sein de Chargeurs et date d'échéance

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés

Michaël Fribourg

Président-Directeur Général

Date d'échéance du mandat d'Administrateur :
Assemblée Générale devant se réunir en 2018

Biographie

Michaël Fribourg a fondé la société Colombus Holding, avec le soutien d'investisseurs institutionnels de long terme français de premier plan, CM-CIC Investissement, EFFE-INVEST II, BNP Paribas Développement, Harwanne (groupe Covea) et plusieurs family offices français. Michaël Fribourg a commencé sa carrière en cabinet ministériel auprès de Renaud Dutreil (2005-2006), alors Ministre des PME et du Commerce, avant d'intégrer l'Inspection Générale des Finances, où il a conduit plusieurs missions de conseil et d'assistance auprès du Gouvernement et de la Présidence de la République. En 2011, il est devenu conseiller spécial du ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique, dont il a codirigé le cabinet. Michaël Fribourg est ancien élève de l'École Normale Supérieure, diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Willy Brandt), titulaire d'un DEA de philosophie et d'économie, ainsi que d'un magistère d'humanités modernes. Il a été nommé en 2009 membre de l'Inspection Générale des Finances. Il est maître de conférences à Sciences Po Paris.

Adresse professionnelle : 112 Avenue Kleber – 75116 Paris

Mandats et fonctions exercés

Président-Directeur Général

— Chargeurs SA * – Groupe

Président

- Colombus Holding SAS – Hors Groupe
- MF Holding SAS – Hors Groupe
- Médicis Participations SAS – Hors Groupe
- Benext Venture SAS – Hors Groupe
- Chargeurs Textiles SAS – Groupe
- Main Tape Company, Inc. (États-Unis) – Groupe

Directeur Général

— Colombus Family Holding SAS – Hors Groupe

Vice-Président et Administrateur

- Lanas Trinidad SA – Groupe
- Lanera Santa Maria SA – Groupe

Membre du Conseil de Surveillance

— Groupe JOA – Hors Groupe

Gérant

- Financière Herschel SARL – Hors Groupe
- Chargeurs Boissy SARL – Groupe

Administrateur

- EMC2SAS – Hors Groupe
- CMI SA * – Groupe

Représentant permanent

— Chargeurs Textiles SAS au Conseil d'Administration de Chargeurs Films de Protection SA – Groupe

Membre

— Association Le Millénaire – Hors Groupe

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

Président

— Colombus Family Holding SAS (2015) – Hors Groupe

Administrateur

— Novacel Belgium NV (2017) – Groupe

* Société cotée.

Prénom, nom

Mandat au sein de Chargeurs et date d'échéance

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés

Colombus Holding SAS

Siège : 55, avenue Marceau
75116 Paris

Administrateur

Représentant permanent au Conseil d'Administration :

Nicolas Urbain, Membre du Comité des Rémunérations

Date d'échéance du mandat d'Administrateur,
Assemblée Générale devant se réunir en 2019

Biographie

Monsieur Urbain est actuellement Directeur Général d'EFFICAP II. Il est diplômé d'un DESS droit des affaires et de fiscalité (Paris II) et titulaire d'un diplôme d'expert-comptable.

Il a travaillé pour CLINVEST à Paris et à New York et a eu des fonctions de direction dans des sociétés de l'industrie pharmaceutique, des sociétés de services et d'investissements immobiliers et a réalisé du conseil en ingénierie financière.

Adresse professionnelle : 112 Avenue Kleber – 75116 Paris

Mandats et fonctions exercés

Directeur Général

– EFFICAP II – Hors Groupe

Président du Conseil d'Administration

– Financière Sicomax SA * – Hors Groupe

– Outside Living Industries SA * – Hors Groupe

Président

– « ID » Immobilier Développement SAS – Hors Groupe

Gérant

– CDB Finances SARL * – Hors Groupe

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

– Néant

Isabelle Guichot

Administratrice indépendante et

Présidente du Comité d'Audit

Date d'échéance du mandat d'Administrateur :
Assemblée Générale devant se réunir en 2019

Biographie

Diplômée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), Madame Guichot a commencé sa carrière chez Cartier International et a occupé les postes suivants : Chargée de mission à la société Cartier Incorporated à New York (États-Unis) (1988-89), Secrétaire générale adjointe (1989-91), Directrice commerciale de Cartier International (1992-95), Directrice générale de Cartier SA France (1996-99), Présidente-directrice générale de Van Cleef & Arpels International (1999-2005) et de Lancel (2003-05) ; au sein du groupe Pinault Printemps Redoute (PPR) : Directrice du développement de Gucci Group (2005-07), Présidente-directrice générale de Sergio Rossi (2005-07) ; elle a ensuite été Présidente-directrice générale de Balenciaga SA (2007-17) et membre du Conseil d'Administration de la Fondation Kering. Décoration : Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite. Distinctions : Femme en or – Trophée Whirlpool (2003 et 2004) ; Prix Trofémina Siemens (2005).

Adresse professionnelle : 24 Rue du Mail – 75002 Paris

Mandats et fonctions exercés

Directeur Général

– Maje SAS – Hors Groupe

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

Président-Directeur Général

– Balenciaga SA (2017) – Hors Groupe

Président

– Arcades Ponthieu SAS (France) (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga Retail Italia (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga Spain (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga America (2017) – Hors Groupe

Administrateur

– Fondation Kering (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga UK (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga Asia Pacific Limited (HK) (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga Asia Pacific Limited (Taiwan Branch) (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga Korea (2017) – Hors Groupe

– Balenciaga Japan (2017) – Hors Groupe

Gérante

– Balenciaga Fashion Shanghai (Chine) (2017) – Hors Groupe

Administrateur Délégué

– Balenciaga Logistica (Suisse) (2017) – Hors Groupe

– Présidente du Comité des Rémunérations

– Chargeurs SA * – Groupe

* Société cotée.



Censeur

Prénom, nom

Mandat au sein de Chargeurs et date d'échéance

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés

Georges Ralli

Censeur

Date d'échéance du mandat d'Administrateur : Assemblée Générale devant se réunir en 2019

Biographie

Georges Ralli est titulaire d'un DESS Banque et Finance de l'Université de Paris-V, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris (section économique et financière) et de l'Institut Commercial de Nancy. Il entre au Crédit Lyonnais en 1970 où il exerce diverses fonctions de direction jusqu'en 1981 (Département des Études Comptables Générales en charge du suivi des ratios réglementaires et des procédures de consolidation du Groupe – Direction Régionale Alsace en charge de la clientèle d'entreprises – Direction des Affaires Financières en charge des activités de marché primaire d'actions).

En 1982, il occupe le poste de Secrétaire de la Commission pour le Développement et la Protection de l'Épargne, puis, de 1982 à 1985, il est Directeur au Département des Négociations Financières au Crédit du Nord (marchés primaires d'obligations et actions, fusions/acquisitions, investissement pour compte propre).

Il entre chez Lazard en 1986 pour participer au développement des activités de marché primaire de capitaux.

À partir de 1989 il rejoint les activités de fusions-acquisitions et devient associé gérant en 1993, puis coresponsable des fusions-acquisitions de Lazard LLC à partir de 1999. De 2000 à 2012, Georges Ralli est Managing Director et Deputy Chairman du Comité Exécutif de Lazard LLC (États-Unis).

Il a été parallèlement le chef de la Maison Française jusqu'en 2009. Il a présidé jusqu'en 2012 les activités européennes de Fusions et Acquisitions (Maison Lazard) ainsi que les activités européennes de gestion d'actifs et de banque privée (Lazard Frères Gestion et Lazard Wealth Management Europe).

Il est aujourd'hui associé et gérant d'IPF Partners, fonds d'investissement spécialisé dans le secteur de la santé.

Adresse professionnelle : IPF Partners – 8 rue Toepffer
– 1206 Genève (Suisse)

Mandats et fonctions exercés

Vice-Président, membre du Conseil d'Administration et Président du Comité des Comptes

– Carrefour* – Hors Groupe

Gérant

– IPF Management 1 SARL (Luxembourg) – Hors Groupe

– IPF Partners SARL (Suisse) – Hors Groupe

– Kampos Sarl (Suisse) – Hors Groupe

Administrateur, Président du Comité d'Audit, des Risques et du Développement Durable

– ICADE SA* – Hors Groupe

Administrateur

– Quadrature Investment Managers – Hors Groupe

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

– **Président de Maison Lazard SAS** (fin de mandat : 2012)

– Hors Groupe

– **Président de Lazard Frères Gestion SAS***

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Associé-gérant de Compagnie Financière Lazard Frères SAS**

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Associé-gérant de Lazard Frères SAS*** (fin de mandat : 2012)

– Hors Groupe

– **Associé-gérant de Lazard Frères Gestion SAS***

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Membre du Conseil de Surveillance de VLGI SAS***

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Vice-Président et Directeur Général de Lazard Group LLC***

(États-Unis) (fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Directeur Général du European Investment Banking Business de Lazard** (États-Unis) (fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Co-Président du European Investment Banking Committee de Lazard** (États-Unis) (fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Président du Board of Managers de Lazard Wealth Management Europe SARL** (Luxembourg) (fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Président de l'Advisory Board de Lazard GmbH** (Suisse)

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Membre de LFCM Holdings LLC** (États-Unis) (fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Membre de l'Advisory Committee de Lazard BV** (Belgique)

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Membre du European Advisory Board de Lazard*** (États-Unis)

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Administrateur de Lazard Wealth Management Holding SL**

(Espagne) (fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Administrateur de LAZ-MD Holding LLC*** (États-Unis)

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Administrateur de Lazard Aserores Financieros SA*** (Espagne)

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Administrateur de Lazard AB** (Suède) (fin de mandat : 2012)

– Hors Groupe

– **Administrateur de Lazard & Co Srl** (Italie) (fin de mandat : 2012)

– Hors Groupe

– **Administrateur de Lazard Investments Srl** (Italie)

(fin de mandat : 2012) – Hors Groupe

– **Administrateur de SILIC SA** (fin de mandat 2013) – Hors Groupe

– **Administrateur de Veolia Environnement***

(fin de mandat 2015) – Hors Groupe

– **Administrateur, Membre du Comité d'Audit**

et Président du Comité des Rémunérations

de Chargeurs SA* (fin de mandat 2016) – Groupe

* Société cotée.



Administrateur dont le mandat a été renouvelé suite à l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017

Nom

Emmanuel Coquoin

Nombre d'actions Chargeurs détenues : Aucune

Date de naissance : 31 décembre 1961

Administrateur et Membre du Comité d'Audit

Biographie

Monsieur Coquoin est depuis huit ans Directeur des Investissements de la société Habert Dassault Finance.

Il est diplômé de l'IEP Paris et est titulaire d'un MBA de L'INSEAD.

Il a commencé sa carrière chez Barclays Bank en tant qu'Analyste à Paris puis en tant qu'Associate Director à Londres dans la division Corporate Finance.

Adresse professionnelle : 112 Avenue Kleber – 75116 Paris

Mandats et fonctions exercés

Directeur des participations

– Habert Dassault Finance – Hors Groupe

Administrateur

– I-Ten SA – Hors Groupe

– Atsuke – Hors Groupe

– Relaxnews – Hors Groupe

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

Directeur non-Exécutif

– Geary LSF* – Hors Groupe

Administrateur dont la nomination est devenue effective à l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017

Nom

Cécilia Ragueneau

Nombre d'actions Chargeurs détenues : Aucune

Date de naissance : 22 mai 1973

Administratrice indépendante et Présidente du Comité des Rémunérations

Biographie

Cécilia Ragueneau est titulaire d'une maîtrise en affaires internationales (European Business School), d'un diplôme supérieur d'études spécialisées (DESS) de marketing (Université Paris I-Panthéon Sorbonne) et d'un Executive MBA de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD – Programme talents VIVENDI).

Elle commence sa carrière en qualité de Responsable d'études à Cofremca-Sociovision (1995-2000), avant d'intégrer le groupe Canal+ en 2000 où elle y exercera les fonctions de Responsable des études marketing du groupe (2000-2003), de Directrice des études groupes (2003-2005), de Directrice du marketing de CANAL+ et des chaînes (2005-2008), de Directrice des nouveaux contenus de CANAL+ (2008-2011) et de Directrice générale d'iTÉLÉ (2011-2015).

Depuis 2017, elle est Directrice Générale de RMC.

Adresse professionnelle : 12 rue d'Oradour sur Glane – 75015 Paris

Mandats et fonctions exercés

Directrice Générale

– RMC – Hors Groupe

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

Directrice Générale

– iTÉLÉ (2011-2015) – Hors Groupe

* Société cotée.



Administrateur dont le mandat est arrivé à échéance le 20 avril 2017

Nom

Catherine Sabouret

**Administrateur
Présidente du Comité d'Audit**

Date d'échéance du mandat d'Administrateur :
Assemblée Générale du 27 avril 2017

Biographie

Catherine Sabouret est diplômée de l'ESSEC. Elle a réalisé la totalité de sa carrière en tant qu'Auditeur et Commissaire aux Comptes chez PwC. Après un premier poste d'Auditeur Junior en 1977, un passage au bureau de Melbourne, et une spécialisation en audit informatique, elle a été cooptée Partner en 1988. Elle a cessé d'exercer son rôle de Partner, et de Commissaire aux Comptes, le 30 juin 2013. Entre 1989 et 1998, elle a occupé parallèlement les fonctions de responsable des Ressources Humaines. Entre 2001 et 2009, elle a pris la présidence du Conseil de Surveillance de PwC Audit en France. Catherine Sabouret était par ailleurs membre du bureau national du syndicat Ifec et du Comité des Normes Professionnelles de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes. Catherine Sabouret a également été membre du Haut Conseil du commissariat aux comptes.

Mandats et fonctions exercés

Administrateur :

— Banimmo

Mandats et fonctions échus au cours des cinq dernières années

Membre en qualité de Commissaire aux Comptes :

— Haut-Conseil du commissariat aux comptes (H3C) (2016)

* Société cotée.

4.5. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX, ADMINISTRATEURS ET AUTRES DIRIGEANTS DU GROUPE

La politique de rémunération du Président-Directeur Général est arrêtée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations. Celle pour l'exercice 2017, telle que définie lors des réunions du Conseil d'Administration du 7 décembre 2016 et du 8 mars 2017, sur recommandation du Comité des Rémunérations, et relatée dans le détail ci-après a été approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017.

Par ailleurs, conformément à l'article L. 225-37-2, alinéa 2 du Code de commerce et au Code MiddeNext dernièrement révisé en septembre 2016, le tableau ci-dessous récapitule les éléments de rémunération due et versée au Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2016 et des exercices antérieurs.

RÉMUNÉRATION DE LA PRÉSIDENTIE DIRECTION GÉNÉRALE EN 2016

Le Président-Directeur Général n'est titulaire d'aucun contrat de travail.

Pour l'exercice 2016, la rémunération de la Présidence Direction Générale a été arrêtée par le Conseil d'Administration, après proposition du Comité des Rémunérations.

Cette rémunération comporte une composante fixe et une composante part variable.

Dans le cadre du plan « Performance, Discipline, Ambitions », mis en œuvre sous son impulsion lors du changement de gouvernance du Groupe intervenu en 2015, le Président-Directeur Général a proposé, dès sa prise de fonction en 2015, une maîtrise substantielle des coûts de Présidence Direction Générale.

Au titre de 2016, la rémunération fixe de base de la Présidence Direction Générale s'est établie à 375 000 euros bruts, soit une baisse de 31 % par rapport à la composante de rémunération fixe annualisée de base de la précédente Direction Générale.

La rémunération variable de la Présidence Direction Générale comporte une composante de bases quantitative et qualitative adéquatement pondérées entre elles – selon une quotité de respectivement 60 et 40 %. En 2016, sur la base d'une performance dépassant un seuil quantitatif prédéfini – notamment assis sur le niveau de résultat opérationnel courant consolidé du Groupe et compte tenu des succès stratégiques du Plan « Performance, Discipline, Ambitions », la Présidence Direction Générale a été éligible à 100 % de la part quantitative et qualitative de base de sa rémunération variable, soit 50 % de sa rémunération fixe de base. Au-delà de ce seuil prédéfini, la Présidence Direction Générale a également été éligible à une rémunération de surperformance liée au succès du Plan « Performance Discipline, Ambition » et au dépassement substantiel du seuil cible de performance

quantitative, dans un contexte macroéconomique volatil. La Présidence Direction Générale a été également éligible à une rémunération de performance assise sur la dynamique historique du cours de Bourse, qui s'est accru de 80,7 % entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016. Enfin, sur proposition du Comité des Rémunérations, suite au succès du premier placement privé Euro PP de l'histoire du Groupe – 57 millions d'euros levés à sept ans à des conditions financières particulièrement avantageuses – le Conseil d'Administration a attribué un bonus exceptionnel de 50 000 euros à la Présidence Direction Générale.

Alors que le résultat opérationnel courant consolidé et le résultat net du Groupe ont enregistré des hausses respectives de 27 et 63 % en 2016, la rémunération variable de la Présidence Direction Générale reste inférieure par rapport à la précédente Direction Générale, pour s'établir à un total brut de 535 500 euros.

Le Président-Directeur Général, qui a perçu en 2016 une rémunération de 40 000 euros bruts au titre de ses fonctions de mandataire social dans des filiales du Groupe, n'a perçu, à sa demande, aucun jeton de présence au titre de sa participation au Conseil d'Administration de Chargeurs SA. À sa demande, il n'a perçu aucun plan de stock-options ou d'actions gratuites, et n'a été bénéficiaire d'aucun régime supplémentaire de retraite, ni d'aucun avantage en nature du type véhicule de fonction.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DE LA PRÉSIDENTIE DIRECTION GÉNÉRALE EN 2017

Comme en 2015 et 2016, il est rappelé que le Président-Directeur Général n'est titulaire d'aucun contrat de travail.

Pour l'exercice 2017, comme en 2015 et 2016, la rémunération de la Présidence Direction Générale a été arrêtée par le Conseil d'Administration, après proposition du Comité des Rémunérations.

Cette rémunération est guidée par la même préoccupation de discipline financière qu'en 2015 et 2016, et demeure, à cet égard, toujours en retrait par rapport à la gouvernance précédente.

Cette rémunération comporte une composante fixe et une composante part variable.

RÉMUNÉRATION FIXE DE BASE

La politique du Groupe en matière de rémunération fixe vise à assurer une maîtrise de cette partie de la rémunération.

Tenant compte des excellentes performances démontrées en 2015 et 2016 et étant souligné que la rémunération 2016 correspondait à une année d'installation de la nouvelle gouvernance n'ayant pas de caractère figé, la composante fixe de la rémunération de base de la Présidence Direction Générale s'établit en 2017 à 450 000 euros bruts, soit une augmentation de 20 % par rapport à la composante fixe de 375 000 euros bruts en 2016. Dans l'esprit des efforts du plan « Performance, Discipline, Ambition », la rémunération fixe de base de la Présidence Direction Générale s'établit en baisse de 18 % par rapport à la

composante de rémunération fixe de base annualisée de la précédente Direction Générale.

RÉMUNÉRATION VARIABLE

En 2017, la rémunération de la Présidence Direction Générale reposera sur trois types de critères :

- des critères économiques, assis sur la performance économique du Groupe, notamment le résultat opérationnel courant consolidé ;
- des critères individuels non financiers, afin de valoriser la mise en œuvre, appréciée par le Comité des Rémunérations, d'actions stratégiques clés à visée de long terme ;
- un critère de création de valeur pour l'actionnaire, le *Shareholder Return*, mesuré selon deux critères pesant chacun 50 % : i) la variation du cours de Bourse de l'action Chargeurs SA entre le début et la fin de l'exercice social concerné – sur la base de la moyenne des cours de clôture constatés sur les vingt dernières séances de l'année, comparée à la moyenne des cours de clôture constatés sur les vingt premières séances de l'année –, ii) le montant des dividendes versés au cours de l'exercice rapporté à la moyenne des cours de clôture constatés sur les vingt premières séances de l'année. Ce critère est directement lié à l'intérêt immédiat des actionnaires.

Ainsi, au titre de 2017, la Présidence Direction Générale sera éligible à une rémunération variable comportant une composante de base quantitative et qualitative adéquatement pondérée entre elles – selon une quotité de respectivement 60 et 40 %, déterminées sur la base des trois critères susvisés. En cas d'atteinte de l'intégralité d'un seuil prédéfini de performance économique du Groupe et d'atteinte des objectifs qualitatifs stratégiques du Groupe, appréciés par le Comité des Rémunérations, la Présidence Direction Générale sera éligible à 100 % de rémunération variable de base, représentant 50 % de sa rémunération fixe de base. En cas de surperformance économique, la Présidence Direction Générale pourra percevoir un complément de rémunération variable. Le Conseil d'Administration pourra enfin, en cas de succès d'opérations stratégiques, accorder à la Présidence Direction Générale, des primes exceptionnelles. L'ensemble des rémunérations variables auxquelles la Présidence Direction Générale est éligible au titre de l'exercice 2017 est plafonné à 150 % de sa rémunération fixe de base.

À supposer atteints les plafonds mentionnés ci-dessus, la rémunération globale de la Présidence Direction Générale, demeurerait, avec des performances en très nette hausse, à un niveau inférieur à la rémunération annualisée de la précédente gouvernance.

Pour 2017, les critères individuels qualitatifs porteront, avec une pondération identique, sur les trois axes suivants :

- la mise en œuvre de la stratégie et des moyens à même de renforcer l'efficacité du Groupe ;
- la modernisation des organisations du Groupe et de sa politique internationale de gestion des talents ;
- la mise en place d'une nouvelle stratégie digitale pour le Groupe.



RÈGLEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

La rémunération variable, établie sur la base des comptes annuels définitifs audités, est versée postérieurement au vote conforme de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes.

JETONS DE PRÉSENCE

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit, à sa demande, aucune rémunération au titre de son rôle et de sa responsabilité en matière d'organisation des travaux et de fonctionnement du Conseil telles que ces tâches lui sont dévolues par les statuts de la Société. En effet, le Président-Directeur Général, qui percevra, en 2017, une rémunération de 60 000 euros bruts au titre de ses fonctions de mandataire social dans des filiales du Groupe, ne percevra, comme en 2016, à sa demande, aucun jeton de présence au titre de sa participation au Conseil d'Administration de Chargeurs SA. Il ne perçoit aucun avantage en nature du type véhicule de fonction.

AVANTAGES EN NATURE

Le Président-Directeur Général bénéficiera, en 2017, du régime de prévoyance et d'assistance déplacements dont bénéficient les collaborateurs du Groupe. Il bénéficiera également d'une assurance perte d'emploi, dont les cotisations sont soumises à charges sociales et patronales et qui sont donc traitées comme avantages en nature, pour un montant annuel de 22 000 euros. À sa demande, le Président-Directeur Général n'est bénéficiaire d'aucun plan de stock-options ou d'actions gratuites, d'aucun régime supplémentaire de retraite.

Les tableaux ci-après reprennent ceux établis par l'AMF dans sa recommandation du 22 décembre 2008 (N° 2009-16 modifiée le 17 décembre 2013, 5 décembre 2014 et le 13 avril 2015), selon la même numérotation. Cette même recommandation désigne sous le terme « mandataires sociaux », les membres du Conseil d'Administration et sous le terme « dirigeants mandataires sociaux » le Président-Directeur Général.

Tableau n° 1 « Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social » : l'ensemble des rémunérations est détaillé ci-dessous dans le tableau n° 2, les mandataires sociaux dirigeants n'ayant pas perçu de rémunérations pluriannuelles ou reçus d'options ou actions attribuées gratuitement au cours des exercices présentés.

Compte tenu de l'absence d'options et d'actions attribuées gratuitement, les tableaux suivants ne sont pas applicables dans le Document de Référence :

- n° 4 « Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur ou toute autre société du Groupe » ;
- n° 5 « Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social » ;
- n° 6 « Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire social » ;
- n° 7 « Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social » ;
- n° 8 « Historique des attributions d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions » ;
- n° 9 « Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers » ;
- n° 10 « Historique des attributions gratuites d'actions ».

TABLEAU 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2014		Exercice 2015 (période du 30/10/2015 au 31/12/2015)		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Michaël Fribourg, Président-Directeur Général						
Rémunération fixe	N/A	N/A	63 920 €	63 920 €	375 000 €	375 000 €
Rémunération variable annuelle	N/A	N/A	31 960 €	N/A	485 500 €*	31 960 €
Rémunération au titre de mandats dans d'autres sociétés du Groupe	N/A	N/A	N/A	N/A	40 000 €	40 000 €
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A	15 921 €	15 921 €
Bonus exceptionnel	N/A	N/A	N/A	N/A	50 000 €**	50 000 €**
TOTAL	N/A	N/A	95 880 €	63 920 €	966 421 €	512 881 €

* La rémunération variable d'un montant de 485 500 euros due au titre de l'exercice 2016 a été versée au cours de l'exercice 2017

** Correspond à un bonus exceptionnel attribué suite au succès du placement privé Euro PP à des conditions financières particulièrement avantageuses

Eduardo Malone, Président du Conseil d'Administration	Exercice 2014		Exercice 2015 (période du 01/01/2015 au 30/10/2015)		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	353 058 € *	353 058 € *	125 000 € **	125 000 € **	N/A	N/A
Rémunération variable annuelle	50 000 €	50 000 €	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération au titre de mandats dans d'autres sociétés du Groupe	91 469 €	91 469 €	6 850 €	6 850 €	N/A	N/A
Voiture de fonction	2 085 €	2 085 €	N/A	N/A	N/A	N/A
Bonus exceptionnel	350 000 €	350 000 €	N/A	N/A	N/A	N/A
Indemnité de mise en retraite	383 408 €	383 408 €	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	1 230 020 €	1 230 020 €	131 850 €	131 850 €	N/A	N/A

* Dont une rémunération liée à une convention de prestation de services (Sofi Emy) pour 25 000 euros.

** Correspond à la rémunération liée à la convention de prestation de services entre la société Chargeurs Boissy et la société Sofi Emy.

Martine Odillard, Directeur Général	Exercice 2014		Exercice 2015 (période du 01/01/2015 au 30/10/2015)		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	522 619 €	522 619 €	550 000 € *	550 000 € *	N/A	N/A
Rémunération variable annuelle	396 838 €	193 552 €	540 000 €	936 838 €	N/A	N/A
Rémunération au titre de mandats dans d'autres sociétés du Groupe	11 575 €	11 575 €	N/A	N/A	N/A	N/A
Voiture de fonction	6 577 €	6 577 €	6 577 € **	6 577 € **	N/A	N/A
Indemnité transactionnelle	N/A	N/A	1 600 000 €	N/A	N/A	1 600 000 €
Indemnité de congés payés	N/A	N/A	15 833 €	N/A	N/A	15 833 €
2 mois de préavis	N/A	N/A	67 489 €	N/A	N/A	67 489 €
TOTAL	937 609 €	734 323 €	2 779 899 €	1 493 415 €	N/A	1 683 322 €

* Montant de 550 000 euros correspondant à un montant de 458 333 euros au titre de ses fonctions de Directeur Général de Chargeurs (du 01/01/2015 au 30/10/2015) et un montant de 91 667 euros en tant que salariée de Chargeurs Boissy (du 31/10/2015 au 31/12/2015).

** Montant de 6 577 euros correspondant à un montant de 5 481 euros de frais de voiture de fonction en tant que Directeur Général de Chargeurs (du 01/01/2015 au 30/10/2015) et 1 096 euros en tant que salariée de Chargeurs Boissy (du 31/10/2015 au 31/12/2015).

L'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 a fixé le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2017. Le Conseil d'Administration avait proposé, sur avis du Comité des Rémunérations, de fixer à 300 000 euros le montant global des jetons de présence à verser aux Administrateurs pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

Cette enveloppe globale des jetons de présence, portée de 200 000 euros à 300 000 euros, vise à tenir compte de l'activité accrue du Conseil d'Administration et des deux Comités spécialisés, ainsi que des engagements et responsabilités élargis de leurs membres liés, entre autres, à cet accroissement d'activité.

Ainsi, le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2016, contre six fois en 2015 (étant précisé que deux séances avaient été tenues en plus que d'habitude en raison du changement de gouvernance d'octobre 2015).

En application des dispositions de son Règlement Intérieur, les jetons de présence sont attribués aux membres essentiellement en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés. Conformément au Code MiddleNext, nous vous joignons le tableau récapitulatif des jetons de présence versés aux membres au cours des exercices antérieurs, étant précisé qu'aucune autre rémunération ne leur a été attribuée. Il est par ailleurs rappelé que le Président-Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence de Chargeurs SA.



**TABLEAU 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE (ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS)
PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS**

M. Emmanuel COQUOIN	Montants dus au titre de l'exercice 2014	Montants dus au titre de l'exercice 2015 (du 30/10/2015 au 31/12/2015)	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	N/A	2 740 €	48 780 €
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	N/A	2 740 €	48 780 €

Mme Isabelle GUICHOT	Montants dus au titre de l'exercice 2014	Montants dus au titre de l'exercice 2015	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	N/A	N/A	29 268 €
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	N/A	N/A	29 268 €

Mme Catherine SABOURET	Montants dus au titre de l'exercice 2014 (du 30/04/2014 au 31/12/2014)	Montants dus au titre de l'exercice 2015	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	7 500 €	13 700 €	48 780 €
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	7 500 €	13 700 €	48 780 €

M. Nicolas URBAIN (Membre non-admin. du Com. des Rému.)	Montants dus au titre de l'exercice 2014	Montants dus au titre de l'exercice 2015 (du 30/10/2015 au 31/12/2015)	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	N/A	2 500 €	43 902 €
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	N/A	2 500 €	43 902 €

M. Georges RALLI (Censeur)	Montants dus au titre de l'exercice 2014	Montants dus au titre de l'exercice 2015	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	10 000 €	13 700 €	29 268 €
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	10 000 €	13 700 €	29 268 €

M. Jérôme SEYDOUX	Montants dus au titre de l'exercice 2014	Montants dus au titre de l'exercice 2015 (du 01/01/2015 au 30/10/2015)	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	10 000 €	5 480 €	N/A
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	10 000 €	5 480 €	N/A

Giuseppe PIROLA	Montants dus au titre de l'exercice 2014 (du 01/01/2014 au 30/04/2014)	Montants dus au titre de l'exercice 2015	Montants dus au titre de l'exercice 2016
Jetons de présence	2 275 €	N/A	N/A
Autres rémunérations	N/A	N/A	N/A
TOTAL	2 275 €	N/A	N/A

TABLEAU 11 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS OU DES AVANTAGES AU PROFIT DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités relatives à la clause de non-concurrence	Indemnités de départ ⁽¹⁾
Michaël FRIBOURG	Non	Non	Oui *	Oui **
Président-Directeur Général Chargeurs				
Début de mandat : CA 30/10/2015				
Échéance du mandat : CA 2020				
Administrateur				
Début de mandat : CA 30/10/2015				
Échéance du mandat : AGOA 2018				

* *Compte tenu des responsabilités qui lui sont confiées, M. Michaël Fribourg a quotidiennement accès à des informations confidentielles concernant la Société et les autres sociétés du groupe Chargeurs et leurs clients, dont la divulgation à des entreprises concurrentes serait de nature à nuire gravement aux intérêts de la Société. C'est pourquoi, en cas de cessation du mandat de Directeur Général ou du mandat de Président-Directeur Général de M. Michaël Fribourg, pour quelque cause que ce soit et quelle qu'en soit la forme, ce dernier aura l'interdiction, pendant deux ans, d'entrer, sous quelque forme que ce soit, au service d'une entreprise, de s'intéresser directement ou indirectement et sous quelque forme que ce soit à une entreprise ayant une activité concurrente avec les activités stratégiques du groupe Chargeurs. Cette interdiction s'applique aux principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté ou exerce des activités. En conséquence de cette interdiction, la Société versera à M. Michaël Fribourg, à la survenue de l'évènement de cessation ou dissociation, une indemnité compensatrice égale à la rémunération brute globale perçue au titre du dernier exercice social révolu. La rémunération brute globale s'entend de la somme du salaire fixe – en ce compris les jetons de présence perçus au titre des mandats exercés dans les sociétés du Groupe, et de l'ensemble des rémunérations variables perçues au cours du dernier exercice social révolu.*

** *En cas de révocation ou de non-renouvellement, pour quelque cause que ce soit (y compris en cas de transformation, en cas de changement de mode de gouvernance, en cas de dissociation des fonctions, ou en cas de fusion), à l'exception d'une révocation ou d'un non-renouvellement pour faute grave ou lourde (au sens de la jurisprudence sociale), ou d'une démission, du mandat de Président-Directeur Général exercé par Monsieur Michaël Fribourg au sein de la Société, M. Michaël Fribourg percevra une indemnité compensatrice égale à la rémunération brute globale perçue au cours du dernier exercice social révolu. La rémunération brute globale s'entend de la somme du salaire fixe – en ce compris les jetons de présence perçus au titre des mandats exercés dans les sociétés du Groupe –, et de l'ensemble des rémunérations variables perçues au cours du dernier exercice social révolu. En application de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le critère de performance conditionnant le versement de cette indemnité est l'atteinte au cours du dernier exercice révolu des performances quantitatives déclenchant le versement de la part quantitative variable de M. Michaël Fribourg.*

(1) *Les indemnités de départ sont applicables à partir de l'exercice 2017.*

Programme d'attribution d'actions gratuites 2017 :

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a mis en œuvre un programme d'attribution d'actions gratuites au profit de certains salariés du Groupe. Les conditions de performance de ce programme sont conditionnées à la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels. Le communiqué suivant en date du 28 juillet 2017 annonce les détails de ce plan.

Communiqué du 28 juillet 2017 :

L'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 a autorisé, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Société à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, dans la limite d'un plafond global de 1 % du capital social de la Société au jour de ladite Assemblée, au profit de bénéficiaires dont l'identité sera déterminée

par le Conseil d'Administration parmi les membres du personnel salarié et des dirigeants mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce (20^e résolution).

En application de cette autorisation, le Conseil d'Administration a ainsi décidé, le 20 juillet 2017, une attribution, sous conditions de performance, d'un volume total de 31 400 actions, soit 0,14 % du capital de la Société, réparties au bénéfice de cadres clés du Groupe, directement engagés dans la stratégie d'accélération de Chargeurs. Lesdites actions font l'objet d'une période d'acquisition d'un an, et d'une obligation de conservation d'un an à compter de leur attribution définitive. À sa propre demande, le Président-Directeur Général du Groupe n'est pas bénéficiaire de la présente attribution.



4.6. CODE DE CONDUITE

Chargeurs rappelle son engagement vis-à-vis des standards internationaux en vigueur en matière de Droits de l'Homme et, en particulier :

- les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- les principes du Pacte mondial des Nations Unies ;
- les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- les principes contenus dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

En 2017, Chargeurs a choisi de renforcer son engagement en adhérant au Global Compact des Nations Unies et à ses 10 principes universels :

1. le respect du droit international relatif aux droits humains ;
2. l'engagement de ne pas se rendre complice de violations des droits Humains ;
3. le respect de la liberté d'association et la reconnaissance du droit à la négociation collective ;
4. l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. l'abolition du travail des enfants ;
6. l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession ;
7. le principe de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;
8. la promotion d'une plus grande responsabilité en matière environnementale ;
9. la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;
10. la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes.

À cette occasion, Chargeurs a rassemblé et formalisé, dans son Code de conduite, l'ensemble des valeurs et des principes en vigueur au sein du Groupe, afin de les porter à la connaissance de tous et d'en favoriser la bonne application par chacun.

Le Code de conduite se trouve à disposition sur le site internet de Chargeurs : www.chargeurs.fr



5

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

5.1. COMPTES CONSOLIDÉS 2016 DU GROUPE	106	5.3.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2014	246
5.1.1. Comptes consolidés 2016	106		
Notes annexes aux états financiers consolidés	112	5.4. COMPTES CONSOLIDÉS 1^{ER} SEMESTRE 2017 DU GROUPE	247
5.1.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2016	151	5.4.1. Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2017	247
		Notes annexes aux états financiers consolidés	252
5.2. COMPTES CONSOLIDÉS 2015 DU GROUPE	152	5.4.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du 1 ^{er} semestre 2017	271
5.2.1. Comptes consolidés 2015	152		
Notes annexes aux états financiers consolidés	157	5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS POUR L'EXERCICE 2016	272
5.2.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2015	197		
5.3. COMPTES CONSOLIDÉS 2014 DU GROUPE	198		
5.3.1. Comptes consolidés 2014	198		
Notes annexes aux états financiers consolidés	203		

5.1. COMPTES CONSOLIDÉS 2016 DU GROUPE

5.1.1. COMPTES CONSOLIDÉS 2016

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
Chiffre d'affaires	4	506,4	498,7
Coûts des ventes		(376,4)	(378,2)
Marge brute		130,0	120,5
Charges commerciales		(54,8)	(53,9)
Charges administratives		(32,6)	(32,1)
Frais de recherche et de développement		(3,7)	(3,9)
Résultat opérationnel courant		38,9	30,6
Autres produits opérationnels	5	-	0,2
Autres charges opérationnelles	5	(5,0)	(6,8)
Résultat d'exploitation		33,9	24,0
Coût de l'endettement net		(4,3)	(3,5)
Autres charges financières		(1,5)	(2,3)
Autres produits financiers		3,8	0,5
Résultat financier	7	(2,0)	(5,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	13	(2,0)	(10,7)
Résultat avant impôt sur le résultat		29,9	8,0
Impôts sur le résultat	8	(4,9)	7,5
Résultat net des activités poursuivies		25,0	15,5
Résultat net des activités discontinues		-	-
RÉSULTAT NET		25,0	15,5
RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE		25,0	15,3
Résultat net – Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-	0,2
Résultat net par action (en euros)	9	1,09	0,78
Résultat dilué par action (en euros)	9	1,09	0,78

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
Résultat net		25,0	15,5
Différences de conversion		(4,5)	10,2
Couverture de flux de trésorerie		(0,7)	0,7
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net		(5,2)	10,9
Autres éléments du résultat global		0,2	0,8
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	18	(1,7)	0,8
Impôts sur éléments ne pouvant pas être reclassés en résultat net		-	(0,1)
Autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés en résultat net		(1,5)	1,5
TOTAL DU RÉSULTAT NET GLOBAL RECONNU EN CAPITAUX PROPRES		(6,7)	12,4
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE		18,3	27,9
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		19,5	27,5
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(1,2)	0,4

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la situation financière consolidée

(en millions d'euros)

ACTIF

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	10	92,1	78,5
Immobilisations corporelles	11	61,8	55,9
Participations dans des sociétés associées et des co-entreprises	13	14,9	18,1
Impôts différés	8	29,0	27,1
Actifs financiers		2,4	2,1
Autres actifs non courants		0,5	0,5
		200,7	182,2
Actif courant			
Stocks et en-cours	15	105,4	101,0
Clients et autres débiteurs	15	47,3	44,6
Créances clients cédées à des sociétés de <i>factoring</i> ⁽¹⁾		50,7	48,9
Instruments financiers dérivés	15	0,5	1,1
Autres créances	15	23,0	23,6
Créances courantes d'impôt sur les bénéfices	15	2,2	1,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	161,5	97,7
		390,6	318,2
Actifs destinés à la vente		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		591,3	500,4

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société mère	16	227,3	219,3
Participations ne donnant pas le contrôle		-	3,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		227,3	222,4
Passif non courant			
Emprunts à long et moyen terme	17	133,1	49,1
Engagements de retraite et avantages assimilés	18	16,7	14,6
Provisions pour autres passifs	19	0,5	0,7
Autres passifs non courants	20	3,1	8,1
		153,4	72,5
Passif courant			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	91,3	90,6
Autres créanciers	15	39,7	38,9
Sociétés de factoring ⁽¹⁾		50,7	48,9
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	15	1,9	1,5
Instruments financiers dérivés	15	1,8	0,3
Part courante des emprunts	17	8,1	8,6
Crédits court terme et découverts bancaires	17	17,1	16,7
		210,6	205,5
Passifs destinés à la vente		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		591,3	500,4

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	Note	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt		31,9	18,7
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie		6,1	11,3
▪ amortissements des immobilisations	10 & 11	9,9	9,7
▪ provisions pour risques et engagements de retraite		(1,2)	(0,1)
▪ dépréciations d'actifs non courant		0,6	0,3
▪ ajustement de juste valeur		0,7	(0,2)
▪ actualisation des créances et dettes		0,3	1,0
▪ plus-values sur cessions d'immobilisations et titres de participation		(3,6)	(0,2)
▪ gains et pertes de change sur créances/dettes en devises étrangères		(0,6)	0,8
Impôts sur le résultat payé		(8,0)	(5,9)
Marge brute d'autofinancement		30,0	24,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	13	0,3	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	15	0,8	8,0
Trésorerie nette provenant des opérations		31,1	32,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition des filiales, nette de la trésorerie acquise ⁽¹⁾		(19,7)	-
Cession de filiales, nette de la trésorerie cédée		(0,9)	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(0,7)	(0,8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(10,2)	(13,3)
Cession d'immobilisations incorporelles & corporelles		0,1	0,5
Autres mouvements		0,1	0,7
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(31,3)	(12,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital suite aux conversions		-	11,9
Conversion de l'emprunt obligataire		-	(11,9)
Réduction de capital versée aux minoritaires		-	(1,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la Société ⁽²⁾		(11,5)	(3,2)
Augmentation des emprunts	17	92,2	17,7
Diminution des emprunts	17	(10,3)	(9,0)
Variation des découverts bancaires	17	(0,5)	1,5
Autres mouvements	20	(6,0)	(1,1)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		63,9	4,8
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		63,7	24,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	17	97,7	72,7
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		0,1	0,7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	17	161,5	97,7

(1) Le bilan d'acquisition de Main Tape ne comprend pas de trésorerie.

(2) Dont 4,6 millions d'euros d'acomptes sur dividendes versés au titre de 2016.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Couverture de flux de trésorerie	Écarts actuariels sur avantages au personnel	Actions propres	Total Groupe	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total
SOLDE AU										
31/12/2014	2,6	42,2	132,8	11,4	(0,4)	(5,8)	(0,2)	182,6	3,8	186,4
Augmentation de capital	1,1	10,8						11,9		11,9
Versement de dividendes			(3,2)					(3,2)		(3,2)
Résultat de la période			15,3					15,3	0,2	15,5
Effet des variations de périmètre ⁽¹⁾			0,5					0,5	(1,1)	(0,6)
Autres éléments du résultat global			0,8	10,0	0,7	0,7		12,2	0,2	12,4
SOLDE AU										
31/12/2015	3,7	53,0	146,2	21,4	0,3	(5,1)	(0,2)	219,3	3,1	222,4
Versement de dividendes ⁽²⁾			(11,5)					(11,5)		(11,5)
Résultat de la période			25,0					25,0		25,0
Effet des variations de périmètre								-	(1,9)	(1,9)
Autres éléments du résultat global			0,2	(3,3)	(0,7)	(1,7)		(5,5)	(1,2)	(6,7)
SOLDE AU										
31/12/2016	3,7	53,0	159,9	18,1	(0,4)	(6,8)	(0,2)	227,3	-	227,3

(1) Le groupe Chargeurs a intégré en 2015 dans son périmètre de consolidation la société Chargeurs Insertii SRL (filiale de Chargeurs Fashion Technologies en Roumanie), antérieurement présentée en titres non consolidés.

(2) Dont 4,6 millions d'euros d'acompte sur dividendes versés au titre de 2016.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 – Faits marquants de la période	113	13 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées	132
2 – Principales méthodes comptables	114	14 – Actifs financiers non courants	134
3 – Estimations et jugements comptables déterminants	122	15 – Besoin en fonds de roulement	135
		16 – Capital social et réserves	137
Notes sur le compte de résultat consolidé 123		17 – Emprunts, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie	138
4 – Information sectorielle	123	18 – Engagements de retraites et avantages assimilés	140
5 – Autres charges et produits opérationnels	125	19 – Provisions pour autres passifs	143
6 – Effectifs et charges de personnel	126	20 – Autres passifs non courants	143
7 – Résultat financier	126	21 – Gestion du risque financier	143
8 – Impôts sur les résultats	126		
9 – Résultat par action	128		
		Notes sur les informations complémentaires 148	
Notes sur la situation financière consolidée 129		22 – Opérations avec parties liées	148
10 – Immobilisations incorporelles	129	23 – Engagements hors bilan et risques éventuels	148
11 – Immobilisations corporelles	131	24 – Événements postérieurs à la clôture	149
12 – Location financement	131	25 – Liste des principales sociétés consolidées	150



Chargeurs et ses filiales exercent des activités dans quatre secteurs :

- **Chargeurs Protective Films** conçoit, produit et commercialise des solutions techniques permettant de protéger les surfaces d'acier, d'aluminium, de plastique ou autres au cours des processus de transformation ;
- **Chargeurs Fashion Technologies** produit et commercialise des entoillages pour vêtements ;
- **Chargeurs Technical Substrates** développe, produit et commercialise des substrats techniques fonctionnalisés par enduction ;
- **Chargeurs Luxury Materials** fabrique et commercialise des rubans de laine peignée haut de gamme.

En 2016, le Groupe a modifié la dénomination de Chargeurs Wool en Chargeurs Luxury Materials.

Chargeurs est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 112, avenue Kléber – Paris 16^e.

Chargeurs est cotée sur Euronext Paris.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 8 mars 2017 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 20 avril 2017.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer de verser un dividende de 0,55 euro à l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 avril 2017. Le versement d'un acompte de 0,20 euro a été d'ores et déjà effectué en septembre 2016.

1 – Faits marquants de la période

1.1 Financement

A) ÉMISSION D'EURO PLACEMENTS PRIVÉS EN EUROS (EURO PP)

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, le groupe Chargeurs a, pour la première fois de son histoire, enrichi ses financements long terme à travers la mise en place le 27 mai 2016, pour ses besoins généraux de long terme, d'un placement privé « Euro PP » de 57,0 millions d'euros à sept ans, remboursable in fine et à des conditions de marché particulièrement favorables.

Cet Euro PP se décompose en :

- un placement privé obligataire d'un montant de 25,0 millions d'euros souscrit dans son intégralité par le fonds de prêts à l'économie Novo 1, conseillé par BNP Paribas Investment Partners et géré par France Titrisation ;
- un prêt d'un montant de 32,0 millions d'euros souscrit et arrangé par Landesbank Saar, Bank of China Limited et BRED Banque Populaire.

Cet Euro PP a été complété sur le deuxième semestre par la mise en place d'un nouveau placement privé « Euro PP » de 15,0 millions d'euros à sept ans, remboursable in fine, souscrit par le fonds de prêts à l'économie Novo 1 conseillé par BNP Investment Partner et géré par France Titrisations.

B) LIGNES DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice 2016, le groupe Chargeurs a négocié plusieurs lignes de crédit confirmées (et non tirées au 31 décembre 2016) pour un montant total de 33,5 millions d'euros à échéance trois et cinq ans.

Le Groupe a également renégocié un prêt bilatéral (Landesbank Saar) de 15 millions d'euros, pour porter sa maturité de 2018 à 2021.

1.2 Contrat de liquidité

À partir du 29 mars 2016 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, le groupe Chargeurs a confié à Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur l'action du Groupe conforme à la Charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 21 mars 2011.

1.3 Acquisition de Main Tape

Le 18 juillet 2016, Chargeurs Protective Inc, filiale américaine du groupe Chargeurs, a acquis 100 % de la société Main Tape Inc. (Cranbury, New Jersey, USA), filiale de Nekoosa Holdings Inc., dédiée à la conception et à la fabrication de films plastiques de protection temporaire de surface. Main Tape, qui a réalisé 27,0 millions de dollars US de chiffre d'affaires en 2015, a développé une gamme complète de solutions et de produits pour ses clients industriels, essentiellement basés aux États-Unis et complémentirement au Mexique.

Cette acquisition permet, sur le marché nord-américain et à l'international, de consolider la présence commerciale, l'offre de produits et le leadership de Chargeurs Protective Films, numéro un mondial des films plastiques de protection temporaire de surface, offrant ainsi une capacité commerciale et industrielle additionnelle avec de solides synergies. Elle permettra au Groupe de mieux tirer parti des cycles macroéconomiques, avec une capacité renforcée en zone dollar, et d'assurer un service optimisé auprès de ses clients.

Le montant payé au titre de l'acquisition est de 19,5 millions d'euros. Il n'est pas prévu d'ajustement de prix.

À l'issue des évaluations effectuées, les actifs et les passifs acquis, ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Il en ressort un écart d'acquisition provisoire de 10,9 millions d'euros.

Les principaux impacts de mise à la juste valeur des actifs sont relatifs aux immobilisations incorporelles, aux immobilisations corporelles, et aux stocks.

L'allocation du prix d'acquisition et le calcul de l'écart d'acquisition seront finalisés dans les douze mois suivant la date d'acquisition.

Le tableau ci-après présente la juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition du 18 juillet 2016.

(en millions d'euros)

Total des actifs non courants	5,8
Total des actifs courants	7,5
TOTAL DE L'ACTIF	13,3
Total des passifs non courants	1,5
Total des passifs courants	3,2
TOTAL DU PASSIF	4,7
JUSTE VALEUR DES ACTIFS/DES PASSIFS À LA DATE D'ACQUISITION	8,6
Prix d'acquisition	19,5
ÉCART D'ACQUISITION PROVISoire	10,9

Depuis son entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe, Main Tape a contribué à hauteur de 11,1 millions d'euros au chiffre d'affaires du Groupe.

1.4 Sortie du périmètre de consolidation de « Yak »

L'activité Yak consiste à produire et à commercialiser des plastrons en Chine au travers de deux filiales : Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd (« Yak Production ») et Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading (« Yak Trading »).

En 2015, compte tenu de l'apparition d'indices de perte de valeur liés au ralentissement de la croissance chinoise, mais aussi de certains marchés propres aux sociétés Yak, l'intégralité du goodwill de ces sociétés avait été dépréciée (cf. note 13.1).

Dans le cadre de la politique d'optimisation mondiale de la rentabilité de tous les métiers du Groupe, Chargeurs Fashion Technologies s'est désengagé de l'activité Yak au premier semestre 2016 :

- en janvier 2016, pour préparer le désengagement de l'activité, le segment opérationnel Chargeurs Fashion Technologies a cédé à son partenaire chinois 2 % de la société Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading CO.LTD, ramenant ainsi la participation de Chargeurs à 49 %, le résultat sur l'exercice 2016 étant dès lors présenté dans les entreprises associées ;
- puis en juin 2016, le Groupe a finalisé son désengagement de l'activité en la cédant au management de Yak Production, en accord avec son partenaire (le résultat de cession de ces opérations est enregistré en résultat financier, cf. note 7).

Chargeurs Fashion Technologies conserve intégralement la propriété et l'usage de la marque Bertero réputée auprès des clients qui va être relancée mondialement.

1.5 Brexit

Chargeurs détient en Grande-Bretagne deux sociétés commerciales, représentant 2,9 % du chiffre d'affaires. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du fait de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

2 – Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de Chargeurs en 2016 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

2.2 Synthèse des nouveaux textes et amendements IFRS

A) LES NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS D'APPLICATION OBLIGATOIRE DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2016 SONT LES SUIVANTS

Textes adoptés par l'Union européenne

- Amendements IAS 1 – *Disclosure initiative*.
- Amendements IAS 16 et IAS 38 – Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables.
- Amendements IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des coentreprises.
- Amendements IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels.
- Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Sociétés d'investissements.
- Amendements IAS 19 – Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel.
- Amendements IAS 16 et IAS 41 – Actifs biologiques producteurs.

B) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS NON OBLIGATOIRES DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2016 ET ADOPTÉS PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE

- Amendements IAS 7 – *Disclosure initiative*.



C) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS NON OBLIGATOIRES DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2016 ET NON ADOPTÉS PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE

Textes adoptés par l'Union européenne

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne

- Amendements IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, clarification sur l'évaluation des plans réglés en trésorerie.
- Amendements IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.
- Clarification de l'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.
- IFRS 16 – Contrats de locations.

Les analyses d'impact relatives à l'application des normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16 sont en cours.

2.3 Méthodes de consolidation

A) FILIALES

Les filiales sont toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement. Une entité est contrôlée dès lors que le Groupe détient le pouvoir sur cette entité, est exposé à, ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans cette entité, et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. La détermination du contrôle prend en compte l'existence de droits de vote potentiels s'ils sont substantifs, c'est-à-dire s'ils peuvent être exercés en temps utile lorsque les décisions sur les activités pertinentes de l'entité doivent être prises.

Les participations répondant aux critères ci-dessus mais qui ne sont pas significatives sont évaluées à leur prix de revient diminué d'une éventuelle dépréciation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence

entre d'une part, la somme de (i) la juste valeur du prix d'acquisition, (ii) le montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise (que l'entreprise peut choisir d'évaluer soit à la juste valeur des titres sous-jacents, soit sur la base de la quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables) et, (iii) la juste valeur de la participation antérieurement détenue (qui est ainsi réévaluée en contrepartie du résultat) et d'autre part la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

B) TRANSACTIONS AVEC LES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les cessions au profit des intérêts minoritaires avec perte du contrôle sur l'entité donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les cessions au profit des intérêts minoritaires sans perte de contrôle sont comptabilisées en variation des capitaux propres.

Les acquisitions complémentaires de titres (au-delà de 50 %) sont comptabilisées en variation des capitaux propres.

C) CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les partenariats sont des accords sur lesquels Chargeurs exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties.

Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur un partenariat lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime de Chargeurs et des autres parties partageant le contrôle.

Le Groupe exerce une influence notable sur une entreprise associée lorsqu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions de politiques financière et opérationnelle, sans toutefois pouvoir contrôler ou exercer un contrôle conjoint sur ces politiques et qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 %.

Les participations dans les co-entreprises (sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint) et dans les entreprises associées (sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la note 2.10).

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées et co-entreprises postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et



sa quote-part dans les variations de capitaux propres, sans impact sur le résultat, postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres.

La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée et co-entreprises est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée et co-entreprises, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées et co-entreprises sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées et co-entreprises ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

D) SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Les sociétés de distribution de création récente et/ou réalisant individuellement moins de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe.

Ce seuil peut être apprécié dans certains cas très spécifiques, notamment si l'entité se situe dans un pays à risque hyper inflationniste.

La consolidation de ces sociétés au 31 décembre 2016 aurait eu un effet positif d'environ 0,5 million d'euros sur les fonds propres du Groupe.

2.4 Segments opérationnels

Un segment opérationnel est un groupe de capitaux investis et d'opérations correspondant à une unité de management. La Direction Générale de Chargeurs, principal décideur opérationnel du Groupe, a déterminé quatre secteurs opérationnels :

- « Protective Films » qui regroupe les activités de protection temporaire de surface ;
- « Fashion Technologies » qui regroupe les activités de textiles techniques ;
- « Technical Substrates » qui regroupe les activités de substrats techniques fonctionnalisés par enduction ;
- « Luxury Materials » qui regroupe le top making et la commercialisation de la laine peignée haut de gamme.

L'information par segment est complétée par un secteur « Non Opérationnel » comprenant essentiellement les holdings du Groupe.

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés ci-dessus dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la Direction pour décider de l'allocation des ressources à allouer et analyser la performance.

Un secteur géographique correspond à une zone caractérisée par un environnement économique spécifique et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lequel le Groupe opère. L'information sectorielle géographique se décline selon trois zones : l'Europe au sein de laquelle la France occupe une place historique, les Amériques et l'Asie à laquelle on rattache l'Océanie et l'Afrique.

2.5 Conversion des opérations en devises

A) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de chaque société du Groupe sont produits en utilisant la monnaie utilisée par l'environnement économique dans lequel elle opère (devise fonctionnelle).

B) TRANSACTIONS ET SOLDES AU BILAN

Les transactions en devises étrangères de chaque société sont converties dans sa devise fonctionnelle en utilisant le taux de conversion en vigueur au jour de la transaction.

Les gains et les pertes de change intervenant lors des règlements financiers de ces transactions sont comptabilisés dans le compte de résultat. Dans le cas où une transaction est couverte par une couverture de flux futurs, le résultat de cette dernière est transféré en résultat en même temps que l'élément couvert.

Les pertes et profits de change qui résultent de la conversion des créances et des dettes en devises sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice en résultat financier.

C) SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les états financiers des sociétés du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euro comme suit : les bilans des sociétés étrangères sont convertis aux cours de clôture et les éléments du compte de résultat aux cours moyens de la période. La différence de conversion qui en résulte est comptabilisée dans un compte intitulé « Réserve de conversion » inclus dans les capitaux propres pour la part revenant à l'entreprise consolidante et au poste intérêts minoritaires pour la part revenant aux tiers.

Les différences de change provenant de la conversion en euro des capitaux propres des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont affectées en capitaux propres. Les résultats enregistrés sur des instruments de couverture de ces capitaux propres sont affectés en « réserve de conversion ».

Lorsqu'une filiale est vendue, ces différences de change sont prises en compte dans le résultat et font partie du résultat de cession.



2.6 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est comptabilisé net des remises, ristournes, taxes et escomptes sur les ventes, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

2.7 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est l'indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter « un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente ». Il s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

Le résultat opérationnel courant est formé de la marge brute, des frais commerciaux et des frais administratifs, et des frais de recherche et développement.

2.8 Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des charges et produits d'importance significative ayant par nature un degré de prévisibilité insuffisant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent. Cette rubrique comprend essentiellement : les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs, les cessions d'actifs corporels et incorporels.

2.9 Résultat net par action

Le résultat net consolidé par action non dilué est calculé en faisant le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, celui-ci étant le nombre d'actions émises diminué du nombre moyen d'actions de la société détenues par Chargeurs ou ses filiales.

Suivant les circonstances, l'effet de dilution peut résulter des options de souscription accordées aux salariés ou des bons de souscription d'actions ainsi que des conversions d'obligations selon les conditions prévalentes à la clôture. Il est alors pris en compte pour le calcul du résultat net dilué par action, à partir de la date d'émission des options ou des bons, et lorsque leur prix de souscription est inférieur à la valeur boursière de l'action Chargeurs.

2.10 Immobilisations incorporelles

A) GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent à la date d'acquisition du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ».

Il est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte, le cas échéant, de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées et co-entreprises est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». Il est inclus dans le test de valeur des mises en équivalence.

B) MARQUES ET LICENCES

Les marques et les licences sont comptabilisées à leur coût historique. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire afin de ventiler le coût des marques et des licences sur leur durée d'utilité estimée (entre quinze et vingt ans).

C) LOGICIELS

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

D) FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement seront immobilisés dès lors qu'ils répondent à chacun des critères ci-dessous :

- faisabilité technique d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- intention de la Société d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- capacité de la Société à l'utiliser ou le vendre ;
- estimation fiable des avantages économiques futurs ;
- existence des ressources techniques et financières pour réaliser le projet ;
- capacité de la Société à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée probable d'utilisation.

E) DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les goodwills et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, pour déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement (note 10).

Les dépréciations de goodwills sont définitives, elles ne font jamais l'objet de reprises.

Les goodwills sont inscrits au bilan net des dépréciations.



2.11 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe, nettes des amortissements et des éventuelles dépréciations, à l'exception des terrains inscrits à leur coût d'acquisition net des seules dépréciations. Le coût d'entrée comprend les coûts d'acquisition, les intérêts intercalaires et les écarts d'évaluation. Les intérêts intercalaires, concernant tant les emprunts spécifiques que d'autres moyens de financement spécifiques, supportés pendant la période précédant la mise en service d'immobilisations, sont portés à l'actif en augmentation du coût d'acquisition des biens concernés.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la valeur des terrains et bâtiments a été estimée au 1^{er} janvier 2004 par des experts immobiliers. Les valeurs historiques d'acquisition ont été remplacées par les justes valeurs au 1^{er} janvier 2004 qui sont devenues les valeurs historiques, par convention, à cette date.

Les frais de démontage d'anciennes immobilisations, de déménagement de celles-ci ou de restauration du site sur lesquelles les nouvelles immobilisations sont installées, font partie du coût d'acquisition.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes de celles de l'immobilisation principale, ces composants sont comptabilisés comme des immobilisations indépendantes.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu de valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilité retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

- constructions : 15 à 40 ans ;
- matériel et outillage : 4 – 8 – 12 – 20 ans ;
- agencements et installations : 5 à 10 ans.

A) CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les locations d'immobilisations corporelles en vertu desquelles la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété revient au Groupe sont classées en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si cette valeur est inférieure.

B) DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lorsque des indices internes ou externes de perte de la valeur sont identifiés, un test de dépréciation est réalisé.

Par ailleurs, le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation par segment qui englobent les actifs corporels.

Des dépréciations, en complément des amortissements comptabilisés, sont enregistrées lorsque ces tests révèlent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Cette comparaison s'effectue en regroupant les actifs par unités génératrices de trésorerie, celles-ci correspondant aux activités du Groupe produisant des flux de trésorerie autonomes.

En l'absence de prix de cession, la valeur de recouvrement des unités génératrices de trésorerie est déterminée par référence au plus élevé de : la valeur d'usage, celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie projetés par ces unités ; le prix de cession net de frais de cession. Dans la pratique la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les pertes et profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.12 Actifs et passifs financiers

A) ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent : des actifs évalués à la juste valeur et des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, correspondant généralement au prix payé, soit le prix de transaction, y inclus le cas échéant les frais d'acquisition liés.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

Les gains et les pertes relatifs à ces actifs financiers sont enregistrés en autres produits et charges financiers.

Ils correspondent principalement aux instruments financiers dérivés (note 21).

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la Direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture. Ils comprennent principalement les titres de participations non consolidés (note 14).



La juste valeur des titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des autres éléments du résultat global (directement en capitaux propres). Lors de la sortie de l'actif financier du bilan, les variations de juste valeur sont recyclées dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Les titres de participation de sociétés non consolidées sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants dans la rubrique « Prêts, créances, dépôts et cautionnements ». Les prêts et créances courants sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « autres créances ».

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une provision pour dépréciation est constituée s'il existe un indicateur objectif de leur dépréciation, afin de les ramener à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les créances provenant de l'activité du Groupe ont des échéances à court terme et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Ils correspondent aux éléments de bilan suivants : prêts, créances, dépôts et cautionnements, autres actifs non courants.

B) PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an à l'origine et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Ils correspondent principalement aux emprunts et dettes financières (note 17), et autres passifs non courants, fournisseurs et autres créanciers.

C) ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

IFRS 7 requiert une information obligatoire sur la présentation sur trois niveaux de la juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau ci-après présente les actifs évalués à la juste valeur par niveau, le Groupe n'évaluant aucun passif (hors instruments dérivés) à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeur mobilière de placement	X		
Instruments dérivés		X	
Titres de participation			X

2.13 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change (note 21). Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur, que celle-ci soit positive ou négative.

S'agissant du risque de change sur les opérations d'exploitation, le Groupe couvre son risque sur des opérations spécifiques futures, telles que des ventes de produits en dollars. Les ajustements de valeur des instruments dérivés, remplissant les conditions pour être qualifiés de couverture d'une opération future, sont portés à titre transitoire dans les capitaux propres, puis transférés en résultat au moment où ladite opération se dénoue et a une incidence sur le résultat.

Dans le cas de couverture d'engagements fermes, les variations de juste valeur de ces engagements ainsi que des instruments dérivés de change qualifiés de couverture en juste valeur sont comptabilisés en résultat.

La couverture du risque de change sur les investissements nets du Groupe à l'étranger par des instruments dérivés donne lieu à l'enregistrement en réserves de conversion dans les capitaux propres des variations de valeur de ces instruments liées à l'évolution du cours de change, ce qui a pour effet de neutraliser tout ou partie des variations de sens inverse constatées sur les investissements nets dues à l'évolution du cours du change.

Suivant les circonstances, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt pour transformer en taux fixe les taux variables payés au titre des dettes financières ou pour variabiliser le taux des dettes à taux fixe. Dans le premier cas, les ajustements de valeurs relatifs aux swaps de taux sont portés transitoirement en Autres éléments du résultat global et transférés en résultat lors de la prise en charge des intérêts à taux variable.



Dans le second cas, les ajustements de valeurs des instruments dérivés sont inscrits en résultat tandis que la valeur comptable de la dette est ajustée, pour tenir compte de la variation de taux, à hauteur de la fraction du capital de la dette faisant l'objet de la couverture.

Dans le cas d'instruments dérivés taux et change détenus à des fins de transaction, leur ajustement de juste valeur est reconnu immédiatement dans le compte de résultat.

2.14 Imposition différée

En présence d'actifs ou de passifs dont la valeur au bilan diffère de la valeur fiscale, des actifs et des passifs d'impôt sont enregistrés dans les conditions suivantes :

- tous les passifs d'impôts sont comptabilisés ;
- les actifs d'impôts sur ces différences ainsi que ceux relatifs aux reports déficitaires ne sont enregistrés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont ajustés en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés.

Seuls les dividendes prévus au titre du dernier exercice arrêté donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour les impôts payables en raison de la distribution.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.15 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou de production ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci lui est inférieure. Le coût est déterminé selon la formule du coût moyen pondéré. La valeur nette réalisable est le prix de vente dans des conditions normales de marché, net des frais occasionnés par cette vente. Le coût des produits finis et encours de fabrication comprend le coût des matières premières, les coûts directs de fabrication et les frais généraux de production, ces derniers étant calculés sur la base d'une utilisation normale des capacités de production.

La rotation et l'obsolescence des stocks détenus sont analysées par segment et par catégorie de stocks afin de déterminer le niveau de dépréciation approprié.

2.16 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la

valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « Frais de commercialisation ».

2.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie) correspondent aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme (inférieur à trois mois) et très liquides et ne présentent pas de risque significatif au niveau de la juste valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

2.18 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (arrêtées, cédées ou en cours de cession)

A) ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée comme hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, relatifs aux actifs détenus en vue de la vente, ne sont pas présentés sur une ligne séparée dès lors qu'ils ne répondent pas à la définition d'activités abandonnées.

B) ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les activités abandonnées arrêtées, cédées ou en cours de cession, dès lors qu'elles :

- représentent une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- ou font partie d'un plan unique de vente d'une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- ou se réduisent à une filiale acquise uniquement dans un but de revente,

sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés à la date de clôture de l'exercice. Le caractère significatif est apprécié par le Groupe selon différents critères qualitatifs (technologie, marché, produit, zone géographique) ou quantitatifs (chiffre d'affaires, rentabilité, flux de trésorerie, actifs).



Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

2.19 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.20 Emprunt obligataire

Une obligation convertible est un instrument financier défini comme « instrument financier composé », avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément. Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers », la part revenant en capitaux propres correspond à la différence entre la valeur nominale de l'émission et la composante dette. Cette dernière est calculée comme étant la juste valeur d'une dette sans option de conversion et ayant des caractéristiques identiques. La valeur inscrite en capitaux propres correspondant à l'option de conversion n'est pas réévaluée durant la vie de l'emprunt. La composante dette est évaluée selon la méthode du coût amorti sur sa durée de vie estimée.

2.21 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.22 Avantages au personnel

Les avantages consentis par le Groupe au personnel après leur départ du Groupe, et les autres avantages versés plus d'un an après les services rendus par les salariés, font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projeté et comptabilisés selon les règles prescrites par IAS 19R.

L'évaluation des obligations du Groupe tient compte de la juste valeur des actifs affectés à la couverture des engagements à la date de clôture tels que ceux provenant de la souscription de contrats d'assurance.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » ; ils ne sont pas recyclables en résultat.

Concernant les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat, les écarts actuariels sont immédiatement reconnus dans l'exercice.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages au personnel sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision nette du rendement des actifs de couverture est portée en résultat financier : le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination.

2.23 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.



3 – Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite de formuler des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

3.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

A) DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.10. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (note 10).

B) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles.

L'actif d'impôt différé (actif sur déficit et sur différences temporaires) est déterminé sur la base des prévisions de bénéfices fiscaux futurs sur une période de cinq ans pour l'ensemble des juridictions fiscales.

3.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances.

Dès lors pour les entités concernées, ces créances ne figurent plus dans leurs comptes sociaux.

En normes IFRS, l'analyse juridique du transfert de propriété est décrite dans la norme IAS 39 relative aux instruments financiers qui traite des cessions d'actifs financiers (dont les créances commerciales). Elle impose l'analyse successive des trois critères suivants :

- transfert des droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif transféré ;
- transfert de la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif cédé ;
- transfert du contrôle de l'actif transféré.

Compte tenu de l'analyse des contrats de cession de créances menée par les équipes de Chargeurs au regard des trois critères ci-dessus, il a été jugé prudent de constater ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

Ces créances font l'objet d'une assurance-crédit. Les entités du groupe Chargeurs ne conservent que les risques de dilution, de change et de décalage de paiement.

Cette présentation adoptée depuis 2005 pourra évoluer dans le futur suite à des modifications de contrats ou de processus de cession.



NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

4 – Information sectorielle

4.1 Informations par secteur opérationnel

Le groupe Chargeurs analyse son activité selon quatre segments opérationnels.

A) COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Exercice clos le 31/12/2016 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	250,3	132,0	24,6	99,5	-	-	506,4
EBITDA	33,2	11,7	4,7	2,9	(3,7)	-	48,8
Amortissements	(5,2)	(3,7)	(0,9)	-	(0,1)	-	(9,9)
Résultat opérationnel courant	28,0	8,0	3,8	2,9	(3,8)	-	38,9
Autres produits et charges opérationnels	(1,7)	(2,1)	-	-	(1,2)	-	(5,0)
Résultat d'exploitation	26,3	5,9	3,8	2,9	(5,0)	-	33,9
Résultat financier							(2,0)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées							(2,0)
Résultat avant impôt sur le résultat							29,9
Charges d'impôt sur le résultat							(4,9)
Résultat net des activités poursuivies							25,0
Résultat de l'exercice							25,0

Exercice clos le 31/12/2015 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	227,2	157,5	20,3	93,7	-	-	498,7
EBITDA	26,8	9,6	4,1	2,6	(2,8)	-	40,3
Amortissements	(5,0)	(4,1)	(0,5)	(0,1)	-	-	(9,7)
Résultat opérationnel courant	21,8	5,5	3,6	2,5	(2,8)	-	30,6
Autres produits et charges opérationnels	-	(2,8)	(0,2)	-	(3,6)	-	(6,6)
Résultat d'exploitation	21,8	2,7	3,4	2,5	(6,4)	-	24,0
Résultat financier							(5,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées							(10,7)
Résultat avant impôt sur le résultat							8,0
Charges d'impôt sur le résultat							7,5
Résultat net des activités poursuivies							15,5
Résultat de l'exercice							15,5

B) ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Au 31/12/2016 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	180,8	94,1	24,0	55,1	25,1	379,1
Passifs ⁽²⁾	80,0	35,1	8,5	24,6	6,8	155,0
CAPITAUX INVESTIS	100,8	59,0	15,5	30,5	18,3	224,1
Acquisition d'actifs	7,5	3,8	0,6	-	-	11,9

Au 31/12/2015 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	151,9	98,4	22,4	54,6	26,5	353,8
Passifs ⁽²⁾	73,8	43,9	6,7	25,3	8,0	157,7
CAPITAUX INVESTIS	78,1	54,5	15,7	29,3	18,5	196,1
Acquisition d'actifs	6,4	3,9	4,3	0,1	-	14,7

(1) Actifs autres que la trésorerie et les créances cédées à des sociétés de factoring.

(2) Passifs autres que les capitaux propres hors intérêts minoritaires, la dette financière (emprunt obligataire convertible, emprunts à long et moyen terme, part courante des emprunts, crédits court terme et découverts bancaires) et sociétés de factoring.

C) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31/12/2016 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(4,9)	(3,3)	(0,9)	-	(0,1)	(9,2)
Dépréciations (Note 5) :						
■ des goodwill	-	-	-	-	-	-
■ des immobilisations corporelles	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)
Dépréciations :						
■ des stocks	(2,2)	(0,3)	-	(0,1)	-	(2,6)
■ des créances clients	0,1	0,1	-	-	-	0,2
Restructurations (Note 5)	-	(1,2)	-	-	(0,6)	(1,8)

Exercice clos le 31/12/2015 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(4,3)	(3,7)	(0,5)	-	(0,1)	(8,6)
Dépréciations (Note 5) :						
■ des goodwill	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)
■ des immobilisations corporelles	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Dépréciations :						
■ des stocks	(1,6)	(0,6)	-	-	-	(2,2)
■ des créances clients	-	2,7	-	-	-	2,7
Restructurations (Note 5)	-	(2,5)	-	-	-	(2,5)



4.2 Informations par zone géographique

A) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe réalise plus de 90 % de son chiffre d'affaires hors de France, dont plus de 50 % hors d'Europe.

Le chiffre d'affaires est présenté ci-après par destination, à savoir par zones de localisation des clients.

Les principaux pays clients sont :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Europe	250,1	238,5
Asie-Océanie-Afrique	129,4	140,7
Amériques	126,9	119,5
TOTAL	506,4	498,7

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
États-Unis	91,7	81,1
Italie	74,0	74,0
Chine et Hong Kong	49,6	60,9
Allemagne	43,7	44,9
France	37,7	35,4
TOTAL PRINCIPAUX PAYS	296,7	296,3
Autres pays	209,7	202,4
TOTAL	506,4	498,7

B) ACTIFS NON COURANTS PAR PAYS D'ORIGINE

Les actifs et les acquisitions d'actifs sont présentés en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Europe	88,7	82,1
Asie-Océanie-Afrique	15,0	21,2
Amériques	97,0	78,9
TOTAL	200,7	182,2

ACQUISITION D'ACTIFS CORPORELS

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Europe	10,1	12,0
Asie-Océanie-Afrique	0,7	0,5
Amériques	0,6	1,2
TOTAL	11,4	13,7

5 – Autres charges et produits opérationnels

Ils comprennent les rubriques suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	-	0,1
Dépréciations de goodwill	-	(0,1)
Frais de restructuration ⁽¹⁾	(1,8)	(2,5)
Mises au rebut d'immobilisations	(0,3)	-
Dépréciation des actifs immobilisés	(0,6)	(0,4)
Frais liés aux acquisitions ⁽²⁾	(2,0)	-
Autres ⁽³⁾	(0,3)	(3,7)
TOTAL	(5,0)	(6,6)

(1) Les coûts de restructuration ont été principalement engagés dans la division Fashion Technologies et dans les holdings (cf. 4.1.3).

(2) Les frais relatifs aux acquisitions incluent principalement pour l'exercice 2016 les frais engagés dans le cadre du programme de développement et de croissance des métiers du Groupe, en ce compris les coûts de due diligence et de transactions mis en œuvre dans le cadre de l'acquisition de la société américaine Main Tape.

(3) La ligne « Autres » inclut pour l'exercice 2015 un montant de 2,2 millions d'euros au titre d'indemnités de départ (cf. note 22) et un montant de 1,2 million d'euros relatif à un projet d'étude stratégique pour le Groupe.

6 – Effectifs et charges de personnel

6.1 Effectifs

Les effectifs moyens des sociétés consolidées par intégration globale sont les suivants :

	31/12/2016	31/12/2015
Personnel France	528	517
Personnel hors France	1 013	1 025
EFFECTIF TOTAL	1 541	1 542

6.2 Charges de personnel

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	2016	2015
Salaires	54,5	53,5
Charges sociales	20,3	20,3
Intéressement	3,0	2,9
TOTAL	77,8	76,7

7 – Résultat financier

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	2016	2015
■ Intérêts et charges assimilées ⁽¹⁾	(4,7)	(4,0)
■ Produits des prêts et des placements	0,4	0,5
Coût de l'endettement net	(4,3)	(3,5)
Coût du factoring	(0,6)	(0,8)
■ Coût financier de l'obligation convertible	-	(0,8)
■ Impact des variations de périmètre ⁽²⁾	3,8	-
■ Charge financière sur les avantages au personnel	(0,4)	(0,3)
■ Gains et pertes de change sur dettes et créances en devise	-	0,2
■ Divers	(0,5)	(0,1)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT FINANCIER	2,9	(1,0)
RÉSULTAT FINANCIER	(2,0)	(5,3)

(1) En 2016, le Groupe a fortement renforcé ses financements : le montant total a été augmenté de 89,0 millions d'euros et la maturité moyenne allongée de 3,4 à 5,1 années. Cela explique ainsi l'évolution des intérêts et charges assimilées, dont le taux d'intérêt moyen a été réduit de 3,02 % à 2,79 % entre 2015 et 2016 (cf. note 17).

(2) Ce montant correspond au résultat de cession des entités « Yak ». Il est principalement constitué des réserves de conversion reprises en résultat. (cf. note 1.4).

8 – Impôts sur les résultats

8.1 Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats de la période s'analyse comme suit au compte de résultat :

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	2016	2015
Impôts courants	(7,5)	(6,0)
Impôts différés	2,6	13,5
TOTAL	(4,9)	7,5

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées (assimilé au taux de l'impôt français) en raison des éléments ci-après.



(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt	31,9	18,7
Taux de l'impôt français	34,43 %	38,00 %
Impôt théorique au taux ci-dessus	(11,0)	(7,1)
Charge d'impôt de la période	(4,9)	7,5
DIFFÉRENCES À ANALYSER	6,1	14,6
Taux d'impôt différent dans les filiales	0,4	0,5
Différences permanentes entre résultat consolidé et résultat imposable	1,5	0,6
Variation de l'actif d'impôt sur reports déficitaires		
■ Activation de déficits antérieurement provisionnés ⁽¹⁾	2,2	13,2
■ Déficits, antérieurement provisionnés, utilisés sur la période ⁽²⁾	3,9	2,5
■ Pertes réalisées dans des sociétés où les déficits fiscaux ne peuvent être utilisés	(0,5)	(0,8)
■ Dépréciation des impôts différés actifs sur report déficitaire antérieur	-	(0,1)
Divers ⁽³⁾	(1,4)	(1,3)
DIFFÉRENCES ANALYSÉES	6,1	14,6

(1) Le Groupe a activé, sur l'exercice 2016, 2,2 millions d'euros d'impôts différés sur les déficits reportables de l'intégration fiscale française, compte tenu des prévisions établies sur cinq ans. La prise en compte de l'aménagement du taux d'IS à partir de 2018 a conduit à réduire l'activation de 2,7 millions d'euros.

(2) Ce montant correspond essentiellement à la consommation des déficits au 31 décembre 2016 de l'intégration fiscale française.

(3) Ce montant inclut : 0,8 million d'euros relatif à la CVAE, 0,3 million d'euros de taxes sur les dividendes et 0,2 million d'euros d'IRAP (en Italie).

8.2 Impôts différés

A) ANALYSE DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ NET

(en millions d'euros)	31/12/2015	Résultat	Effets de change	Autres	31/12/2016
France	20,1	2,2	-	-	22,3
États-Unis	3,8	-	0,1	(0,6)	3,3
Allemagne	0,7	-	-	-	0,7
Autres pays	2,5	0,4	(0,2)	-	2,7
TOTAL	27,1	2,6	(0,1)	(0,6)	29,0

(en millions d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Déficits et crédits d'impôts	Différences temporaires	Total	Déficits et crédits d'impôts	Différences temporaires	Total
Impôts différés actifs						
■ recouvrables à plus de 12 mois	29,1	0,8	29,9	26,9	0,8	27,7
■ recouvrables à moins de 12 mois	-	8,4	8,4	-	7,8	7,8
Impôts différés passif nets						
■ réalisables à plus de 12 mois	-	(8,5)	(8,5)	-	(7,7)	(7,7)
■ réalisables à moins de 12 mois	-	(0,8)	(0,8)	-	(0,7)	(0,7)
TOTAL	29,1	(0,1)	29,0	26,9	0,2	27,1

B) DÉTAIL DES PERTES FISCALES REPORTABLES

Une partie importante des déficits fiscaux indéfiniment reportables relatifs aux différentes intégrations fiscales n'est pas activée.

Les déficits fiscaux reportables se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2016 :

(en millions d'euros)	Intégration fiscale France	Intégration fiscale États-Unis	Intégration fiscale Allemagne	Autres pays hors intégration fiscale	Déficits reportables totaux
Reportables jusqu'en					
2017	-	-	-	2,0	2,0
2018	-	-	-	-	-
2019	-	-	-	-	-
2020	-	-	-	-	-
2021 et plus	-	86,3	-	3,6	89,9
Déficits reportables indéfiniment	205,8	-	26,4	13,3	245,5
DÉFICITS REPORTABLES TOTAUX 31/12/2016	205,8	86,3	26,4	18,9	337,4
dont activés	73,1	9,4	2,5	1,8	86,8
dont non activés	132,7	76,9	23,9	17,1	250,6
DÉFICITS REPORTABLES TOTAUX 31/12/2015	215,1	85,1	27,5	30,2	357,9
dont activés	58,7	9,2	2,3	1,8	72,0
dont non activés	156,4	75,9	25,2	28,4	285,9

Le bénéfice du report des déficits fiscaux est soumis dans certaines juridictions, notamment aux États-Unis et en Allemagne, à une condition de stabilité de l'actionnariat direct ou indirect de la Société.

9 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net des activités poursuivies par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action, l'intégralité des obligations convertibles restantes ayant été convertie ou remboursée au cours de l'exercice 2015.

Le résultat non dilué par action pour l'année 2016 est de 1,09 euro (résultat net/nombre d'actions moyen).

	Exercice clos le 31 décembre			
	2016		2015	
	Résultat de base	Résultat dilué	Résultat de base	Résultat dilué
Résultat net des activités continues	25,0 M€	25,0 M€	15,3 M€	15,3 M€
Résultat net des activités discontinues	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions	22 955 692	22 955 692	19 615 969	19 615 969
RÉSULTAT PAR ACTION DES ACTIVITÉS CONTINUES (EN EUROS)	1,09	1,09	0,78	0,78



NOTES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

10 – Immobilisations incorporelles

10.1 Écarts d'acquisition

A) VARIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-après présente la valeur nette comptable des écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie.

(en millions d'euros)	Protective Films	Fashion Technologies	Etacol	Technical Substrates	Total
31/12/2014	53,1	13,6	3,7	-	70,4
Dépréciation	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Effets de change	6,0	-	0,4	-	6,4
Autres	-	(11,0)	-	11,0	-
31/12/2015	59,1	2,5	4,1	11,0	76,7
Acquisition	10,9	-	-	-	10,9
Effets de change	2,5	-	0,1	-	2,6
31/12/2016	72,5	2,5	4,2	11,0	90,2

Protective Films

Le segment Protective Films est géré selon une structure mondialisée répondant aux besoins de clients globaux et s'appréhende comme une seule Unité Génératrice de Trésorerie.

L'acquisition aux États-Unis de la société Main Tape a dégagé un goodwill provisoire pour un montant de 10,9 millions d'euros. Compte tenu de l'intégration de Main Tape au sein de Protective Films et des synergies attendues pour l'ensemble de la division, le goodwill dégagé sur l'opération est assimilé au goodwill initial.

La totalité du goodwill de Chargeurs Protective Films étant libellée en USD, l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro intervenue entre les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2016 a conduit à constater une augmentation de valeur de ce goodwill de 2,5 millions d'euros.

Fashion Technologies et Etacol

Le segment Fashion Technologies est également géré selon une structure mondialisée répondant à des besoins locaux, à l'exception d'Etacol au Bangladesh acquis en 2008 et considérée historiquement comme une UGT à part entière.

Technical Substrates

Antérieurement inclus dans le secteur Fashion Technologies, le segment « Chargeurs Technical Substrates » constitue depuis le 1^{er} janvier 2015 un segment opérationnel à part entière. En effet, compte tenu de l'évolution de cette activité (fonctionnalisation de Substrats techniques) et de ses perspectives de développement, le management a décidé de suivre séparément cette activité. Elle est constituée d'une seule entité, la société Senfa.

B) TEST DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les tests effectués au 31 décembre 2016 au niveau de chaque UGT ont montré que leur valeur recouvrable excédait leur valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition.

C) HYPOTHÈSES-CLÉS ET SENSIBILITÉ

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité.

Les calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les plans d'affaires à cinq ans approuvés par la Direction, ajustés pour être mis en conformité avec les prescriptions de la norme IAS 36. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après.

Les incertitudes sur les perspectives économiques futures ont été prises en compte dans les business plan des UGT en adoptant une position prudente dans les perspectives de croissance, donc de chiffre d'affaires et de rentabilité. Le Groupe a pris l'hypothèse d'une croissance raisonnable de ses indicateurs de rentabilité sur la durée du plan d'affaires.

La méthode suivante a été utilisée :

- élaboration d'un modèle simulant les flux de trésorerie en fonction de différents paramètres de marché ;
- déclinaison des scénarios bâtis sur des variations du WACC et des variations des taux de croissance et/ou du résultat opérationnel courant auxquels ont été affectés des probabilités d'occurrence.

La valeur finale retenue est la valeur moyenne de tous les différents scénarios simulés.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES RETENUES POUR LES CALCULS DES VALEURS D'UTILITÉ

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité	2016				2015			
	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies (hors Etacol)	Etacol	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies (hors Etacol & Yak)	Etacol	Chargeurs Technical Substrates
Marge opérationnelle moyenne sur une durée du plan ⁽¹⁾	11,10 %	6,20 %	11,30 %	15,10 %	11,00 %	6,00 %	12,00 %	13,80 %
Taux de croissance à l'infini ⁽²⁾	1,00 %	1,00 %	1,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation	7,86 %	8,49 %	8,49 %	8,45 %	8,09 %	8,66 %	8,66 %	8,62 %

(1) Résultat opérationnel courant/chiffre d'affaires.

(2) Le taux de croissance à l'infini ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité et pour tous les segments. Il a été retenu de manière à couvrir l'inflation uniquement.

Tests de sensibilité

Le management a testé l'ensemble des hypothèses clés mentionnées ci-dessus. En particulier, une majoration de 100 points de base du taux d'actualisation et une réduction de 100 points de base de la marge opérationnelle (variation des hypothèses clés considérées comme « raisonnablement possibles » par la Direction) ne conduirait pas à une dépréciation du goodwill des différentes UGT du Groupe.

Le décalage d'un an dans la réalisation des plans d'affaires à cinq ans du Groupe n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests de dépréciation des goodwills des différentes UGT de Chargeurs.

10.2 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
31/12/2014	0,6	0,5	0,3	0,8	2,2
Acquisitions	-	-	0,1	0,7	0,8
Cessions d'immobilisations	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Dotations aux amortissements	(0,1)	(0,4)	-	(0,6)	(1,1)
31/12/2015	0,5	0,1	0,3	0,9	1,8
Activation frais de développement	-	0,2	-	-	0,2
Acquisitions	0,1	-	-	0,4	0,5
Mouvements de périmètre	0,1	-	-	-	0,1
Dotations aux amortissements	(0,1)	-	-	(0,6)	(0,7)
31/12/2016	0,6	0,3	0,3	0,7	1,9



11 – Immobilisations corporelles

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillage	Agencements installations	Immobilisations en cours	Total
31/12/2014	2,6	10,7	31,6	3,9	1,5	50,3
Acquisitions	-	0,8	7,9	1,8	3,2	13,7
Cessions d'immobilisations	(0,1)	-	(0,1)	-	-	(0,2)
Dotations aux amortissements	-	(1,6)	(5,9)	(1,1)	-	(8,6)
Dépréciations	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Autres	0,1	0,1	0,4	-	(0,4)	0,2
Effets de change	-	0,3	0,5	-	(0,1)	0,7
31/12/2015	2,6	10,3	34,2	4,6	4,2	55,9
Acquisitions ⁽¹⁾	-	0,7	7,4	1,2	2,1	11,4
Cessions d'immobilisations	-	-	(0,2)	-	(0,1)	(0,3)
Mouvements de périmètre	-	-	4,5	-	0,1	4,6
Dotations aux amortissements	-	(1,5)	(6,8)	(0,8)	-	(9,2)
Dépréciations	-	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,6)
Autres	-	0,5	2,0	0,3	(2,8)	-
Effets de change	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
31/12/2016	2,6	10,0	40,8	5,0	3,4	61,8

(1) Dont 1,2 million d'euros acquis en location financement.

12 – Location financement

Les immobilisations corporelles incluent les biens financés par des contrats de location financement. Ces biens ont les valeurs nettes suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Terrains	1,2	1,2
Constructions	19,5	19,5
Matériel et outillage	36,0	31,7
Agencements, installations et autres	7,0	7,0
VALEURS BRUTES	63,7	59,4
Amortissements	(47,3)	(42,7)
VALEURS NETTES	16,4	16,7

La réconciliation entre les paiements minimums à effectuer en vertu des contrats de location financement et la valeur de la dette financière correspondante se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Paiements minimums à effectuer sur locations financements	19,5	20,2
Dettes financières liées aux locations financements	17,8	19,0
Différence : charges financières futures	1,7	1,2

L'échéancier des sommes à payer sur les locations financements est le suivant :

(en millions d'euros)	Paielements minimaux	Dettes financières
Payables à moins d'un an	5,5	4,9
Payables d'un an à moins de cinq ans	13,3	12,3
Payables à plus de cinq ans	0,7	0,6
TOTAL AU 31/12/2016	19,5	17,8
Payables à moins d'un an	7,5	7,3
Payables d'un an à moins de cinq ans	11,1	10,3
Payables à plus de cinq ans	1,6	1,4
TOTAL AU 31/12/2015	20,2	19,0

Les principaux contrats de location financement sont relatifs à des opérations de cession bail d'immeubles et à des locations de machines. Les financements obtenus portent généralement sur des périodes de 6 ans à 15 ans et sont assimilables à des emprunts garantis par des immobilisations.

Au cours de l'exercice 2016, compte tenu de l'amélioration significative des performances de Chargeurs Fashion Technologies, le groupe Chargeurs a négocié le financement de certaines immobilisations au sein de la division pour un montant brut de 6,2 millions d'euros.

13 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées

13.1 Composition

SEGMENT LUXURY MATERIALS

CW Uruguay comprend Lanas Trinidad SA et ses filiales.

CW Argentine comprend Chargeurs Wool Argentina et sa filiale Peinadura Rio Chubut.

Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd comprend Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd et sa filiale Yangtse (Australia) PTY Ltd.

SEGMENT FASHION TECHNOLOGIES

Le groupe Chargeurs s'est désengagé de l'activité Yak, composée des entités Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd et Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading Co Ltd (cf. note 1.4).

La variation des participations dans les sociétés associées et les co-entreprises s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2015	Résultat	Dividendes	Effets de change	Variation de Périmètre	Autres	31/12/2016
CW Uruguay	8,0	(0,3)	(0,3)	0,3	-	-	7,7
CW Argentine	1,6	0,2	-	(0,2)	-	0,7	2,3
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	4,5	(1,1)	-	-	-	-	3,4
Autres entités	0,1	0,8	-	-	-	-	0,9
Total Chargeurs Luxury Materials ⁽¹⁾	14,2	(0,4)	(0,3)	0,1	-	0,7	14,3
Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	3,4	(0,8)	-	(0,1)	(2,5)	-	-
Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading Co Ltd	-	(0,9)	-	(0,1)	1,0	-	-
Total Chargeurs Fashion Technologies	3,4	(1,7)	-	(0,2)	(1,5)	-	-
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	17,6	(2,1)	(0,3)	(0,1)	(1,5)	0,7	14,3
Wool USA	0,5	0,1	-	-	-	-	0,6
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,5	0,1	-	-	-	-	0,6
TOTAL	18,1	(2,0)	(0,3)	(0,1)	(1,5)	0,7	14,9

(1) Le Groupe, en accord avec ses associés, ayant décliné sa stratégie « Performance, Discipline, Ambitions », les entités en Uruguay et en Chine ont engagé des restructurations pour rationaliser leur outil industriel et en améliorer à moyen terme leur productivité et leur compétitivité.



(en millions d'euros)	31/12/2014	Résultat	Dividendes	Effets de change	Variation de Périmètre	Autres	31/12/2015
CW Uruguay	6,8	0,4	-	0,8	-	-	8,0
CW Argentine	1,8	-	-	(0,2)	-	-	1,6
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	4,8	(0,8)	-	0,2	-	0,3	4,5
Autres entités	0,1	-	-	-	-	-	0,1
Total Chargeurs Luxury Materials	13,5	(0,4)	-	0,8	-	0,3	14,2
Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd ⁽¹⁾	13,2	(10,4)	(0,3)	0,9	-	-	3,4
Total Chargeurs Fashion Technologies	13,2	(10,4)	(0,3)	0,9	-	-	3,4
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	26,7	(10,8)	(0,3)	1,7	-	0,3	17,6
Wool USA	0,4	0,1	-	-	-	-	0,5
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,4	0,1	-	-	-	-	0,5
TOTAL	27,1	(10,7)	(0,3)	1,7	-	0,3	18,1

(1) Au 31 décembre 2015, le groupe Chargeurs a déprécié en totalité le goodwill relatif à la société Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd pour 10,5 millions d'euros.

13.2 Information financière relative aux principales sociétés mises en équivalence

Les informations financières des co-entreprises significatives sont présentées ci-après (sur une base 100 %) :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2016						Exercice clos le 31 décembre 2015			
	Chargeurs Fashion Technologies			Chargeurs Luxury Materials			Chargeurs Fashion Technologies		Chargeurs Luxury Materials	
	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	Yak Textile Trading Co. Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd		Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd
Actifs non courants	-	-	3,5	1,4	5,3		2,8	3,8	1,4	5,6
Actifs courants	-	-	41,7	21,6	15,1		5,4	44,4	13,1	29,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	0,7	0,2	2,5		0,6	1,2	0,4	2,2
Passifs financiers non courants	-	-	-	-	-		-	-	-	-
Autres passifs non courants	-	-	0,1	-	-		0,7	0,1	0,4	-
Passifs financiers courants	-	-	23,4	12,3	7,4		-	18,7	7,6	11,2
Autres passifs courants	-	-	7,0	7,2	8,7		1,2	14,6	3,7	16,9
TOTAL ACTIF NET	-	-	15,4	3,7	6,8		6,9	16,0	3,2	9,0
Pourcentage de détention	-	-	50 %	50 %	50 %		49 %	50 %	50 %	50 %
Quote-part de détention	-	-	7,7	1,8	3,4		3,4	8,0	1,6	4,5
Goodwill	-	-	-	-	-		-	-	-	-
Autres	-	-	-	0,5	-		-	-	-	-
VALEUR COMPTABLE	-	-	7,7	2,3	3,4		3,4	8,0	1,6	4,5

	Exercice clos le 31 décembre 2016					Exercice clos le 31 décembre 2015			
	Chargeurs Fashion Technologies		Chargeurs Luxury Materials			Chargeurs Fashion Technologies		Chargeurs Luxury Materials	
	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	Yak Textile Trading Co. Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd
	(en millions d'euros)								
Chiffre d'affaires	5,4	6,1	51,8	19,2	33,6	8,6	68,6	17,9	39,3
Dépréciations et amortissements	(0,1)	(1,6)	(0,6)	-	(1,3)	(0,6)	(0,6)	-	(1,3)
Produits (Charges) d'intérêts nets	-	-	(0,8)	(1,0)	(0,5)	-	(1,1)	(2,0)	(0,7)
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(1,7)	(1,8)	(0,2)	0,7	(2,1)	-	0,7	0,1	(1,7)
Pourcentage de détention	49 %	49 %	50 %	50 %	50 %	49 %	50 %	50 %	50 %
Dépréciation du goodwill ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	(10,4)	-	-	-
Autres	-	-	(0,1)	(0,2)	-	-	-	-	-
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET	(0,8)	(0,9)	(0,3)	0,2	(1,1)	(10,4)	0,4	-	(0,8)

(1) Au 31 décembre 2015, le groupe Chargeurs a déprécié en totalité le goodwill relatif à la société Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd pour 10,4 millions d'euros.

13.3 Activité du Groupe avec les sociétés mises en équivalence

En 2016, les principales opérations réalisées par les sociétés du groupe Chargeurs avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

- avec des sociétés Lanas Trinidad, Chargeurs Wool Argentina, Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd et sa filiale Yangste Pty Ltd. :
 - achats enregistrés en coûts des ventes du segment Luxury Materials à hauteur de 42,9 millions d'euros, et

- dettes fournisseurs pour 9,7 millions d'euros,
- autres dettes pour 1,3 million d'euros ;
- avec les sociétés chinoises Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd et Ningbo Chargeurs Yak Textiles Trading Co. Ltd :
 - achats enregistrés au cours du premier semestre 2016 en coût des ventes du segment Fashion Technologies à hauteur de 0,6 million d'euros.

14 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont composés essentiellement de dépôts et cautionnements pour 1,6 million d'euros et des participations non consolidées pour un montant de 0,8 million d'euros.

La valeur comptable des principales participations non consolidées se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Participations supérieures à 50 %	0,7	0,3
Participations entre 20 % et 50 %	-	-
Participation inférieure à 20 %	0,1	0,1
TOTAL	0,8	0,4

Ces titres n'étant pas cotés et leur valorisation ne pouvant s'appuyer sur des données observables, ils sont classés en niveau 3 conformément à IFRS 7R. La juste valeur des titres de participation est très proche de leur valeur comptable. Ils sont dépréciés si nécessaire.



15 – Besoin en fonds de roulement

15.1 Analyse de la variation du BFR

(en millions d'euros)	31/12/2015	Variation du BFR liée à l'activité ⁽¹⁾	Autres variations	Effets de change	Effets des variations de périmètre	31/12/2016
Stocks et en-cours	101,0	3,4	-	0,7	0,3	105,4
Clients et autres débiteurs	44,6	4,4	-	0,5	(2,2)	47,3
Instruments financiers dérivés	1,1	-	(0,6)	-	-	0,5
Autres créances	23,6	(2,6)	-	-	2,0	23,0
Créances courantes d'impôt sur les bénéfices	1,3	-	0,9	-	-	2,2
ACTIFS	171,6	5,2	0,3	1,2	0,1	178,4
Fournisseurs et comptes rattachés	90,6	3,9	(0,2)	0,5	(3,5)	91,3
Instruments financiers dérivés	0,3	0,2	1,3	-	-	1,8
Autres dettes	38,9	1,9	(1,3)	(0,2)	0,4	39,7
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	1,5	-	0,4	-	-	1,9
PASSIFS	131,3	6,0	0,2	0,3	(3,1)	134,7
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	40,3	(0,8)	0,1	0,9	3,2	43,7

(en millions d'euros)	31/12/2014	Variation du BFR liée à l'activité ⁽¹⁾	Autres variations	Effets de change	Effets des variations de périmètre	31/12/2015
Stocks et en-cours	98,2	1,5	0,3	1,0	-	101,0
Clients et autres débiteurs	44,2	(0,5)	-	0,9	-	44,6
Instruments financiers dérivés	0,6	-	0,6	(0,1)	-	1,1
Autres créances	24,2	(0,3)	(0,1)	(0,2)	-	23,6
Créances courantes d'impôt sur les bénéfices	0,5	-	0,8	-	-	1,3
ACTIFS	167,7	0,7	1,6	1,6	-	171,6
Fournisseurs et comptes rattachés	88,6	1,4	-	0,6	-	90,6
Instruments financiers dérivés	0,7	-	(0,4)	-	-	0,3
Autres dettes	30,6	7,3	1,0	-	-	38,9
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	0,6	-	0,9	-	-	1,5
PASSIFS	120,5	8,7	1,5	0,6	-	131,3
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	47,2	(8,0)	0,1	1,0	-	40,3

(1) Élément présenté dans la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

15.2 Stocks et en-cours

La rubrique stocks s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs brutes		
Matières premières et fournitures	41,1	36,5
Produits finis et semi-ouvrés et encours	70,5	70,1
Autres stocks	0,4	0,4
TOTAL VALEUR BRUTE	112,0	107,0
Provisions pour dépréciation	(6,6)	(6,0)
VALEURS NETTES	105,4	101,0

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION À L'OUVERTURE	(6,0)	(5,3)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(2,6)	(2,2)
Reprises de provisions utilisées	1,1	0,9
Reprises de provisions excédentaires	0,5	0,7
Effets de change	0,4	(0,1)
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION À LA CLÔTURE	(6,6)	(6,0)

Le Groupe n'a pas de stocks en nantissement.

15.3 Clients et autres débiteurs

(en millions d'euros)	31/12/2016	dont non échues	dont échues	31/12/2015	dont non échues	dont échues
Clients et comptes rattachés						
Valeurs brutes	50,6	41,0	9,6	48,2	38,9	9,3
Provision pour dépréciation	(3,3)	(0,3)	(3,0)	(3,6)	(0,3)	(3,3)
VALEUR NETTE	47,3	40,7	6,6	44,6	38,6	6,0

ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ÉCHUES

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Depuis moins d'un mois	4,6	2,8
Entre un et trois mois	1,4	2,4
Entre trois et six mois	0,2	0,5
Depuis plus de six mois	0,4	0,3
VALEUR NETTE	6,6	6,0

Les créances ci-dessus étant à court terme et ne portant pas intérêt, la variation des taux d'intérêt n'engendre pas de risque de taux significatif.

La juste valeur des créances ci-dessus peut être considérée comme voisine de leur valeur comptable eu égard à leur échéance.

Chargeurs a une gestion du risque clients locale et décentralisée. Le niveau de dépréciation des créances dont l'échéance est dépassée est évalué de manière individuelle en tenant compte de la quote-part de la créance couverte par assurance-crédit, de la pratique du pays, de l'historique des relations avec le client et de son encours (cf. note 21).



15.4 Autres créances

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Créances d'impôts courants	2,2	1,3
Autres créances	23,0	23,6
Comptes de régularisation	1,8	1,4
Provisions pour dépréciation	(1,8)	(1,4)
VALEUR NETTE	25,2	24,9

Le poste « Autres créances » comprend notamment des crédits fiscaux, la part non financée des cessions de créances sans recours et des avances à des fournisseurs. La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

16 – Capital social et réserves

16.1 Capital social

Toutes les actions composant le capital de Chargeurs SA ont été appelées et sont entièrement libérées. Le nombre d'actions composant le capital de Chargeurs SA a évolué comme suit au cours des exercices 2015 et 2016 :

NOMBRE D' ACTIONS AU 31/12/2014	16 021 311
Actions créées du fait de la conversion d'obligations convertibles	6 944 833
NOMBRE D' ACTIONS AU 31/12/2015	22 966 144
NOMBRE D' ACTIONS AU 31/12/2016	22 966 144

Sur la base d'une valeur nominale de 0,16 euro, le nombre d'actions représente 3 674 583 euros au 31 décembre 2016.

DROITS DE VOTE DOUBLE

Les statuts de Chargeurs SA prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 225-124 du Code de commerce, les actionnaires bénéficient de plein droit de ce droit de vote double au sein de Chargeurs SA. Au 31 décembre 2016, 96 177 actions entraient dans cette catégorie.

16.2 Actions propres

Les actions propres sont constituées d'actions Chargeurs SA détenues par le Groupe, incluant les actions comprises dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers. Au 31 décembre 2016, le Groupe détient 13 334 actions propres (13 334 au 31 décembre 2015).

17 – Emprunts, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie

17.1 Trésorerie nette

A) ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE NETTE

(en millions d'euros)	Flux avec impact sur la trésorerie				Flux sans impact sur la trésorerie			31/12/2016
	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Acquisitions en location financement	Variation de change	Autres	
Valeurs mobilières de placement	36,2	8,0	-	-	-	-	-	44,2
Dépôts à terme	1,0	1,6	-	-		0,1	-	2,7
Soldes bancaires disponibles	60,5	56,2	-	(2,1)	-	-	-	114,6
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	97,7	65,8	-	(2,1)	-	0,1	-	161,5
Emprunts auprès d'établissements financiers	38,7	87,3	(2,6)	-	-	-	-	123,4
Dettes financières liées aux locations financement	19,0	4,9	(7,7)	-	1,2	-	0,4	17,8
Concours bancaires courants	16,7	-	(0,5)	0,8		0,1	-	17,1
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES	74,4	92,2	(10,8)	0,8	1,2	0,1	0,4	158,3
TRÉSORERIE (+)/ DETTE (-) NETTE	23,3	(26,4)	10,8	(2,9)	(1,2)	-	(0,4)	3,2

Au 31 décembre 2016, Chargeurs n'a pas de soldes et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme, après prise en compte des instruments de couverture, s'établit à 2,79 % au 31 décembre 2016 contre 3,02 % au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des sociétés du Groupe dispose de lignes de financement (toutes maturités confondues) pour un montant nominal de 217,7 millions d'euros dont 60,9 millions d'euros non tirées (contre respectivement 95,0 millions d'euros dont 22,0 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Émission de Placements Privés (Euro PP)

Sur l'exercice 2016, le groupe Chargeurs a mis en place deux Euro PP :

- en mai pour un montant de 57,0 millions d'euros (avant frais d'émissions) ;
- en novembre pour un montant de 15,0 millions d'euros (avant frais d'émission).

Ces deux placements privés obligataires ont une durée de sept ans, remboursable in fine.

Ces financements seront affectés aux besoins généraux long terme du Groupe (cf. note 1.1).

Nouvelles lignes de crédit (RCF)

Au cours de l'exercice 2016, le groupe Chargeurs a négocié plusieurs lignes de crédit confirmées (et non tirées au 31 décembre 2016) pour un montant total de 33,5 millions d'euros à échéance trois et cinq ans.

Renégociation d'une ligne existante

Le Groupe a également renégocié un prêt bilatéral (Landesbank Saar) de 15 millions d'euros pour porter sa maturité de 2018 à 2021.

Covenants financiers

Les Euro PP de 57,0 et 15,0 millions d'euros et deux lignes de crédit pour un montant total de 30,0 millions d'euros sont assortis de covenants bancaires, respectés au 31 décembre 2016 :

- Dette nette/Capitaux propres $\leq 0,85$; et
- Dette nette/EBITDA $\leq 3,50$.



B) ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Marge brute d'autofinancement	30,0	24,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0,3	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement	0,8	8,0
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	31,1	32,4
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(31,3)	(12,9)
Réduction de capital versé aux minoritaires	-	(1,1)
Autres mouvements	(6,0)	(1,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la Société	(11,5)	(3,2)
AUTRES FLUX DE TRÉSORERIE	(17,5)	(5,4)
Nouvelles dettes financières liées aux locations financement	(1,6)	(0,4)
Variation de périmètre	(0,8)	-
Profits/(pertes) de change	-	0,3
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(20,1)	14,0

17.2 Ventilation des emprunts et dettes financières par maturité et par nature de taux

(en millions d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
1 an ou moins	8,1	6,8	1,3	8,6	6,9	1,7
plus d'1 an mais moins de 2 ans	8,2	6,9	1,3	5,1	4,0	1,1
plus de 2 ans mais moins de 3 ans	7,2	5,5	1,7	20,0	18,8	1,2
plus de 3 ans mais moins de 4 ans	21,8	20,3	1,5	3,3	1,6	1,7
plus de 4 ans mais moins de 5 ans	20,8	20,0	0,8	17,8	16,5	1,3
plus de 5 ans	75,1	74,3	0,8	2,9	1,4	1,5
TOTAL	141,2	133,8	7,4	57,7	49,2	8,5

Sur l'exercice 2016, la maturité moyenne de la dette du Groupe est passée de 3,4 à 5,1 années.

Les emprunts à taux fixe (après prise en compte des instruments de couverture) ont une valeur comptable de 133,8 millions d'euros au 31 décembre 2016. La part à taux fixe des emprunts s'est élevée ainsi en moyenne à 91,2 % sur l'année 2016, contre 77,7 % pour l'année 2015.

Le Groupe a mis en place un swap de taux pour couvrir les intérêts à taux variable de certaines lignes de crédit d'un montant total de 30,0 millions d'euros. Ce dérivé de taux est qualifié de couverture de flux de trésorerie. La variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour un montant de - 0,3 million d'euros.

Les emprunts à taux variable ont une valeur au bilan voisine de leur juste valeur compte tenu des taux pratiqués.

17.3 Ventilation des emprunts et dettes financières par devises

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Euro	140,4	56,5
Autres	0,8	1,2
TOTAL	141,2	57,7

18 – Engagements de retraites et avantages assimilés

Les provisions s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Régimes d'avantages post-emploi consentis au personnel	14,4	12,5
Régimes des frais médicaux post-emploi consentis au personnel	0,6	0,5
Régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel	1,7	1,6
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN	16,7	14,6

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant aux entreprises françaises et à d'autres régimes de moindre ampleur ;

les régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel sont pour l'essentiel les primes de médailles du travail.

Les montants comptabilisés en provisions au titre de tous ces régimes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeur actualisée de la dette des régimes financés	21,7	20,9
Juste valeur des actifs cantonnés en couverture de la dette	(16,6)	(16,8)
VALEUR NETTE DE LA DETTE DES RÉGIMES FINANCÉS	5,1	4,1
Valeur actualisée de la dette des régimes non financés	11,6	10,5
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN	16,7	14,6

18.1 Régimes financés

Le montant de la dette des régimes financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER	20,9	20,6
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,1	0,2
Coût financier	0,8	0,8
Liquidation, réduction des services futurs	-	(0,1)
Versement provenant des actifs du régime	(1,6)	(1,6)
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	0,9	(1,0)
Différence de change	0,6	2,0
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DÉCEMBRE	21,7	20,9



Le montant des actifs cantonnés en couverture de la dette a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
VALEUR DES ACTIFS AU 1^{ER} JANVIER	16,8	16,1
(Pertes)/Gains actuariels dans l'année	-	(0,8)
Rendement attendu des actifs	0,6	0,7
Cotisations patronales	0,3	0,7
Versements réels	(1,6)	(1,6)
Différence de change	0,5	1,7
VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	16,6	16,8

Composition des actifs :

	31/12/2016	31/12/2015
Monétaire	3 %	3 %
Actions	49 %	56 %
Obligations	44 %	37 %
Immobilier	4 %	4 %
TOTAL	100 %	100 %

18.2 Régimes non financés

Le montant de la dette des régimes non financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER	10,5	11,0
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,5	0,5
Coût financier	0,2	0,2
Versement	(0,5)	(0,7)
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	0,8	(0,6)
Différence de change	0,1	0,1
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DÉCEMBRE	11,6	10,5

18.3 Analyse de la charge au compte de résultat

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des autres régimes d'avantages post-emploi à prestations définies, et au titre des autres avantages à long terme, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,6	0,7
Charges financières	0,4	0,3
CHARGE NETTE DE LA PÉRIODE	1,0	1,0

Le coût des services est comptabilisé par destination et se trouve réparti dans le coût des ventes, les charges commerciales et administratives et dans les frais de recherche et développement. La charge financière nette est comptabilisée dans le résultat financier.

18.4 Variation de la provision au bilan

La variation de la provision nette comptabilisée au bilan s'explique de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	14,6	15,5
Charge nette de la période	1,0	1,0
Paievements effectués	(0,5)	(0,7)
Cotisations patronales	(0,3)	(0,7)
Pertes/(Gains) actuariels dans l'année	1,7	(0,8)
Effets de change sur régimes étrangers	0,2	0,4
Autres	-	(0,1)
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	16,7	14,6

18.5 Principales hypothèses actuarielles, sensibilité et flux futurs

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2016	31/12/2015
Pour l'Europe :		
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾	1,25 %	2,00 %
Revalorisation salariale		
■ Cadres	2,50 %	2,50 %
■ Non-cadres	2,00 %	2,00 %
Inflation long terme (sous-jacente)	2,00 %	2,00 %
Pour l'Amérique du Nord :		
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾	4,05 %	4,38 %
Âge probable de départ à la retraite	62-65 ans	62-65 ans

(1) Les taux d'actualisation ont été déterminés à partir des taux de marché pour des obligations d'entreprises privées de première catégorie.

Pour les régimes de frais médicaux l'augmentation ou la diminution absolue de 1 % du taux d'évolution de la consommation médicale n'a pas d'impact significatif sur la valeur de la dette actuarielle des régimes, sur le coût des services rendus et sur le coût de l'actualisation du régime.

Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation et du taux d'inflation aurait un impact de - 1,5 million d'euros sur le montant de l'engagement.

Au 31 décembre 2016, la durée moyenne des engagements se situe entre 7 et 19 ans.

Le Groupe verse des cotisations aux plans financés et des prestations aux bénéficiaires des plans non financés. Le montant estimé des prestations à verser au titre des régimes à prestations définies pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 s'élève à 2,4 millions d'euros.



19 – Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs doivent être lues avec les provisions pour autres passifs courants qui sont classées en « Autres créanciers ».

(en millions d'euros)	Provision pour autres passifs non courants	Provision pour autres passifs courants	Total
31/12/2014	0,4	0,4	0,8
Dotations aux provisions	0,3	0,6	0,9
Reprises de provisions excédentaires	-	(0,2)	(0,2)
31/12/2015	0,7	0,8	1,5
Dotations aux provisions	-	0,1	0,1
Reprises de provisions utilisées	-	(0,2)	(0,2)
Reprises de provisions excédentaires	(0,2)	(0,2)	(0,4)
Variation de périmètre	-	0,1	0,1
31/12/2016	0,5	0,6	1,1

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Réorganisations industrielles	-	-
Risques divers	1,1	1,5
TOTAL	1,1	1,5

Les sorties de trésorerie liées aux passifs divers provisionnés auront lieu en 2017 pour 0,6 million d'euros et après 2017 pour 0,5 million d'euros.

20 – Autres passifs non courants

Au 31 décembre 2016, le poste « Autres passifs non courants » enregistre une caution de 2,9 millions d'euros reçue au titre d'un contrat de licence. Un remboursement partiel a été effectué sur l'exercice pour un montant de 6,0 millions d'euros.

21 – Gestion du risque financier

De par ses activités et son empreinte mondiale, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers :

- risques de marché (notamment risque de change, risque de variation des taux d'intérêt et risque de variation de prix de certaines matières premières) ;
- risque de crédit ; et
- risque de liquidité.

Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque. Ils sont classés en niveau 2 conformément à IFRS 7R et tel qu'indiqué en note 2.12.

La juste valeur des instruments financiers dérivés au bilan est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Instruments dérivés à l'actif	0,5	1,1
Instruments dérivés au passif	(1,8)	(0,3)
NET	(1,3)	0,8

(en millions d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Net dérivés actifs moins dérivés passifs				
Couverture de juste valeur				
CHANGE ⁽¹⁾	(0,9)	(14,6)	0,2	21,3
Couverture des flux de trésorerie				
CHANGE ⁽¹⁾	0,1	35,7	0,5	19,0
TAUX D'INTÉRÊT	(0,5)	(30,0)	(0,2)	(30,0)
Détenus à des fins de transaction				
CHANGE ⁽¹⁾	-	-	0,3	-
TOTAL ACTIFS OU PASSIFS NETS	(1,3)	(9,0)	0,8	10,3

(1) Notionnel négatif = position nette emprunteuse pour dérivés de taux d'intérêt, vendeuse pour autres dérivés.

Échéancement des justes valeurs des dérivés :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Inférieur à 6 mois	(0,9)	0,5
Au-delà de 6 mois	(0,4)	0,3
TOTAL	(1,3)	0,8

21.1 Risques de marché

Les risques de marché sont suivis grâce à différents reportings internes qui mettent en rapport les expositions des entités aux risques identifiés et les relient à des indicateurs de valeurs de marchés. Ils couvrent aussi bien les devises que les valeurs des principales matières premières affectant directement ou indirectement la marche des affaires et la valeur des actifs.

A) RISQUE DE CHANGE

Le Groupe exerce ses activités à l'international (cf. note 4) : plus de 90 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France et plus de 50 % est réalisé hors d'Europe. L'exposition aux risques de change porte principalement sur l'USD et le RMB, sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan, ou encore des investissements nets dans des entités étrangères.

Risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan

Les entités du Groupe recourent essentiellement à des contrats de change à terme et sur les devises les plus activement traitées (USD, RMB, GBP) à des achats d'options. Chaque segment désigne les contrats conclus avec les banques comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets, selon le cas.

Au 31 décembre 2016, les couvertures de change d'un montant notionnel de 21,1 millions d'euros correspondent à la couverture de postes du bilan et d'engagements fermes par des filiales de Chargeurs, mais aussi de ventes nettes et d'achats nets principalement en USD.

Notionnels nets des dérivés de change par devise (notionnel négatif = vente)

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dollar US	15,6	25,9
Livre Sterling	2,2	5,1
Euro	1,3	-
Dollar australien	1,1	-
Renminbi chinois	1,0	9,3
TOTAL	21,1	40,3

Pour Chargeurs Protective Films et Chargeurs Fashion Technologies, la politique est de couvrir, dans le cadre du processus budgétaire, une portion des transactions futures anticipées (principalement des ventes à l'exportation) dans chaque devise importante au cours de l'année suivante, le pourcentage retenu étant déterminé pour répondre à la définition d'une transaction prévue hautement probable aux fins de la comptabilité de couverture.

Pour Chargeurs Luxury Materials, les principales expositions induites par les transactions et la devise d'endettement sont vis-à-vis du dollar américain et du dollar néo-zélandais. Chargeurs Luxury Materials utilise des contrats de change à terme.

Dans le cadre d'un prêt intra-groupe en USD, Chargeurs SA a mis en place sur l'exercice 2016 un swap cambiste pour couvrir le risque de change en principal et intérêts. Ce dérivé de taux est qualifié de couverture de juste valeur.

Risque de change lié à des investissements nets dans des entités étrangères

Pour se prémunir d'une façon durable contre les effets de change dus à l'USD et aux monnaies asiatiques, Chargeurs a localisé ses moyens de production dans la zone Asie et en zone USD ; plus de 30 % des actifs sont situés hors d'Europe.



Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des fonds propres du Groupe au risque de change sur la base des données au 31 décembre 2016.

(en millions d'euros)	Réserves de conversion par devise	Impact d'une variation de + 10 % du taux de la devise par rapport à l'euro	Impact d'une variation de - 10 % du taux de la devise par rapport à l'euro
Dollar US	16,6	1,7	(1,7)
Renminbi chinois	7,3	0,7	(0,7)
Peso argentin	(10,0)	1,0	(1,0)
Autres devises	4,2	0,4	(0,4)
TOTAL	18,1	3,8	(3,8)

B) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La gestion du risque de taux d'intérêt du Groupe vise à réduire son exposition à la variation des taux d'intérêt. Le Groupe utilise des contrats de swap de taux d'intérêt payeurs de taux fixe pour couvrir une partie de sa dette à taux variable. Ces instruments permettent ainsi de gérer et réduire la volatilité des flux futurs liés aux paiements d'intérêts relatifs aux emprunts.

Au 31 décembre 2016, deux lignes de crédits à taux variable pour un montant notionnel de 30 millions d'euros font l'objet d'un contrat de swap de taux d'intérêt à taux fixe.

Notionnels nets des dérivés de taux d'intérêt par devise (néгатif = emprunt)

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Euros	(30,0)	(30,0)

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur la dette nette (y compris les montants perçus au titre des cessions de créances sans recours) non couverte contre le risque de taux serait de 0,3 million d'euros.

C) RISQUE DE VARIATION DE PRIX MATIÈRE

Le Groupe est exposé au risque de prix sur certaines marchandises essentielles pour ses productions.

Le segment Protective Films est exposé à certains dérivés du pétrole et gère ce risque via des contrats avec ses fournisseurs et sa politique de prix de vente.

Le segment Fashion Technologies est exposé aux prix des fibres entrant dans la composition de ses produits et gère cette exposition par la mise en concurrence de ses fournisseurs et par sa politique de prix de vente.

Le segment Technical Substrates est exposé à la variation des cours des matières premières chimiques entrant dans son processus de fabrication et gère cette exposition par l'homologation de plusieurs fournisseurs afin de diversifier le risque sur ces produits stratégiques.

Le segment Luxury Materials adosse systématiquement ses engagements de vente à prix fixé à des engagements d'achat de même nature.

21.2 Risque de crédit

A) RISQUE SUR LES CRÉANCES COMMERCIALES

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Aucun client ne dépasse 5 % du chiffre d'affaires. Parallèlement à cette situation de fait, le Groupe protège ses encours commerciaux par de l'assurance-crédit ou des lettres de crédit aussi souvent que cela est possible.

Le risque de non-recouvrement des créances clients est revu lors de chaque clôture mensuelle. Les actifs sont dépréciés selon deux cas :

- client avéré comme douteux : clients faisant l'objet de procédures auprès des tribunaux. Les créances associées sont dépréciées à 100 % de leur valeur hors taxe, nettes des remboursements des assurances crédits ;
- client en retard de paiement : créances échues en retard de paiement pour lesquelles le Groupe n'a pas de litige avec ces clients, et n'a pas encore obtenu le(s) règlement(s) attendu(s) malgré plusieurs relances. Le montant des dépréciations est fonction des flux de règlements constatés ou prévus, et du changement de la situation juridique et financière des clients.

Au 31 décembre 2016, le montant des créances échues s'élève à 6,6 millions d'euros.

**B) RISQUE PAYS**

La diversification des débouchés en termes géographiques permet au Groupe de ne pas avoir d'exposition substantielle au risque politique.

L'analyse des notes de crédit des principaux pays clients du Groupe fait apparaître une note de crédit au moins égale à A pour quatre des cinq principaux pays clients, selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poor's pour évaluer le risque des États.

Pays	Pourcentage du chiffre d'affaires total	Note de crédit ⁽¹⁾
États-Unis	18,1 %	AA+
Italie	14,6 %	BBB-
Chine et Hong Kong	9,5 %	AAA (Hong Kong) AA- (Chine)
Allemagne	8,6 %	AAA
France	7,4 %	AA

(1) Notation S&P/Moody's.

C) RISQUE LIÉ AUX CONTREPARTIES BANCAIRES

Pour les instruments dérivés, les transactions se dénouant en trésorerie, et les dépôts de trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

D) RISQUE LIÉ AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE

Chargeurs dans le cadre de sa politique de gestion des risques a recours à des polices d'assurance couvrant divers types de risques (risque d'insolvabilité des clients, risque transport, risque dommages et pertes d'exploitation, risque responsabilité civile). Ces risques sont souscrits auprès de différentes compagnies dont aucune n'avait au 31 décembre 2016 une note inférieure à « A » selon l'échelle utilisée par l'agence de notation Standard and Poor's pour évaluer le risque de ces sociétés.

Risques assurés	Note de crédit ⁽¹⁾
Crédit commercial	AA-
Transport	A+
Dommages	A
Responsabilité civile	A+

(1) Notation S&P/Moody's.

21.3 Risque de liquidité

L'analyse des emprunts et de la dette financière est décrite dans la note 17.

Par ailleurs, le Groupe gère son risque de liquidité à travers trois grandes politiques.



A) MAINTIEN D'UN EXCÉDENT D'ACTIFS COURT TERME PAR RAPPORT AUX PASSIFS COURT TERME

31 DÉCEMBRE 2016

(en millions d'euros)	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
ACTIF ET PASSIFS FINANCIERS				
Trésorerie équivalent de trésorerie	161,5	161,5	-	-
Emprunts à moyen et long terme	(133,1)	-	(58,0)	(75,0)
Part courante des emprunts	(8,1)	(8,1)	-	-
Crédits court terme et découverts bancaires	(17,1)	(17,1)	-	-
TRÉSORERIE NETTE (+)/DETTE (-)	3,2	136,3	(58,0)	(75,0)
Instruments financiers dérivés actifs	0,5	0,5	-	-
Dépôts et cautionnement	1,6	-	1,6	-
Instruments financiers dérivés passifs	(1,8)	(1,8)	-	-
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	0,3	(1,3)	1,6	-
SOLDE FINANCIER	3,5	135,0	(56,4)	(75,0)
Besoin en fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	47,3	47,3	-	-
Stocks	105,3	105,3	-	-
Fournisseurs	(91,3)	(91,3)	-	-
SOLDE OPÉRATIONNEL	61,4	61,4	-	-
SOLDE TOTAL (FINANCIER + OPÉRATIONNEL)	64,9	196,4	(56,4)	(75,0)

31 DÉCEMBRE 2015

(en millions d'euros)	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
ACTIF ET PASSIFS FINANCIERS				
Trésorerie équivalent de trésorerie	97,7	97,7	-	-
Emprunts à moyen et long terme	(49,1)	-	(46,2)	(2,9)
Part courante des emprunts	(8,7)	(8,7)	-	-
Crédits court terme et découverts bancaires	(16,7)	(16,7)	-	-
Trésorerie nette (+)/Dette (-)	23,2	72,3	(46,2)	(2,9)
Instruments financiers dérivés actifs	1,1	1,1	-	-
Dépôts et cautionnement	1,7	0,0	1,7	-
Instruments financiers dérivés passifs	(0,3)	(0,3)	-	-
Autres actifs et passifs financiers	2,5	0,8	1,7	-
SOLDE FINANCIER	25,7	73,1	(44,5)	(2,9)
Besoin en fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	44,6	44,6	-	-
Stocks	101,0	101,0	-	-
Fournisseurs	(90,6)	(90,6)	-	-
SOLDE OPÉRATIONNEL	55,0	55,0	-	-
SOLDE TOTAL (FINANCIER + OPÉRATIONNEL)	80,7	128,1	(44,5)	(2,9)

N.B. : Les cessions de créances sans recours du groupe Chargeurs, entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances (cf. note 3), celles-ci ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Par prudence, le groupe Chargeurs a néanmoins constaté ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

B) RECHERCHE PERMANENTE D'UN ÉQUILIBRE ENTRE PARTENARIAT ET DIVERSIFICATION AVEC SES BAILLEURS DE FONDS

Le Groupe travaille avec plus de 25 groupes bancaires ou sociétés financières. Les cinq premières institutions financières représentent 79 % des lignes disponibles (cf. note 17). Au 31 décembre 2016, leur rating minimal était A1 à F1+ et P1 pour le court terme, A à AA pour le long terme, et leur perspective était stable.

C) RÈGLES DE SOUSCRIPTION

Le Groupe est particulièrement vigilant lors de la mise en place de financements à la négociation d'une documentation minimisant le risque de liquidité. Cette vigilance est concrétisée par l'existence de normes de négociation et d'une validation à plusieurs niveaux des documentations négociées dans le cadre de financements significatifs.

NOTES SUR LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

22 – Opérations avec parties liées

Le Groupe a identifié les parties liées suivantes :

- les coentreprises et sociétés associées (cf. note 13) ;
- les principaux dirigeants.

RÉMUNÉRATION BRUTE DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2016	2015	Variation
Rémunérations allouées aux organes d'administration ⁽¹⁾	200,0	45,0	
Rémunérations allouées aux dirigeants mandataires ⁽²⁾	966,4	1 189,3	
AVANTAGES À COURT TERME	1 166,4	1 234,3	(67,9) (5,5 %)
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	
Autres avantages à long terme	-	-	
Indemnités de fin de contrat	-	1 683,3	
Paievements en actions	-	-	
TOTAL ALLOUÉ SUR LA PÉRIODE	1 166,4	2 917,6	(1 751,2) (60 %)

(1) Les rémunérations allouées aux Administrateurs sont constituées exclusivement de jetons de présence.

(2) Inclut l'intégralité de la rémunération fixe de base et des rémunérations variables indexées sur les performances quantitatives et qualitatives.

23 – Engagements hors bilan et risques éventuels

23.1 Engagements commerciaux

Au 31 décembre 2016, Chargeurs et ses filiales sont engagées par des commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels d'un montant total de 0,8 million d'euros.

23.2 Garanties données à des tiers

Chargeurs et ses filiales se sont portés caution pour un montant de 33,8 millions d'euros.

23.3 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2016, Chargeurs et ses filiales concèdent des sûretés réelles pour un montant total de 2,8 millions d'euros.



23.4 Locations simples

Les loyers restant à payer s'analysent comme suit par échéance :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Payables à moins d'un an	1,6	2,0
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	4,4	5,8
Payables à cinq ans et plus	1,1	1,7
TOTAL	7,1	9,5

Les locations simples portent essentiellement sur des locaux (4,0 millions d'euros) et du matériel et outillage.

23.5 Risques juridiques

Au cours de l'année 2010, Chargeurs SA a été destinataire de plusieurs assignations devant le conseil des prud'hommes émanant d'anciens salariés licenciés de sociétés dans lesquelles elle a détenu indirectement des participations. Le montant total des demandes s'élevait à environ 5,5 millions d'euros. Malgré la radiation de ces affaires, ces anciens salariés ont à nouveau assigné la Société fin 2010 dans la même cause pour un montant doublé.

Au premier semestre 2011, de nouvelles assignations devant le conseil des Prud'hommes ont été délivrées à l'encontre de la Société pour les mêmes griefs, pour un montant en jeu additionnel d'environ 0,8 million d'euros. Toutes les demandes des anciens salariés ont été déboutées par un juge départiteur le 20 février 2014. En décembre 2014, la Société a été notifiée de l'appel interjeté par les anciens salariés. Par un arrêt du 4 mai 2016, la Cour d'Appel de Toulouse a rejeté les griefs et demandes de condamnation formulés à l'encontre de la Société. À ce jour, la Société est dans l'attente de la notification de l'arrêt rendu.

24 – Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2016.

25 – Liste des principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2016, 56 sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés (57 en 2015) et neuf mises en équivalence (10 en 2015).

Société mère	Chargeurs SA
A – PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	
France	Chargeurs Boissy SARL/Chargeurs Textiles SAS/Chargeurs Entoilage SA
Allemagne	Chargeurs Deutschland GmbH/Leipziger Wollkämmerei AG
SEGMENT PROTECTIVE FILMS	
Holding du segment	Chargeurs Films de Protection SA
France	Novacel SA
Italie	Boston Tapes S.p.A./Boston Tapes Commercial S.r.l./Novacel Italia S.r.l.
Allemagne	Novacel GmbH
Royaume-Uni	Novacel UK Ltd
Espagne	Novacel Iberica S.p.a
Belgique	SA Novacel Belgium N.V
Amérique du Nord	Chargeurs Protective Films Inc. – Novacel Inc. – Main Tape Inc. – T.L.C. Inc
Asie	Novacel Shanghai Co. Ltd. (Chine) – Novacel Korea Ltd. (Corée du Sud)
SEGMENT FASHION TECHNOLOGIES	
Holding du segment	Fitexin
France	Lainière de Picardie BC SAS
Italie	Chargeurs Interfodere Italia
Allemagne	Lainière de Picardie Deutschland GmbH
Royaume-Uni	Chargeurs Interlining (UK) Ltd
Portugal	Chargeurs Entretelas (Iberica) Ltd
Roumanie	Lainière de Picardie Insertii S.r.l.
Amérique du Nord	Lainière de Picardie Inc.
Amérique du Sud	Lainière de Picardie Golaplast Brazil Textil Ltda – Entretelas Americanas SA – Lainière de Picardie_DHJ Chile SA
Afrique	Stroud Riley (Proprietary) Limited (Afrique du Sud) – ADT Chargeurs Entoilage Tunisie SARL (Tunisie)
Asie	Chargeurs Interlining (H.K.) Limited – LP (Wujiang) Textiles Co. Ltd – Lainière de Picardie Korea Co. Ltd – DHJ Interlining Limited – Etacol Bangladesh Ltd – Chargeurs Interlining Singapore PTE Ltd (Singapore) – Intissel Lanka PVT Ltd (Sri Lanka) – Intissel China Ltd (Chine)
SEGMENT TECHNICAL SUBSTRATES	
France	Senfa
SEGMENT LUXURY MATERIALS	
Holding du segment	Chargeurs Wool Holding GmbH
France	Chargeurs Wool (Eurasia) SAS
Italie	Chargeurs Wool Sales (Europe) S.r.l.
Nouvelle-Zélande	Chargeurs Wool (NZ) Limited
Amérique du Nord	Chargeurs Wool (USA) Inc.
B – PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (SEGMENT LUXURY MATERIALS)	
Amérique du Nord	USA Wool (35 %)
Amérique du Sud	Lanas Trinidad SA (50 %) (Uruguay) – Chargeurs Wool (Argentina) SA (50 %), et sa filiale Peinaduria Rio Chubut (25 %)
Asie Océanie	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd (50 %) et sa filiale Yangtse (Australia) Pty Ltd

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle de Chargeurs au 31 décembre 2016, lorsque ceux-ci ne sont pas très proches ou égaux à 100 %.



5.1.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2016

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Chargeurs SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les estimations et jugements comptables déterminants retenus par la Direction et notamment ceux relatifs à la dépréciation des goodwill et aux impôts sur le résultat. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements, à revoir par sondages, les calculs effectués par la Société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Éric Bertier

S&W Associés
Virginie Coniau

5.2. COMPTES CONSOLIDÉS 2015 DU GROUPE

5.2.1. COMPTES CONSOLIDÉS 2015

État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en millions d'euros)	Note	31/12/2015	31/12/2014
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	4	78,5	72,6
Immobilisations corporelles	5	55,9	50,3
Participations dans des sociétés associées et des co-entreprises	7	18,1	27,1
Impôts différés	8	27,1	13,5
Actifs financiers			
▪ Titres de participation non consolidés	9	0,4	0,8
▪ Prêts, créances, dépôts et cautionnements		1,7	2,2
Instruments financiers dérivés	10	-	-
Autres actifs non courants		0,5	0,6
		182,2	167,1
Actif courant			
Stocks et en-cours	11	101,0	98,2
Clients et autres débiteurs	12	44,6	44,2
Créances clients cédées à des sociétés de factoring ⁽¹⁾	12 & 21	48,9	43,9
Instruments financiers dérivés	10	1,1	0,6
Autres créances	13	24,9	24,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	97,7	72,7
		318,2	284,3
Actifs destinés à la vente	15	-	0,2
TOTAL DE L'ACTIF		500,4	451,6

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

Les notes 1 à 33 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.



PASSIF

(en millions d'euros)		31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société			
Capital social	16	3,7	2,6
Primes d'émission	16	53,0	42,2
Réserves (hors résultat de la période)	16	126,1	115,8
Résultat de la période		15,3	10,8
Actions propres	16	(0,2)	(0,2)
Réserves de conversion	22	21,4	11,4
		219,3	182,6
Intérêts minoritaires		3,1	3,8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		222,4	186,4
Passif non courant			
Emprunt obligataire convertible	17	-	11,2
Emprunts à long et moyen terme	18	49,1	42,0
Impôts différés	8	-	-
Engagements de retraite et avantages assimilés	19	14,6	15,5
Provisions pour autres passifs	20	0,7	0,4
Autres passifs non courants	21	8,1	10,3
		72,5	79,4
Passif courant			
Fournisseurs et comptes rattachés		90,6	88,6
Autres créanciers	21	38,9	30,6
Sociétés de factoring ⁽¹⁾	12 & 21	48,9	43,9
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		1,5	0,6
Instruments financiers dérivés	10	0,3	0,7
Part courante des emprunts	18	8,6	6,7
Crédits court terme et découverts bancaires	18	16,7	14,7
		205,5	185,8
Passifs destinés à la vente	15	-	-
TOTAL DU PASSIF		500,4	451,6

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

Les notes 1 à 33 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.



Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Chiffre d'affaires		498,7	478,3
Coûts des ventes		(378,2)	(370,9)
Marge brute		120,5	107,4
Charges commerciales		(53,9)	(49,7)
Charges administratives		(32,1)	(30,9)
Frais de recherche et de développement		(3,9)	(3,9)
Résultat opérationnel courant		30,6	22,9
Autres produits opérationnels	23	0,2	0,2
Autres charges opérationnelles	23	(6,8)	(1,7)
Résultat d'exploitation		24,0	21,4
Coût de l'endettement net		(3,5)	(3,7)
Autres charges financières		(2,3)	(2,9)
Autres produits financiers		0,5	0,3
Résultat financier	25	(5,3)	(6,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	7	(10,7)	(0,3)
Résultat avant impôt sur le résultat		8,0	14,8
Impôts sur le résultat	26	7,5	(4,1)
Résultat net des activités poursuivies		15,5	10,7
Résultat net des activités discontinues	15	-	0,2
RÉSULTAT NET		15,5	10,9
Attribuable :			
Aux actionnaires de la société mère		15,3	10,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0,2	0,1
Résultat net par action (en euros) :	27		
Résultat de base par action			
■ Des opérations continues		0,78	0,67
■ Des activités discontinues		-	0,01
Du résultat de l'exercice		0,78	0,68
Résultat dilué par action			
■ Des opérations continues		0,78	0,51
■ Des activités discontinues		-	0,01
Du résultat de l'exercice		0,78	0,52
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		19 615 969	15 659 563

Les notes 1 à 33 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.



État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Résultat net	15,5	10,9
Différences de conversion	10,2	14,8
Couverture de flux de trésorerie	0,7	(0,4)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net	10,9	14,4
Autres éléments du résultat global	0,8	(0,1)
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	0,8	(3,0)
Impôts sur éléments ne pouvant pas être reclassés en résultat net	(0,1)	-
Autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés en résultat net	1,5	(3,1)
TOTAL DU RÉSULTAT NET GLOBAL RECONNU EN CAPITAUX PROPRES	12,4	11,3
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE	27,9	22,2
Revenant :		
Aux actionnaires de la société mère	27,5	21,7
Aux intérêts minoritaires	0,4	0,5

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Couverture de flux de trésorerie	Écarts actuariels sur avantages au personnel	Actions Propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SOLDE AU 31/12/2013	2,3	39,5	122,1	(3,0)	0,0	(2,8)	(0,2)	157,9	3,3	161,2
Augmentation de capital	0,3	2,7						3,0		3,0
Résultat de la période			10,8					10,8	0,1	10,9
Autres éléments du résultat global			(0,1)	14,4	(0,4)	(3,0)		10,9	0,4	11,3
SOLDE AU 31/12/2014	2,6	42,2	132,8	11,4	(0,4)	(5,8)	(0,2)	182,6	3,8	186,4
Augmentation de capital	1,1	10,8						11,9		11,9
Versement de dividendes			(3,2)					(3,2)		(3,2)
Résultat de la période			15,3					15,3	0,2	15,5
Effet des variations de périmètre ⁽¹⁾			0,5					0,5	(1,1)	(0,6)
Autres éléments du résultat global			0,8	10,0	0,7	0,7		12,2	0,2	12,4
SOLDE AU 31/12/2015	3,7	53,0	146,2	21,4	0,3	(5,1)	(0,2)	219,3	3,1	222,4

(1) Le groupe Chargeurs a intégré dans son périmètre de consolidation la société Chargeurs Insertii SRL (Filiale de Chargeurs Technologies en Roumanie), antérieurement présentée en titres non consolidés.

Les notes 1 à 33 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt		18,7	15,1
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		11,3	9,5
■ amortissements des immobilisations	4 & 5	9,7	8,9
■ provisions pour risques et engagements de retraite		(0,1)	(1,3)
■ dépréciations d'actifs non courant		0,3	0,4
■ ajustement de juste valeur		(0,2)	0,3
■ flux d'actualisation		1,0	1,4
■ plus-values sur cessions d'immobilisations et titres de participation		(0,2)	0,1
■ gains et pertes de change sur créances/dettes en devises étrangères		0,8	(0,3)
Impôts sur le résultat payé		(5,9)	(4,6)
Marge brute d'autofinancement		24,1	20,0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0,3	0,7
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		8,0	8,6
Trésorerie nette provenant des opérations		32,4	29,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition des filiales, nette de la trésorerie acquise			
Encaissement suite à cession de filiales			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	4	(0,8)	(0,3)
Produits de cession d'immobilisations incorporelles		0,1	0,1
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5	(13,3)	(9,7)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		0,4	0,8
Acquisitions d'immobilisations financières			-
Produits de cession d'autres immobilisations financières			-
Incidence des variations de périmètre			
Autres mouvements		0,7	(0,8)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(12,9)	(9,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital suite aux conversions	16	11,9	3,0
Conversion de l'emprunt obligataire	16	(11,9)	(3,0)
Réduction de capital versée aux minoritaires		(1,1)	-
(Rachat d'actions propres)/vente d'actions propres			
Augmentation des emprunts	18	17,7	28,3
Diminution des emprunts et découverts bancaires	18	(9,0)	(22,5)
Variation des découverts bancaires	18	1,5	-
Autres mouvements		(1,1)	(1,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la Société		(3,2)	-
Trésorerie nette provenant des activités de financement		4,8	4,7
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		24,3	24,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14	72,7	48,0
Reclassement de trésorerie d'actifs destinés à la vente		-	(0,3)
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		0,7	0,9
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	14	97,7	72,7

Les notes 1 à 33 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2015.



NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 – Faits marquants de la période	158	Notes sur le compte de résultat consolidé	187
2 – Principales méthodes comptables	158	23 – Autres charges et produits opérationnels	187
3 – Estimations et jugements comptables déterminants	166	24 – Effectifs et charges de personnel	187
		25 – Résultat financier	188
		26 – Impôts sur les résultats	188
		27 – Résultat par action	189
Notes sur la situation financière consolidée	167		
4 – Immobilisations incorporelles	167	Notes sur les informations complémentaires	190
5 – Immobilisations corporelles	169	28 – Informations par segment opérationnel	190
6 – Location financement	169	29 – Informations par zone géographique	192
7 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées	170	30 – Opérations avec parties liées	193
8 – Impôts différés	172	31 – Engagements hors bilan et risques éventuels	194
9 – Titres de participation non consolidés	173	32 – Événements postérieurs à la clôture	195
10 – Instruments financiers dérivés	173	33 – Liste des principales sociétés consolidées	195
11 – Stocks et en-cours	174		
12 – Clients et autres débiteurs	175		
13 – Autres créances	176		
14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	176		
15 – Actifs destinés à la vente et résultat des activités non poursuivies	176		
16 – Capital social et réserves	176		
17 – Emprunt obligataire convertible	177		
18 – Emprunts et dettes financières	178		
19 – Engagements de retraites et avantages assimilés	180		
20 – Provisions pour autres passifs	182		
21 – Autres passifs non courants et sociétés de factoring	183		
22 – Gestion du risque financier	183		



Chargeurs et ses filiales exerce ses activités dans quatre secteurs :

- **Chargeurs Protective Films** conçoit, produit et commercialise des solutions techniques permettant de protéger les surfaces d'acier, d'aluminium, de plastique ou autres au cours des processus de transformation ;
- **Chargeurs Technical Substrates** développe, produit et commercialise des substrats techniques fonctionnalisés par enduction (ce segment opérationnel était intégré auparavant dans le périmètre de Chargeurs Fashion Technologies, (cf. note 1.2) ;
- **Chargeurs Fashion Technologies** produit et commercialise des entoilages pour vêtements ;
- **Chargeurs Wool** fabrique et commercialise des rubans de laine peignée (« wool tops »).

En 2015, le Groupe a modifié la dénomination de Chargeurs Interlining en Chargeurs Fashion Technologies.

Chargeurs est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 112, avenue Kléber – Paris 16^e.

Chargeurs est cotée sur Euronext Paris.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 mars 2016 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 4 mai 2016. Ils sont exprimés en millions d'euros.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer de verser un dividende de 0,30 euro à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 mai 2016.

1 – Faits marquants de la période

1.1 Actionnariat

La société Columbus Holding SAS a acquis le 30 octobre 2015 auprès des membres du concert composé de Jérôme Seydoux et de sociétés qu'il contrôle, PATHE et OJEJ, ainsi que d'Eduardo MALONE et la société qu'il contrôle, SOFI EMY, l'intégralité de leurs participations respectives dans CHARGEURS, soit 6 334 805 actions.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, la société Sycomore a déclaré, pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, avoir franchi en hausse le seuil de 5 % du capital.

1.2 Segments opérationnels

Depuis le 1^{er} janvier 2015, pour une meilleure lisibilité de ses performances, Chargeurs analyse son activité selon quatre segments opérationnels. Il a été ainsi introduit un nouveau secteur dénommé « Chargeurs Technical Substrates », opérant dans la fonctionnalisation de substrats techniques, à base de textiles ou non, destinés à des marchés porteurs tels que la publicité, la décoration ou encore la sécurité.

Compte tenu des très bonnes performances générées par cette activité (auparavant intégrée au sein de Chargeurs Fashion Technologies) et de ses perspectives de développement, le management a décidé de suivre séparément cette nouvelle activité. Le reporting interne a été adapté en conséquence.

1.3 Acquisitions – cessions

Aucune opération significative n'est survenue sur la période.

2 – Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de Chargeurs en 2015 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des terrains et constructions, réévalués au 1^{er} janvier 2004, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris), des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs et des passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

2.2 Synthèse des nouveaux textes et amendements IFRS

A) LES NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS D'APPLICATION OBLIGATOIRE DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2015 SONT LES SUIVANTS

Textes adoptés par l'Union européenne

- IFRIC 21 – Taxes.
- Améliorations des normes 2011-2013 du 12 décembre 2013.

L'application d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2015, par conséquent les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'impact de l'application rétrospective de cette norme serait inférieur à 0,3 million d'euros sur les capitaux propres à l'ouverture.



B) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS NON OBLIGATOIRES DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET NON ADOPTÉS PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE :

Textes adoptés par l'Union européenne

- Améliorations des normes 2010-2012 du 12 décembre 2013.
- Amendement IAS 19 – Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel.
- Amendements IAS 16 et IAS 41 – Actifs biologiques producteurs.
- Amendement IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables.
- Amendement IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des coentreprises.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.
- Amendements IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise.
- Amendements IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels.
- Amendements à IAS 1 – *Disclosure initiative*.
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissements : application de l'exception à la consolidation.
- Améliorations des normes 2012-2014 du 25 septembre 2014.

2.3 Méthodes de consolidation

A) FILIALES

Les filiales sont toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement. Une entité est contrôlée dès lors que le Groupe détient le pouvoir sur cette entité, est exposé à, ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans cette entité, et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. La détermination du contrôle prend en compte l'existence de droits de vote potentiels s'ils sont substantifs, c'est-à-dire s'ils peuvent être exercés en temps utile lorsque les décisions sur les activités pertinentes de l'entité doivent être prises.

Les participations répondant aux critères ci-dessus mais qui ne sont pas significatives sont évaluées à leur prix de revient diminué d'une éventuelle dépréciation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre d'une part, la somme de (i) la juste valeur du prix d'acquisition, (ii) le montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise (que l'entreprise peut choisir d'évaluer soit à la juste valeur des titres sous-jacents, soit sur la base de la quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables) et, (iii) la juste valeur de la participation antérieurement détenue (qui est ainsi réévaluée en contrepartie du résultat) et d'autre part la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

B) TRANSACTIONS AVEC LES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les cessions au profit des intérêts minoritaires avec perte du contrôle sur l'entité donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les cessions au profit des intérêts minoritaires sans perte de contrôle sont comptabilisées en variation des capitaux propres.

Les acquisitions complémentaires de titres (au-delà de 50 %) sont comptabilisées en variation des capitaux propres.

C) CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les partenariats sont des accords sur lesquels Chargeurs exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties.

Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur un partenariat lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime de Chargeurs et des autres parties partageant le contrôle.

Le Groupe exerce une influence notable sur une entreprise associée lorsqu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions de politiques financière et opérationnelle, sans toutefois pouvoir contrôler ou exercer un contrôle conjoint sur ces politiques et qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 %.



Les participations dans les co-entreprises (sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint) et dans les entreprises associées (sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la note 2.6).

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées et co-entreprises postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres, sans impact sur le résultat, postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres.

La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée et co-entreprises est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée et co-entreprises, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées et co-entreprises sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées et co-entreprises ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

D) SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Les sociétés de distribution de création récente et/ou réalisant individuellement moins de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe.

Ce seuil peut être apprécié dans certains cas très spécifiques, notamment si l'entité se situe dans un pays à risque hyper inflationniste.

La consolidation de ces sociétés au 31 décembre 2015 aurait eu un effet positif de moins de 1,0 million d'euros sur les fonds propres du Groupe.

2.4 Segments opérationnels

Un segment opérationnel est un groupe de capitaux investis et d'opérations correspondant à une unité de management. La Direction Générale de Chargeurs, principal décideur opérationnel du Groupe, a déterminé quatre secteurs opérationnels :

- « Protective Films » qui regroupe les activités de protection temporaire de surface ;
- « Fashion Technologies » qui regroupe les activités de textiles techniques ;

- « Technical Substrates » qui regroupe les activités de substrats techniques fonctionnalisés par enduction ;
- « Wool » qui regroupe le top making et la commercialisation de la laine peignée.

L'information par segment est complétée par un secteur « Non Opérationnel » comprenant essentiellement les holdings du Groupe.

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés ci-dessus dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la Direction pour décider de l'allocation des ressources à allouer et analyser la performance.

Un secteur géographique correspond à une zone caractérisée par un environnement économique spécifique et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lequel le Groupe opère. L'information sectorielle géographique se décline selon trois zones : l'Europe au sein de laquelle la France occupe une place historique, les Amériques et l'Asie à laquelle on rattache l'Océanie et l'Afrique.

2.5 Conversion des opérations en devises

A) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de chaque société du Groupe sont produits en utilisant la monnaie utilisée par l'environnement économique dans lequel elle opère (devise fonctionnelle).

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle de la société Chargeurs.

B) TRANSACTIONS ET SOLDES AU BILAN.

Les transactions en devises étrangères de chaque société sont converties dans sa devise fonctionnelle en utilisant le taux de conversion en vigueur au jour de la transaction.

Les gains et les pertes de change intervenant lors des règlements financiers de ces transactions sont comptabilisés dans le compte de résultat. Dans le cas où une transaction est couverte par une couverture de flux futurs, le résultat de cette dernière est transféré en résultat en même temps que l'élément couvert.

Les pertes et profits de change qui résultent de la conversion des créances et des dettes en devises sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice en résultat financier.

C) SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les états financiers des sociétés du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euro comme suit : les bilans des sociétés étrangères sont convertis aux cours de clôture et les éléments du compte de résultat aux cours moyens de la période, la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée dans un compte intitulé « Réserve de conversion » inclus dans les capitaux propres pour la part revenant à l'entreprise consolidante et au poste intérêts minoritaires pour la part revenant aux tiers.



Les différences de change provenant de la conversion en euro des capitaux propres des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont affectées en capitaux propres. Les résultats enregistrés sur des instruments de couverture de ces capitaux propres sont affectés en « réserve de conversion ».

Lorsqu'une filiale est vendue, ces différences de change sont prises en compte dans le résultat et font partie du résultat de cession.

2.6 Immobilisations incorporelles

A) GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent à la date d'acquisition du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ».

Il est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte, le cas échéant, de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées et co-entreprises est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». Il est inclus dans le test de valeur des mises en équivalence.

B) MARQUES ET LICENCES

Les marques et les licences sont comptabilisées à leur coût historique. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire afin de ventiler le coût des marques et des licences sur leur durée d'utilité estimée (entre quinze et vingt ans).

C) LOGICIELS

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

D) FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement seront immobilisés dès lors qu'ils répondent à chacun des critères ci-dessous :

- faisabilité technique d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- intention de la Société d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- capacité de la Société à l'utiliser ou le vendre ;
- estimation fiable des avantages économiques futurs ;

- existence des ressources techniques et financières pour réaliser le projet ;
- capacité de la Société à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée probable d'utilisation.

E) DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les goodwills et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, pour déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement (note 4).

Les dépréciations de goodwills sont définitives, elles ne font jamais l'objet de reprises.

Les goodwills sont inscrits au bilan net des dépréciations.

2.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe, nettes des amortissements et des éventuelles dépréciations, à l'exception des terrains inscrits à leur coût d'acquisition net des seules dépréciations. Le coût d'entrée comprend les coûts d'acquisition, les intérêts intercalaires et les écarts d'évaluation. Les intérêts intercalaires, concernant tant les emprunts spécifiques que d'autres moyens de financement spécifiques, supportés pendant la période précédant la mise en service d'immobilisations, sont portés à l'actif en augmentation du coût d'acquisition des biens concernés.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la valeur des terrains et bâtiments a été estimée au 1^{er} janvier 2004 par des experts immobiliers. Les valeurs historiques d'acquisition ont été remplacées par les justes valeurs au 1^{er} janvier 2004 qui sont devenues les valeurs historiques, par convention, à cette date.

Les frais de démontage d'anciennes immobilisations, de déménagement de celles-ci ou de restauration du site sur lesquelles les nouvelles immobilisations sont installées, font partie du coût d'acquisition.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes de celles de l'immobilisation principale, ces composants sont comptabilisés comme des immobilisations indépendantes.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu de valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilité retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

- constructions : 15 à 40 ans ;
- matériel et outillage : 4 - 8 - 12 - 20 ans ;
- agencements et installations : 5 à 10 ans.



A) CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les locations d'immobilisations corporelles en vertu desquelles la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété revient au Groupe sont classées en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si cette valeur est inférieure.

B) DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lorsque des indices internes ou externes de perte de la valeur sont identifiés, un test de dépréciation est réalisé.

Par ailleurs, le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation par segment qui englobent les actifs corporels.

Des dépréciations, en complément des amortissements comptabilisés, sont enregistrées lorsque ces tests révèlent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Cette comparaison s'effectue en regroupant les actifs par unités génératrices de trésorerie, celles-ci correspondant aux activités du Groupe produisant des flux de trésorerie autonomes.

En l'absence de prix de cession, la valeur de recouvrement des unités génératrices de trésorerie est déterminée par référence au plus élevé de : la valeur d'usage, celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie projetés par ces unités ; le prix de cession net de frais de cession. Dans la pratique la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les pertes et profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.8 Actifs et passifs financiers

A) DÉFINITIONS

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent : des actifs comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, des prêts et créances, des titres disponibles à la vente.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments

dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : instruments financiers dérivés (note 10).

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants dans la rubrique « Prêts, créances, dépôts et cautionnements ». Les prêts et créances courants sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « autres créances ».

Ils correspondent aux éléments de bilan suivants : prêts, créances, dépôts et cautionnements, autres actifs non courants.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la Direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivants : titres de participation (note 9).

Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : emprunts et dettes financières (note 18), et autres passifs non courants, fournisseurs et autres créanciers (note 21).

B) ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

Titres de participation

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.



Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une provision pour dépréciation est constituée s'il existe un indicateur objectif de leur dépréciation, afin de les ramener à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les créances provenant de l'activité du Groupe ont des échéances à court terme et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Titres de placement

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

C) ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an à l'origine et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

D) ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

IFRS 7 requiert une information obligatoire sur la présentation sur trois niveaux de la juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observable (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau ci-après présente les actifs évalués à la juste valeur par niveau, le Groupe n'évaluant aucun passif (hors instruments dérivés) à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeur mobilière de placement	X		
Instruments dérivés		X	
Titres de participation			X

2.9 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur, que celle-ci soit positive ou négative.

S'agissant du risque de change sur les opérations d'exploitation, le Groupe couvre son risque sur des opérations spécifiques futures, telles que des ventes de produits en dollars. Les ajustements de valeur des instruments dérivés, remplissant les conditions pour être qualifiés de couverture d'une opération future, sont portés à titre transitoire dans les capitaux propres, puis transférés en résultat au moment où ladite opération se dénoue et a une incidence sur le résultat.

Dans le cas de couverture d'engagements fermes, les variations de juste valeur de ces engagements ainsi que des instruments dérivés de change qualifiés de couverture en juste valeur sont comptabilisés en résultat.

La couverture du risque de change sur les investissements nets du Groupe à l'étranger par des instruments dérivés donne lieu à l'enregistrement en réserves de conversion dans les capitaux propres des variations de valeur de ces instruments liées à l'évolution du cours de change, ce qui a pour effet de neutraliser tout ou partie des variations de sens inverse constatées sur les investissements nets dues à l'évolution du cours du change.

Suivant les circonstances, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt pour transformer en taux fixe les taux variables payés au titre des dettes financières ou pour variabiliser le taux des dettes à taux fixes. Dans le premier cas, les ajustements de valeurs relatifs aux swaps de taux sont portés transitoirement en Autres éléments du résultat global et transférés en résultat lors de la prise en charge des intérêts à taux variable.

Dans le second cas, les ajustements de valeurs des instruments dérivés sont inscrits en résultat tandis que la valeur comptable de la dette est ajustée, pour tenir compte de la variation de taux, à hauteur de la fraction du capital de la dette faisant l'objet de la couverture.

Dans le cas d'instruments dérivés taux et change détenus à des fins de transaction, leur ajustement de juste valeur est reconnu immédiatement dans le compte de résultat.

2.10 Imposition différée

En présence d'actifs ou de passifs dont la valeur au bilan diffère de la valeur fiscale, des actifs et des passifs d'impôt sont enregistrés dans les conditions suivantes :

- tous les passifs d'impôts sont comptabilisés ;
- les actifs d'impôts sur ces différences ainsi que ceux relatifs aux reports déficitaires ne sont enregistrés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont ajustés en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés.

Seuls les dividendes prévus au titre du dernier exercice arrêté donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour les impôts payables en raison de la distribution.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.11 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou de production ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci lui est inférieure. Le coût est déterminé selon la formule du coût moyen pondéré. La valeur nette réalisable est le prix de vente dans des conditions normales de marché, net des frais occasionnés par cette vente. Le coût des produits finis et encours de fabrication comprend le coût des matières premières, les coûts directs de fabrication et les frais généraux de production, ces derniers étant calculés sur la base d'une utilisation normale des capacités de production.



La rotation et l'obsolescence des stocks détenus sont analysées par segment et par catégorie de stocks afin de déterminer le niveau de dépréciation approprié.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « Frais de commercialisation ».

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie, correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme (inférieur à trois mois) et très liquides et ne présentent pas de risque significatif au niveau de la juste valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

2.14 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (arrêtées, cédées ou en cours de cession)

A) ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée comme hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, relatifs aux actifs détenus en vue de la vente, ne sont pas présentés sur une ligne séparée dès lors qu'ils ne répondent pas à la définition d'activités abandonnées.

B) ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les activités abandonnées arrêtées, cédées ou en cours de cession, dès lors qu'elles :

- représentent une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- ou font partie d'un plan unique de vente d'une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- ou se réduisent à une filiale acquise uniquement dans un but de revente,

sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés à la date de clôture de l'exercice. Le caractère significatif est apprécié par le Groupe selon différents critères qualitatifs (technologie, marché, produit, zone géographique) ou quantitatifs (chiffre d'affaires, rentabilité, flux de trésorerie, actifs).

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

2.15 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.16 Emprunt obligataire

Une obligation convertible est un instrument financier défini comme « instrument financier composé », avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément. Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers », la part revenant en capitaux propres correspond à la différence entre la valeur nominale de l'émission et la composante dette. Cette dernière est calculée comme étant la juste valeur d'une dette sans option de conversion et ayant des caractéristiques identiques. La valeur inscrite en capitaux propres correspondant à l'option de conversion n'est pas réévaluée durant la vie de l'emprunt. La composante dette est évaluée selon la méthode du coût amorti sur sa durée de vie estimée.



2.17 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.18 Avantages au personnel

Les avantages consentis par le Groupe au personnel après leur départ du Groupe, et les autres avantages versés plus d'un an après les services rendus par les salariés, font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projeté et comptabilisés selon les règles prescrites par IAS 19R.

L'évaluation des obligations du Groupe tient compte de la juste valeur des actifs affectés à la couverture des engagements à la date de clôture tels que ceux provenant de la souscription de contrats d'assurance.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » ; ils ne sont pas recyclables en résultat.

Concernant les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat, les écarts actuariels sont immédiatement reconnus dans l'exercice.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages au personnel sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision nette du rendement des actifs de couverture est portée en résultat financier : le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination.

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de

résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

2.20 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est comptabilisé net des remises, ristournes, taxes et escomptes sur les ventes, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

2.21 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est l'indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter « un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente ». Il s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

Le résultat opérationnel courant est formé de la marge brute, des frais commerciaux et des frais administratifs, et des frais de recherche et développement.

2.22 Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des charges et produits d'importance significative ayant par nature un degré de prévisibilité insuffisant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent. Cette rubrique comprend essentiellement : les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs, les cessions d'actifs corporels et incorporels.

2.23 Résultat net par action

Le résultat net consolidé par action non dilué est calculé en faisant le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, celui-ci étant le nombre d'actions émises diminué du nombre moyen d'actions de la société détenues par Chargeurs ou ses filiales.

Suivant les circonstances, l'effet de dilution peut résulter des options de souscription accordées aux salariés ou des bons de souscription d'actions ainsi que des conversions d'obligations selon les conditions prévalentes à la clôture. Il est alors pris en compte pour le calcul du résultat net dilué par action, à partir de la date d'émission des options ou des bons, et lorsque leur prix de souscription est inférieur à la valeur boursière de l'action Chargeurs.



3 – Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite de formuler des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

3.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

A) DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Le Groupe soumet les goodwills à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.6. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (note 4).

B) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles.

L'actif d'impôt différé (actif sur déficit et sur différences temporaires) est déterminé sur la base des prévisions de bénéfices fiscaux futurs sur une période de cinq ans pour l'ensemble des juridictions fiscales.

3.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances.

Dès lors pour les entités concernées, ces créances ne figurent plus dans leurs comptes sociaux.

En normes IFRS, l'analyse juridique du transfert de propriété est décrite dans la norme IAS 39 relative aux instruments financiers qui traite des cessions d'actifs financiers (dont les créances commerciales). Elle impose l'analyse successive des trois critères suivants :

- transfert des droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif transféré ;
- transfert de la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif cédé ;
- transfert du contrôle de l'actif transféré.

Compte tenu de l'analyse des contrats de cession de créances menée par les équipes de Chargeurs au regard des trois critères ci-dessus, il a été jugé prudent de constater ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

Ces créances font l'objet d'une assurance-crédit. Les entités du groupe Chargeurs ne conservent que les risques de dilution, de change et de décalage de paiement.

Cette présentation adoptée depuis 2005 pourra évoluer dans le futur suite à des modifications de contrats ou de processus de cession.



NOTES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

4 – Immobilisations incorporelles

A) GOODWILLS NETS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Le tableau ci-après présente les goodwills par UGT.

(en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Etacol	Chargeurs Technical Substrates	Total
31/12/2013	46,9	13,6	3,3	-	63,8
Effets de change	6,2	-	0,4	-	6,6
31/12/2014	53,1	13,6	3,7	-	70,4
Dépréciation ⁽¹⁾	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Effets de change	6,0	-	0,4	-	6,4
Autres	-	(11,0)	-	11,0	-
31/12/2015	59,1	2,5	4,1	11,0	76,7

(1) Dépréciation du goodwill Chargeurs Yak Trading JV constatée dès le 30 juin 2015.

Protective Films

Le segment Protective Films est géré selon une structure mondialisée répondant aux besoins de clients globaux et s'appréhende comme une seule Unité Génératrice de Trésorerie.

Le goodwill de Chargeurs Protective Films étant libellé en USD, l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro intervenue entre les 31/12/2014 et 31/12/2015 a conduit à constater une augmentation de valeur de ce goodwill de 6,0 M€.

Fashion Technologies et Etacol

Le segment Fashion Technologies est également géré selon une structure mondialisée répondant à des besoins locaux. Cependant, les dernières acquisitions du Groupe, Etacol au Bangladesh en 2008 et Yak en Chine en 2006, sont traitées comme des unités génératrices de trésorerie indépendantes. L'UGT Yak est formée des entités chinoises, Chargeurs Yak Trading JV (détenue à 51 %) et Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd (détenue à 49 %). Cette dernière étant mise en équivalence, le goodwill afférent est présenté dans les titres mis en équivalence (cf. note 7).

Technical Substrates

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Groupe analyse son activité en quatre segments opérationnels : Chargeurs Protective Films, Chargeurs Technical Substrates, Chargeurs Fashion Technologies et Chargeurs Wool.

Le nouveau secteur « Chargeurs Technical Substrates » était inclus antérieurement dans le secteur Fashion Technologies. Le Groupe a ainsi procédé à des tests par UGT, à l'issue desquels le goodwill du secteur Fashion Technologies a été réaffecté pour un montant de 11,0 millions d'euros au segment Chargeurs Technical Substrates.

TEST DE DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Pour les trois segments comportant du goodwill, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité.

Les calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les plans d'affaires à cinq ans approuvés par la Direction, ajustés pour être mis en conformité avec les prescriptions de la norme IAS 36. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après.

Les incertitudes sur les perspectives économiques futures ont été prises en compte dans les business plans des UGT en adoptant une position prudente dans les perspectives de croissance, donc de chiffre d'affaires et de rentabilité. Le Groupe a pris l'hypothèse d'une croissance raisonnable de ses indicateurs de rentabilité sur la durée du plan d'affaires.

La méthode suivante a été utilisée :

- élaboration d'un modèle simulant les flux de trésorerie en fonction de différents paramètres de marché ;
- déclinaison des scénarios bâtis sur des variations du WACC et des variations des taux de croissance et/ou de EBIT d'exploitation auxquels ont été affectées des probabilités d'occurrence

La valeur finale retenue est la valeur moyenne de tous les différents scénarios simulés.

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité	2015				2014		
	Chargeurs Fashion				Chargeurs Fashion		
	Chargeurs Protective Films	Technologies (hors Etacol & Yak)	Etacol	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Protective Films	Technologies (hors Etacol & Yak)	Etacol
Marge opérationnelle moyenne sur une durée du plan ⁽¹⁾	11,00 %	6,00 %	12,00 %	13,80 %	8,52 %	4,44 %	8,70 %
Taux de croissance à l'infini ⁽²⁾	1,00 %	1,00 %	1,00 %	2,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Taux d'actualisation	8,09 %	8,66 %	8,66 %	8,62 %	8,53 %	8,17 %	8,17 %

(1) Résultat opérationnel courant/chiffre d'affaires.

(2) Le taux de croissance à l'infini ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité et pour tous les segments. Il a été retenu de manière à couvrir l'inflation uniquement.

Les tests effectués au niveau de chaque UGT ont montré que leur valeur recouvrable excédait leur valeur comptable, à l'exception de celle formée par les entités « Yak », pour lesquelles le goodwill a été entièrement déprécié dès le 30 juin 2015.

En effet, au 30 juin 2015, compte tenu de l'apparition sur le premier semestre d'indices de perte de valeur liés au ralentissement de la croissance chinoise, mais aussi au ralentissement sur certains marchés propres aux sociétés concernées ci-après, le groupe Chargeurs a réexaminé la valeur du goodwill rattaché à l'UGT YAK.

À l'issue des tests menés, il s'est avéré que la valeur comptable de l'UGT excédait sa valeur recouvrable. Le groupe Chargeurs a décidé de déprécier en totalité le goodwill de 0,1 million d'euros pour la part constatée

en immobilisations incorporelles et de 10,4 millions d'euros pour la part constatée dans les sociétés mises en équivalence (cf. note 7).

TESTS DE SENSIBILITÉ

Le management a testé l'ensemble des hypothèses clés mentionnées ci-dessus. En particulier, une majoration de 100 points de base du taux d'actualisation et une réduction de 100 points de base de la marge opérationnelle (variation des hypothèses clés considérées comme « raisonnablement possibles » par la Direction) ne conduirait pas à une dépréciation du goodwill des différentes UGT du Groupe.

Le décalage d'un an dans la réalisation des plans d'affaires à cinq ans du Groupe n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests de dépréciation des goodwills des différentes UGT de Chargeurs.

B) AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours de l'exercice 2015, il n'y a pas eu de projet de développement satisfaisant aux critères qui rendent obligatoire l'immobilisation des frais selon IAS 38.

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
31/12/2013	0,4	0,9	0,3	0,9	2,5
Acquisitions ⁽¹⁾	0,1	-	-	0,5	0,6
Cessions d'immobilisations	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Dotations aux amortissements	(0,1)	(0,4)	-	(0,3)	(0,8)
Autres	0,2	-	-	(0,2)	-
31/12/2014	0,6	0,5	0,3	0,8	2,2
Acquisitions	-	-	0,1	0,7	0,8
Cessions d'immobilisations	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Dotations aux amortissements	(0,1)	(0,4)	-	(0,6)	(1,1)
31/12/2015	0,5	0,1	0,3	0,9	1,8

(1) Dont 0,3 million d'euros d'acquisitions en location financement.



5 – Immobilisations corporelles

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillage	Agencements installations	Immobilisations en cours	Total
31/12/2013	2,6	11,6	18,2	3,9	1,2	37,5
Acquisitions ⁽¹⁾	-	0,1	19,5	0,3	1,6	21,5
Cessions d'immobilisations	-	-	(0,3)	(0,9)	(0,3)	(1,5)
Dotations aux amortissements	-	(1,5)	(5,9)	(0,7)	-	(8,1)
Dépréciations	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Autres	-	0,1	(0,4)	1,3	(1,0)	-
Effets de change	-	0,4	0,7	-	-	1,1
31/12/2014	2,6	10,7	31,6	3,9	1,5	50,3
Acquisitions ⁽²⁾	-	0,8	7,9	1,8	3,2	13,7
Cessions d'immobilisations	(0,1)	-	(0,1)	-	-	(0,2)
Dotations aux amortissements	-	(1,6)	(5,9)	(1,1)	-	(8,6)
Dépréciations	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Autres	0,1	0,1	0,4	-	(0,4)	0,2
Effets de change	-	0,3	0,5	-	(0,1)	0,7
31/12/2015	2,6	10,3	34,2	4,6	4,2	55,9

(1) Dont 11,8 millions d'euros d'acquisitions en location financement. (cf. note 6).

(2) Dont 0,4 million d'euros d'acquisitions en location financement. (cf. note 6).

Évaluation des immobilisations corporelles

- (i) Les terrains et constructions ont été valorisés par des cabinets internationaux en 2004 pour définir les valeurs comptables à retenir dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Ces valeurs sont retenues ultérieurement comme valeurs historiques par convention.
- (ii) La valeur des matériels et outillage est examinée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, ce qui est notamment le cas lors de réorganisations industrielles, de fermetures, de cessions.
- (iii) La valeur des actifs des segments Chargeurs Protective Films, Chargeurs Technical Substrates et Chargeurs Fashion Technologies est, par ailleurs, examinée lors du test de dépréciation des goodwill.

La valeur des actifs des quatre divisions a été examinée selon les approches ci-dessus.

6 – Location financement

Les immobilisations corporelles incluent les biens financés par des contrats de location financement. Ces biens ont les valeurs nettes suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Terrains	1,2	1,2
Constructions	19,5	19,5
Matériel et outillage	31,7	31,1
Agencements, installations et autres	7,0	7,0
Valeurs brutes	59,4	58,8
AMORTISSEMENTS	(42,7)	(39,3)
Dépréciations	-	-
VALEURS NETTES	16,7	19,5

La réconciliation entre les paiements minimums à effectuer en vertu des contrats de locations financements et la valeur de la dette financière correspondante se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Paiements minimaux à effectuer sur locations financements	20,2	25,9
Dettes financières liées aux locations financements	19,0	23,2
Différence : charges financières futures	1,2	2,7

L'échéancier des sommes à payer sur les locations financements est le suivant :

(en millions d'euros)	Paielements minimaux	Dettes financières
Payables à moins d'un an	7,5	7,3
Payables d'un an à moins de cinq ans	11,1	10,3
Payables à plus de cinq ans	1,6	1,4
TOTAL AU 31/12/2015	20,2	19,0
Payables à moins d'un an	5,5	4,6
Payables d'un an à moins de cinq ans	17,4	15,8
Payables à plus de cinq ans	3,0	2,8
TOTAL AU 31/12/2014	25,9	23,2

Les principaux contrats de location financement sont relatifs à des opérations de cession bail d'immeubles et à des locations de machines. Les financements obtenus portent généralement sur des périodes de 6 ans à 15 ans et sont assimilables à des emprunts garantis par des immobilisations.

7 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées

A) COMPOSITION

Segment Fashion Technologies

Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd.

Segment Wool

CW Uruguay comprend les entités suivantes : Lanass Trinidad SA, Lanera Santa Maria et sa filiale Hart Newco.

CW Argentine comprend Chargeurs Wool Argentina et sa filiale Peinadura Rio Chubut.

Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd comprend Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd et sa filiale Yangtse (Australia) PTY Ltd.

Les participations dans les sociétés mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2013	Résultat	Dividendes	Effets de change	Autres	31/12/2014
Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	12,6	-	(0,7)	1,3	-	13,2
CW Uruguay	5,8	0,2	-	0,8	-	6,8
CW Argentine	1,6	0,3	-	(0,1)	-	1,8
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	5,3	(0,9)	-	0,4	-	4,8
Autres entités	0,1	-	-	-	-	0,1
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	25,4	(0,4)	(0,7)	2,4	-	26,7
Wool USA	0,3	0,1	-	-	-	0,4
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,3	0,1	-	-	-	0,4
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	25,7	(0,3)	(0,7)	2,4	-	27,1



(en millions d'euros)	31/12/2014	Résultat	Dividendes	Effets de change	Autres	31/12/2015
Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd ⁽¹⁾	13,2	(10,4)	(0,3)	0,9	-	3,4
CW Uruguay	6,8	0,4	-	0,8	-	8,0
CW Argentine	1,8	-	-	(0,2)	-	1,6
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	4,8	(0,8)	-	0,2	0,3	4,5
Autres entités	0,1	-	-	-	-	0,1
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	26,7	(10,8)	(0,3)	1,7	0,3	17,6
Wool USA	0,4	0,1	-	-	-	0,5
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,4	0,1	-	-	-	0,5
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	27,1	(10,7)	(0,3)	1,7	0,3	18,1

(1) Cf. note 4 : Dépréciation des goodwill constatés dès le 30 juin 2015.

B) INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les informations financières des co-entreprises significatives sont présentées ci-après (sur une base 100 %) :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2015				Exercice clos le 31 décembre 2014			
	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd
Actifs non courants	2,8	3,8	1,4	5,6	3,2	3,7	1,7	5,4
Actifs courants	5,4	44,4	13,1	29,3	5,0	42,8	13,6	32,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	1,2	0,4	2,2	0,7	0,9	0,5	2,1
Autres passifs non courants	0,7	0,1	0,4	-	0,6	0,1	0,3	0,1
Passifs financiers courants	-	18,7	7,6	11,2	-	24,8	8,1	11,2
Autres passifs courants	1,2	14,6	3,7	16,9	1,0	8,9	3,8	18,1
TOTAL ACTIF NET	6,9	16,0	3,2	9,0	7,3	13,6	3,6	10,4
Pourcentage de détention	49 %	50 %	50 %	50 %	49 %	50 %	50 %	50 %
Quote-part de détention	3,4	8,0	1,6	4,5	3,6	6,8	1,8	5,2
Goodwill	-	-	-	-	9,6	-	-	(0,4)
VALEUR COMPTABLE DES MISES EN ÉQUIVALENCE	3,4	8,0	1,6	4,5	13,2	6,8	1,8	4,8

	Exercice clos le 31 décembre 2015				Exercice clos le 31 décembre 2014			
	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd
(en millions d'euros)								
Chiffre d'affaires	8,6	68,6	17,9	39,3	7,5	52,8	15,9	36,2
Dépréciations et amortissements	(0,6)	(0,6)	-	(1,3)	(0,5)	(0,6)	-	(1,4)
Produits (Charges) d'intérêts nets	-	(1,1)	(2,0)	(0,7)	-	(0,6)	(0,9)	(0,6)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	-	0,7	0,1	(1,7)	0,1	0,4	0,6	(1,8)
Pourcentage de détention	49 %	50 %	50 %	50 %	49 %	50 %	50 %	50 %
Dépréciation du goodwill ⁽¹⁾	(10,4)	-	-	-	-	-	-	-
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET	(10,4)	0,4	-	(0,8)	-	0,2	0,3	(0,9)

(*) Cf. note 4 : Dépréciation des goodwill constatée dès le 30 juin 2015.

8 – Impôts différés

A) DÉTAIL SELON LA DATE D'UTILISATION PROBABLE (AVANT COMPENSATION DES POSITIONS ACTIVES ET PASSIVES SUR UNE MÊME ENTITÉ FISCALE)

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Impôts différés actifs		
■ recouvrables à plus de 12 mois	27,7	8,7
■ recouvrables à moins de 12 mois	7,8	11,2
Impôts différés passif nets		
■ réalisables à plus de 12 mois	(7,7)	(5,8)
■ réalisables à moins de 12 mois	(0,7)	(0,6)
TOTAL	27,1	13,5

B) DÉTAIL SELON LA NATURE DE L'IMPÔT (AVANT COMPENSATION DES POSITIONS ACTIVES ET PASSIVES SUR UNE MÊME ENTITÉ FISCALE)

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Impôt différé actif		
■ différences temporaires	8,6	12,2
■ déficits et crédits d'impôt	26,9	7,7
Impôt différé passif		
■ différences temporaires	(8,4)	(6,4)
TOTAL	27,1	13,5

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles. Ce jugement est étayé par une prévision de résultat imposable sur une période de cinq ans.

L'actif d'impôt relatif à l'intégration fiscale française, actif sur déficit et différences temporaires, s'élève à 20,1 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Une partie importante des déficits fiscaux indéfiniment reportables (voir ci-dessous) relatifs aux différentes intégrations fiscales n'est pas activée.



Les déficits fiscaux reportables sont les suivants au 31 décembre 2015 :

(en millions d'euros)	Intégration fiscale France	Intégration fiscale États-Unis	Intégration fiscale Allemagne	Autres pays hors intégration fiscale	Déficits reportables totaux	dont non activés
Reportables jusqu'en						
2016	-	-	-	-	-	-
2017	-	-	-	0,7	0,7	0,7
2018	-	-	-	-	-	-
2019	-	-	-	-	-	-
2020 et plus	-	85,1	-	4,3	89,4	78,6
Déficits reportables indéfiniment	215,1	-	27,5	25,2	267,8	206,6
DÉFICITS REPORTABLES TOTAUX	215,1	85,1	27,5	30,2	357,9	-
dont non activés	156,4	75,9	25,2	28,4	285,9	285,9

9 – Titres de participation non consolidés

Les valeurs comptables des principales participations sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Participations supérieures à 50 %	0,3	0,7
Participations entre 20 % et 50 %	-	-
Participations inférieures à 20 %	0,1	0,1
TOTAL	0,4	0,8

La diminution des titres non consolidés est liée à l'entrée de LP Roumanie dans le périmètre de consolidation.

Ces titres n'étant pas cotés et leur valorisation ne pouvant s'appuyer sur des données observables, ils sont classés en niveau 3 conformément à IFRS 7R.

La juste valeur des titres de participation est très proche de leur valeur comptable. Ils sont dépréciés si nécessaire.

10 – Instruments financiers dérivés

La valeur des dérivés au bilan est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Instruments dérivés à l'actif	1,1	0,6
Instruments dérivés au passif	(0,3)	(0,7)
NET	0,8	(0,1)

Les instruments dérivés sont classés en niveau 2 conformément à IFRS7R et tel qu'indiqué en note 2.8 d).

(en millions d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Net dérivés actifs moins dérivés passifs				
Couverture de juste valeur				
■ Change ⁽¹⁾	0,2	21,3	0,2	20,7
■ Matière	-	-	-	0,4
Couvertures des flux de trésorerie				
■ Change ⁽¹⁾	0,5	19,0	(0,2)	13,2
■ Taux d'intérêt	(0,2)	(30,0)	-	-
■ Matière	-	-	(0,1)	6,6
Détenus à des fins de transaction				
■ Change ⁽¹⁾	0,3	-	-	-
TOTAL ACTIFS OU PASSIFS NETS	0,8	10,3	(0,1)	40,9

(1) Notionnel négatif = position nette emprunteuse pour dérivés de taux d'intérêts, vendeuse pour autres dérivés.

NOTIONNELS NETS DES DÉRIVÉS DE CHANGE PAR DEVISE (NOTIONNEL NÉGATIF = VENTE)

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Dollar US	25,9	27,9
Euro	-	0,5
Renminbi	9,3	5,1
Livre Sterling	5,1	0,4
TOTAL	40,3	33,9

Les couvertures de change d'un montant notionnel de 40,3 millions d'euros correspondent à la couverture de postes du bilan et d'engagements fermes par des filiales de Chargeurs, mais aussi de ventes nettes et d'achats nets principalement US Dollars.

NOTIONNELS NETS DES DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT PAR DEVISE (NÉGATIF = EMPRUNT)

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Euro	(30,0)	-

ÉCHÉANCEMENT DES JUSTES VALEURS DES DÉRIVÉS

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Inférieur à 6 mois	0,5	(0,2)
Au-delà de 6 mois	0,3	0,1

11 – Stocks et en-cours

La rubrique stocks s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs brutes		
Matières premières et fournitures	36,5	37,5
Produits finis et semi-ouvrés et encours	70,1	65,5
Autres stocks	0,4	0,5
TOTAL VALEUR BRUTE	107,0	103,5
Provisions pour dépréciation	(6,0)	(5,3)
VALEURS NETTES	101,0	98,2



(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour dépréciation à l'ouverture	(5,3)	(5,0)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(2,2)	(1,6)
Reprises de provisions utilisées	0,9	1,0
Reprises de provisions excédentaires	0,7	0,5
Effets de change	(0,1)	(0,2)
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION À LA CLÔTURE	(6,0)	(5,3)

Le Groupe n'a pas de stocks en nantissement.

12 – Clients et autres débiteurs

(en millions d'euros)	31/12/2015	dont non échues	dont échues	31/12/2014	dont non échues	dont échues
Clients et comptes rattachés						
Valeurs brutes	48,2	38,9	9,3	50,6	37,5	13,1
Provision pour dépréciation	(3,6)	(0,3)	(3,3)	(6,4)	(0,3)	(6,1)
VALEUR NETTE	44,6	38,6	6,0	44,2	37,2	7,0

ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ÉCHUES

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Depuis moins d'un mois	2,8	3,6
Entre un et trois mois	2,4	2,0
Entre trois et six mois	0,5	0,7
Depuis plus de six mois	0,3	0,7
VALEUR NETTE	6,0	7,0

Les créances ci-dessus étant à court terme et ne portant pas intérêt, la variation des taux d'intérêt n'engendre pas de risque de taux significatif.

La juste valeur des créances ci-dessus peut être considérée comme voisine de leur valeur comptable eu égard à leur échéance.

Chargeurs a une gestion du risque clients locale et décentralisée. Le niveau de dépréciation des créances dont l'échéance est dépassée est évalué de manière individuelle en tenant compte de la quote-part de la créance couverte par assurance-crédit, de la pratique du pays, de l'historique des relations avec le client et de son encours (cf. note 22).

Créances clients cédées à des sociétés de factoring conformément à IAS 39

Certaines créances commerciales ont été cédées à des tiers à la clôture de l'exercice, dans le cadre de conventions de cession de créances sans recours, conclues avec des organismes d'affacturage en France et à l'étranger. Ces créances sont « maintenues » dans le bilan de Chargeurs, malgré cette cession, et bien qu'elles ne soient plus propriété de Chargeurs (note 3).

Au 31 décembre 2015, le montant payé par les sociétés d'affacturage sur ces cessions s'est élevé à 48,9 millions d'euros (43,9 millions d'euros à fin décembre 2014).

13 – Autres créances

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Créances d'impôts courants	1,3	0,5
Autres créances	23,6	24,2
Comptes de régularisation	1,4	1,6
Provisions pour dépréciation	(1,4)	(1,6)
VALEUR NETTE	24,9	24,7

Le poste « Autres créances » comprend notamment des crédits fiscaux, la part non financée des cessions de créances sans recours et des avances à des fournisseurs.

La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la variation est expliquée par le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	36,2	16,1
Dépôts à terme	1,0	1,1
SOUS-TOTAL	37,2	17,2
Soldes bancaires disponibles	60,5	55,5
TOTAL	97,7	72,7

Au 31 décembre 2015, Chargeurs n'a pas de soldes et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe.

15 – Actifs destinés à la vente et résultat des activités non poursuivies

A) ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

L'actif destiné à la vente figurant au bilan du 31 décembre 2014 pour un montant de 0,2 million d'euros a été cédé sur l'exercice 2015.

B) ACTIVITÉS NON POURSUIVIES

Sur l'exercice 2015, il ne subsiste aucune activité abandonnée.

16 – Capital social et réserves

Toutes les actions, composant le capital de Chargeurs ont été appelées et sont entièrement libérées. Le nombre d'actions composant le capital de Chargeurs a évolué comme suit au cours des exercices 2014 et 2015 :

NOMBRE D'ACTIONS AU 31/12/2013	14 340 575
Actions créées du fait de la conversion d'obligations convertibles	1 680 736
NOMBRE D'ACTIONS AU 31/12/2014	16 021 311
Actions créées du fait de la conversion d'obligations convertibles	6 944 833
NOMBRE D'ACTIONS AU 31/12/2015	22 966 144

Sur la base d'une valeur nominale de 0,16 euro, le nombre d'actions représente 3 674 583 euros au 31 décembre 2015 (2 563 410 euros au 31 décembre 2014).

Toutes les actions, composant le capital de Chargeurs ont été appelées et sont entièrement libérées. Le 22 décembre 2015 à 17 heures était la date limite de conversion des obligations convertibles émises dans le cadre de l'emprunt obligataire

convertible proposé par Chargeurs en avril 2010 (cf. note 17) : 101 216 actions ont été créées en décembre au titre de la conversion d'obligations et 7 745 actions au titre de l'intérêt échu des obligations non converties. Ces 108 961 actions, appelées en décembre 2015 et livrées le 11 janvier 2016, sont incluses dans le nombre d'actions constituant le capital social de Chargeurs au 31/12/2015.



Droits de vote double

Les statuts de Chargeurs prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 225-124 du Code de commerce, les actionnaires bénéficient de plein droit de ce droit de vote double au sein de Chargeurs. Au 31 décembre 2015, 249 850 actions entraient dans cette catégorie.

17 – Emprunt obligataire convertible

A) DESCRIPTION DE L'OPÉRATION FINANCIÈRE

En avril 2010, Chargeurs SA a procédé à l'émission avec droits préférentiels de souscription de 415 083 obligations convertibles d'un montant nominal unitaire de 55 euros. À l'issue de la période de souscription (du 15 au 29 mars 2010), cette obligation a été souscrite 1,78 fois.

L'émission a fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF (n° 10-044 en date du 11 mars 2010) disponible sur les sites internet de Chargeurs et de l'AMF (<http://www.chargeurs.fr/fr/content.obligation-convertible>).

Au cours de l'exercice 2015, 216 784 obligations ont été converties, donnant lieu à une augmentation du capital social de 1,1 million d'euros et à une prime de conversion de 10,8 millions d'euros, soit une augmentation totale des capitaux propres de 11,9 millions d'euros. À l'issue de l'opération, 1 285 obligations ont donné lieu à un remboursement.

	31/12/2015	31/12/2014
1 – Nombre d'obligations convertibles		
Début de la période	218 069	272 393
Conversions de la période	216 784	54 324
FIN DE PÉRIODE	1 285	218 069
2 – Nombre d'actions émises au titre de l'obligation convertible		
Début de période	5 644 214	3 963 478
Émissions au titre des conversions	5 853 168	1 466 748
Émissions au titre de l'intérêt	1 083 920	213 988
FIN DE PÉRIODE	12 581 302	5 644 214
3 – Nombre d'actions pouvant être émises d'ici au 1^{er} janvier 2016		
Nombre minimum	-	1 321 498
Nombre maximum	-	6 978 208
4 – Nombre d'actions totales pouvant être émises d'ici le 1^{er} janvier 2016		
Nombre maximum du fait des conversions	-	6 978 208
Actions en circulation au 31 décembre	22 966 144	16 021 311
TOTAL	22 966 144	22 999 519
5 – Montant brut de l'émission initiale (en euros)	22 829 565 €	22 829 565 €
6 – Montant maximum remboursable à maturité au titre de l'obligation convertible (en euros)	70 675 €	11 993 795 €

Rémunération

En cas de remboursement des obligations à leur date d'échéance, les obligations alors en circulation seront rémunérées le 1^{er} janvier 2016 par l'émission et la remise de 6,06 actions Chargeurs par obligation.

En cas de remboursement anticipé des obligations ou en cas de conversion des obligations, cette rémunération sera versée *pro rata temporis* selon les modalités ci-après :

Exercice au cours duquel peut intervenir la conversion	Montant de l'Intérêt Échu
2011	0,76 action
2012	1,82 action
2013	2,88 actions
2014	3,94 actions
2015	5,00 actions

Cette rémunération n'a pas d'impact sur le résultat de la Société, elle est imputée sur la prime de conversion selon le critère du « fixed for fixed ». La charge financière au compte de résultat correspond à l'effet de la désactualisation de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Au cours de la période, il a été converti 216 784 obligations donnant lieu à l'émission de 1 083 920 actions au titre de l'intérêt.

Durée de l'emprunt

5 ans et 261 jours.

Amortissement normal des obligations

En totalité le 1^{er} janvier 2016 (ou le jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au pair.

Cotation

Les obligations convertibles sont cotées sur le marché Euronext sous le code ISIN FR0010870931.

Ajustements du ratio de conversion

Les ajustements usuels en cas de modifications du capital sont spécifiés dans la note d'opération sur le site de l'AMF.

B) COMPTABILISATION

En 2010, lors de la comptabilisation initiale, le taux de marché retenu et la ventilation initiale entre la partie « dette » et la partie « capitaux propres » ont été les suivants :

- taux de marché retenu pour le calcul de la dette : 5,35 % ;
- part de l'emprunt obligataire revenant en capitaux propres : 4,6 millions d'euros ;
- juste valeur de la dette financière à l'émission : 16,8 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2015, l'emprunt obligataire arrivant à échéance, les 216 784 obligations restantes ont été converties, soit une diminution de l'emprunt obligataire de 11,2 millions d'euros et une charge d'actualisation de 0,8 million d'euros. Cette diminution trouve sa contrepartie dans une augmentation du capital social de 1,1 million d'euros et une augmentation de la prime de conversion de 10,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015 :

- le solde de l'emprunt obligataire est nul ;
- le taux d'intérêt effectif s'élève à 7,3 % et la charge financière à 0,8 million d'euros.

18 – Emprunts et dettes financières

A) TRÉSORERIE NETTE

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE NETTE

(en millions d'euros)	Flux avec impact sur la trésorerie			Flux sans impact sur la trésorerie			Taux d'intérêt Effectif	
	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	31/12/2015	31/12/2015
Emprunts auprès d'établissements financiers	25,5	17,7	(4,2)	-	-	(0,3)	38,7	3,02 %
Dettes financières liées aux locations financement	23,2	0,4	(4,8)	-	0,2	-	19,0	
Concours bancaires courants	14,7	1,5	-	-	0,2	0,3	16,7	
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES	63,4	19,6	(9,0)	-	0,4		74,4	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(72,7)	(24,1)	-	(0,2)	(0,7)	-	(97,7)	
TRÉSORERIE (-)/DETTE (+) NETTE	(9,3)	(4,5)	(9,0)	(0,2)	(0,3)		(23,3)	



ANALYSE DE LA VARIATION

	31/12/2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (cf. TFT)	32,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (cf. TFT)	(12,9)
Réduction de capital versée aux minoritaires	(1,1)
Autres mouvements	(1,1)
Dividendes versés aux actionnaires de la Société	(3,2)
Autres flux de trésorerie	(5,4)
Nouvelles dettes financières liées aux locations financement	(0,4)
Profits/(pertes) de change	0,3
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	14,0

B) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les passifs financiers de Chargeurs sont du type « autres passifs financiers ». Les dettes sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti.

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Dettes financières auprès des établissements de crédit	38,7	25,5
Dettes financières liées aux locations financement	19,0	23,2
TOTAL	57,7	48,7

La répartition des emprunts à long et moyen terme par devise de remboursement est la suivante au 31 décembre 2015 :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Euro	56,5	47,8
Autres	1,2	0,9
TOTAL	57,7	48,7

Les échéances des emprunts à long et moyen terme sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2015	dont taux fixe	dont taux variable	31/12/2014	dont taux fixe	dont taux variable
1 an ou moins	8,6	6,9	1,7	6,7	4,0	2,7
plus d'1 an mais moins de 2 ans	5,1	4,0	1,1	5,9	4,0	1,9
plus de 2 ans mais moins de 3 ans	20,0	18,8	1,2	5,7	4,3	1,4
plus de 3 ans mais moins de 4 ans	3,3	1,6	1,7	20,7	3,9	16,8
plus de 4 ans mais moins de 5 ans	17,8	16,5	1,3	3,8	1,9	1,9
plus de 5 ans	2,9	1,4	1,5	5,9	1,8	4,1
TOTAL	57,7	49,2	8,5	48,7	19,9	28,8

Les emprunts à taux variable ont une valeur au bilan voisine de leur juste valeur compte tenu des taux pratiqués.

Les emprunts négociés à taux fixe ont une valeur comptable de 49,2 millions d'euros au 31 décembre 2015. La part à taux fixe de ces emprunts s'est élevée ainsi en moyenne à 77,7 % pour l'année 2015, contre 47,8 % pour l'année 2014.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme s'établit à 3,02 % au 31 décembre 2015 contre 5,09 % au 31 décembre 2014.

En 2015, Chargeurs SA a contracté un nouvel emprunt d'un montant de 15,0 millions d'euros sur cinq ans. Cette opération a permis de refinancer à moindre coût des lignes existantes et de financer des opérations de développement.

Deux emprunts pour un montant de 30,0 millions d'euros sont assortis de covenants bancaires. Ils sont respectés au 31/12/2015 :

- Dette Nette/Capitaux Propres $\leq 0,55$; et
- Dette Nette/EBITDA $\leq 3,50$.

Au 31 décembre 2015, l'ensemble des sociétés du Groupe disposait de lignes de financement (toutes maturités confondues : court terme, moyen terme, long terme) pour un montant total de 95,0 millions d'euros dont 22,0 millions d'euros non utilisés. Par ailleurs au cours du premier trimestre 2016, le Groupe a négocié 15 millions d'euros de lignes confirmées supplémentaires à trois et cinq ans.

19 – Engagements de retraites et avantages assimilés

Les provisions à ce titre s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Régimes d'avantages post-emploi consentis au personnel	12,5	13,3
Régimes des frais médicaux post-emploi consentis au personnel	0,5	0,6
Régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel	1,6	1,6
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN	14,6	15,5

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant aux entreprises françaises et

à d'autres régimes de moindre ampleur ; les régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel sont pour l'essentiel les primes de médailles du travail.

Les montants comptabilisés en provisions au titre de tous ces régimes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Valeur actualisée de la dette des régimes financés	20,9	20,6
Juste valeur des actifs cantonnés en couverture de la dette	(16,8)	(16,1)
VALEUR NETTE DE LA DETTE DES RÉGIMES FINANCÉS	4,1	4,5
Valeur actualisée de la dette des régimes non financés	10,5	11,0
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN	14,6	15,5

Le montant de la dette des régimes financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER	20,6	19,2
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,2	0,1
Coût financier	0,8	0,8
Liquidation, réduction des services futurs	(0,1)	(1,4)
Versement provenant des actifs du régime	(1,6)	(1,2)
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	(1,0)	1,6
Différence de change	2,0	2,2
Passage d'un engagement financé à non financé	-	(0,6)
Autres	-	(0,1)
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DÉCEMBRE	20,9	20,6



Le montant des actifs cantonnés en couverture de la dette a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
VALEUR DES ACTIFS AU 1^{ER} JANVIER	16,1	15,7
(Pertes)/gains actuariels dans l'année	(0,8)	0,1
Rendement attendu des actifs	0,7	0,7
Cotisations patronales	0,7	1,3
Versements réels	(1,6)	(1,8)
Liquidation, réduction des services futurs	-	(1,0)
Différence de change	1,7	1,7
Remboursement d'actif	-	(0,6)
VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	16,8	16,1

Composition des actifs :

	31/12/2015	31/12/2014
Monétaire	3 %	5 %
Actions	56 %	54 %
Obligations	37 %	37 %
Immobilier	4 %	4 %
Matières premières	-	-
TOTAL	100 %	100 %

Le montant de la dette des régimes non financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER	11,0	9,2
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,5	0,4
Coût financier	0,2	0,3
Versement	(0,7)	(1,3)
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	(0,6)	1,5
Différence de change	0,1	0,2
Passage d'un engagement financé à non financé	-	0,6
Autres	-	0,1
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DÉCEMBRE	10,5	11,0

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des autres régimes d'avantages post-emploi à prestations définies, et au titre des autres avantages à long terme, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,7	0,5
Charges financières	0,3	0,4
Liquidation des services passés	-	(0,6)
CHARGE NETTE DE LA PÉRIODE	1,0	0,3

Le coût des services est comptabilisé par destination et se trouve réparti dans le coût des ventes, les charges commerciales et administratives et dans les frais de recherche et développement. La charge financière nette est comptabilisée dans le résultat financier.

La variation de la provision nette comptabilisée au bilan s'explique de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	15,5	12,7
Charge nette de la période	1,0	0,3
Paievements effectués	(0,7)	(2,0)
Cotisations patronales	(0,7)	-
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	(0,8)	3,0
Remboursement d'actif	-	0,6
Effets de change sur régimes étrangers	0,4	0,7
Autres	(0,1)	0,2
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	14,6	15,5

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2015	31/12/2014
Pour l'Europe :		
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾	2,00 %	1,50 %
Revalorisation salariale		
■ Cadres	2,50 %	2,50 %
■ Non cadres	2,00 %	2,00 %
Inflation long terme (sous-jacente)	2,00 %	2,00 %
Pour l'Amérique du Nord :		
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾	4,38 %	3,97 %
Age probable de départ à la retraite	62-65 ans	60-65 ans

(1) Les taux d'actualisation ont été déterminés à partir des taux de marché pour des obligations d'entreprises privées de première catégorie.

Pour les régimes de frais médicaux l'augmentation ou la diminution absolue de 1 % du taux d'évolution de la consommation médicale n'a pas d'impact significatif sur la valeur de la dette actuarielle des régimes, sur le coût des services rendus et sur le coût de l'actualisation du régime.

Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation et du taux d'inflation aurait un impact de - 1,4 million d'euros sur le montant de l'engagement.

Au 31 décembre 2015, la durée moyenne des engagements se situe entre 7 et 20 ans.

Le Groupe verse des cotisations aux plans financés et des prestations aux bénéficiaires des plans non financés. Le montant estimé des prestations à verser au titre des régimes à prestations définies pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 s'élève à 2,2 millions d'euros.

20 – Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs doivent être lues avec les provisions pour autres passifs courants qui sont classées en « Autres créanciers ».

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour autres passifs non courants	0,7	0,4
Provisions pour autres passifs courants	0,8	0,4
TOTAL	1,5	0,8



Les provisions pour autres passifs comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Provision pour autres passifs non courants	Provision pour autres passifs courants	Total
31/12/2013	0,4	2,0	2,4
Reprises de provisions utilisées	-	(0,9)	(0,9)
Reprises de provisions excédentaires	-	(0,7)	(0,7)
31/12/2014	0,4	0,4	0,8
Dotations aux provisions	0,3	0,6	0,9
Reprises de provisions excédentaires	-	(0,2)	(0,2)
31/12/2015	0,7	0,8	1,5

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Réorganisations industrielles	-	-
Risques divers	1,5	0,8
TOTAL	1,5	0,8

Les sorties de trésorerie liées aux passifs divers provisionnés auront lieu en 2016 pour 0,8 million d'euros et après 2016 pour 0,7 million d'euros.

21 – Autres passifs non courants et sociétés de factoring

Le poste « Autres passifs non courants » enregistre une caution de 7,8 millions d'euros reçue au titre d'un contrat de licence (pour la part à long terme).

Les créances cédées sans recours sont affichées dans le bilan de Chargeurs pour un montant de 48,9 millions d'euros (cf. note 12). En contrepartie, une dette est constatée vis-à-vis des sociétés de factoring, classée dans la rubrique « sociétés de factoring ».

22 – Gestion du risque financier

De par ses activités et son empreinte mondiale, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation des taux d'intérêt et risque de variation de prix de certaines matières premières), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

A) RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont suivis grâce à différents reportings internes qui mettent en rapport les expositions des entités aux risques identifiés et les relient à des indicateurs de valeurs de marchés. Ils couvrent aussi bien les devises que les valeurs des principales matières premières affectant directement ou indirectement la marche des affaires et la valeur des actifs.

(i) Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : 92,9 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France et 52,0 % est réalisé hors d'Europe. L'exposition aux risques de change porte principalement sur l'USD et le RMB. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan, des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour se prémunir d'une façon durable contre les effets de change dus à l'USD et aux monnaies asiatiques, Chargeurs a localisé ses moyens de production dans la zone Asie et en zone USD ; 40,3 % des actifs sont situés hors d'Europe.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent essentiellement à des contrats de change à terme et à des expertises.

Chaque segment désigne les contrats conclus avec les banques comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets, selon le cas.

Pour Chargeurs Protective Films et Chargeurs Fashion Technologies, la politique est de couvrir, dans le cadre du processus budgétaire, une portion des transactions futures anticipées (principalement des ventes à l'exportation) dans chaque devise importante au cours de l'année suivante, le pourcentage retenu étant déterminé pour répondre à la définition d'une transaction prévue hautement probable aux fins de la comptabilité de couverture.

Pour Chargeurs Wool, les principales expositions induites par les transactions et la devise d'endettement sont vis-à-vis du dollar américain et du dollar néo-zélandais. Chargeurs Wool utilise des contrats de change à terme.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des fonds propres du Groupe au risque de change sur la base des données au 31 décembre 2015.

(en millions d'euros)	Réserves de conversion par devise	Impact d'une variation de + 10 % du taux de la devise par rapport à l'euro	Impact d'une variation de - 10 % du taux de la devise par rapport à l'euro
AUD	(0,8)	0,1	(0,1)
ARS	(8,6)	0,9	(0,9)
BDT	1,3	0,1	(0,1)
BRL	(0,7)	0,1	(0,1)
CLP	(0,2)	0,0	(0,0)
GBP	0,1	0,0	(0,0)
HKD	2,0	0,2	(0,2)
LKR	(0,3)	0,0	(0,0)
NZD	1,3	0,1	(0,1)
RMB	13,5	1,4	(1,4)
SID	0,6	0,1	(0,1)
USD	13,8	1,4	(1,4)
WON	0,1	0,0	(0,0)
ZAR	(0,7)	0,1	(0,1)
TOTAL	21,4	4,4	(4,4)

(ii) Risque de taux d'intérêt

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur la dette nette (y compris les montants perçus au titre des cessions de créances sans recours) non couverte contre le risque de taux serait de 0,4 million d'euros.

(iii) Risque de variation de prix

Le Groupe est exposé au risque de prix sur certaines marchandises essentielles pour ses productions. Le segment Protective Films est exposé à certains dérivés du pétrole et gère ce risque via des contrats avec ses fournisseurs et sa politique de prix de vente. Le segment Fashion Technologies est exposé aux prix des fibres entrant dans la composition de ses produits et gère cette exposition par la mise en concurrence de ses fournisseurs et par sa politique de prix de vente. Le segment Laine adosse systématiquement ses engagements de vente à prix fixé à des engagements d'achat de même nature.

B) RISQUE DE CRÉDIT

(i) Risque sur les créances commerciales

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Aucun client ne dépasse 5 % du chiffre d'affaires. Parallèlement à cette situation de fait, le Groupe protège ses encours commerciaux par de l'assurance-crédit ou des lettres de crédit aussi souvent que cela est possible.

Le risque de non-recouvrement des créances clients est revu lors de chaque clôture mensuelle. Les actifs sont dépréciés selon deux cas :

- client avéré comme douteux : clients faisant l'objet de procédures auprès des tribunaux. Les créances associées sont dépréciées à 100 % de leur valeur hors taxe, nettes des remboursements des assurances crédits ;
- client en retard de paiement : créances échues en retard de paiement pour lesquelles le Groupe n'a pas de litige avec ces clients, et n'a pas encore obtenu le(s) règlement(s) attendu(s) malgré plusieurs relances. Le montant des dépréciations est fonction des flux de règlements constatés ou prévus, et du changement de la situation juridique et financière des clients.

(ii) Risque pays

La diversification des débouchés en termes géographiques permet au Groupe de ne pas avoir d'exposition substantielle à du risque politique.

L'analyse des notes de crédit des principaux pays clients du Groupe témoigne que quatre des cinq principaux pays clients ont une note de crédit au moins égale à A selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poor's pour évaluer le risque des États.



Exercice 2015 Pays	Pourcentage du chiffre d'affaires total	Note de crédit ⁽¹⁾
États-Unis	16,3 %	AA+
Italie	14,8 %	BBB-
Chine et Hong Kong	12,2 %	AAA (Hong Kong) AA- (Chine)
Allemagne	9,0 %	AAA
France	7,1 %	AA

(1) Notation S&P/Moody's.

(iii) Risque lié aux contreparties bancaires

Pour les instruments dérivés, les transactions se dénouant en trésorerie, et les dépôts de trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

(iiii) Risque lié aux compagnies d'assurance

Chargeurs dans le cadre de sa politique de gestion des risques a recours à des polices d'assurance couvrant divers types de risques (risque d'insolvabilité des clients, risque transport, risque dommages et pertes d'exploitation, risque responsabilité civile). Ces risques sont souscrits auprès de différentes compagnies dont aucune n'avait au 31 décembre 2015 une note inférieure à « A » selon l'échelle utilisée par l'agence de notation Standard and Poor's pour évaluer le risque de ces sociétés.

Risques assurés	Note de crédit ⁽¹⁾
Crédit commercial	A
Transport	A+
Dommages	A+
Responsabilité civile	A+

(1) Notation S&P/Moody's.

C) RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'analyse des emprunts et de la dette financière est décrite dans la note 18. Par ailleurs, le Groupe gère son risque de liquidité à travers trois grandes politiques :

(i) Maintien d'un excédent d'actifs court terme par rapport aux passifs court terme

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

(en millions d'euros)	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
Actifs et passifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	97,7	97,7	-	-
Emprunts à long et moyen terme	(49,1)	-	(46,2)	(2,9)
Part courante des emprunts	(8,6)	(8,7)	-	-
Crédits court terme et découverts bancaires	(16,7)	(16,7)	-	-
TRÉSORERIE NETTE (+)/DETTE NETTE (-)	23,3	72,3	(46,2)	(2,9)
Instruments financiers dérivés actifs	1,1	1,1	-	-
Dépôts et cautionnements	1,7	-	1,7	-
Instruments financiers dérivés passifs	(0,3)	(0,3)	-	-
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	2,5	0,8	1,7	-
SOLDE FINANCIER	25,8	73,1	(44,5)	(2,9)
Besoin en fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	44,6	44,6	-	-
Stocks	101,0	101,0	-	-
Fournisseurs	(90,6)	(90,6)	-	-
SOLDE OPÉRATIONNEL	55,0	55,0	-	-
SOLDE TOTAL (FINANCIER + OPÉRATIONNEL)	80,8	128,1	(44,5)	(2,9)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

(en millions d'euros)	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
Actifs et passifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72,7	72,7	-	-
Emprunts à long et moyen terme	(42,0)	-	(36,1)	(5,9)
Part courante des emprunts	(6,7)	(6,7)	-	-
Crédits court terme et découverts bancaires	(14,7)	(14,7)	-	-
TRÉSORERIE NETTE (+)/DETTE NETTE (-)	9,3	51,3	(36,1)	(5,9)
Instruments financiers dérivés actifs	0,6	0,6	-	-
Dépôts et cautionnements	2,2	-	2,2	-
Instruments financiers dérivés passifs	(0,7)	(0,7)	-	-
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	2,1	(0,1)	2,2	-
SOLDE FINANCIER	11,4	51,2	(33,9)	(5,9)
Besoin en fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	44,2	44,2	-	-
Stocks	98,2	98,2	-	-
Fournisseurs	(88,6)	(88,6)	-	-
SOLDE OPÉRATIONNEL	53,8	53,8	-	-
SOLDE TOTAL (FINANCIER + OPÉRATIONNEL)	65,2	105,0	(33,9)	(5,9)

N.B. : les cessions de créances sans recours du Groupe Chargeurs, entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances (cf. note 3), celles-ci ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Par prudence, le Groupe Chargeurs a néanmoins constaté ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

(ii) Le Groupe recherche en permanence un équilibre entre partenariat et diversification avec ses bailleurs de fonds

Le Groupe travaille avec plus de 25 groupes bancaires ou sociétés financières. Les cinq premières institutions financières représentent 76 % des lignes disponibles (cf. note 18). Au 31 décembre 2015, leur rating minimal était A1 à F1+ et P1 pour le court terme, A à Aa1 pour le long terme, et leur perspective était stable.

(iii) Règles de souscription

Le Groupe est particulièrement vigilant lors de la mise en place de financements à la négociation d'une documentation minimisant le risque de liquidité. Cette vigilance est concrétisée par l'existence de normes de négociation et d'une validation à plusieurs niveaux des documentations négociées dans le cadre de financements significatifs.



NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

23 – Autres charges et produits opérationnels

Ils comprennent les rubriques suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,1	-
Dépréciations de goodwill	(0,1)	-
Frais de restructuration	(2,5)	(0,9)
Dépréciation des actifs immobilisés	(0,4)	(0,5)
Autres	(3,7)	(0,1)
TOTAL	(6,6)	(1,5)

Les frais de restructuration correspondent à des coûts engagés dans la division Fashion Technologies.

La ligne « Autres » inclut pour l'exercice 2015 un montant de 2,2 millions d'euros au titre d'indemnités de départ (cf. note 30.b) et un montant de 1,2 million d'euros relatif à un projet d'étude stratégique pour le Groupe.

24 – Effectifs et charges de personnel

A) EFFECTIF

L'effectif moyen des sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Personnel France	517	519
Personnel hors France	1 025	1 062
EFFECTIF TOTAL	1 542	1 581

B) CHARGES DU PERSONNEL

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Salaires	53,5	50,1
Charges sociales	20,3	18,6
Intéressement	2,9	1,8
TOTAL	76,7	70,5

25 – Résultat financier

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
■ Intérêts et charges assimilées	(4,0)	(4,2)
■ Produits des prêts et des placements	0,5	0,5
Coût de l'endettement net	(3,5)	(3,7)
Coût du factoring	(0,8)	(0,9)
■ Coût financier de l'obligation convertible	(0,8)	(1,0)
■ Charge financière sur les avantages au personnel	(0,3)	(0,4)
■ Gains et pertes de change sur dettes et créances en devise	0,2	0,1
■ Divers	(0,1)	(0,4)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT FINANCIER	(1,0)	(1,7)
RÉSULTAT FINANCIER	(5,3)	(6,3)

26 – Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats de la période s'analyse comme suit au compte de résultat :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Impôts courants	(6,0)	(5,2)
Impôts différés	13,5	1,1
TOTAL	7,5	(4,1)



Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées (assimilé au taux de l'impôt français) en raison des éléments ci-après.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Charge d'impôt de la période	7,5	(4,1)
Taux de l'impôt français	38,00 %	34,43 %
Impôt théorique au taux ci-dessus	(7,1)	(5,2)
DIFFÉRENCES À ANALYSER	14,6	1,1
Taux d'impôt différent dans les filiales	0,5	0,3
Différences permanentes entre résultat consolidé et résultat imposable	0,6	(0,3)
Variation de l'actif d'impôt sur reports déficitaires		
■ Activation de déficits antérieurement provisionnés ⁽¹⁾	13,2	1,2
■ Déficits, antérieurement provisionnés, utilisés sur l'exercice	2,5	2,2
■ Pertes réalisées dans des sociétés où les déficits fiscaux ne peuvent être utilisés	(0,8)	(1,2)
■ Dépréciation des impôts différés actifs sur report déficitaire antérieur	(0,1)	-
Divers	(1,3)	(1,1)
DIFFÉRENCES ANALYSÉES	14,6	1,1

(1) Le Groupe a activé, sur l'exercice 2015, 13,2 millions d'euros d'impôts différés sur les déficits reportables de l'intégration fiscale française, compte tenu des prévisions établies sur cinq ans (note 8).

27 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net des activités poursuivies par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat non dilué par action pour l'année 2015 est de 0,78 euro (résultat net/nombre d'actions moyen).

Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action, l'intégralité des obligations convertibles restantes ayant été convertie ou remboursée au cours de l'exercice 2015.

(en milliers d'euros)	Résultat de base	Résultat dilué
Résultat net des activités continues	15,3	15,3
Nombre moyen pondéré d'actions	19 615 969	19 615 969
RÉSULTAT PAR ACTION AU 31 DÉCEMBRE 2015 (EN EUROS)	0,78	0,78



NOTES SUR LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

28 – Informations par segment opérationnel

Le groupe Chargeurs analyse dorénavant son activité selon quatre segments opérationnels (cf. note 1). Conformément à IFRS8, les périodes comparatives ont été retraitées.

28.1 Résultats par secteur d'activité

Exercice clos le 31/12/2015 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	227,2	157,5	20,3	93,7	-	-	498,7
EBITDA	26,8	9,6	4,1	2,6	(2,8)	-	40,3
Amortissements	(5,0)	(4,1)	(0,5)	(0,1)	-	-	(9,7)
Résultat opérationnel courant	21,8	5,5	3,6	2,5	(2,8)	-	30,6
Autres produits et charges opérationnels	-	(2,8)	(0,2)	-	(3,6)	-	(6,6)
Résultat d'exploitation	21,8	2,7	3,4	2,5	(6,4)	-	24,0
Résultat financier							(5,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées							(10,7)
Résultat avant impôt sur le résultat							8,0
Charges d'impôt sur le résultat							7,5
Résultat net des activités poursuivies							15,5
Résultat net des activités abandonnées							-
Résultat de l'exercice							15,5



Exercice clos le 31/12/2014 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	206,6	150,9	16,6	104,2	-	-	478,3
EBITDA	21,4	7,7	2,6	3,5	(3,4)	-	31,8
Amortissements	(4,6)	(3,7)	(0,4)	(0,1)	(0,1)	-	(8,9)
Résultat opérationnel courant	16,8	4,0	2,2	3,4	(3,5)	-	22,9
Autres produits et charges opérationnels	(0,3)	(1,1)	-	(0,1)	-	-	(1,5)
Résultat d'exploitation	16,5	2,9	2,2	3,3	(3,5)	-	21,4
Résultat financier							(6,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées							(0,3)
Résultat avant impôt sur le résultat							14,8
Charges d'impôt sur le résultat							(4,1)
Résultat net des activités poursuivies							10,7
Résultat net des activités abandonnées							0,2
Résultat de l'exercice							10,9

28.2 Informations complémentaires

Exercice clos le 31/12/2015 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(4,3)	(3,7)	(0,5)	-	(0,1)	(8,6)
Dépréciations :						
■ des goodwill	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)
■ des immobilisations corporelles	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Dépréciations :						
■ des stocks	(1,6)	(0,6)	-	-	-	(2,2)
■ des créances clients	-	2,7	-	-	-	2,7
Restructurations (Note 23)	-	(2,5)	-	-	-	(2,5)

Exercice clos le 31/12/2014 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(4,2)	(3,5)	(0,3)	-	(0,1)	(8,1)
Dépréciations :						
■ des goodwill	-	-	-	-	-	-
■ des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Dépréciations :						
■ des stocks	(1,0)	(0,5)	(0,1)	-	-	(1,6)
■ des créances clients	(0,2)	0,3	0,1	-	-	0,2
Restructurations (Note 23)	(0,1)	(0,8)	-	-	-	(0,9)

Les résultats par segment opérationnel comprennent les profits et les pertes sur les dérivés de change qui ont été recyclés dans le compte de résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie sur les transactions commerciales d'achats et de ventes.

Les charges financières comprennent le résultat des couvertures de flux de trésorerie sur des emprunts porteurs d'intérêt qui ont été inscrits au compte de résultat au cours de l'exercice. Les coûts non affectés

à un secteur représentent les charges de l'entité prise dans son ensemble, y compris les pertes et les profits sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

Les transferts ou les transactions entre segments opérationnels sont réalisés dans les conditions habituelles, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

28.3 Actifs et passifs sectoriels

Au 31/12/2015 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	151,9	98,4	22,4	54,6	26,5	353,8
Passifs ⁽²⁾	73,8	43,9	6,7	25,3	8,0	157,7
CAPITAUX INVESTIS	78,1	54,5	15,7	29,3	18,5	196,1
Acquisition d'actifs	6,4	3,9	4,3	0,1	-	14,7

Au 31/12/2014 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	138,1	103,6	24,1	56,3	12,9	335,0
Passifs ⁽²⁾	68,5	42,0	6,8	27,6	5,5	150,4
CAPITAUX INVESTIS	69,6	61,6	17,3	28,7	7,4	184,6
Acquisition d'actifs	15,9	3,0	3,2	-	-	22,1

(1) Actifs autres que la trésorerie et les créances cédées à des sociétés de factoring.

(2) Passifs autres que les capitaux propres hors intérêts minoritaires, la dette financière (emprunt obligataire convertible, emprunts à long et moyen terme, part courante des emprunts, crédits court terme et découverts bancaires) et sociétés de factoring.

La ligne « Acquisitions d'actifs » comprend dorénavant les immobilisations incorporelles. Le tableau du 31 décembre 2014 a été modifié en conséquence.

29 – Informations par zone géographique

A) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones dans lesquelles les clients sont localisés.

Le groupe Chargeurs a une activité mondiale, tels que le démontrent les indicateurs ci-dessous.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Europe	238,5	229,0
Asie-Océanie-Afrique	140,7	141,2
Amériques	119,5	108,1
TOTAL	498,7	478,3



Les principaux pays clients sont :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
États-Unis	81,1	73,5
Italie	74,0	61,6
Chine et Hong Kong	60,9	55,7
Allemagne	44,9	51,6
France	35,4	35,5

B) ACTIFS SECTORIELS

Les actifs et les acquisitions d'actifs sont présentés en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014 ⁽¹⁾
Europe	82,1	64,9
Asie-Océanie-Afrique	21,2	31,5
Amériques	78,9	70,7
TOTAL	182,2	167,1

(1) Les montants 2014 ont été modifiés afin de ne présenter que les actifs non courants.

ACQUISITION D'ACTIFS CORPORELS

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Europe	12,0	18,0
Asie-Océanie-Afrique	0,5	1,1
Amériques	1,2	2,4
TOTAL	13,7	21,5

30 – Opérations avec parties liées

A) ACTIVITÉ AVEC LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (CF. NOTE 7)

En 2015, les principales opérations avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

- avec la société chinoise Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd :
 - achats enregistrés en coût des ventes du segment Fashion Technologies à hauteur de 8,0 millions d'euros, et
 - dette fournisseurs pour 2,7 millions d'euros ;

- avec des sociétés Lanac Trinidad, Chargeurs Wool Argentina, Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd et sa filiale Yangste Pty Ltd. :
 - achats enregistrés en coûts des ventes du segment Wool à hauteur de 44,5 millions d'euros, et
 - dettes fournisseurs pour 14,0 millions d'euros.

B) RÉMUNÉRATION BRUTE DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014 ⁽¹⁾
Rémunérations allouées aux organes d'administration	45,0	27,5
Rémunérations allouées aux dirigeants mandataires	1 189,3	1 655,9
AVANTAGES À COURT TERME	1 234,3	1 683,4
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat	1 683,3	383,4
Paievements en actions	-	-
TOTAL ALLOUÉ SUR LA PÉRIODE	2 917,6	2 066,8

(1) Les montants 2014 ont été modifiés car le Groupe présente dorénavant les rémunérations allouées au titre de la période et non plus les rémunérations versées sur la période.
En sus des montants mentionnés dans le tableau ci-dessus, la société Sofi Emy, dont M. Eduardo Malone est le principal animateur, a perçu 125 K€ au titre d'un contrat de prestation de services établi avec Chargeurs Boissy pour des services rendus en tant que Conseil de la Direction Générale opérationnelle au regard de sujets techniques et géographiques spécifiques.

31 – Engagements hors bilan et risques éventuels

31.1 Engagements commerciaux

Au 31 décembre 2015, Chargeurs et ses filiales sont engagées par des commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels d'un montant total de 2,5 millions d'euros.

31.2 Garanties données à des tiers

Chargeurs et ses filiales se sont portés caution pour un montant de 3,5 millions d'euros.

31.3 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2015, Chargeurs et ses filiales concèdent des sûretés réelles pour un montant total de 3,2 millions d'euros.

31.4 Locations simples

Les loyers restant à payer s'analysent comme suit par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2015
Payables à moins d'un an	2,0
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	5,8
Payables à cinq ans et plus	1,7
TOTAL	9,5

31.5 Risques juridiques

Au cours de l'année 2010, Chargeurs SA a été destinataire de plusieurs assignations devant le conseil des prud'hommes émanant d'anciens salariés licenciés de sociétés dans lesquelles elle a détenu indirectement des participations. Le montant total des demandes s'élevait à environ 5,5 millions d'euros. Malgré la radiation de ces affaires, ces anciens salariés ont à nouveau assigné la Société fin 2010 dans la même cause pour un montant doublé.

Au premier semestre 2011, de nouvelles assignations devant le conseil des Prud'hommes ont été délivrées à l'encontre de la Société pour les mêmes griefs, pour un montant en jeu additionnel d'environ 0,8 million d'euros.

Toutes les demandes des anciens salariés ont été déboutées par un juge départiteur le 20 février 2014. En décembre 2014, la Société a été notifiée de l'appel interjeté qui est prévu pour être plaidé en mars 2016. La Société maintient sa position quant à l'absence de fondement de ces demandes.

31.6 Risques fiscaux et douaniers

Une filiale du Groupe a reçu début février 2011 un avis de mise en recouvrement de 0,8 million d'euros relatif à un rappel de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques portant sur les années 2007-2010. La Société a contesté par écrit, le 11 avril 2011, le bien-fondé de ce



rappel. Un délibéré a été reçu en juin 2014 en faveur de la Société, les autorités fiscales ont fait appel. Les autorités fiscales ont été déboutées en appel par un jugement rendu en mai 2015. L'administration des douanes ne s'est depuis pas pourvue en cassation pour faire appel.

32 – Événements postérieurs à la clôture

Au cours du mois de janvier 2016, le groupe Chargeurs a cédé à son partenaire chinois 2 % de la société Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading CO.LTD, ramenant ainsi la participation de Chargeurs à 49 %. La société sera ainsi présentée sur l'exercice 2016 dans les entreprises associées.

33 – Liste des principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2015, 57 sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés (61 en 2014) et 10 mises en équivalence (10 en 2014).

Chargeurs

Société mère

A - PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Chargeurs Deutschland GmbH

Chargeurs Textiles SAS

Leipziger Wollkämmerei AG

Chargeurs Entoilage SA

SEGMENT PROTECTIVE FILMS

Holding du segment

Chargeurs Films de Protection SA

France

Novacel SA

Italie

Boston Tapes S.p.A./Boston Tapes Commercial S.r.l./Novacel Italia S.r.l.

Allemagne

Novacel GmbH

Royaume-Uni

Novacel UK

Espagne

Novacel Spain

Belgique

Novacel Belgium

Amérique du Nord

Chargeurs Protective Films Inc. – Novacel Inc.

SEGMENT TECHNICAL SUBSTRATES

France

Senfa

SEGMENT FASHION TECHNOLOGIES

Holding du segment

Fitexin

France

Lainière de Picardie BC SAS

Italie

Chargeurs Interfodere Italia

Allemagne

Lainière de Picardie Deutschland GmbH

Royaume-Uni

Chargeurs Interlining (UK) Ltd

Portugal

Chargeurs Entretelas (Iberica) Ltd

Amérique du Nord

Lainière de Picardie Inc.

Amérique du Sud

Lainière de Picardie Golaplast Brazil Textil Ltda – Entretelas Americanas SA – Lainière de Picardie_DHJ Chile SA

Afrique du Sud

Stroud Riley (Proprietary) Limited

Asie

Chargeurs Interlining (H.K.) Limited – LP (Wujiang) Textiles Co. Ltd – Lainière de Picardie Korea Co. Ltd – C.I. Guangzhou – DHJ Interlining Limited – Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading Co. Ltd – Etacol Bangladesh Ltd

SEGMENT WOOL

Holding du métier

Chargeurs Wool Holding GmbH

France

Chargeurs Wool (Eurasia) SAS

Italie

Chargeurs Wool Sales (Europe) S.r.l.

Afrique du Sud

Chargeurs Wool (South Africa) (Pty) Ltd

Nouvelle-Zélande

Chargeurs Wool (NZ) Limited

U.S.A.

Chargeurs Wool (USA) Inc.



B - PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd (49 %)

USA Wool (35 %)

Lanera Santa Maria (50 %) et sa filiale Hart Newco

Lanas Trinidad SA (50 %)

Chargeurs Wool (Argentina) SA (50 %), et sa filiale Peinaduria Rio Chubut (25 %)

Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd (50 %) et sa filiale Yangtse (Australia) Pty Ltd

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle de Chargeurs au 31 décembre 2015, lorsque ceux-ci ne sont pas très proches ou égaux à 100 %.



5.2.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2015

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Chargeurs SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les estimations et jugements comptables déterminants retenus par la Direction et notamment ceux relatifs à la dépréciation des goodwill et aux impôts sur le résultat. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements, à revoir par sondages, les calculs effectués par la Société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Éric Bertier

S & W Associés

Virginie Coniau

5.3. COMPTES CONSOLIDÉS 2014 DU GROUPE

5.3.1. COMPTES CONSOLIDÉS 2014

État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en millions d'euros)	Note	31/12/2014	31/12/2013
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	5	72,6	66,3
Immobilisations corporelles	6	50,3	37,5
Participations dans des sociétés associées et des co-entreprises	8	27,1	25,7
Impôts différés	9	13,5	11,9
Actifs financiers			
▪ Titres de participation non consolidés	10	0,8	0,9
▪ Prêts, créances, dépôts et cautionnements		2,2	1,6
Autres actifs non courants		0,6	0,6
		167,1	144,5
Actif courant			
Stocks et en-cours	12	98,2	97,6
Clients et autres débiteurs	13	44,2	44,2
Créances clients cédées à des sociétés de factoring ⁽¹⁾	13 & 22	43,9	49,3
Instruments financiers dérivés	11	0,6	0,3
Autres créances	14	24,7	30,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	72,7	48,0
		284,3	269,6
Actifs destinés à la vente	16	0,2	0,2
TOTAL DE L'ACTIF		451,6	414,3



PASSIF

(en millions d'euros)		31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société			
Capital social	17	2,6	2,3
Primes d'émission	17	42,2	39,5
Réserves (hors résultat de la période)	17	115,8	115,7
Résultat de la période		10,8	3,6
Actions propres	17	(0,2)	(0,2)
Réserves de conversion	23	11,4	(3,0)
		182,6	157,9
Intérêts minoritaires		3,8	3,3
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		186,4	161,2
Passif non courant			
Emprunt obligataire convertible	18	11,2	13,2
Emprunts à long et moyen terme	19	42,0	13,0
Impôts différés	9	-	-
Engagements de retraite et avantages assimilés	20	15,5	12,7
Provisions pour autres passifs	21	0,4	0,4
Autres passifs non courants	22	10,3	10,1
		79,4	49,4
Passif courant			
Fournisseurs et comptes rattachés		88,6	88,9
Autres créanciers	22	30,6	32,6
Sociétés de factoring ⁽¹⁾	13 & 22	43,9	49,3
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		0,6	0,6
Instruments financiers dérivés	11	0,7	0,5
Part courante des emprunts	19	6,7	11,5
Crédits court terme et découverts bancaires	19	14,7	20,3
		185,8	203,7
Passifs destinés à la vente		16	-
TOTAL DU PASSIF		451,6	414,3

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2014.



Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2014	2013 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires		478,3	466,5
Coûts des ventes		(370,9)	(368,7)
Marge brute		107,4	97,8
Charges commerciales		(49,7)	(48,4)
Charges administratives		(30,9)	(32,2)
Frais de recherche et de développement		(3,9)	(2,8)
Résultat opérationnel courant		22,9	14,4
Autres produits opérationnels	24	0,2	4,2
Autres charges opérationnelles	24	(1,7)	(0,8)
Résultat d'exploitation		21,4	17,8
Coût de l'endettement net		(3,7)	(3,9)
Autres charges financières		(2,9)	(2,9)
Autres produits financiers		0,3	0,3
Résultat financier	26	(6,3)	(6,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(0,3)	0,3
Résultat avant impôt sur le résultat		14,8	11,6
Impôts sur le résultat	27	(4,1)	(3,7)
Résultat net des activités poursuivies		10,7	7,9
Résultat net des activités abandonnées	16	0,2	(4,6)
RÉSULTAT NET		10,9	3,3
Attribuable :			
Aux actionnaires de la société mère		10,8	3,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0,1	(0,3)
Résultat net par action (en euros) :			
Résultat de base par action			
■ Des opérations continues		0,67	0,60
■ Des activités abandonnées		0,01	(0,34)
Du résultat de l'exercice	28	0,68	0,26
Résultat dilué par action			
■ Des opérations continues		0,51	0,42
■ Des activités abandonnées		0,01	(0,21)
Du résultat de l'exercice		0,52	0,21
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		15 659 563	13 661 574

(1) Le compte de résultat 2013 a fait l'objet d'un reclassement de - 0,8 million d'euros entre les autres produits et charges opérationnels et la marge brute. (cf. note 24).

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2014.



État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Résultat net	10,9	3,3
Différences de conversion	14,8	(11,6)
Actifs disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	(0,4)	-
Impôt sur les éléments reconnus directement en capitaux propres	-	-
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net	14,4	(11,6)
Autres éléments du résultat global	(0,1)	(0,3)
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	(3,0)	1,2
Impôts sur éléments ne pouvant pas être reclassés en résultat net	-	-
Autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés en résultat net	(3,1)	0,9
TOTAL DU RÉSULTAT NET GLOBAL RECONNU EN CAPITAUX PROPRES	11,3	(10,7)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE	22,2	(7,4)
Revenant :		
Aux actionnaires de la société mère	21,7	(6,5)
Aux intérêts minoritaires	0,5	(0,9)

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Couverture de flux de trésorerie	Écarts actuariels sur avantages au personnel	Actions Propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SOLDE AU 31/12/2012	2,2	38,1	119,5	8,0	0,0	(4,0)	(1,2)	162,6	6,6	169,2
Augmentation de capital	0,1	1,4						1,5		1,5
Mouvement sur les actions propres			(0,7)				1,0	0,3		0,3
Résultat de la période			3,6					3,6	(0,3)	3,3
Effet des variations de périmètre								0,0	(2,4)	(2,4)
Autres éléments du résultat global			(0,3)	(11,0)		1,2		(10,1)	(0,6)	(10,7)
SOLDE AU 31/12/2013	2,3	39,5	122,1	(3,0)	0,0	(2,8)	(0,2)	157,9	3,3	161,2
Augmentation de capital	0,3	2,7						3,0		3,0
Résultat de la période			10,8					10,8	0,1	10,9
Autres éléments du résultat global			(0,1)	14,4	(0,4)	(3,0)		10,9	0,4	11,3
SOLDE AU 31/12/2014	2,6	42,2	132,8	11,4	(0,4)	(5,8)	(0,2)	182,6	3,8	186,4

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	Note	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt		15,1	11,3
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		9,5	5,9
■ amortissements des immobilisations	5 & 6	8,9	8,6
■ provisions pour risques et engagements de retraite		(1,3)	(1,7)
■ dépréciations d'actifs non courant		0,4	-
■ ajustement de juste valeur		0,3	0,3
■ flux d'actualisation		1,4	1,6
■ plus-values sur cessions d'immobilisations et titres de participation		0,1	(2,8)
■ gains et pertes de change sur créances/dettes en devises étrangères		(0,3)	-
Impôts sur le résultat payé		(4,6)	(4,0)
Marge brute d'autofinancement		20,0	13,2
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0,7	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité		8,6	4,6
Trésorerie nette provenant des opérations		29,3	18,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	(0,3)	(0,3)
Cession d'immobilisations incorporelles		0,1	0,1
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(9,7)	(6,7)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		0,8	6,6
Incidence des variations de périmètre		-	3,7
Autres mouvements		(0,8)	(0,3)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(9,9)	3,2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital suite aux conversions	18	3,0	1,5
(Rachat d'actions propres)/vente d'actions propres		-	0,3
Augmentation des emprunts	19	28,3	9,2
Conversion de l'emprunt obligataire	18	(3,0)	(1,5)
Diminution des emprunts et découverts bancaires	19	(22,5)	(36,0)
Autres mouvements		(1,1)	3,4
Trésorerie nette provenant des activités de financement		4,7	(23,1)
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		24,1	(1,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	15	48,0	50,6
Reclassement de trésorerie d'actifs destinés à la vente		(0,3)	(0,2)
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		0,9	(0,5)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	15	72,7	48,0

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2014.



NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 – Informations générales	204	19 – Emprunts et dettes financières	228
2 – Principales méthodes comptables	204	20 – Engagements de retraites et avantages assimilés	229
3 – Estimations et jugements comptables déterminants	212	21 – Provisions pour autres passifs	232
4 – Acquisitions – Cessions	212	22 – Autres passifs non courants, autres créanciers et sociétés de factoring	233
		23 – Gestion du risque financier	233
Notes sur la situation financière consolidée	213		
5 – Immobilisations incorporelles	213	Notes sur le compte de résultat consolidé	237
6 – Immobilisations corporelles	215	24 – Autres charges et produits opérationnels	237
7 – Location financement	216	25 – Effectifs et charges de personnel	237
8 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées	217	26 – Résultat financier	238
9 – Impôts différés	220	27 – Impôts sur les résultats	238
10 – Titres de participation non consolidés	221	28 – Résultat par action	239
11 – Instruments financiers dérivés	221		
12 – Stocks et en-cours	223	Notes sur les informations complémentaires	240
13 – Clients et autres débiteurs	223	29 – Informations par segment opérationnel	240
14 – Autres créances	224	30 – Informations par zone géographique	242
15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	224	31 – Opérations avec parties liées	243
16 – Actifs destinés à la vente et résultat des activités abandonnées	225	32 – Engagements hors bilan et risques éventuels	243
17 – Capital social et réserves	226	33 – Événements postérieurs à la clôture	244
18 – Emprunt obligataire convertible	226	34 – Liste des principales sociétés consolidées	245



1 – Informations générales

Chargeurs et ses filiales (groupe Chargeurs) ont exercé des activités en 2014 dans trois métiers :

- la conception et la commercialisation des solutions techniques permettant de protéger les surfaces d'acier, d'aluminium, de plastique ou autres au cours des processus de transformation (Chargeurs Films de Protection) ;
- la production et la commercialisation d'entoilage et de textiles techniques (Chargeurs Interlining) ;
- le *top making* et la commercialisation de la laine peignée (Chargeurs Wool).

Chargeurs est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 112 avenue Kléber – Paris 16^e.

Chargeurs est cotée sur Euronext Paris.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 mars 2015 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 5 mai 2015. Ils sont exprimés en millions d'euros.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer de verser un dividende de 0,20 euro à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 5 mai 2015.

2 – Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de Chargeurs en 2014 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des terrains et constructions, réévalués au 1^{er} janvier 2004, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris), des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs et des passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

2.2 Synthèse des nouveaux textes et amendements IFRS

A) LES NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS D'APPLICATION OBLIGATOIRE DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 SONT LES SUIVANTS

Textes adoptés par l'Union européenne

- IFRS 10 – États financiers consolidés.
- IFRS 11 – Partenariats.
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- Guide de 1^{re} application – amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- IAS 27 révisée – États financiers individuels.
- IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et dans les coentreprises.
- Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 révisée – Sociétés d'investissements.
- Amendement IAS 32 – Compensation d'actifs et de passifs financiers.
- Amendement IAS 36 – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.
- Amendement IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.
- Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes.

Dans le cadre de l'application des normes IFRS 10, 11 et 12, l'analyse du contrôle exercé par le Groupe sur les entités en partenariat a permis de les qualifier de « coentreprises » ou d'« entreprises associées » compte tenu du contrôle conjoint établi au travers de pactes d'actionnaires, ou encore de l'influence notable exercée sur la filiale. Ces entités étant déjà consolidées antérieurement selon la méthode de la mise en équivalence, l'application des nouvelles normes n'a pas eu d'incidences sur la présentation des comptes consolidés.

B) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS NON OBLIGATOIRES DANS LES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET NON ADOPTÉS PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE

Textes adoptés par l'Union européenne

- IFRIC 21 – Taxes.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.
- Amendements IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise.



- Amendements IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels.
- Amendements IAS 16 et IAS 41 – Actifs biologiques producteurs.
- Amendement IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables.
- Amendement IAS 19 – Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel.
- Amendement IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des coentreprises.
- Améliorations des normes 2010-2012 du 12 décembre 2013.
- Améliorations des normes 2011-2013 du 12 décembre 2013.
- Améliorations des normes 2012-2014 du 25 septembre 2014.

2.3 Méthodes de consolidation

A) FILIALES

Les filiales sont toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement. Une entité est contrôlée dès lors que le Groupe détient le pouvoir sur cette entité, est exposé à, ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans cette entité, et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. La détermination du contrôle prend en compte l'existence de droits de vote potentiels s'ils sont substantifs, c'est-à-dire s'ils peuvent être exercés en temps utile lorsque les décisions sur les activités pertinentes de l'entité doivent être prises.

Les participations répondant aux critères ci-dessus mais qui ne sont pas significatives sont évaluées à leur prix de revient diminué d'une éventuelle dépréciation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre d'une part, la somme de (i) la juste valeur du prix d'acquisition, (ii) le montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise (que l'entreprise peut choisir d'évaluer soit à la juste valeur des titres sous-jacents, soit sur la base de la quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables) et, (iii) la juste valeur de la participation antérieurement détenue (qui est ainsi réévaluée en contrepartie du résultat) et d'autre part la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

B) TRANSACTIONS AVEC LES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les cessions au profit des intérêts minoritaires avec perte de contrôle sur l'entité donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les cessions au profit des intérêts minoritaires sans perte de contrôle sont comptabilisées en variation des capitaux propres.

Les acquisitions complémentaires de titres (au-delà de 50 %) sont comptabilisées en variation des capitaux propres.

C) CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les partenariats sont des accords sur lesquels Chargeurs exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties.

Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur un partenariat lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime de Chargeurs et des autres parties partageant le contrôle.

Le Groupe exerce une influence notable sur une entreprise associée lorsqu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions de politiques financière et opérationnelle, sans toutefois pouvoir contrôler ou exercer un contrôle conjoint sur ces politiques et qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 %.

Les participations dans les co-entreprises (sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint) et dans les entreprises associées (sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la note 2.6).

La quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées et co-entreprises postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres, sans impact sur le résultat, postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres.

La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée et co-entreprises est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée et co-entreprises, y compris toute créance non garantie,



le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées et co-entreprises sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées et co-entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées et co-entreprises ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

D) SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Les sociétés de distribution de création récente et/ou réalisant individuellement moins de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe.

Ce seuil peut être apprécié dans certains cas très spécifiques, notamment si l'entité se situe dans un pays à risque hyper inflationniste.

La consolidation de ces sociétés au 31 décembre 2014 aurait eu un effet positif de moins de 4 millions d'euros sur les fonds propres du Groupe.

2.4 Segments opérationnels

Un segment opérationnel est un groupe de capitaux investis et d'opérations correspondant à une unité de management. La Direction Générale de Chargeurs, principal décideur opérationnel du Groupe, a déterminé trois secteurs opérationnels :

- « Films de Protection » qui regroupe les activités de protection temporaire de surface ;
- « Interlining » qui regroupe les activités de textiles techniques ;
- « Wool » qui regroupe le top making et la commercialisation de la laine peignée.

L'information par métier est complétée par un secteur « Non Opérationnel » comprenant essentiellement les holdings du Groupe.

L'information sectorielle est présentée sur la base des secteurs identifiés ci-dessus dans le reporting interne du Groupe et communiqués à la Direction pour décider de l'allocation des ressources à allouer et analyser la performance.

Un secteur géographique correspond à une zone caractérisée par un environnement économique spécifique et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lequel le Groupe opère. L'information sectorielle géographique se décline selon trois zones : l'Europe au sein de laquelle la France occupe une place historique, les Amériques et l'Asie à laquelle on rattache l'Océanie et l'Afrique.

2.5 Conversion des opérations en devises

A) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de chaque société du Groupe sont produits en utilisant la monnaie utilisée par l'environnement économique dans lequel elle opère (devise fonctionnelle).

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle de la société Chargeurs.

B) TRANSACTIONS ET SOLDES AU BILAN

Les transactions en devises étrangères de chaque société sont converties dans sa devise fonctionnelle en utilisant le taux de conversion en vigueur au jour de la transaction.

Les gains et les pertes de change intervenant lors des règlements financiers de ces transactions sont comptabilisés dans le compte de résultat. Dans le cas où une transaction est couverte par une couverture de flux futurs, le résultat de cette dernière est transféré en résultat en même temps que l'élément couvert.

Les pertes et profits de change qui résultent de la conversion des créances et des dettes en devises sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice en résultat financier.

C) SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les états financiers des sociétés du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de l'euro sont convertis en euro comme suit : les bilans des sociétés étrangères sont convertis aux cours de clôture et les éléments du compte de résultat aux cours moyens de la période, la différence de conversion qui en résulte est comptabilisée dans un compte intitulé « Réserve de conversion » inclus dans les capitaux propres pour la part revenant à l'entreprise consolidante et au poste intérêts minoritaires pour la part revenant aux tiers.

Les différences de change provenant de la conversion en euro des capitaux propres des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont affectées en capitaux propres. Les résultats enregistrés sur des instruments de couverture de ces capitaux propres sont affectés en « réserve de conversion ».

Lorsqu'une filiale est vendue, ces différences de change sont prises en compte dans le résultat et font partie du résultat de cession.

2.6 Immobilisations incorporelles

A) GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent à la date d'acquisition du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ».

Il est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.



Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte, le cas échéant, de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées et co-entreprises est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». Il est inclus dans le test de valeur des mises en équivalence.

B) MARQUES ET LICENCES

Les marques et les licences sont comptabilisées à leur coût historique. Elles ont une durée d'utilité définie et sont comptabilisées à leur coût, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé de façon linéaire afin de ventiler le coût des marques et des licences sur leur durée d'utilité estimée (entre quinze et vingt ans).

C) LOGICIELS

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre trois et cinq ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

D) FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement seront immobilisés dès lors qu'ils répondent à chacun des critères ci-dessous :

- faisabilité technique d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- intention de la Société d'achever l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- capacité de la Société à l'utiliser ou le vendre ;
- estimation fiable des avantages économiques futurs ;
- existence des ressources techniques et financières pour réaliser le projet ;
- capacité de la Société à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'immobilisation incorporelle est amortie sur la durée probable d'utilisation.

E) DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les goodwills et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet chaque année, même en l'absence d'indicateur de perte de valeur, de tests de dépréciation pour déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement (note 5).

Les dépréciations de goodwills sont définitives, elles ne font jamais l'objet de reprises.

Les goodwills sont inscrits au bilan net des dépréciations.

2.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe, nettes des amortissements et des éventuelles dépréciations, à l'exception des terrains inscrits à leur coût d'acquisition net des seules dépréciations. Le coût d'entrée comprend les coûts d'acquisition, les intérêts intercalaires et les écarts d'évaluation. Les intérêts intercalaires, concernant tant les emprunts spécifiques que d'autres moyens de financement spécifiques, supportés pendant la période précédant la mise en service d'immobilisations, sont portés à l'actif en augmentation du coût d'acquisition des biens concernés.

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la valeur des terrains et bâtiments a été estimée au 1^{er} janvier 2004 par des experts immobiliers. Les valeurs historiques d'acquisition ont été remplacées par les justes valeurs au 1^{er} janvier 2004 qui sont devenues les valeurs historiques, par convention, à cette date.

Les frais de démontage d'anciennes immobilisations, de déménagement de celles-ci ou de restauration du site sur lesquelles les nouvelles immobilisations sont installées, font partie du coût d'acquisition.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes de celles de l'immobilisation principale, ces composants sont comptabilisés comme des immobilisations indépendantes.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu de valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilité retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

- constructions : 15 à 40 ans ;
- matériel et outillage : 4 - 8 - 12 - 20 ans ;
- agencements et installations : 5 à 10 ans.

A) CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les locations d'immobilisations corporelles en vertu desquelles la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété revient au Groupe sont classées en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si cette valeur est inférieure.

B) DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lorsque des indices internes ou externes de perte de la valeur sont identifiés, un test de dépréciation est réalisé.



Par ailleurs, le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation par métier qui englobent les actifs corporels.

Des dépréciations, en complément des amortissements comptabilisés, sont enregistrées lorsque ces tests révèlent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Cette comparaison s'effectue en regroupant les actifs par unités génératrices de trésorerie, celles-ci correspondant aux activités du Groupe produisant des flux de trésorerie autonomes.

En l'absence de prix de cession, la valeur de recouvrement des unités génératrices de trésorerie est déterminée par référence au plus élevé de : la valeur d'usage, celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie projetés par ces unités ; le prix de cession net de frais de cession. Dans la pratique la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les pertes et profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.8 Actifs et passifs financiers

A) DÉFINITIONS

Les actifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent : des actifs comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, des prêts et créances, des titres disponibles à la vente.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : instruments financiers dérivés (note 11).

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants dans la rubrique « Prêts, créances, dépôts et cautionnements ». Les prêts et créances courants sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « autres créances ».

Ils correspondent aux éléments de bilan suivants : prêts, créances, dépôts et cautionnements, autres actifs non courants.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la Direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivants : titres de participation (note 10).

Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur.

Ils correspondent aux éléments du bilan suivant : emprunts et dettes financières (note 19), et autres passifs non courants, fournisseurs et autres créanciers (note 22).

B) ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

Titres de participation

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une provision pour dépréciation est constituée s'il existe un indicateur objectif de leur dépréciation, afin de les ramener à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les créances provenant de l'activité du Groupe ont des échéances à court terme et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Titres de placement

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

C) ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES PASSIFS FINANCIERS

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an à l'origine et sont comptabilisées à leur valeur nominale.



D) ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

IFRS 7 requiert une information obligatoire sur la présentation sur trois niveaux de la juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observable (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau ci-après présente les actifs évalués à la juste valeur par niveau, le Groupe n'évaluant aucun passif (hors instruments dérivés) à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeur mobilière de placement	X		
Instruments dérivés		X	
Titres de participation			X

2.9 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur, que celle-ci soit positive ou négative.

S'agissant du risque de change sur les opérations d'exploitation, le Groupe couvre son risque sur des opérations spécifiques futures, telles que des ventes de produits en dollars. Les ajustements de valeur des instruments dérivés, remplissant les conditions pour être qualifiés de couverture d'une opération future, sont portés à titre transitoire dans les capitaux propres, puis transférés en résultat au moment où ladite opération se dénoue et a une incidence sur le résultat.

Dans le cas de couverture d'engagements fermes, les variations de juste valeur de ces engagements ainsi que des instruments dérivés de change qualifiés de couverture en juste valeur sont comptabilisés en résultat.

La couverture du risque de change sur les investissements nets du Groupe à l'étranger par des instruments dérivés donne lieu à l'enregistrement en réserves de conversion dans les capitaux propres des variations de valeur de ces instruments liées à l'évolution du cours de change, ce qui a pour effet de neutraliser tout ou partie des variations de sens inverse constatées sur les investissements nets dues à l'évolution du cours du change.

Suivant les circonstances, le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêt pour transformer en taux fixe les taux variables payés au titre des dettes financières ou pour variabiliser le taux des dettes à taux fixes. Dans le premier cas, les ajustements de valeurs relatifs aux swaps de taux sont portés transitoirement en Autres éléments du résultat global et transférés en résultat lors de la prise en charge des intérêts à taux variable.

Dans le second cas, les ajustements de valeurs des instruments dérivés sont inscrits en résultat tandis que la valeur comptable de la dette est ajustée, pour tenir compte de la variation de taux, à hauteur de la fraction du capital de la dette faisant l'objet de la couverture.

Dans le cas d'instruments dérivés taux et change détenus à des fins de transaction, leur ajustement de juste valeur est reconnu immédiatement dans le compte de résultat.

2.10 Imposition différée

En présence d'actifs ou de passifs dont la valeur au bilan diffère de la valeur fiscale, des actifs et des passifs d'impôt sont enregistrés dans les conditions suivantes :

- tous les passifs d'impôts sont comptabilisés ;
- les actifs d'impôts sur ces différences ainsi que ceux relatifs aux reports déficitaires ne sont enregistrés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont ajustés en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés.

Seuls les dividendes prévus au titre du dernier exercice arrêté donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour les impôts payables en raison de la distribution.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

2.11 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou de production ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci lui est inférieure. Le coût est déterminé selon la formule du coût moyen pondéré. La valeur nette réalisable est le prix de vente dans des conditions normales de marché, net des frais occasionnés par cette vente. Le coût des produits finis et encours de fabrication comprend le coût des matières premières, les coûts directs de fabrication et les frais généraux de production, ces derniers étant calculés sur la base d'une utilisation normale des capacités de production.

La rotation et l'obsolescence des stocks détenus sont analysées par métier et par catégorie de stocks afin de déterminer le niveau de dépréciation approprié.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie



futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en « Frais de commercialisation ».

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie, correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme (inférieur à trois mois) et très liquides et ne présentent pas de risque significatif au niveau de la juste valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti.

Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

2.14 Actifs détenus en vue de la vente et abandon d'activités (arrêtées, cédées ou en cours de cession)

A) ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée comme hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, relatifs aux actifs détenus en vue de la vente, ne sont pas présentés sur une ligne séparée dès lors qu'ils ne répondent pas à la définition d'activités abandonnées.

B) ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les activités abandonnées arrêtées, cédées ou en cours de cession, dès lors qu'elles :

- représentent une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- ou font partie d'un plan unique de vente d'une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- ou se réduisent à une filiale acquise uniquement dans un but de revente,

sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés à la date de clôture de l'exercice. Le caractère significatif est apprécié par le Groupe selon différents critères qualitatifs (technologie, marché, produit, zone géographique) ou quantitatifs (chiffre d'affaires, rentabilité, flux de trésorerie, actifs).

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte

de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

2.15 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.16 Emprunt obligataire

Une obligation convertible est un instrument financier défini comme « instrument financier composé », avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément. Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers », la part revenant en capitaux propres correspond à la différence entre la valeur nominale de l'émission et la composante dette. Cette dernière est calculée comme étant la juste valeur d'une dette sans option de conversion et ayant des caractéristiques identiques. La valeur inscrite en capitaux propres correspondant à l'option de conversion n'est pas réévaluée durant la vie de l'emprunt. La composante dette est évaluée selon la méthode du coût amorti sur sa durée de vie estimée.

2.17 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.18 Avantages au personnel

Les avantages consentis par le Groupe au personnel après leur départ du Groupe, et les autres avantages versés plus d'un an après les services rendus par les salariés, font



l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projeté et comptabilisés selon les règles prescrites par IAS 19R.

L'évaluation des obligations du Groupe tient compte de la juste valeur des actifs affectés à la couverture des engagements à la date de clôture tels que ceux provenant de la souscription de contrats d'assurance.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » ; ils ne sont pas recyclables en résultat.

Concernant les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat, les écarts actuariels sont immédiatement reconnus dans l'exercice.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages au personnel sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision nette du rendement des actifs de couverture est portée en résultat financier : le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- la charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination.

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ; il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

2.20 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est comptabilisé net des remises, ristournes, taxes et escomptes sur les ventes, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

2.21 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est l'indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter « un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente ». Il s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

Le résultat opérationnel courant est formé de la marge brute, des frais commerciaux et des frais administratifs, et des frais de recherche et développement.

2.22 Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des charges et produits d'importance significative ayant par nature un degré de prévisibilité insuffisant compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent. Cette rubrique comprend essentiellement : les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs, les cessions d'actifs corporels et incorporels.

2.23 Résultat net par action

Le résultat net consolidé par action non dilué est calculé en faisant le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, celui-ci étant le nombre d'actions émises diminué du nombre moyen d'actions de la société détenues par Chargeurs ou ses filiales.

Suivant les circonstances, l'effet de dilution peut résulter des options de souscription accordées aux salariés ou des bons de souscription d'actions ainsi que des conversions d'obligations selon les conditions prévalentes à la clôture. Il est alors pris en compte pour le calcul du résultat net dilué par action, à partir de la date d'émission des options ou des bons, et lorsque leur prix de souscription est inférieur à la valeur boursière de l'action Chargeurs.



3 – Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite de formuler des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

3.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

A) DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Le Groupe soumet les goodwills à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.6. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (note 5).

Les tests de dépréciation n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier la valeur comptable des goodwills.

B) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'actif d'impôt correspondant à l'intégration fiscale Française, actif sur déficit et sur différences temporaires est déterminé sur la base de prévisions de bénéfices fiscaux futurs sur une période de cinq ans.

3.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances.

Dès lors pour les entités concernées, ces créances ne figurent plus dans leurs comptes sociaux.

En normes IFRS, l'analyse juridique du transfert de propriété est décrite dans la norme IAS 39 relative aux instruments financiers qui traite des cessions d'actifs financiers (dont les créances commerciales). Elle impose l'analyse successive des trois critères suivants :

- transfert des droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif transféré ;
- transfert de la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif cédé ;
- transfert du contrôle de l'actif transféré.

Compte tenu de l'analyse des contrats de cession de créances menée par les équipes de Chargeurs au regard des trois critères ci-dessus, il a été jugé prudent de constater ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

Ces créances font l'objet d'une assurance-crédit. Les entités du groupe Chargeurs ne conservent que les risques de dilution, de change et de décalage de paiement.

Cette présentation adoptée depuis 2005 pourra évoluer dans le futur suite à des modifications de contrats ou de processus de cession.

4 – Acquisitions – Cessions

Aucune opération n'est survenue sur la période.



NOTES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

5 – Immobilisations incorporelles

A) GOODWILLS NETS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations cumulées	Valeur nette
01/01/2013	81,6	(15,7)	65,9
Écarts d'acquisition relatifs aux :			
■ acquisitions de l'exercice	-	-	-
■ cessions	-	-	-
■ déconsolidations	-	-	-
Effets de change	(2,1)	-	(2,1)
Mouvements de périmètre	-	-	-
Dépréciations complémentaires	-	-	-
31/12/2013	79,5	(15,7)	63,8
01/01/2014	79,5	(15,7)	63,8
Écarts d'acquisition relatifs aux :			
■ acquisitions de l'exercice	-	-	-
■ cessions	-	-	-
■ déconsolidations	-	-	-
Effets de change	6,6	-	6,6
Mouvements de périmètre	-	-	-
Dépréciations complémentaires	-	-	-
31/12/2014	86,1	(15,7)	70,4

Le groupe Chargeurs gère ses activités par métiers : Films de Protection, Interlining et Wool.

Les métiers Films de Protection et Wool sont gérés selon une structure mondialisée répondant aux besoins de clients globaux. Ces deux métiers s'appréhendent donc chacun, comme une seule unité génératrice de trésorerie.

Le tableau ci-après présente les goodwills par UGT.

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Chargeurs Films de Protection	53,1	46,9
Chargeurs Interlining (hors Yak et Etacol)	13,6	13,6
Etacol	3,7	3,3
TOTAL	70,4	63,8

Le goodwill de Chargeurs Films de Protection étant libellé en USD, l'évolution du dollar américain par rapport à l'Euro intervenue entre les 31/12/2013 et 31/12/2014 a conduit à constater une augmentation de valeur de ce goodwill de 6,2 millions d'euros.

Le métier Interlining est également géré selon une structure mondialisée répondant à des besoins locaux. Cependant, les dernières acquisitions du Groupe, Etacol au Bangladesh en 2008 et Yak en Chine en 2006, sont traitées comme des unités génératrices de trésorerie indépendantes (Yak étant par ailleurs mis en équivalence).

Test de dépréciation des goodwills

Pour les deux métiers comportant du goodwill, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité.

Les calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les plans d'affaires à cinq ans approuvés par la Direction, ajustés pour être mis en conformité avec les prescriptions de la norme IAS 36.

Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après.

Les incertitudes sur les perspectives économiques futures ont été prises en compte dans les business plans des UGT en adoptant une position prudente dans les perspectives de croissance, donc de chiffre d'affaires et de rentabilité. Le Groupe a pris l'hypothèse d'une croissance raisonnable de ses indicateurs de rentabilité sur la durée du plan d'affaires.

Les risques spécifiques à certains pays sont pris en compte dans le taux sans risque, en appliquant une moyenne des taux sans risques augmentés le cas échéant d'une prime de risque pays pondérée par le chiffre d'affaires qui y est réalisé.

Pour les deux métiers Films de Protection et Interlining, la méthode suivante a été utilisée :

- élaboration d'un modèle simulant les flux de trésorerie en fonction de différents paramètres de marché ;
- déclinaison des scénarios bâtis sur des variations du WACC et des variations des taux de croissance et/ou de EBIT d'exploitation auxquels ont été affectés des probabilités d'occurrence

La valeur finale retenue est la valeur moyenne de tous les différents scénarios simulés.

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité	2014			2013		
	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining (hors Etacol & Yak)	Etacol	Chargeurs Films de Protection	Chargeurs Interlining (hors Etacol & Yak)	Etacol
Marge opérationnelle moyenne sur une durée du plan ⁽¹⁾	8,52 %	4,44 %	8,70 %	7,20 %	4,30 %	8,80 %
Taux de croissance à l'infini ⁽²⁾	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation	8,53 %	8,17 %	8,17 %	8,26 %	8,21 %	8,21 %

(1) Résultat opérationnel courant/chiffre d'affaires.

(2) Le taux de croissance à l'infini ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme du secteur d'activité et pour tous les métiers. Il a été retenu de manière à couvrir l'inflation uniquement.

Le management a testé l'ensemble des hypothèses clés mentionnées ci-dessus. En particulier, une majoration de 100 points de base du taux d'actualisation ou une réduction de 100 points de base de la marge opérationnelle (variation des hypothèses clés considérées

comme « raisonnablement possibles » par la Direction) ne conduirait pas à une dépréciation du goodwill des différentes UGT du Groupe.

Le décalage d'un an dans la réalisation des plans d'affaires à cinq ans du Groupe n'aurait pas d'impact sur les résultats des tests de dépréciation des goodwills des différentes UGT de Chargeurs.

B) AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours de l'exercice 2014, il n'y a pas eu de projet de développement satisfaisant aux critères qui rendent obligatoire l'immobilisation des frais selon IAS 38.

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
01/01/2013	0,5	1,2	1,6	0,7	4,0
Activation frais de R&D	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	0,1	0,2	0,3
Cessions d'immobilisations	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Mouvements de périmètre	-	-	(1,3)	-	(1,3)
Dotations aux amortissements	(0,1)	(0,3)	(0,1)	(0,4)	(0,9)
Dépréciations	-	-	-	-	-
Transférés en actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	0,5	0,5
Effets de change	-	-	-	-	-
31/12/2013	0,4	0,9	0,3	0,9	2,5



(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
01/01/2014	0,4	0,9	0,3	0,9	2,5
Activation frais de R&D		-	-	-	-
Acquisitions ⁽¹⁾	0,1	-	-	0,5	0,6
Cessions d'immobilisations	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Mouvements de périmètre	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	(0,1)	(0,4)	-	(0,3)	(0,8)
Dépréciations	-	-	-	-	-
Transférés en actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-
Autres	0,2	-	-	(0,2)	-
Effets de change	-	-	-	-	-
31/12/2014	0,6	0,5	0,3	0,8	2,2

(1) Dont 0,3 million d'euros d'acquisitions en location financement.

6 – Immobilisations corporelles

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillage	Agencements installations	Immobilisations en cours	Total
01/01/2013	4,2	15,1	20,4	5,8	2,0	47,5
Acquisitions	-	0,5	4,9	0,3	1,0	6,7
Cessions d'immobilisations	(1,6)	(0,5)	(1,7)	-	-	(3,8)
Mouvements de périmètre	-	(1,1)	(0,7)	(1,6)	-	(3,4)
Dotations aux amortissements	-	(2,1)	(4,9)	(1,1)	-	(8,1)
Dépréciations	-	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Autres	-	(0,1)	0,7	0,5	(1,6)	(0,5)
Effets de change	-	(0,2)	(0,4)	-	(0,2)	(0,8)
31/12/2013	2,6	11,6	18,2	3,9	1,2	37,5

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillage	Agencements installations	Immobilisations en cours	Total
01/01/2014	2,6	11,6	18,2	3,9	1,2	37,5
Acquisitions ⁽¹⁾	-	0,1	19,5	0,3	1,6	21,5
Cessions d'immobilisations	-	-	(0,3)	(0,9)	(0,3)	(1,5)
Mouvements de périmètre	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(1,5)	(5,9)	(0,7)	-	(8,1)
Dépréciations	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Autres	-	0,1	(0,4)	1,3	(1,0)	-
Effets de change	-	0,4	0,7	-	-	1,1
31/12/2014	2,6	10,7	31,6	3,9	1,5	50,3

(1) Dont 11,8 millions d'euros d'acquisitions en location financement. (cf. note 7).

Évaluation des immobilisations corporelles

- (i) Les terrains et constructions ont été valorisés par des cabinets internationaux en 2004 pour définir les valeurs comptables à retenir dans le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004. Ces valeurs sont retenues ultérieurement comme valeurs historiques par convention.
- (ii) La valeur des matériels et outillage est examinée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, ce qui est notamment le cas lors de réorganisations industrielles, de fermetures, de cessions.

- (iii) La valeur des actifs des métiers Chargeurs Films de Protection et Chargeurs Interlining est, par ailleurs, examinée lors du test de dépréciation des goodwill.

La valeur des actifs des trois métiers Chargeurs Films de Protection, Chargeurs Interlining, Chargeurs Wool a été examinée selon les approches ci-dessus.

7 – Location financement

Les immobilisations corporelles incluent les biens financés par des contrats de location financement. Ces biens ont les valeurs nettes suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Terrains	1,2	1,2
Constructions	19,5	18,7
Matériel et outillage	31,1	7,3
Agencements, installations et autres	7,0	6,4
VALEURS BRUTES	58,8	33,6
Amortissements	(39,3)	(26,1)
Dépréciations	-	-
VALEURS NETTES	19,5	7,5

La réconciliation entre les paiements minimums à effectuer en vertu des contrats de locations financements et la valeur de la dette financière correspondante se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Paielements minimums à effectuer sur locations financements	25,9	8,1
Dettes financières liées aux locations financements	23,2	7,7
Différence : charges financières futures	2,7	0,4

L'échéancier des sommes à payer sur les locations financements est le suivant :

(en millions d'euros)	Paielements minimums	Dettes financières
Payables à moins de un an	5,5	4,6
Payables de un an à moins de cinq ans	17,4	15,8
Payables à plus de cinq ans	3,0	2,8
TOTAL AU 31/12/2014	25,9	23,2
Payables à moins de un an	1,4	1,2
Payables de un an à moins de cinq ans	3,8	3,5
Payables à plus de cinq ans	2,9	3,0
TOTAL AU 31/12/2013	8,1	7,7



Les principaux contrats de location financement sont relatifs à des opérations de cession bail d'immeubles et à des locations de machines. Les financements obtenus portent généralement sur des périodes de 6 ans à 15 ans et sont assimilables à des emprunts garantis par des immobilisations.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe (métier Films de Protection) a mis fin à un contrat de location simple ayant entraîné la réintégration au bilan consolidé des

immobilisations concernées pour une valeur brute de 10,8 millions d'euros. Une partie de ces immobilisations a fait l'objet d'un nouveau contrat de location financement sur la fin de l'année 2014 pour un montant de 9,5 millions d'euros.

De plus, le Groupe (métier Interlining) a réalisé sur l'exercice 2014 des opérations de lease back pour une valeur brute d'immobilisations de 11,2 millions d'euros.

8 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées

A) COMPOSITION

Métier Interlining

Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd

Métier Wool

CW Uruguay comprend les entités suivantes : Lanera Santa Maria et sa filiale Hart Newco, ainsi que la société Lanas Trinidad SA.

CW Argentine comprend Chargeurs Wool Argentina et sa filiale Peinadura Rio Chubut.

Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd comprend Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd et Yangtse (Australia) PTY Ltd.

Les participations dans les sociétés mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Quote-part dans les capitaux propres		Quote-part dans le résultat net	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	13,2	12,6	-	-
CW Uruguay	6,8	5,8	0,2	0,1
CW Argentine	1,8	1,6	0,3	0,3
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	4,8	5,3	(0,9)	(0,2)
Autres	0,1	0,1	-	-
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	26,7	25,4	(0,4)	0,2
Wool USA	0,4	0,3	0,1	0,1
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,4	0,3	0,1	0,1
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	27,1	25,7	(0,3)	0,3

Le goodwill correspondant aux entreprises associées est inscrit à l'actif dans la valeur des titres de participation. Il s'élève à 9,6 millions d'euros pour Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd.

(en millions d'euros)	Entités Yak	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Autres	Total
01/01/2013	15,3	6,0	1,8	-	1,5	24,6
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	(1,2)	(1,2)
Cessions d'immobilisation	-	-	-	-	-	-
Mouvement de périmètre	(2,2)	-	-	5,8	-	3,6
Résultat	-	0,1	0,3	(0,1)	-	0,3
Dividendes	(0,3)	-	-	-	-	(0,3)
Effets de change	(0,2)	(0,3)	(0,5)	(0,4)	0,1	(1,3)
31/12/2013	12,6	5,8	1,6	5,3	0,4	25,7

(en millions d'euros)	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Autres	Total
01/01/2014	12,6	5,8	1,6	5,3	0,4	25,7
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-
Cessions d'immobilisation	-	-	-	-	-	-
Mouvement de périmètre	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	0,2	0,3	(0,9)	0,1	(0,3)
Dividendes	(0,7)	-	-	-	-	(0,7)
Effets de change	1,3	0,8	(0,1)	0,4	-	2,4
31/12/2014	13,2	6,8	1,8	4,8	0,5	27,1



B) INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les informations financières des co-entreprises significatives sont présentées ci-après (sur une base 100 %) :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2014				Exercice clos le 31 décembre 2013			
	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Entités Yak ⁽¹⁾	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd
Actifs non courants	3,2	3,7	1,7	5,4	3,2	2,4	2,8	4,7
Actifs courants	5,0	42,8	13,6	32,3	5,5	40,3	13,4	21,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7	0,9	0,5	2,1	2,1	5,9	0,2	0,4
Passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs non courants	0,6	0,1	0,3	0,1	0,5	0,1	1,3	0,2
Passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	1,0	33,7	11,9	29,3	2,3	36,8	11,9	15,7
TOTAL ACTIF NET	7,3	13,6	3,6	10,4	8,0	11,7	3,2	10,5
Pourcentage de détention	49 %	50 %	50 %	50 %	49 %	50 %	50 %	50 %
Quote-part de détention	3,6	6,8	1,8	5,2	3,9	5,8	1,6	5,3
Goodwill	9,6			(0,4)	8,7			
VALEUR COMPTABLE DES MISES EN ÉQUIVALENCE	13,2	6,8	1,8	4,8	12,6	5,8	1,6	5,3

(1) En 2013, les entités Yak comprenaient les entités Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd et Ningbo Yak Bertero Textiles Co Ltd. Cette dernière a été cédée au cours de l'exercice 2013.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2014				Exercice clos le 31 décembre 2013			
	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Entités Yak	CW Uruguay	CW Argentine	Zangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd
Chiffre d'affaires	7,5	52,8	15,9	36,2	16,8	51,6	17,7	10,1
Dépréciations et amortissements	(0,5)	(0,6)	-	(1,4)	(0,6)	(0,6)	-	(0,2)
Produits (Charges) d'intérêts nets	-	(0,6)	(0,9)	(0,6)	-	(0,3)	(1,4)	(0,1)
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	(0,2)	-	-	-
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	0,1	0,4	0,6	(1,8)	-	0,2	0,6	(0,2)
Pourcentage de détention	49 %	50 %	50 %	50 %	49 %	50 %	50 %	50 %
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	0,0	0,2	0,3	(0,9)	-	0,1	0,3	(0,1)

9 – Impôts différés

A) DÉTAIL SELON LA DATE D'UTILISATION PROBABLE (AVANT COMPENSATION DES POSITIONS ACTIVES ET PASSIVES SUR UNE MÊME ENTITÉ FISCALE)

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Impôts différés actifs		
■ recouvrables à plus de 12 mois	8,7	8,9
■ recouvrables à moins de 12 mois	11,2	9,9
Impôts différés passif nets		
■ réalisables à plus de 12 mois	(5,8)	(5,4)
■ réalisables à moins de 12 mois	(0,6)	(1,5)
TOTAL	13,5	11,9

B) DÉTAIL SELON LA NATURE DE L'IMPÔT (AVANT COMPENSATION DES POSITIONS ACTIVES ET PASSIVES SUR UNE MÊME ENTITÉ FISCALE)

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Impôt différé actif		
■ différences temporaires	12,2	11,0
■ déficits et crédits d'impôt	7,7	7,8
Impôt différé passif		
■ différences temporaires	(6,4)	(6,9)
TOTAL	13,5	11,9



Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles. Ce jugement est étayé par une prévision de résultat imposable sur une période de cinq ans.

L'actif d'impôt relatif à l'intégration fiscale française, actif sur déficit et différences temporaires, s'élève à 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2014, contre 5,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Une partie importante des déficits fiscaux indéfiniment reportables (voir ci-dessous) n'est pas activée.

Les déficits fiscaux reportables sont les suivants au 31 décembre 2014 :

(en millions d'euros)	Totaux	Dont non activés
Reportables jusqu'en		
2015	0,9	0,9
2016	-	-
2017	-	-
2018	-	-
2019	2,4	2,4
Déficits reportables indéfiniment	373,4	339,6
DÉFICITS REPORTABLES TOTAUX	376,7	342,9

10 – Titres de participation non consolidés

Les valeurs comptables des principales participations sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Participations supérieures à 50 %		
Divers	0,7	0,8
Participations entre 20 % et 50 %		
Divers	-	-
Participations inférieures à 20 %		
Divers	0,1	0,1
TOTAL	0,8	0,9

Ces titres n'étant pas cotés et leur valorisation ne pouvant s'appuyer sur des données observables, ils sont classés en niveau 3 conformément à IFRS 7R.

La juste valeur des titres de participation est très proche de leur valeur comptable. Ils sont dépréciés si nécessaire.

11 – Instruments financiers dérivés

La valeur des dérivés au bilan est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Instruments dérivés à l'actif	0,6	0,3
Instruments dérivés au passif	(0,7)	(0,5)
NET	(0,1)	(0,2)

(en millions d'euros)	31/12/2014		31/12/2013	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Net dérivés actifs moins dérivés passifs				
Couverture de juste valeur				
■ Change ⁽¹⁾	0,2	20,7	(0,2)	15,8
■ Matière	-	0,4	-	-
Couvertures des flux de trésorerie				
■ Change ⁽¹⁾	(0,2)	13,2	-	1,5
■ Taux d'intérêt	-	-	-	-
■ Matière	(0,1)	6,6	-	2,6
Couvertures d'investissements nets				
■ Change ⁽¹⁾	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction				
■ Change ⁽¹⁾	-	-	-	-
■ Taux d'intérêt	-	-	-	-
TOTAL ACTIFS OU PASSIFS NETS	(0,1)	40,9	(0,2)	19,9

(1) Notionnel négatif = position nette emprunteuse pour dérivés de taux d'intérêt, vendeuse pour autres dérivés.

Les couvertures de change d'un montant notionnel de 33,9 millions d'euros correspondent à la couverture de postes du bilan et d'engagements fermes par des filiales de Chargeurs, mais aussi à des couvertures de ventes nettes et d'achats nets principalement en US Dollars.

La couverture de matières premières d'un montant notionnel de 7,0 millions d'euros correspond à l'achat d'un contrat dérivé dont la valeur est liée à celle du polyéthylène.

NOTIONNELS NETS DES DÉRIVÉS DE CHANGE PAR DEVISE (NOTIONNEL NÉGATIF = VENTE)

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dollar US	27,9	18,1
Euro	0,5	(0,9)
Renminbi	5,1	-
Livre Sterling	0,4	0,1
TOTAL	33,9	17,3



NOTIONNELS NETS DES DÉRIVÉS DE MATIÈRE PREMIÈRE PAR DEVISE (NÉGATIF = VENTE)

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Euro	7,0	2,6

ÉCHÉANCEMENT DES JUSTES VALEURS DES DÉRIVÉS

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Inférieur à 6 mois	(0,2)	(0,2)
Au-delà de 6 mois	0,1	-

12 – Stocks et en-cours

La rubrique stocks s'explique de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs brutes		
Matières premières et fournitures	37,5	41,9
Produits finis et semi-ouvrés et encours	65,5	60,5
Autres stocks	0,5	0,2
TOTAL VALEUR BRUTE	103,5	102,6
Provisions pour dépréciation	(5,3)	(5,0)
VALEURS NETTES	98,2	97,6

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION À L'OUVERTURE	(5,0)	(6,4)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	(1,6)	(1,2)
Reprises de provisions utilisées	1,0	0,9
Reprises de provisions excédentaires	0,5	1,2
Mouvements de périmètre	-	0,5
Effets de change	(0,2)	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION À LA CLÔTURE	(5,3)	(5,0)

Le Groupe n'a pas de stocks en nantissement.

13 – Clients et autres débiteurs

(en millions d'euros)	31/12/2014	dont non échues	dont échues	31/12/2013	dont non échues	dont échues
Clients et comptes rattachés						
Valeurs brutes	50,6	37,5	13,1	50,7	37,6	13,1
Provision pour dépréciation	(6,4)	(0,3)	(6,1)	(6,5)	(0,8)	(5,7)
VALEUR NETTE	44,2	37,2	7,0	44,2	36,8	7,4

ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ÉCHUES

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Depuis moins d'un mois	3,6	5,3
Entre un et trois mois	2,0	1,5
Entre trois et six mois	0,7	0,4
Depuis plus de six mois	0,7	0,2
VALEUR NETTE	7,0	7,4

Les créances ci-dessus étant à court terme et ne portant pas intérêt, la variation des taux d'intérêt n'engendre pas de risque de taux significatif.

La juste valeur des créances ci-dessus peut être considérée comme voisine de leur valeur comptable eu égard à leur échéance.

Chargeurs a une gestion du risque clients locale et décentralisée. Le niveau de dépréciation des créances dont l'échéance est dépassée est évalué de manière individuelle en tenant compte de la quote-part de la créance couverte par assurance-crédit, de la pratique du pays, de l'historique des relations avec le client et de son encours (cf. note 23).

Créances clients cédées à des sociétés de factoring conformément à IAS 39

Certaines créances commerciales ont été cédées à des tiers à la clôture de l'exercice, dans le cadre de conventions de cession de créances sans recours, conclues avec des organismes d'affacturage en France et à l'étranger. Ces créances sont « maintenues » dans le bilan de Chargeurs, malgré cette cession, et bien qu'elles ne soient plus propriété de Chargeurs (note 3).

Au 31 décembre 2014, le montant payé par les sociétés d'affacturage sur ces cessions s'est élevé à 43,9 millions d'euros (49,3 millions d'euros à fin décembre 2013).

14 – Autres créances

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Créances d'impôts courants	0,5	0,8
Autres créances	24,2	29,3
Comptes de régularisation	1,6	2,1
Provisions pour dépréciation	(1,6)	(2,0)
VALEUR NETTE	24,7	30,2

Le poste « Autres créances » comprend notamment des crédits fiscaux, la part non financée des cessions de créances sans recours et des avances à des fournisseurs.

La juste valeur de ces actifs est très proche de leur valeur comptable.

15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la variation est expliquée par le tableau des flux de trésorerie comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement	16,1	20,8
Dépôts à terme	1,1	0,9
SOUS-TOTAL	17,2	21,7
Soldes bancaires disponibles	55,5	26,3
TOTAL	72,7	48,0

Au 31 décembre 2014, Chargeurs n'a pas de soldes et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe.



16 – Actifs destinés à la vente et résultat des activités abandonnées

A) ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Actifs destinés à la vente	0,2	0,2
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	-	-

Un plan de cession a été engagé par le Groupe pour l'actif résiduel de 0,2 million d'euros.

B) ABANDON D'ACTIVITÉS

Au 31 décembre 2013, Chargeurs a abandonné une ligne d'activité non rentable au sein de la division Chargeurs Interlining. Cet abandon d'activité a eu un effet sur le compte de résultat consolidé de 0,2 million d'euros au 31 décembre 2014. La principale entité portant cette activité a été sortie du périmètre sur l'exercice 2014.

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Abandon d'une ligne d'activité du métier Entoilage		
Chiffre d'affaires	-	0,9
Marge brute	(0,9)	(1,0)
Résultat d'exploitation	(0,7)	(4,5)
Résultat financier	0,9	-
Résultat des activités abandonnées avant impôt sur le résultat	0,2	(4,5)
Impôt sur le résultat	-	-
Résultat des activités abandonnées après impôt	0,2	(4,5)
Perte ou gain reconnu avant impôt sur la réévaluation des actifs	-	-
Impôt sur les pertes ou gains reconnus sur la réévaluation des actifs	-	-
Perte ou gain reconnus après impôt sur la réévaluation des actifs	-	-
RÉSULTAT NET	0,2	(4,5)
Abandon du reliquat de l'activité Tissu en Asie	-	(0,1)
TOTAL RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	0,2	(4,6)

Les flux de trésorerie liés à cet abandon d'activité sur la période sont présentés ci-après.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1,8)	(0,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0,6	0,7
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	0,8	-
Autres flux de trésorerie	0,1	-
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	(0,3)	(0,2)



17 – Capital social et réserves

Toutes les actions, composant le capital de Chargeurs ont été appelées et sont entièrement libérées. Le nombre d'actions composant le capital de Chargeurs a évolué comme suit au cours des exercices 2013 et 2014 :

NOMBRE D' ACTIONS AU 31/12/2012	13 524 913
Actions créées du fait de la conversion d'obligations convertibles	815 662
NOMBRE D' ACTIONS AU 31/12/2013	14 340 575
Actions créées du fait de la conversion d'obligations convertibles	1 680 736
NOMBRE D' ACTIONS AU 31/12/2014	16 021 311

Sur la base d'une valeur nominale de 0,16 euro, le nombre d'actions représente 2 563 410 euros au 31 décembre 2014 (2 294 492 euros au 31 décembre 2013).

Droits de vote double :

Les statuts de Chargeurs prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 225-124 du Code du commerce, les actionnaires bénéficient de plein droit de ce droit de vote double au sein de Chargeurs. Au 31 décembre 2014, 1 039 415 actions entraient dans cette catégorie.

Cotation des actions nouvelles :

(extrait du prospectus, § 8.1.7, relatif aux obligations convertibles)

Les actions nouvelles qui seront émises sur conversion des obligations et sur versement de l'intérêt ou de l'intérêt échü feront l'objet de demandes d'admission périodiques aux négociations sur Euronext Paris sur une nouvelle ligne de cotation.

Elles ne seront assimilées aux actions existantes de la Société et négociables, sur la même ligne de cotation (ISIN FR0000130692), qu'à compter de la séance de Bourse au cours de laquelle les actions existantes seront négociées ex-dividende au titre de l'exercice qui précède celui dans lequel se situe la date d'exercice ou, à défaut de versement de dividende, à compter de la séance de Bourse du jour qui suit l'Assemblée Générale statuant sur les comptes dudit exercice.

18 – Emprunt obligataire convertible

A) DESCRIPTION DE L'OPÉRATION FINANCIÈRE

En avril 2010, Chargeurs SA a procédé à l'émission avec droits préférentiels de souscription de 415 083 obligations convertibles d'un montant nominal unitaire de 55 euros. À l'issue de la période de souscription (du 15 au 29 mars 2010), cette obligation a été souscrite 1,78 fois.

Le montant brut de l'émission initiale est de 22 829 565 euros.

Le montant maximum remboursable à maturité au titre de l'obligation convertible est de 11 993 795 euros au 31/12/2014 contre 14 981 615 euros au 31/12/2013.

L'émission a fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF (n° 10-044 en date du 11 mars 2010) disponible sur les sites Internet de Chargeurs et de l'AMF (<http://www.chargeurs.fr/fr/content.lobligation-convertible>).

Les principales caractéristiques de cette obligation sont les suivantes :

Conversion des obligations en actions

À tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour ouvré qui précède la date de remboursement normal ou anticipé, les titulaires d'obligations pourront convertir leurs obligations à raison de 27 actions nouvelles de la Société pour une obligation.

Au cours de la période, il a été converti 54 324 obligations donnant lieu à une augmentation du capital social de 0,3 million d'euros et de la prime de conversion de 2,7 millions d'euros, soit une augmentation totale des capitaux propres de 3,0 millions d'euros.



	31/12/2014	31/12/2013
1 - Nombre d'obligations convertibles		
Début de la période	272 393	299 691
Conversions de la période	54 324	27 298
Fin de période	218 069	272 393
2 - Nombre d'actions émises au titre de l'obligation convertible		
Début de période	3 963 478	3 147 816
Émissions au titre des conversions	1 466 748	737 046
Émissions au titre de l'intérêt	213 988	78 616
Fin de période	5 644 214	3 963 478
3 - Nombre d'actions pouvant être émises d'ici au 1^{er} janvier 2016		
Nombre minimum	1 321 498	1 650 702
Nombre maximum	6 978 208	8 716 576
4 - Nombre d'actions totales pouvant être émises d'ici le 1^{er} janvier 2016		
Nombre maximum du fait des conversions	6 978 208	8 716 576
Actions en circulation au 31 décembre	16 021 311	14 340 575
TOTAL	22 999 519	23 057 151

Rémunération

En cas de remboursement des obligations à leur date d'échéance, les obligations alors en circulation seront rémunérées le 1^{er} janvier 2016 par l'émission et la remise de 6,06 actions Chargeurs par obligation.

En cas de remboursement anticipé des obligations ou en cas de conversion des obligations, cette rémunération sera versée *pro rata temporis* selon les modalités ci-après :

Exercice au cours duquel peut intervenir la conversion	Montant de l'Intérêt échu
2011	0,76 action
2012	1,82 action
2013	2,88 actions
2014	3,94 actions
2015	5,00 actions

Cette rémunération n'a pas d'impact sur le résultat de la Société, elle est imputée sur la prime de conversion selon le critère du « fixed for fixed ». La charge financière au compte de résultat correspond à l'effet de la désactualisation de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Au cours de la période, il a été converti 54 324 obligations donnant lieu à l'émission de 213 988 actions au titre de l'intérêt.

Durée de l'emprunt

5 ans et 261 jours.

Amortissement normal des obligations

En totalité le 1^{er} janvier 2016 (ou le jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré) par remboursement au pair.

Amortissement anticipé des obligations au gré de la Société par rachats

La Société pourra, sous réserve de l'accord unanime des banques parties au Protocole d'accord du 7 février 2010, à tout moment, procéder à l'amortissement anticipé de tout ou partie des obligations, sans limitation de prix ni de quantité, par rachats en Bourse ou hors Bourse ou par offres de rachat ou d'échange.

Remboursement anticipé des obligations au gré de la Société

La Société pourra, sous réserve de l'accord unanime des banques parties au Protocole d'accord du 7 février 2010, à tout moment, à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'à l'échéance des obligations, sous réserve de respecter un délai de préavis d'au moins trente jours calendaires, procéder au remboursement anticipé de la totalité des obligations restant en circulation, à un prix égal au pair, si la moyenne arithmétique, calculée sur dix jours de Bourse consécutifs parmi les vingt qui précèdent la parution de l'avis de remboursement anticipé, des premiers cours cotés de l'action de la Société constatés sur Euronext Paris excède 6 euros.

Cotation

Les obligations convertibles sont cotées sur le marché Euronext sous le code ISIN FR0010870931.

Ajustements du ratio de conversion

Les ajustements usuels en cas de modifications du capital sont spécifiés dans la note d'opération sur le site de l'AMF.

B) COMPTABILISATION

En 2010, lors de la comptabilisation initiale, le taux de marché retenu et la ventilation initiale entre la partie « dette » et la partie « capitaux propres » ont été les suivants :

- taux de marché retenu pour le calcul de la dette : 5,35 % ;

- part de l'emprunt obligataire revenant en capitaux propres : 4,6 millions d'euros ;
- juste valeur de la dette financière à l'émission : 16,8 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2014, il a été converti 54 324 obligations soit une diminution de l'emprunt obligataire de 3,0 millions d'euros. Cette diminution trouve sa contrepartie dans une augmentation du capital social de 0,3 million d'euros et une augmentation de la prime de conversion de 2,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014 :

- le solde de l'emprunt obligataire est de 11,2 millions d'euros ;
- le taux d'intérêt effectif s'élève à 7,6 % et la charge financière à 1,0 million d'euros.

19 – Emprunts et dettes financières

Le protocole relatif au réaménagement de la structure de financement du Groupe, signé le 7 janvier 2010 et modifié par avenants des 4 février 2010, 6 janvier 2012 et 26 juin 2013 a été complètement remboursé au 30 juin 2014. Les sociétés du Groupe ont ainsi éteint l'ensemble de leurs obligations par rapport au protocole.

A) DETTE NETTE

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013	Taux d'intérêt effectif 31/12/2014
Emprunts auprès d'établissements financiers	48,7	24,5	5,1 %
Concours bancaires courants	14,7	20,3	
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES	63,4	44,8	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(72,7)	(48,0)	
DETTE NETTE	(9,3)	(3,2)	

B) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les passifs financiers de Chargeurs sont du type « autres passifs financiers ». Les dettes sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti.

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dettes financières auprès des établissements de crédit	25,5	16,8
Dettes financières liées aux locations financement	23,2	7,7
TOTAL	48,7	24,5

Les échéances des emprunts à long et moyen terme sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2014	Dont taux fixe	Dont taux variable	31/12/2013	Dont taux fixe	Dont taux variable
1 an ou moins	6,7	4,0	2,7	11,5	1,6	9,9
plus de 1 an mais moins de 2 ans	5,9	4,0	1,9	3,5	1,5	2,0
plus de 2 ans mais moins de 3 ans	5,7	4,3	1,4	2,7	1,2	1,5
plus de 3 ans mais moins de 4 ans	20,7	3,9	16,8	1,1	-	1,1
plus de 4 ans mais moins de 5 ans	3,8	1,9	1,9	1,1	-	1,1
plus de 5 ans	5,9	1,8	4,1	4,6	-	4,6
TOTAL	48,7	19,9	28,8	24,5	4,3	20,2



Au 31 décembre 2014, l'ensemble des sociétés du Groupe disposait de lignes pour un montant total de 84 millions d'euros.

Les emprunts à taux variable ont une valeur au bilan voisine de leur juste valeur compte tenu des taux pratiqués.

Les emprunts négociés à taux fixe ont une valeur comptable de 19,9 millions d'euros au 31 décembre 2014. La part à taux fixe de ces emprunts s'est élevée ainsi en moyenne à 47,8 % pour l'année 2014, contre 12,1 % pour l'année 2013.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme s'établit à 5,09 % et à 4,29 % respectivement au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

L'évolution du coût de la dette financière moyen terme sur l'exercice est en partie liée au refinancement d'immobilisations dans le métier Interlining (cf. note 7) et à de nouveaux contrats de location financement dans le métier Films de Protection. Afin de diminuer le coût de la dette, ces derniers contrats ont fait l'objet d'une renégociation sur la fin de l'année 2014.

Par ailleurs, en décembre 2014, Chargeurs SA a contracté un emprunt d'un montant de 15 millions d'euros sur quatre ans afin de refinancer à moindre coût des lignes existantes et de financer des opérations de développement. Cet emprunt est assorti de covenants (Dette Nette/Capitaux Propres $\leq 0,55$ et Dette Nette/EBITDA $\leq 3,5$) qui sont respectés au 31/12/2014.

La répartition des emprunts à long et moyen terme par devise de remboursement est la suivante au 31 décembre 2014 :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Euro	47,8	22,2
Dollar américain	-	0,7
Autres	0,9	1,6
TOTAL	48,7	24,5

20 – Engagements de retraites et avantages assimilés

Les provisions à ce titre s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Régimes d'avantages post-emploi consentis au personnel	13,3	10,4
Régimes des frais médicaux post-emploi consentis au personnel	0,6	0,5
Régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel	1,6	1,8
MONTANT COMPTABILISÉ AU BILAN	15,5	12,7

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant aux entreprises françaises et à d'autres régimes de moindre ampleur ; les

régimes des autres avantages à long terme consentis au personnel sont pour l'essentiel les primes de médailles du travail.

Les montants comptabilisés en provisions au titre de tous ces régimes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeur actualisée de la dette des régimes financés	20,6	19,2
Juste valeur des actifs cantonnés en couverture de la dette	(16,1)	(15,7)
VALEUR NETTE DE LA DETTE DES RÉGIMES FINANCÉS	4,5	3,5
Valeur actualisée de la dette des régimes non financés	11,0	9,2
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN	15,5	12,7

Le montant de la dette des régimes financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2014	2013
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER	19,2	21,0
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,1	0,1
Coût financier	0,8	0,7
Liquidation, réduction des services futurs	(1,4)	-
Versement provenant des actifs du régime	(1,2)	(1,3)
Versement	-	-
Transfert de l'engagement vers un tiers (transfert de salariés)	-	-
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	1,6	(0,5)
Différence de change	2,2	(0,7)
Passage d'un engagement financé à non financé	(0,6)	-
Variations de périmètre	-	-
Autres	(0,1)	(0,1)
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DÉCEMBRE	20,6	19,2

Le montant des actifs cantonnés en couverture de la dette a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2014	2013
VALEUR DES ACTIFS AU 1^{ER} JANVIER	15,7	15,1
(Pertes)/gains actuariels dans l'année	0,1	1,1
Rendement attendu des actifs	0,7	0,5
Cotisations patronales	1,3	0,9
Versements réels	(1,8)	(1,3)
Liquidation, réduction des services futurs	(1,0)	-
Différence de change	1,7	(0,6)
Remboursement d'actif	(0,6)	-
VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	16,1	15,7

Composition des actifs :

	31/12/2014	31/12/2013
Monétaire	5 %	4 %
Actions	54 %	53 %
Obligations	37 %	37 %
Immobilier	4 %	4 %
Matières premières	-	2 %
TOTAL	100 %	100 %



Le montant de la dette des régimes non financés a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2014	2013
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1^{ER} JANVIER	9,2	8,7
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	0,4	0,5
Coût financier	0,3	0,2
Liquidation, réduction des services futurs	-	-
Versement	(1,3)	(0,5)
Transfert de l'engagement vers un tiers (transfert de salariés)	-	-
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	1,5	0,4
Différence de change	0,2	(0,1)
Passage d'un engagement financé à non financé	0,6	-
Variations de périmètre	-	-
Autres	0,1	-
VALEUR ACTUARIELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DÉCEMBRE	11,0	9,2

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des autres régimes d'avantages post-emploi à prestations définies, et au titre des autres avantages à long terme, s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)	2014	2013
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,5	0,6
Charges financières liées à la désactualisation de la dette	1,1	0,9
Rendement attendu des actifs	(0,7)	(0,5)
Liquidation des services passés	(0,6)	0,1
CHARGE NETTE DE LA PÉRIODE	0,3	1,1

Le coût des services est comptabilisé par destination et se trouve réparti dans le coût des ventes, les charges commerciales et administratives et dans les frais de recherche et développement. La charge financière nette est comptabilisée dans le résultat financier.

La variation de la provision nette comptabilisée au bilan s'explique de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2014	2013
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	12,7	14,6
Charge nette de la période	0,3	1,1
Paievements effectués	(2,0)	(1,4)
Pertes/(gains) actuariels dans l'année	3,0	(1,2)
Remboursement d'actif	0,6	-
Effets de change sur régimes étrangers	0,7	(0,2)
Autres	0,2	(0,2)
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	15,5	12,7

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2014	31/12/2013
Pour l'Europe :		
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾	1,50 %	3,00 %
Revalorisation salariale		
■ Cadres	2,50 %	2,50 %
■ Non cadres	2,00 %	2,00 %
Inflation long terme (sous-jacente)	2,00 %	2,00 %
Pour l'Amérique du Nord :		
Taux d'actualisation des engagements futurs ⁽¹⁾	3,97 %	4,50 %
Âge probable de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans

(1) Les taux d'actualisation ont été déterminés à partir des taux de marché pour des obligations d'entreprises privées de première catégorie.

Pour les régimes de frais médicaux l'augmentation ou la diminution absolue de 1 % du taux d'évolution de la consommation médicale n'a pas d'impact significatif sur la valeur de la dette actuarielle des régimes, sur le coût des services rendus et sur le coût de l'actualisation du régime.

Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation et du taux d'inflation aurait un impact de - 1,4 million d'euros sur le montant de l'engagement.

Au 31 décembre 2014, la durée moyenne des engagements se situe entre 7 et 17 ans.

Le Groupe verse des cotisations aux plans financés et des prestations aux bénéficiaires des plans non financés. Le montant total des prestations versées au titre des régimes à prestations définies attendu pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 s'élève à 2,0 millions d'euros.

21 – Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs doivent être lues avec les provisions pour autres passifs courants qui sont classées en « Autres créanciers ».

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour autres passifs non courants	0,4	0,4
Provisions pour autres passifs courants	0,4	2,0
TOTAL	0,8	2,4

Les provisions pour autres passifs comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Provision pour autres passifs non courants	Provision pour autres passifs courants	Total
01/01/2013	0,4	1,7	2,1
Dotations aux provisions	0,1	1,8	1,9
Reprises de provisions utilisées	-	(0,3)	(0,3)
Reprises de provisions excédentaires	-	(1,0)	(1,0)
Autres	-	-	-
Effets de change	(0,1)	(0,2)	(0,3)
31/12/2013	0,4	2,0	2,4
01/01/2014	0,4	2,0	2,4
Dotations aux provisions	-	-	-
Reprises de provisions utilisées	-	(0,9)	(0,9)
Reprises de provisions excédentaires	-	(0,7)	(0,7)
Autres	-	-	-
Effets de change	-	-	-
31/12/2014	0,4	0,4	0,8



(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Réorganisations industrielles	-	1,7
Risques divers	0,8	0,7
TOTAL	0,8	2,4

Les sorties de trésorerie liées aux passifs divers provisionnés auront lieu en 2015 pour 0,3 million d'euros et après 2015 pour 0,5 million d'euros.

22 – Autres passifs non courants, autres créanciers et sociétés de factoring

Le poste « Autres passifs non courants » enregistre une caution de 10,0 millions d'euros reçue au titre d'un contrat de licence.

Les créances cédées sans recours sont affichées dans le bilan de Chargeurs pour un montant de 43,9 millions d'euros. En contrepartie, une dette est constatée vis-à-vis des sociétés de factoring, classée dans la rubrique « sociétés de factoring ».

23 – Gestion du risque financier

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation des taux d'intérêt et risque de variation de prix de certaines matières premières), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

A) RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont suivis grâce à différents états internes qui mettent en rapport les expositions des entités aux risques identifiés et les relient à des indicateurs de valeurs de marchés obtenues via des abonnements à diverses bases de données couvrant aussi bien les devises que les valeurs des principales matières premières affectant directement ou indirectement la marche des affaires et la valeur des actifs.

(i) Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international, 92,6 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France. Alors que seulement 52,1 % du chiffre d'affaires est réalisé hors d'Europe, l'exposition aux risques de change concerne principalement l'USD et le RMB. Le risque de change porte sur : des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan, des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour se prémunir d'une façon durable contre les effets de change dus à l'USD et aux monnaies asiatiques, Chargeurs a localisé ses moyens de production dans la zone Asie et en zone USD ; 49,8 % des actifs sont situés hors d'Europe.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent essentiellement à des contrats de change à terme.

Chaque métier désigne les contrats conclus avec les banques comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets, selon le cas.

Pour Chargeurs Films de Protection et Chargeurs Interlining la politique est de couvrir, dans le cadre du processus budgétaire, une portion des transactions futures anticipées (principalement des ventes à l'exportation) dans chaque devise importante au cours de l'année suivante, le pourcentage retenu étant déterminé pour répondre à la définition d'une transaction prévue hautement probable aux fins de la comptabilité de couverture.

Pour Chargeurs Wool les principales expositions induites par les transactions et la devise d'endettement sont vis-à-vis du dollar australien, du dollar américain. Chargeurs Wool utilise des contrats de change à terme.

Le tableau ci-après présente une analyse de sensibilité des fonds propres du Groupe au risque de change sur la base des données au 31 décembre 2014.

(en millions d'euros)	Réserves de conversion par devise	Impact d'une variation de + 10 % du taux de la devise par rapport à l'euro	Impact d'une variation de - 10 % du taux de la devise par rapport à l'euro
AUD	(0,5)	0,1	(0,1)
ARS	(6,8)	0,7	(0,7)
BDT	0,5	0,1	(0,1)
CLP	(0,1)	0,0	(0,0)
HKD	0,9	0,1	(0,1)
KOR	1,4	0,1	(0,1)
LKR	(0,3)	0,0	(0,0)
NZD	1,6	0,2	(0,2)
RMB	11,3	1,1	(1,1)
SID	0,8	0,1	(0,1)
TRY	(1,3)	0,1	(0,1)
USD	4,4	0,4	(0,4)
WON	0,1	0,0	(0,0)
ZAR	(0,6)	0,1	(0,1)
TOTAL	11,4	3,1	(3,1)

(ii) Risque de taux d'intérêt

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur la dette nette (y compris les montants perçus au titre des cessions de créances sans recours) non couverte contre le risque de taux serait de 0,6 million d'euros.

(iii) Risque de variation de prix

Le Groupe est exposé au risque de prix sur certaines marchandises essentielles pour ses productions. Le métier Films de Protection est exposé à certains dérivés du pétrole et gère ce risque via des contrats avec ses fournisseurs et sa politique de prix de vente. Le métier Interlining est exposé aux prix des fibres entrant dans la composition de ses produits et gère cette exposition par la mise en concurrence de ses fournisseurs et par sa politique de prix de vente. Le métier Laine adosse systématiquement ses engagements de vente à prix fixé à des engagements d'achat de même nature.

B) RISQUE DE CRÉDIT

(i) Risque sur les créances commerciales

Le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires. Parallèlement à cette situation de fait, le Groupe protège ses encours commerciaux par de l'assurance-crédit ou des lettres de crédit aussi souvent que cela est possible.

Dans les métiers induisant un risque de contrepartie excédant les 6 mois, le Groupe a développé un système de notation interne permettant de calibrer les expositions en fonction du profil de risque de la contrepartie.

Le risque de non-recouvrement des créances client est revu lors de chaque clôture mensuelle. Les actifs sont dépréciés selon deux cas :

- client avéré comme douteux : clients faisant l'objet de procédures auprès des tribunaux. Les créances associées sont dépréciées à 100 % de leur valeur hors taxe, nettes des remboursements des assurances crédits ;
- client en retard de paiement : créances échues en retard de paiement pour lesquelles le Groupe n'a pas de litige avec ces clients, et n'a pas encore obtenu le(s) règlement(s) attendu(s) malgré plusieurs relances. Le montant des dépréciations est fonction des flux de règlements constatés ou prévus, et du changement de la situation juridique et financière des clients.

(ii) Risque pays

La diversification des débouchés en termes géographiques permet au Groupe de ne pas avoir d'exposition substantielle à du risque politique.

L'analyse des notes de crédit des principaux pays clients du Groupe témoigne que quatre des cinq principaux pays clients ont une note de crédit au moins égale à A selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poor's pour évaluer le risque des États.



Exercice 2014 Pays	Pourcentage du chiffre d'affaires total	Note de crédit ⁽¹⁾
États-Unis	15,4 %	AA+
Italie	12,9 %	BBB-
Chine et Hong Kong	11,6 %	AAA
Allemagne	10,8 %	AAA
France	7,4 %	AA

(1) Notation Standard and Poor's.

(iii) Risque lié aux contreparties bancaires

Pour les instruments dérivés, les transactions se dénouant en trésorerie, et les dépôts de trésorerie, les contreparties sont limitées à des institutions financières de grande qualité.

(iiii) Risque lié aux compagnies d'assurance

Chargeurs dans le cadre de sa politique de gestion des risques a recours à des polices d'assurance couvrant divers types de risques (risque d'insolvabilité des clients, risque transport, risque dommages et pertes d'exploitation, risque responsabilité civile). Ces risques sont souscrits auprès de différentes compagnies dont aucune n'avait

au 31 décembre 2014 une note inférieure à A- selon la méthodologie élaborée par l'agence de notation Standard and Poor's pour évaluer le risque de ces sociétés.

Risques assurés	Note de crédit ⁽¹⁾
Crédit commercial	A
Transport	A+
Dommages	A+
Responsabilité civile	A+

(1) Notation S&P/Moody's.

C) RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'analyse des emprunts et de la dette financière est décrite dans la note 19, par ailleurs le Groupe gère son risque de liquidité à travers trois grandes politiques :

(i) Maintien d'un excédent d'actifs court terme par rapport aux passifs court terme

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

(en millions d'euros)	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
Actifs et passifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72,7	72,7	-	-
Emprunts à long et moyen terme	(42,0)	-	(36,1)	(5,9)
Part courante des emprunts	(6,7)	(6,7)	-	-
Crédits court terme et découverts bancaires	(14,7)	(14,7)	-	-
DETTE NETTE	9,3	51,3	(36,1)	(5,9)
Instruments financiers dérivés actifs	0,6	0,6	-	-
Dépôts et cautionnements	2,2	-	2,2	-
Instruments financiers dérivés passifs	(0,7)	(0,7)	-	-
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	2,1	(0,1)	2,2	-
SOLDE FINANCIER	11,4	51,2	(33,9)	(5,9)
Besoin en fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	44,2	44,2	-	-
Stocks	98,2	98,2	-	-
Fournisseurs	(88,6)	(88,6)	-	-
SOLDE OPÉRATIONNEL	53,8	53,8	-	-
SOLDE TOTAL (FINANCIER + OPÉRATIONNEL)	65,2	105,0	(33,9)	(5,9)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

(en millions d'euros)	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance de un à cinq ans	Échéance au-delà de cinq ans
Actifs et passifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,0	48,0	-	-
Emprunts à long et moyen terme	(13,0)	-	(8,4)	(4,5)
Part courante des emprunts	(11,5)	(11,5)	-	-
Crédits court terme et découverts bancaires	(20,4)	(20,4)	-	-
DETTE NETTE	3,2	16,2	(8,4)	(4,5)
Instruments financiers dérivés actifs	0,3	0,3	-	-
Dépôts et cautionnements	1,5	0,0	1,5	-
Instruments financiers dérivés passifs	(0,5)	(0,5)	-	-
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	1,4	(0,2)	1,5	-
SOLDE FINANCIER	4,6	16,0	(6,9)	(4,5)
Besoin en fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	44,2	44,2	-	-
Stocks	97,6	97,6	-	-
Fournisseurs	(88,9)	(88,9)	-	-
SOLDE OPÉRATIONNEL	52,9	52,9	-	-
SOLDE TOTAL (FINANCIER + OPÉRATIONNEL)	57,5	69,0	(6,9)	(4,5)

N.B. : les cessions de créances sans recours du groupe Chargeurs, entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances (cf. note 3), celles-ci ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Par prudence, le groupe Chargeurs a néanmoins constaté ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

(ii) Le Groupe recherche en permanence un équilibre entre partenariat et diversification avec ses bailleurs de fonds

Le Groupe travaille avec plus de 25 groupes bancaires ou sociétés financières. Les cinq premières institutions financières représentent 67 % des lignes disponibles. Au 31 décembre 2014, leur rating minimal était B à A1 pour le court terme, B+ à Aa1 pour le long terme, et leur perspective allait de négative à stable.

(iii) Règles de souscription

Le Groupe est particulièrement vigilant lors de la mise en place de financements à la négociation d'une documentation minimisant le risque de liquidité. Cette vigilance est concrétisée par l'existence de normes de négociation et d'une validation à plusieurs niveaux des documentations négociées dans le cadre de financements significatifs.



NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

24 – Autres charges et produits opérationnels

Ils comprennent les rubriques suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	-	3,0
Dépréciations de goodwill	-	-
Frais de restructuration	(0,9)	(0,1)
Dépréciation des actifs immobilisés	(0,5)	-
Reprise de provision devenue sans objet	-	0,5
Autres	(0,1)	-
TOTAL	(1,5)	3,4

Les gains et pertes de change résultant de la conversion à la clôture des créances et dettes en devise sont désormais classés en résultat financier ; les gains et pertes de change relatives à des éléments de couverture sont classés avec l'élément couvert.

Par conséquent, les gains et pertes de change précédemment présentées en autres produits et charges ont été reclassés en marge brute pour un montant de - 0,8 million d'euros, au 31 décembre 2013.

25 – Effectifs et charges de personnel

A) EFFECTIF

L'effectif moyen des sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Personnel France	519	506
Personnel hors France	1 062	1 216
EFFECTIF TOTAL	1 581	1 722

B) CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel incluent les salaires et charges afférentes, hormis les charges comptabilisées au titre des engagements de retraite.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Salaires	50,1	49,3
Charges sociales	18,6	18,7
Intéressement	1,8	0,9
TOTAL	70,5	68,9

26 – Résultat financier

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
■ Intérêts et charges assimilées	(4,2)	(4,5)
■ Produits des prêts et des placements	0,5	0,6
Coût de l'endettement net	(3,7)	(3,9)
Coût du factoring	(0,9)	(1,0)
■ Coût financier de l'obligation convertible	(1,0)	(1,0)
■ Charge financière sur les avantages au personnel	(0,4)	(0,5)
■ Gains et pertes de change sur dettes et créances en devise	0,1	-
■ Juste valeur des instruments financiers	-	(0,1)
■ Divers	(0,4)	-
Autres éléments du résultat financier	(1,7)	(1,6)
RÉSULTAT FINANCIER	(6,3)	(6,5)

27 – Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats de la période s'analyse comme suit au compte de résultat :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Impôts courants	(5,2)	(4,1)
Impôts différés	1,1	0,4
TOTAL	(4,1)	(3,7)

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées (assimilé au taux de l'impôt français) en raison des éléments ci-après.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Charge d'impôt de la période	(4,1)	(3,7)
Taux de l'impôt français	33,33 %	33,33 %
Impôt théorique au taux ci-dessus	(5,0)	(3,8)
DIFFÉRENCES À ANALYSER	0,9	0,1
Taux d'impôt différent dans les filiales étrangères	0,1	-
Différences permanentes entre résultat consolidé et résultat imposable	(0,3)	0,1
Variation de l'actif d'impôt sur reports déficitaires		
■ Activation de déficits antérieurement provisionnés	1,2	-
■ Déficits, antérieurement provisionnés, utilisés ou activés sur l'exercice	2,2	2,1
■ Pertes réalisées dans des sociétés où les déficits fiscaux ne peuvent être utilisés	(1,2)	(1,0)
Divers	(1,1)	(1,1)
DIFFÉRENCES ANALYSÉES	0,9	0,1



28 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net des activités poursuivies par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat non dilué par action pour l'année 2014 est de 0,67 euro (résultat net/nombre d'actions moyen).

Du fait de l'émission de l'obligation convertible en actions, le nombre total d'actions du Groupe est susceptible d'augmenter de 6 747 055 actions au 31 décembre 2014.

En conséquence, le résultat dilué par action (en tenant compte du retraitement du résultat des charges d'intérêts sur cet emprunt) s'établit à 0,51 euro.

<i>(en millions d'euros)</i>	Résultat de base	Résultat dilué
Résultat net des activités continues	10,5	11,5
Nombre moyen pondéré d'actions	15 659 563	22 406 618
RÉSULTAT PAR ACTION AU 31 DÉCEMBRE 2014 (EN EUROS)	0,67	0,51

NOTES SUR LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

29 – Informations par segment opérationnel

29.1 Résultats par secteur d'activité

Exercice clos le 31/12/2014 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	206,6	167,5	104,2	-	-	478,3
Résultat opérationnel courant	16,8	6,2	3,4	(3,5)	-	22,9
Résultat d'exploitation	16,5	5,1	3,3	(3,5)		21,4
Résultat financier						(6,3)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						(0,3)
Résultat avant impôt sur le résultat						14,8
Charges d'impôt sur le résultat						(4,1)
Résultat net des activités poursuivies						10,7
Résultat net des activités abandonnées						0,2
Résultat de l'exercice						10,9

Exercice clos le 31/12/2013 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	190,9	173,7	101,9	-	-	466,5
Résultat opérationnel courant	10,7	3,2	2,2	(1,7)	-	14,4
Résultat d'exploitation	10,8	5,1	2,1	(0,2)	-	17,8
Résultat financier						(6,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						0,3
Résultat avant impôt sur le résultat						11,6
Charges d'impôt sur le résultat						(3,7)
Résultat net des activités poursuivies						7,9
Résultat net des activités abandonnées						(4,6)
Résultat de l'exercice						3,3



29.2 Informations complémentaires

Exercice clos le 31/12/2014 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(4,2)	(3,8)	-	(0,1)	(8,1)
Dépréciations :					
■ des goodwills	-	-	-	-	-
■ des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations :					
■ des stocks	(1,0)	(0,6)	-	-	(1,6)
■ des créances clients	(0,2)	0,4	-	-	0,2
Restructurations (Note 24)	(0,1)	(0,8)	-	-	(0,9)

Exercice clos le 31/12/2013 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(2,4)	(4,4)	(1,2)	(0,1)	(8,1)
Dépréciations :					
■ des goodwills	-	-	-	-	-
■ des immobilisations corporelles	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Dépréciations :					
■ des stocks	(0,8)	(0,3)	(0,1)	-	(1,2)
■ des créances clients	(0,1)	1,0	-	-	0,9
Restructurations (Note 24)	-	(0,1)	-	-	(0,1)

Les résultats par segment opérationnel comprennent les profits et les pertes sur les dérivés de change qui ont été recyclés dans le compte de résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie sur les transactions commerciales d'achats et de ventes.

Les charges financières comprennent le résultat des couvertures de flux de trésorerie sur des emprunts porteurs d'intérêt qui ont été inscrits au compte de résultat au cours de l'exercice. Les coûts non affectés

à un secteur représentent les charges de l'entité prise dans son ensemble, y compris les pertes et les profits sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

Les transferts ou les transactions entre segments opérationnels sont réalisés dans les conditions habituelles, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

29.3 Actifs et passifs sectoriels

Exercice clos le 31/12/2014 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	138,1	127,7	56,3	12,9	335,0
Passifs ⁽²⁾	68,5	48,8	27,6	5,5	150,4
Capitaux investis	69,6	78,9	28,7	7,4	184,6
Acquisition d'actifs	15,5	6,0	-	-	21,5

Exercice clos le 31/12/2013 (en millions d'euros)	Chargeurs Films de protection	Chargeurs Interlining	Chargeurs Wool	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	118,4	122,4	64,6	11,5	316,9
Passifs ⁽²⁾	67,0	45,9	31,5	4,8	149,2
Capitaux investis	51,4	76,5	33,1	6,7	167,7
Acquisition d'actifs	3,0	3,1	0,3	0,3	6,7

(1) Actifs autres que la trésorerie et les créances cédées à des sociétés de factoring.

(2) Passifs autres que les capitaux propres hors intérêts minoritaires, la dette financière (emprunt obligataire convertible, emprunts à long et moyen terme, part courante des emprunts, crédits court terme et découverts bancaires) et sociétés de factoring.

30 – Informations par zone géographique

A) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones dans lesquelles les clients sont localisés.

Le groupe Chargeurs a une activité mondiale, tels que le démontrent les indicateurs ci-dessous.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Europe	229,0	224,8
Asie-Océanie-Afrique	141,2	139,8
Amériques	108,1	101,9
TOTAL	478,3	466,5

Les principaux pays clients sont :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Italie	61,6	71,1
États-Unis	73,5	66,6
Chine et Hong Kong	55,7	58,2
Allemagne	51,6	48,2
France	35,5	32,1

B) ACTIFS SECTORIELS

Les actifs et les acquisitions d'actifs sont présentés en fonction des zones dans lesquelles les actifs sont localisés.

ACTIFS

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Europe	226,7	203,5
Asie-Océanie-Afrique	106,7	108,7
Amériques	118,2	102,1
TOTAL	451,6	414,3



ACQUISITION D'ACTIFS

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Europe	18,0	7,4
Asie-Océanie-Afrique	1,1	0,7
Amériques	2,4	0,5
TOTAL	21,5	8,6

31 – Opérations avec parties liées

A) ACTIVITÉ AVEC LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (CF. NOTE 8)

En 2014, les principaux flux d'activité avec les sociétés mises en équivalence correspondent aux achats réalisés auprès :

- de la société chinoise Ningbo Lailong Bertero Interlining Co.Ltd enregistrés en coût des ventes du métier Interlining à hauteur de 6,9 millions d'euros ;

- des sociétés Lanas Trinidad, Chargeurs Wool Argentina, Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd et sa filiale Yangste Pty Ltd. enregistrés en coûts des ventes du métier Wool à hauteur de 39,0 millions d'euros.

De plus, la société Alvissey a procédé à un abandon de créance de 0,5 million d'euros envers Chargeurs Wool Argentina.

B) RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

(en euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Rémunérations versées aux organes d'administration	27 500	32 500
Rémunérations versées aux dirigeants mandataires	1 555 936	1 044 080
Rémunérations et autres avantages à court terme ⁽¹⁾	1 583 436	1 076 580
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat (retraite) ⁽²⁾	383 408	-
Paievements en actions	-	-
TOTAL	1 966 844	1 076 580

(1) Dont bonus exceptionnel de 350 000 euros versé à E. Malone à l'occasion de la cessation de son mandat de Directeur Général le 6 mars 2014 pour saluer sa contribution de plus de 30 années à la Direction Générale du Groupe.

(2) Indemnité de mise à la retraite brute versée à E. Malone suite à la réactivation de son contrat de travail suspendu sur Chargeurs Boissy le 7 mars 2014 ; cette indemnité a été calculée conformément à la Convention Collective Nationale des Industries Textiles.

32 – Engagements hors bilan et risques éventuels

32.1 Engagements commerciaux

Au 31 décembre 2014, Chargeurs et ses filiales sont engagées par des commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels d'un montant total de 6,6 millions d'euros.

32.2 Garanties données à des tiers

Chargeurs et ses filiales se sont portés caution pour un montant de 0,1 million d'euros.

32.3 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2014, le Groupe concède des sûretés réelles pour un montant total de 3,5 millions d'euros.

32.4 Locations simples de matériels et équipements dans le cadre de contrats à moyen terme

Le groupe Chargeurs n'a plus aucun engagement significatif de location simple.

Les loyers s'analysaient comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Payables à moins d'un an	-	4,2
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	-	0,7
Payables à cinq ans et plus	-	-
TOTAL		4,9

32.5 Risques juridiques

Au cours de l'année 2010, Chargeurs SA a été destinataire de plusieurs assignations devant le conseil de prud'hommes émanant d'anciens salariés licenciés de sociétés dans lesquelles elle a détenu indirectement des participations. Le montant total des demandes s'élevait à environ 5,5 millions d'euros. Malgré la radiation de ces affaires, ces anciens salariés ont à nouveau assigné la Société fin 2010 dans la même cause pour un montant doublé.

Au premier semestre 2011, de nouvelles assignations devant le conseil des Prud'hommes ont été délivrées à l'encontre de la Société pour les mêmes griefs, pour un montant en jeu additionnel d'environ 0,8 million d'euros. Toutes les demandes des anciens salariés ont été déboutées par un juge départiteur le 20 février 2014. En décembre 2014, la Société a été notifiée de l'appel

interjeté qui est prévu pour être plaidé en mars 2016. La Société maintient sa position quant à l'absence de fondement de ces demandes.

32.6 Risques fiscaux et douaniers

Dans plusieurs pays où Chargeurs et ses filiales exercent leurs activités, et notamment en France, les déclarations fiscales des exercices non prescrits peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités compétentes (pendant quatre ans en France).

Une filiale du Groupe a reçu début février 2011 un avis de mise en recouvrement de 0,8 million d'euros relatif à un rappel de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques portant sur les années 2007-2010. La Société a contesté par écrit, le 11 avril 2011, le bien-fondé de ce rappel. Un délibéré a été reçu en juin 2014 en faveur de la filiale de Chargeurs, les autorités fiscales ont fait appel.

33 – Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2014.



34 – Liste des principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2014, 61 sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés (64 en 2013) et 10 mises en équivalence (10 en 2013).

Chargeurs

Société mère

A - PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Chargeurs Deutschland GmbH

Chargeurs Textiles SAS

Leipziger Wollkämmerei AG

MÉTIER FILMS DE PROTECTION

Holding du métier

Chargeurs Films de Protection SA

France

Novacel SA

Italie

Boston Tapes S.p.A. – Boston Tapes Commercial S.r.l. –
Novacel Italia S.r.l.

Allemagne

Novacel GmbH

Royaume-Uni

Novacel UK

Espagne

Novacel Spain

Belgique

Novacel Belgium

Amérique du Nord

Chargeurs Protective Films Inc. – Novacel Inc.

MÉTIER ENTOILAGE

Holding du métier

Chargeurs Entoilage SA

France

Lainière de Picardie BC SAS – DHJ International SAS

Italie

Chargeurs Interfodere Italia

Allemagne

Lainière de Picardie Deutschland GmbH

Royaume-Uni

Chargeurs Interlining (UK) Ltd

Portugal

Chargeurs Entretelas (Iberica) Ltd

Amérique du Nord

Lainière de Picardie Inc.

Amérique du Sud

Lainière de Picardie Golaplast Brazil Textil Ltda – Entretelas
Americanas SA – Lainière de Picardie_DHJ Chile SA

Afrique du Sud

Stroud Riley (Proprietary) Limited

Asie

Chargeurs Interlining (H.K.) Limited – LP (Wujiang) Textiles Co. Ltd –
Lainière de Picardie Korea Co. Ltd – C.I. Guangzhou – DHJ Interlining
Limited – Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading Co. Ltd – Etacol
Bangladesh Ltd

MÉTIER LAINE

Holding du métier

Chargeurs Wool Holding GmbH

France

Chargeurs Wool (Eurasia) SAS

Italie

Chargeurs Wool Sales (Europe) S.r.l.

Afrique du Sud

Chargeurs Wool (South Africa) (Pty) Ltd

Nouvelle-Zélande

Chargeurs Wool (NZ) Limited

Amérique du Nord

Chargeurs Wool (USA) Inc.

B - PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd (49 %)

USA Wool (35 %)

Lanera Santa Maria (50 %) et sa filiale Hart Newco

Lanas Trinidad SA (50 %)

Chargeurs Wool (Argentina) SA (50 %), et sa filiale
Peinaduria Rio Chubut (25 %)

Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd (50 %)
et sa filiale Yangtse (Australia) Pty Ltd

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle de Chargeurs au 31 décembre 2014, lorsque ceux-ci ne sont pas très proches ou égaux à 100 %.



5.3.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2014

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Chargeurs SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les estimations et jugements comptables déterminants retenus par la Direction et notamment ceux relatifs à la dépréciation des goodwill et aux impôts sur le résultat. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements, à revoir par sondages, les calculs effectués par la Société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 1 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Éric Bertier

S & W Associés
Maryse Le Goff



5.4. COMPTES CONSOLIDÉS 1^{ER} SEMESTRE 2017 DU GROUPE

5.4.1. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 30 juin	
		2017	2016
Chiffre d'affaires	4	281,8	253,5
Coûts des ventes		(210,0)	(188,3)
Marge brute		71,8	65,2
Charges commerciales		(28,7)	(26,7)
Charges administratives		(17,7)	(16,5)
Frais de recherche et de développement		(1,9)	(1,7)
Résultat opérationnel courant		23,5	20,3
Autres produits opérationnels	5	0,1	-
Autres charges opérationnelles	5	(3,1)	(2,7)
Résultat d'exploitation		20,5	17,6
Coût de l'endettement net		(2,8)	(1,6)
Autres charges financières		(1,0)	(0,9)
Autres produits financiers		-	4,1
Résultat financier	7	(3,8)	1,6
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	13	(0,5)	(2,3)
Résultat avant impôt sur le résultat ⁽¹⁾		16,2	16,9
Impôts sur les résultats	8	(2,3)	(3,8)
Résultat net des activités poursuivies ⁽¹⁾		13,9	13,1
RÉSULTAT NET		13,9	13,1
RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE		13,9	13,1
Résultat net – Part des intérêts ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat net par action (en euros)	9	0,60	0,57
Résultat dilué par action (en euros)	9	0,60	0,57

(1) Au 30 juin 2016, le résultat net incluait un profit de 2,0 millions d'euros relatif à la sortie des entités « Yak », dont 3,7 millions d'euros inclus dans les produits financiers (cf. note 7) et - 1,7 million d'euros inclus dans le résultat des entreprises associées (cf. note 13).

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 30 juin	
		2017	2016
Résultat net		13,9	13,1
Différences de conversion		(10,0)	(9,7)
Couverture de flux de trésorerie		0,6	(1,0)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net		(9,4)	(10,7)
Autres éléments du résultat global		(0,1)	(0,1)
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	16	0,1	(1,9)
Autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés en résultat net		0,0	(2,0)
TOTAL DU RÉSULTAT NET GLOBAL RECONNU EN CAPITAUX PROPRES		(9,4)	(12,7)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE		4,5	0,4
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		4,5	1,6
Intérêts ne donnant pas le contrôle		-	(1,2)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en millions d'euros)	Note	30/06/2017	31/12/2016
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	10	86,1	92,1
Immobilisations corporelles	11	59,7	61,8
Participations dans des sociétés associées et des co-entreprises	13	12,6	14,9
Impôts différés	8	29,9	29,0
Actifs financiers		5,5	2,4
Autres actifs non courants		0,5	0,5
		194,3	200,7
Actif courant			
Stocks et en-cours	14	96,7	105,4
Clients et autres débiteurs	14	58,1	47,3
Créances clients cédées à des sociétés de factoring ⁽¹⁾		54,5	50,7
Instruments financiers dérivés	14	1,2	0,5
Autres créances	14	26,7	23,0
Créances courantes d'impôt sur les bénéfices	14	1,6	2,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	201,5	161,5
		440,3	390,6
TOTAL DE L'ACTIF		634,6	591,3



CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(en millions d'euros)	Note	30/06/2017	31/12/2016
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société mère	9	227,9	227,3
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		227,9	227,3
Passif non courant			
Emprunts à long et moyen terme	15	169,2	133,1
Engagements de retraite et avantages assimilés	16	16,5	16,7
Provisions pour autres passifs	17	0,5	0,5
Autres passifs non courants	18	3,1	3,1
		189,3	153,4
Passif courant			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	99,0	91,3
Autres créanciers	14	37,9	39,7
Sociétés de factoring ⁽¹⁾		54,5	50,7
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	14	2,5	1,9
Instruments financiers dérivés	14	0,5	1,8
Part courante des emprunts	15	7,8	8,1
Crédits court terme et découverts bancaires	15	15,2	17,1
		217,4	210,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		634,6	591,3

(1) Hors propriété Chargeurs, créances juridiquement cédées (voir note 3.2).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 30 juin	
		2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt ⁽¹⁾		16,7	19,2
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie		7,2	2,2
■ amortissements des immobilisations	10 & 11	5,6	5,0
■ provisions pour risques et engagements de retraite		(0,1)	(0,3)
■ dépréciations d'actifs non courants		(0,1)	0,6
■ ajustement de juste valeur		0,6	0,1
■ actualisation des créances et dettes		0,1	0,2
■ plus-values sur cessions d'immobilisations et titres de participation		-	(3,8)
■ gains et pertes de change sur créances/dettes en devises étrangères		1,1	0,4
Impôts sur le résultat payé		(2,4)	(2,3)
Marge brute d'autofinancement		21,5	19,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	13	0,8	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	14	(4,9)	(10,1)
Trésorerie nette provenant des opérations		17,4	9,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(0,2)	(0,3)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(4,8)	(6,1)
Acquisitions d'immobilisations financières ⁽²⁾		(3,0)	-
Cession d'immobilisations incorporelles & corporelles		0,6	0,1
Incidence des variations de périmètre		-	(0,9)
Autres mouvements		(0,2)	0,2
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(7,6)	(7,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société		(3,6)	(6,9)
(Rachat d'actions propres)/vente d'actions propres		(0,3)	-
Augmentation des emprunts	15	40,0	57,2
Diminution des emprunts	15	(4,1)	(3,3)
Variation des découverts bancaires	15	(0,9)	2,4
Autres mouvements	18	-	(1,0)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		31,1	48,4
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		40,9	50,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	15	161,5	97,7
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(0,9)	(0,2)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	15	201,5	148,2

(1) Au 30 juin 2016, le résultat net des sociétés intégrées avant impôt incluait un montant de 5,4 millions d'euros lié à la sortie des entités « Yak ».

(2) Le montant de 3,0 millions d'euros comprend notamment les prises de participation dans les sociétés Walco Machines (États-Unis) et Asidium Somerra (France) (cf. note 1.3).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Couverture de flux de trésorerie	Écarts actuariels sur avantages au personnel	Actions Propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SOLDE AU 31/12/2015	3,7	53,0	146,2	21,4	0,3	(5,1)	(0,2)	219,3	3,1	222,4
Versement de dividendes			(6,9)					(6,9)		(6,9)
Résultat de la période			13,1					13,1		13,1
Effet des variations de périmètre								-	(1,9)	(1,9)
Autres éléments du résultat global			(0,1)	(8,5)	(1,0)	(1,9)		(11,5)	(1,2)	(12,7)
SOLDE AU 30/06/2016	3,7	53,0	152,3	12,9	(0,7)	(7,0)	(0,2)	214,0	-	214,0
Solde au 31/12/2016	3,7	53,0	159,9	18,1	(0,4)	(6,8)	(0,2)	227,3	-	227,3
Augmentation de capital ⁽¹⁾		4,4						4,4		4,4
Mouvement sur les actions propres							(0,3)	(0,3)		(0,3)
Versement de dividendes ⁽¹⁾			(8,0)					(8,0)		(8,0)
Résultat de la période			13,9					13,9		13,9
Autres éléments du résultat global			(0,1)	(10,0)	0,6	0,1		(9,4)		(9,4)
SOLDE AU 30/06/2017	3,7	57,4	165,7	8,1	0,2	(6,7)	(0,5)	227,9	-	227,9

(1) Dont 3,6 millions d'euros versés en numéraire et 4,4 millions d'euros versés en actions.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1 – Faits marquants de la période	253	13 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées	262
2 – Principales méthodes comptables	253	14 – Besoin en fonds de roulement	265
3 – Estimations et jugements comptables déterminants	254	15 – Emprunts, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie	266
4 – Information sectorielle	255	16 – Engagements de retraites et avantages assimilés	268
5 – Autres charges et produits opérationnels	257	17 – Provisions pour autres passifs	268
6 – Effectifs et charges de personnel	258	18 – Autres passifs non courants	268
7 – Résultat financier	258	19 – Opérations avec parties liées	268
8 – Impôts sur les résultats	259	20 – Engagements hors bilan et risques éventuels	269
9 – Résultat par action	259	21 – Événements postérieurs à la clôture	269
10 – Immobilisations incorporelles	260	22 – Caractère saisonnier des activités du Groupe	269
11 – Immobilisations corporelles	261	23 – Liste des principales sociétés consolidées	270
12 – Location financement	262		



Chargeurs et ses filiales exercent des activités dans quatre secteurs :

- **Chargeurs Protective Films** conçoit, produit et commercialise des solutions techniques permettant de protéger les surfaces d'acier, d'aluminium, de plastique ou autres au cours des processus de transformation ;
- **Chargeurs Fashion Technologies** produit et commercialise des entoilages pour vêtements ;
- **Chargeurs Technical Substrates** développe, produit et commercialise des substrats techniques fonctionnalisés par enduction ;
- **Chargeurs Luxury Materials** fabrique et commercialise des rubans de laine peignée haut de gamme.

Chargeurs est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 112 avenue Kléber – Paris 16^e.

Chargeurs est cotée sur Euronext Paris.

Les comptes consolidés au 30 juin 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 septembre 2017.

1 – Faits marquants de la période

1.1 Émission d'un euro placement privé en euros (Euro PP)

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, le groupe Chargeurs a poursuivi l'optimisation de son bilan et de ses ressources de très long terme à travers la signature, pour ses besoins généraux de long terme, d'un Euro PP d'un montant total de 50,0 millions d'euros, remboursable in fine :

- 40,0 millions d'euros à huit ans (tirés au 30 juin 2017) sous forme de placement privé obligataire souscrit notamment par AG2R La Mondiale et Suravenir ; et
- 10,0 millions d'euros à 10 ans (non tirés au 30 juin 2017) sous forme de prêt bancaire souscrit et arrangé par Bank of China Limited.

1.2 Lignes de crédit

Au cours du premier semestre 2017, le groupe Chargeurs a négocié plusieurs lignes de crédit confirmées (et non tirées au 30 juin 2017) pour un montant total de 13,0 millions d'euros à échéance cinq ans.

1.3 Acquisitions

Au cours du premier semestre 2017, Chargeurs a acquis 100 % de la société Walco Machines (États-Unis) et 70 % de la société Asidium Somerra (France). Ces deux sociétés de niche innovantes sont spécialisées dans la conception et la fabrication d'applicateurs de films de protection temporaire de surface (pelliculeuses). Au 30 juin 2017, ces investissements sont comptabilisés en actifs financiers, compte tenu de la date récente d'acquisition.

2 – Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de Chargeurs au 30 juin ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les comptes consolidés résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ils ne comportent donc pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. À ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des terrains et constructions, réévalués au 1^{er} janvier 2004, des actifs financiers disponibles à la vente et des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments dérivés compris), des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs et des passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la Société. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

2.2 Synthèse des nouveaux textes et amendements IFRS

A) LES NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS D'APPLICATION OBLIGATOIRE DANS LES COMPTES AU 30 JUIN 2017 SONT LES SUIVANTS :

Textes adoptés par l'Union européenne

Néant.

Textes non adoptés par l'Union européenne

- Amendements IAS 7 – Disclosure initiative (adopté par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2016).
- Amendement à IAS 12 – Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes latentes.



B) NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES EXISTANTES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS NON OBLIGATOIRES DANS LES COMPTES AU 30 JUIN 2017 ET NON ADOPTÉS PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE :

Textes adoptés par l'Union européenne

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.

Les études d'impact de ces normes sur les états financiers du Groupe sont en cours de finalisation.

Textes non adoptés par l'Union européenne

- Clarification d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.
- IFRS 16 – Contrats de location.
- IFRS 17 – Contrats d'assurances.
- Amendement à IFRS 2 – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- Améliorations annuelles du cycle 2014-2016 des IFRS.
- Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et paiements d'avance.
- Amendements à IFRS 4 – Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4.
- Amendement à IAS 40 – Transferts des immeubles de placement.
- IFRIC 23 – Comptabilisation des incertitudes à l'égard des impôts sur le résultat.

3 – Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite de formuler des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

3.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

3.1.1 DÉPRÉCIATION DES GOODWILLS

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.10 du rapport annuel 2016. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations (cf. note 10 du présent rapport).

3.1.2 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles.

L'actif d'impôt différé (actif sur déficit et sur différences temporaires) est déterminé sur la base des prévisions de bénéfices fiscaux futurs sur une période de cinq ans pour l'ensemble des juridictions fiscales.

3.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Le Groupe procède depuis plusieurs années à des cessions de créances sans recours entraînant un transfert de propriété effectif desdites créances.

Dès lors, pour les entités concernées, ces créances ne figurent plus dans leurs comptes sociaux.

En normes IFRS, l'analyse juridique du transfert de propriété est décrite dans la norme IAS 39, relative aux instruments financiers, qui traite des cessions d'actifs financiers (dont les créances commerciales). Elle impose l'analyse successive des trois critères suivants :

- transfert des droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif transféré ;
- transfert de la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif cédé ;
- transfert du contrôle de l'actif transféré.

Compte tenu de l'analyse des contrats de cession de créances menée par les équipes de Chargeurs au regard des trois critères ci-dessus, il a été jugé prudent de constater ces créances au bilan et une dette correspondante pour le montant de trésorerie reçu.

Ces créances font l'objet d'une assurance-crédit. Les entités du groupe Chargeurs ne conservent que les risques de dilution, de change et de décalage de paiement.

Cette présentation adoptée depuis 2005 pourra évoluer dans le futur à la suite de modifications de contrats ou de processus de cession.



4 – Information sectorielle

4.1 Informations par segment opérationnel

Le groupe Chargeurs analyse son activité selon quatre segments opérationnels.

4.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Exercice clos le 30/06/2017 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films ⁽²⁾	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	143,3	67,8	12,5	58,2		-	281,8
EBITDA	21,4	5,8	2,3	1,7	(2,1)	-	29,1
Amortissements	(3,2)	(1,8)	(0,5)	-	(0,1)	-	(5,6)
Résultat opérationnel courant	18,2	4,0	1,8	1,7	(2,2)	-	23,5
Autres produits et charges opérationnels ⁽¹⁾ (Note 5)	(0,9)	-	(0,2)	(0,1)	(1,8)		(3,0)
Résultat d'exploitation	17,3	4,0	1,6	1,6	(4,0)	-	20,5
Résultat financier							(3,8)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées							(0,5)
Résultat avant impôt sur le résultat							16,2
Charges d'impôt sur le résultat							(2,3)
Résultat net des activités poursuivies							13,9
Résultat de l'exercice							13,9

(1) Cette ligne comprend notamment :

- des frais engagés dans le cadre des programmes de développement et de croissance des métiers du Groupe ; et
- des frais de départ de responsables de direction du Groupe, en ce compris la comptabilisation des clauses de non-concurrence conformément aux pratiques du Groupe.

(2) L'augmentation du chiffre d'affaires de Chargeurs Protective Films comprend notamment un effet de périmètre de 12,3 millions d'euros à la suite de l'acquisition de Main Tape, ayant pris effet au second semestre 2016.

Exercice clos le 30/06/2016 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Élimination des résultats intersecteurs	Consolidé
Chiffre d'affaires	120,5	68,9	11,6	52,5	-	-	253,5
EBITDA	16,5	6,5	2,3	1,8	(1,8)	-	25,3
Amortissements	(2,5)	(2,0)	(0,5)	-	-	-	(5,0)
Résultat opérationnel courant	14,0	4,5	1,8	1,8	(1,8)	-	20,3
Autres produits et charges opérationnels (Note 5)	(0,7)	(1,4)	-	-	(0,6)	-	(2,7)
Résultat d'exploitation	13,3	3,1	1,8	1,8	(2,4)	-	17,6
Résultat financier							1,6
Quote-part dans le résultat des entreprises associées							(2,3)
Résultat avant impôt sur le résultat							16,9
Charges d'impôt sur le résultat							(3,8)
Résultat net des activités poursuivies							13,1
Résultat de l'exercice							13,1

4.1.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Au 30/06/2017 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	183,1	93,2	25,7	49,0	27,5	378,5
Passifs ⁽²⁾	85,6	35,5	7,8	23,9	7,2	160,0
CAPITAUX INVESTIS	97,5	57,7	17,9	25,1	20,3	218,5
Acquisition d'actifs au cours du premier semestre	2,9	1,9	0,1	-	0,1	5,0

Au 31/12/2016 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Total
Actifs ⁽¹⁾	180,8	94,1	24,0	55,1	25,1	379,1
Passifs ⁽²⁾	80,0	35,1	8,5	24,6	6,8	155,0
CAPITAUX INVESTIS	100,8	59,0	15,5	30,5	18,3	224,1
Acquisition d'actifs au cours de l'exercice	7,5	3,8	0,6	-	-	11,9

(1) Actifs autres que la trésorerie et les créances cédées à des sociétés de factoring.

(2) Passifs autres que les capitaux propres hors intérêts minoritaires, la dette financière (emprunts à long et moyen termes, part courante des emprunts, crédits court terme et découverts bancaires, et sociétés de factoring).

4.1.3 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 30/06/2017 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(3,1)	(1,7)	(0,5)	-	-	(5,3)
Dépréciations (Note 5) :						
■ des immobilisations corporelles	-	-	0,1	-	-	0,1
Dépréciations :						
■ des stocks	(1,6)	(0,8)	-	-	-	(2,4)
■ des créances clients	-	(0,2)	-	-	-	(0,2)
Restructurations (Note 5)	-	-	-	-	-	-

Exercice clos le 30/06/2016 (en millions d'euros)	Chargeurs Protective Films	Chargeurs Fashion Technologies	Chargeurs Technical Substrates	Chargeurs Luxury Materials	Non opérationnel	Consolidé
Amortissements des immobilisations corporelles	(2,4)	(1,8)	(0,5)	-	-	(4,7)
Dépréciations (Note 5) :						
■ des immobilisations corporelles	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)
Dépréciations :						
■ des stocks	(1,7)	(0,2)	(0,1)	-	-	(2,0)
■ des créances clients	0,1	-	-	-	-	0,1
Restructurations (Note 5)	-	(0,8)	-	-	(0,4)	(1,2)



4.2 Informations par zone géographique

Le Groupe réalise plus de 90 % du chiffre d'affaires hors de France.

Le chiffre d'affaires est présenté ci-après par destination, à savoir par zones de localisation des clients.

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin			
	2017		2016	
Europe	134,4	48 %	131,2	52 %
Asie-Océanie-Afrique	72,0	25 %	63,3	25 %
Amériques	75,4	27 %	59,0	23 %
TOTAL	281,8	100 %	253,5	100 %

Les principaux pays clients sont :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
États-Unis	55,1	44,1
Italie	36,4	41,0
Chine et Hong Kong	26,2	23,3
Allemagne	25,4	23,2
France	20,5	19,9
TOTAL PRINCIPAUX PAYS	163,6	151,5
Autres pays	118,2	102,0
TOTAL	281,8	253,5

5 – Autres charges et produits opérationnels

Ils comprennent les rubriques suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Frais de restructuration ⁽¹⁾	-	(1,2)
Dépréciation des actifs immobilisés	0,1	(0,6)
Frais liés aux acquisitions ⁽²⁾	(0,8)	-
Autres ⁽³⁾	(2,3)	(0,9)
TOTAL	(3,0)	(2,7)

(1) Au 30 juin 2016, les coûts de restructuration étaient principalement engagés dans la division Fashion Technologies et dans les holdings.

(2) Les frais relatifs aux acquisitions correspondent aux frais engagés dans le cadre des programmes de développement et de croissance des métiers du Groupe.

(3) Au 30 juin 2017, la ligne « Autres » inclut notamment les frais de départ de responsables de direction du Groupe, en ce compris la comptabilisation des clauses de non-concurrence conformément aux pratiques du Groupe. (cf. note 4.1.1).

6 – Effectifs et charges de personnel

6.1 Effectifs

Les effectifs moyens des sociétés consolidées par intégration globale sont les suivants :

	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Personnel France	542	521
Personnel hors France	973	950
EFFECTIF TOTAL	1 515	1 471

6.2 Charges de personnel

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Salaires	28,7	26,1
Charges sociales	12,4	10,6
Intéressement	1,7	1,5
TOTAL	42,8	38,2

7 – Résultat financier

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
■ Intérêts et charges assimilées ⁽¹⁾	(3,0)	(1,8)
■ Produits des prêts et des placements	0,2	0,2
Coût de l'endettement net	(2,8)	(1,6)
Coût du factoring	(0,4)	(0,4)
■ Impact des variations de périmètre ⁽²⁾	-	3,7
■ Charge financière sur les avantages au personnel	(0,1)	(0,1)
■ Actualisation des dettes	-	(0,1)
■ Gains et pertes de change sur dettes et créances en devise	(0,3)	0,1
■ Juste valeur des instruments financiers	(0,2)	(0,1)
■ Divers	-	0,1
Autres éléments du résultat financier	(0,6)	3,6
RÉSULTAT FINANCIER	(3,8)	1,6

(1) Au premier semestre 2017, le Groupe a renforcé ses financements dans le cadre de l'accélération de son développement, profitant ainsi de taux historiquement bas (cf. note 15).

(2) Au 30 juin 2016, ce montant correspond au résultat de cession des entités « Yak ».



8 – Impôts sur les résultats

8.1 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats de la période s'analysent comme suit au compte de résultat :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Impôts courants	(3,6)	(3,7)
Impôts différés	1,3	(0,1)
TOTAL	(2,3)	(3,8)

Le montant des impôts sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées (assimilé au taux de l'impôt français) en raison des éléments ci-après :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt	16,7	19,2
Taux de l'impôt	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique au taux ci-dessus	(5,7)	(6,6)
Charge d'impôt de la période	(2,3)	(3,8)
DIFFÉRENCES À ANALYSER	3,4	2,8
Taux d'impôt différent dans les filiales	0,8	0,5
Différences permanentes entre résultat consolidé et résultat imposable	0,3	1,3
Variation de l'actif d'impôt sur reports déficitaires		
■ Activation de déficits antérieurement provisionnés ⁽¹⁾	1,4	-
■ Déficits, antérieurement provisionnés, utilisés sur la période ⁽²⁾	1,6	2,0
■ Pertes réalisées dans des sociétés où les déficits fiscaux ne peuvent être utilisés	-	(0,2)
Divers	(0,7)	(0,8)
DIFFÉRENCES ANALYSÉES	3,4	2,8

(1) Au 30 juin 2017, le Groupe a activé 1,4 million d'euros d'impôts différés sur les déficits reportables de l'intégration fiscale française, compte tenu des prévisions établies sur cinq ans.

(2) Ce montant correspond essentiellement à la consommation estimée des déficits aux 30 juin 2017 et 2016 de l'intégration fiscale française.

Une partie importante des déficits fiscaux reportables relatifs aux différentes intégrations fiscales n'est pas activée.

9 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net des activités poursuivies par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat non dilué par action au 30 juin 2017 est de 0,60 euro (résultat net/nombre d'actions moyen).

Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
	Résultat de base	Résultat de base
Résultat net des activités continues	13,9	13,1
Nombre moyen pondéré d'actions	23 034 825	22 966 144
RÉSULTAT PAR ACTION DES ACTIVITÉS CONTINUES (EN EUROS)	0,60	0,57

Toutes les actions composant le capital de Chargeurs SA ont été appelées et sont entièrement libérées. Le nombre d'actions composant le capital de Chargeurs a évolué comme suit au cours du premier semestre 2017 :

Nombre d'actions au 31/12/2016	22 966 144
Actions créées du fait du paiement du solde du dividende au titre de l'exercice 2016	243 356
NOMBRE D' ACTIONS AU 30/06/2017	23 209 500

Sur la base d'une valeur nominale de 0,16 euro, le nombre d'actions représente 3 713 520 euros au 30 juin 2017.

Droits de vote double

Les statuts de Chargeurs prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans

au moins, au nom du même actionnaire. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 225-124 du Code de commerce, les actionnaires bénéficient de plein droit de ce droit de vote double au sein de Chargeurs. Au 30 juin 2017, 96 553 actions entraient dans cette catégorie.

10 – Immobilisations incorporelles

10.1 Écarts d'acquisition

VARIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

10.1.1 Le tableau ci-après présente la valeur nette comptable des écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie

(en millions d'euros)	Protective Films	Fashion Technologies ⁽¹⁾	Technical Substrates	Total
31/12/2015	59,1	6,6	11,0	76,7
Effets de change	(1,1)	(0,1)	-	(1,2)
30/06/2016	58,0	6,5	11,0	75,5
31/12/2016	72,5	6,7	11,0	90,2
Effets de change	(5,5)	(0,4)	-	(5,9)
30/06/2017	67,0	6,3	11,0	84,3

(1) Le goodwill Etacol a été reclassé au sein de l'UGT Fashion Technologies pour les exercices clos au 31 décembre 2015, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2016 (cf. ci-dessous).

PROTECTIVE FILMS

Le segment Protective Films est géré selon une structure mondialisée répondant aux besoins de clients globaux et s'appréhende comme une seule Unité Génératrice de Trésorerie.

Au cours du deuxième semestre 2016, l'acquisition aux États-Unis de la société Main Tape a dégagé un goodwill pour un montant de 10,9 millions d'euros. Compte tenu de l'intégration de Main Tape au sein de Protective Films et des synergies attendues pour l'ensemble de la division, le goodwill dégagé sur l'opération a été assimilé au goodwill initial.

La totalité du goodwill de Chargeurs Protective Films étant libellée en USD, l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro intervenue entre les 31/12/2016 et 30/06/2017 a conduit à constater une diminution de valeur de ce goodwill de 5,5 millions d'euros.

FASHION TECHNOLOGIES

Le segment Fashion Technologies est également géré selon une structure mondialisée répondant à des besoins locaux. Compte tenu des synergies opérées en matière d'organisation fonctionnelle, industrielle et commerciale au sein du segment opérationnel Fashion Technologies, la Direction a décidé de regrouper les UGT « Fashion Technologies » et « Etacol » (filiale à 100 % de Chargeurs Fashion Technologies) en une seule et même UGT.

Une partie du goodwill de Chargeurs Fashion Technologies est libellée en devise (Bangladesh Taka), conduisant à constater une diminution de valeur de 0,4 million d'euros sur le premier semestre 2017.

TECHNICAL SUBSTRATES

Le segment opérationnel Technical Substrates est constitué d'une seule entité, la société Senfa. Cette activité est suivie séparément par la Direction, compte tenu de son évolution et de ses perspectives de développement.



10.1.2 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Au 30 juin 2017, le groupe Chargeurs estime que les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition au 31 décembre 2016 n'ont pas été significativement modifiées.

Le Groupe s'est assuré qu'il n'existait pas au 30 juin 2017 d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'une unité génératrice de trésorerie avait perdu de sa valeur à cette

date. La Direction a conclu à l'absence d'éléments indiquant une réduction de la valeur des UGT ou groupes d'UGT par rapport au 31 décembre 2016. En outre, le Groupe procédera au réexamen annuel de la valeur comptable des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles lors de la clôture annuelle.

10.2 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Marques et brevets	Frais de développement	Droits d'utilisation	Autres	Total
31/12/2015	0,5	0,1	0,3	0,9	1,8
Acquisitions	-	-	-	0,3	0,3
Dotations aux amortissements	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Effets de change	-	-	-	(0,1)	(0,1)
30/06/2016	0,5	0,1	0,3	0,8	1,7
31/12/2016	0,6	0,3	0,3	0,7	1,9
Acquisitions	-	-	-	0,2	0,2
Dotations aux amortissements	-	-	-	(0,3)	(0,3)
30/06/2017	0,6	0,3	0,3	0,6	1,8

11 – Immobilisations corporelles

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et outillage	Agencements installations	Immobilisations en cours	Total
31/12/2015	2,6	10,3	34,2	4,6	4,2	55,9
Acquisitions	-	0,1	1,6	0,1	4,3	6,1
Dotations aux amortissements	-	(0,7)	(3,8)	(0,2)	-	(4,7)
Dépréciations	-	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,6)
Autres	-	0,5	0,6	0,1	(1,2)	-
Effets de change	-	(0,2)	(0,3)	-	(0,1)	(0,6)
30/06/2016	2,6	10,0	32,0	4,3	7,2	56,1
31/12/2016	2,6	10,0	40,8	5,0	3,4	61,8
Acquisitions	-	0,2	1,7	0,1	2,8	4,8
Cessions d'immobilisations	-	-	(0,2)	-	(0,4)	(0,6)
Dotations aux amortissements	-	(0,8)	(4,2)	(0,3)	-	(5,3)
Dépréciations	-	-	0,1	-	-	0,1
Autres	-	0,1	1,1	0,6	(1,8)	-
Effets de change	-	(0,3)	(0,7)	-	(0,1)	(1,1)
30/06/2017	2,6	9,2	38,6	5,4	3,9	59,7

12– Location financement

Les immobilisations corporelles incluent les biens financés par des contrats de location financement. Ces biens ont les valeurs nettes suivantes :

(en millions d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Terrains	1,2	1,2
Constructions	19,5	19,5
Matériel et outillage	35,8	36,0
Agencements, installations et autres	6,9	7,0
VALEURS BRUTES	63,4	63,7
Amortissements	(48,8)	(47,3)
VALEURS NETTES	14,6	16,4

La réconciliation entre les paiements minimaux à effectuer en vertu des contrats de location financement et la valeur de la dette financière correspondante se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Paielements minimaux à effectuer sur locations financements	16,7	19,5
Dettes financières liées aux locations financements	15,3	17,8
Différence : charges financières futures	1,4	1,7

L'échéancier des sommes à payer sur les locations financements est le suivant :

(en millions d'euros)	Paielements minimaux	Dettes financières
Payables à moins d'un an	5,1	4,6
Payables d'un an à moins de cinq ans	11,3	10,4
Payables à plus de cinq ans	0,3	0,3
TOTAL AU 30/06/2017	16,7	15,3
Payables à moins d'un an	5,5	4,9
Payables d'un an à moins de cinq ans	13,3	12,3
Payables à plus de cinq ans	0,7	0,6
TOTAL AU 31/12/2016	19,5	17,8

Les principaux contrats de location financement sont relatifs à des opérations de crédit-bail d'immeubles et à des locations de machines. Les financements obtenus portent généralement sur des périodes de 6 à 15 ans et sont assimilables à des emprunts garantis par des immobilisations.

13 – Participations dans les co-entreprises et les entreprises associées

13.1 Composition

L'ensemble des co-entreprises et des entreprises associées font partie du segment Luxury Materials. Les principales entités sont les suivantes :

CW Uruguay comprend Lanass Trinidad SA et ses filiales.

CW Argentine comprend Chargeurs Wool Argentina et sa filiale Peinadura Rio Chubut.

Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd comprend Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co. Ltd et sa filiale Yangtse (Australia) PTY Ltd.



Les participations dans les sociétés mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	Résultat	Dividendes	Effets de change	Variation de Périmètre	30/06/2017
CW Uruguay	7,7	(0,1)	-	(0,6)	-	7,0
CW Argentine	2,3	0,1	-	(0,2)	-	2,2
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	3,4	(0,3)	-	(0,1)	-	3,0
Autres entités	0,9	-	(0,8)	-	-	0,1
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	14,3	(0,3)	(0,8)	(0,9)	-	12,3
Wool USA	0,6	(0,2)	-	(0,1)	-	0,3
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,6	(0,2)	-	(0,1)	-	0,3
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	14,9	(0,5)	(0,8)	(1,0)	-	12,6

(en millions d'euros)	31/12/2015	Résultat	Dividendes	Effets de change	Variation de Périmètre	30/06/2016
CW Uruguay	8,0	(0,1)	(0,3)	(0,1)	-	7,5
CW Argentine	1,6	0,1	-	(0,2)	-	1,5
Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	4,5	(0,6)	-	(0,1)	-	3,8
Autres entités	0,1	-	-	-	-	0,1
Total Chargeurs Luxury Material	14,2	(0,6)	(0,3)	(0,4)		12,9
Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	3,4	(0,8)	-	(0,1)	(2,5)	(0,0)
Ningbo Chargeurs Yak Textile Trading Co Ltd	-	(0,9)	-	(0,1)	1,0	-
Total Chargeurs Fashion Technologies	3,4	(1,7)	-	(0,2)	(1,5)	(0,0)
TOTAL DES CO-ENTREPRISES	17,6	(2,3)	(0,3)	(0,6)	(1,5)	12,9
Wool USA	0,5	-	-	-	-	0,5
TOTAL DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0,5	-	-	-	-	0,5
TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	18,1	(2,3)	(0,3)	(0,6)	-	13,4

13.2 Information financière relative aux principales sociétés mises en équivalence

Les informations financières des co-entreprises significatives sont présentées ci-après (sur une base 100 %) :

(en millions d'euros)	30 juin 2017			Exercice clos le 31 décembre 2016					
	Chargeurs Luxury Materials			Chargeurs Luxury Materials			Chargeurs Fashion Technologies		
	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	Yak Textile Trading Co, Ltd	
Actifs non courants	3,0	2,2	4,7	3,5	1,4	5,3	-	-	
Actifs courants	33,2	13,1	12,5	41,7	21,6	15,1	-	-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7	0,3	4,1	0,7	0,2	2,5	-	-	
Autres passifs non courants	0,1	-	-	0,1	-	-	-	-	
Passifs financiers courants	19,2	8,2	6,5	23,4	12,3	7,4	-	-	
Autres passifs courants	3,6	3,0	8,7	7,0	7,2	8,7	-	-	
TOTAL ACTIF NET	14,0	4,4	6,1	15,4	3,7	6,8	-	-	
Pourcentage de détention	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %			
Quote-part de détention	7,0	2,2	3,0	7,7	1,8	3,4	-	-	
Goodwill	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-		0,5	-	-	-	
VALEUR COMPTABLE	7,0	2,2	3,0	7,7	2,3	3,4	-	-	

(en millions d'euros)	30 juin 2017			Exercice clos le 30 juin 2016					
	Chargeurs Luxury Materials			Chargeurs Luxury Materials			Chargeurs Fashion Technologies		
	CW Uruguay ⁽¹⁾	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd ⁽²⁾	CW Uruguay	CW Argentine	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd	Ningbo Lailong Bertero Interlining Co. Ltd	Yak Textile Trading Co Ltd	
Chiffre d'affaires	23,6	11,0	12,8	29,1	8,7	20,8	5,4	6,1	
Dépréciations et amortissements	(0,3)	-	(0,5)	(0,3)	-	(0,7)	(0,1)	(1,6)	
Produits (Charges) d'intérêts nets	(0,4)	(0,3)	(3,5)	(0,5)	(0,6)	(0,3)	-	-	
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(0,3)	0,1	(0,5)	0,1	0,2	(1,2)	(1,7)	(1,8)	
Pourcentage de détention	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	49 %	49 %	
Autres	-	-	-	(0,1)	-	-	-	-	
QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET	(0,1)	0,1	(0,3)	(0,1)	0,1	(0,6)	(0,8)	(0,9)	

(1) Le résultat de Lanos Trinidad inclut des frais de restructuration, permettant ainsi d'adapter les capacités de production aux besoins du marché.

(2) Les restructurations menées au sein de Zhangjiagang au cours des exercices antérieurs permettent une nette progression du résultat au cours du premier semestre 2017.



13.3 Activité du Groupe avec les sociétés mises en équivalence

En 2017, les principales opérations réalisées par les sociétés du groupe Chargeurs avec les sociétés mises en équivalence (les sociétés Lanas Trinidad, Chargeurs Wool Argentina, Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd et sa filiale Yangtse Pty Ltd) sont les suivantes :

- achats enregistrés en coûts des ventes à hauteur de 22,3 millions d'euros ;
- ventes pour 4,2 millions d'euros ;
- créances clients pour 7,2 millions d'euros ;
- dettes fournisseurs pour 12,1 millions d'euros.

14 – Besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	31/12/2016	Variation du BFR liée à l'activité ⁽¹⁾	Autres variations	Effets de change	Effets des variations de périmètre	30/06/2017
Stocks et en-cours	105,4	(4,9)	-	(3,8)	-	96,7
Clients et autres débiteurs	47,3	13,4	-	(2,6)	-	58,1
Instruments financiers dérivés	0,5	-	0,7	-	-	1,2
Autres créances	23,0	4,3	-	(0,6)	-	26,7
Créances courantes d'impôt sur les bénéfices	2,2	-	(0,6)	-	-	1,6
ACTIFS	178,4	12,8	0,1	(7,0)	-	184,3
Fournisseurs et comptes rattachés	91,3	9,0	(0,1)	(1,2)	-	99,0
Instruments financiers dérivés	1,8	-	(1,3)	-	-	0,5
Autres dettes	39,7	(1,1)	(0,1)	(0,6)	-	37,9
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	1,9	-	0,6	-	-	2,5
PASSIFS	134,7	7,9	(0,9)	(1,8)	-	139,9
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	43,7	4,9	1,0	(5,2)	-	44,4

(en millions d'euros)	31/12/2015	Variation du BFR liée à l'activité ⁽¹⁾	Autres variations	Effets de change	Effets des variations de périmètre	30/06/2016
Stocks et en-cours	101,0	(2,1)	0,1	(1,5)	(3,4)	94,1
Clients et autres débiteurs	44,6	10,8	-	(0,4)	(5,8)	49,2
Instruments financiers dérivés	1,1	(0,1)	(0,4)	-	-	0,6
Autres créances	23,6	2,9	-	(0,2)	1,7	28,0
Créances courantes d'impôt sur les bénéfices	1,3	-	(0,2)	-	-	1,1
ACTIFS	171,6	11,5	(0,5)	(2,1)	(7,5)	173,0
Fournisseurs et comptes rattachés	90,6	2,7	(0,2)	(0,3)	(6,1)	86,7
Instruments financiers dérivés	0,3	-	0,8	-	-	1,1
Autres dettes	38,9	(1,3)	4,8	(0,4)	-	42,0
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices	1,5	-	1,2	-	-	2,7
PASSIFS	131,3	1,4	6,6	(0,7)	(6,1)	132,5
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	40,3	10,1	(7,1)	(1,4)	(1,4)	40,5

(1) Élément présenté dans la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

15 – Emprunts, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie

15.1 Trésorerie nette

(en millions d'euros)	Flux avec impact sur la trésorerie			Flux sans impact sur la trésorerie			30/06/2017	Taux d'intérêt effectif 30/06/2017
	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Acquisitions en location financement	Variation de change	Autres		
Valeurs mobilières de placement	44,2	-	(12,3)	-	-	-	31,9	
Dépôts à terme	2,7	0,8	-	-	(0,1)	-	3,4	
Soldes bancaires disponibles	114,6	52,4	-	-	(0,8)	-	166,2	
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	161,5	53,2	(12,3)	-	(0,9)	-	201,5	
Emprunts auprès d'établissements financiers	123,4	40,0	(1,7)	-	-	-	161,7	2,70 %
Dettes financières liées aux locations financement	17,8	-	(2,4)	-	(0,1)	-	15,3	
Concours bancaires courants	17,1	(0,9)	-	-	(1,0)	-	15,2	
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES	158,3	39,1	(4,1)	-	(1,1)	-	192,2	
TRÉSORERIE (+)/ DETTE (-) NETTE	3,2	14,1	(8,2)	-	0,2	-	9,3	

Au 30 juin 2017, Chargeurs n'a pas de soldes et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long et moyen terme, après prise en compte des instruments de couverture, s'établit à 2,70 % au 30 juin 2017, contre 2,79 % au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, l'ensemble des sociétés du Groupe dispose de lignes de financement (toutes maturités confondues) pour un montant nominal de 274,5 millions d'euros, dont 82,7 millions d'euros non tirés (contre respectivement 217,7 millions d'euros dont 60,9 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Nouvelles lignes de crédit (RCF)

Au cours du premier semestre 2017, le groupe Chargeurs a négocié deux nouvelles lignes de crédit confirmées (non tirées au 30 juin 2017) pour un montant total de 13,0 millions d'euros à échéance cinq ans.

Ratios d'endettement

Les Euro PP (112,0 millions d'euros) ainsi que certaines lignes de crédit (30,0 millions d'euros) sont soumis aux ratios d'endettement suivants :

- Dette Nette/Capitaux Propres ≤ 0,85 ; et
- Dette Nette/EBITDA ≤ 3,50.

Les ratios doivent être respectés annuellement.



15.2 Analyse de la variation de la trésorerie nette

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Marge brute d'autofinancement	21,5	19,1
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0,8	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(4,9)	(10,1)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	17,4	9,3
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(7,6)	(7,0)
Dividendes versés aux actionnaires de la Société	(3,6)	(6,9)
Rachat d'actions propres	(0,3)	-
Autres mouvements	-	(1,0)
AUTRES FLUX DE TRÉSORERIE	(3,9)	(7,9)
Nouvelles dettes financières liées aux locations financement	-	(0,2)
Variation de périmètre	-	(0,8)
Profits/(pertes) de change sur la trésorerie nette	0,2	0,2
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	6,1	(6,4)

15.3 Ventilation des emprunts et dettes financières par maturité et par nature de taux

(en millions d'euros)	30/06/2017			31/12/2016		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
1 an ou moins	7,8	6,7	1,1	8,1	6,8	1,3
plus d'1 an mais moins de 2 ans	8,5	6,9	1,6	8,2	6,9	1,3
plus de 2 ans mais moins de 3 ans	6,9	5,3	1,6	7,2	5,5	1,7
plus de 3 ans mais moins de 4 ans	21,6	20,4	1,2	21,8	20,3	1,5
plus de 4 ans mais moins de 5 ans	18,8	17,7	1,1	20,8	20,0	0,8
plus de 5 ans mais moins de 8 ans	73,4	73,4	-	75,1	74,3	0,8
8 ans et plus	40,0	40,0	-	-	-	-
TOTAL	177,0	170,4	6,6	141,2	133,8	7,4

Pour le premier semestre 2017, la maturité moyenne de la dette du Groupe est de 5,4 années (contre 5,1 années au 31 décembre 2016).

Pour limiter ses risques et optimiser le coût de son endettement, le Groupe utilise des instruments dérivés modifiant la structure de taux de sa dette. Certaines lignes de crédit, d'un montant notionnel de 30,0 millions d'euros, sont couvertes par un swap de taux fixe permettant de couvrir les intérêts à taux variable. La variation de juste valeur de cet instrument est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, pour un montant de 0,6 million d'euros au 30 juin 2017.

La valeur comptable des emprunts à taux fixe, après prise en compte des instruments de couverture, est de 170,4 millions d'euros. La part à taux fixe des emprunts s'est élevée en moyenne à 95,3 % pour le premier semestre 2017, contre 91,2 % pour l'année 2016.

Les emprunts à taux variable ont une valeur au bilan voisine de leur juste valeur compte tenu des taux pratiqués.

15.4 Ventilation des emprunts et dettes financières par devises

(en millions d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Euro	176,0	140,4
Autres	1,0	0,8
TOTAL	177,0	141,2

16 – Engagements de retraites et avantages assimilés

Le montant de la charge s'élève à - 0,2 million d'euros, dont - 0,1 million d'euros en résultat d'exploitation et - 0,1 million d'euros en résultat financier.

Zone US : le montant des écarts actuariels au premier semestre 2017 a été estimé à partir des tests de sensibilité réalisés au 31 décembre 2016, en ajustant le taux d'actualisation à 3,88 % (contre 4,05 % en 2016). La variation des écarts actuariels (perte) constatée sur la période s'élève à - 0,2 million d'euros.

Zone Europe : le montant des écarts actuariels au premier semestre 2017 a été estimé à partir des tests de sensibilité réalisés au 31 décembre 2016, en ajustant le taux d'actualisation à 1,67 % (contre 1,25 % en 2016). La variation des écarts actuariels (produit) constatée sur la période s'élève à 0,3 million d'euros.

17 – Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs doivent être lues avec les provisions pour autres passifs courants qui sont classées en « Autres créanciers ».

(en millions d'euros)	Provision pour autres passifs non courants	Provision pour autres passifs courants	Total
31/12/2015	0,7	0,8	1,5
Reprises de provisions utilisées	-	(0,2)	(0,2)
30/06/2016	0,7	0,6	1,3
31/12/2016	0,5	0,6	1,1
Dotations aux provisions	0,1	0,1	0,2
Reprises de provisions utilisées	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Reprises de provisions excédentaires	-	(0,3)	(0,3)
30/06/2017	0,5	0,3	0,8

(en millions d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Réorganisations industrielles	-	-
Risques divers	0,8	1,1
TOTAL	0,8	1,1

Les sorties de trésorerie liées aux passifs divers provisionnés s'élèveront à 0,3 million d'euros à moins d'un an et à 0,5 million d'euros à plus d'un an.

18 – Autres passifs non courants

Le poste « Autres passifs non courants » enregistre principalement une caution de 2,9 millions d'euros reçue au titre d'un contrat de licence.

19 – Opérations avec parties liées

Les parties liées relatives aux co-entreprises et sociétés associées sont présentées en note 13.3.

Il n'y a pas eu de modifications significatives des transactions avec les parties liées entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017.



20 – Engagements hors bilan et risques éventuels

20.1 Engagements commerciaux

Au 30 juin 2017, Chargeurs SA et ses filiales sont engagées par des commandes fermes pour l'acquisition d'actifs industriels d'un montant total de 0,9 million d'euros.

20.2 Garanties données à des tiers

Dans le cadre des financements du Groupe, Chargeurs SA et ses filiales se sont portées caution pour un montant de 35,3 millions d'euros.

20.3 Sûretés réelles

Au 30 juin 2017, Chargeurs SA et ses filiales concèdent des sûretés réelles pour un montant total de 2,6 millions d'euros.

20.4 Locations simples

Les loyers restant à payer s'analysent comme suit par échéance :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin	
	2017	2016
Payables à moins d'un an	1,2	1,7
Payables à plus d'un an et à moins de cinq ans	4,5	4,4
Payables à cinq ans et plus	0,7	1,2
TOTAL	6,4	7,3

20.5 Risques juridiques

Au cours de l'année 2010, Chargeurs SA a été destinataire de plusieurs assignations devant le conseil des Prud'hommes émanant d'anciens salariés licenciés de sociétés dans lesquelles elle a détenu indirectement des participations. Le montant total des demandes s'élevait à environ 5,5 millions d'euros. Malgré la radiation de ces affaires, ces anciens salariés ont à nouveau assigné la Société fin 2010 dans la même cause pour un montant doublé.

Au premier semestre 2011, de nouvelles assignations devant le conseil des Prud'hommes ont été délivrées à l'encontre de la Société pour les mêmes griefs, pour un montant en jeu additionnel d'environ 0,8 million d'euros. Toutes les demandes des anciens salariés ont été déboutées par un juge départiteur le 20 février 2014. En décembre 2014, la Société a été notifiée de l'appel interjeté par les anciens salariés. Par un arrêt du 4 mai 2016, la Cour d'Appel de Toulouse a rejeté les griefs et demandes de condamnation formulés à l'encontre de la Société.

Au 30 juin 2017 :

Aucun salarié ne s'étant pourvu en cassation dans le délai légal, cet arrêt est aujourd'hui définitif et le dossier clos.

21 – Événements postérieurs à la clôture

Le 31 août 2017, Chargeurs a annoncé la signature de l'accord d'acquisition de la société Omma, numéro 1 en Italie dans la fabrication de pelliculeuses, de machines de lamination, d'encollage et d'enduction à destination de quatre marchés principaux : l'automobile, le métal, le composite et le bois. La Société réalise un chiffre d'affaires de près de 6 millions d'euros, dont plus de 80 % à l'international.

Cette opération vient renforcer la stratégie engagée par Chargeurs Protective Films par l'acquisition, en avril 2017, de Walco, numéro 1 aux États-Unis, et de Somerra, numéro 1 en France (cf. note 1.3).

22 – Caractère saisonnier des activités du Groupe

Le caractère saisonnier des activités du Groupe n'est pas significatif.

23 – Liste des principales sociétés consolidées

Au 30 juin 2017, 56 sociétés ont été intégrées dans les comptes consolidés (56 en 2016) et neuf mises en équivalence (9 en 2016).

Société mère	Chargeurs SA
A - PRINCIPALES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	
France	Chargeurs Boissy SARL – Chargeurs Textiles SAS – Chargeurs Entoilage SA
Allemagne	Chargeurs Deutschland GmbH – Leipziger Wollkämmerei AG
SEGMENT PROTECTIVE FILMS	
Holding du segment	Chargeurs Films de Protection SA
France	Novacel SA
Italie	Boston Tapes S.p.A. – Boston Tapes Commercial S.r.l. – Novacel Italia S.r.l.
Allemagne	Novacel GmbH
Royaume-Uni	Novacel UK Ltd
Espagne	Novacel Iberica S.p.a
Belgique	S.A Novacel Belgium N.V
Amérique du Nord	Chargeurs Protective Films Inc. – Novacel Inc. – Main Tape Inc. – T.L.C. Inc
Asie	Novacel Shangaï Co. Ltd. (Chine) – Novacel Korea Ltd. (Corée du Sud)
SEGMENT FASHION TECHNOLOGIES	
Holding du segment	Fitexin
France	Lainière de Picardie BC SAS
Italie	Chargeurs Interfodere Italia
Allemagne	Lainière de Picardie Deutschland GmbH
Royaume-Uni	Chargeurs Interlining (UK) Ltd
Portugal	Chargeurs Entretelas (Iberica) Ltd
Roumanie	Lainière de Picardie Insertii S.r.l.
Amérique du Nord	Lainière de Picardie Inc.
Amérique du Sud	Lainière de Picardie Golaplast Brazil Textil Ltda – Entretelas Americanas SA – Lainière de Picardie DHJ Chile SA
Afrique	Stroud Riley (Proprietary) Limited (Afrique du Sud) – ADT Chargeurs Entoilage Tunisie SARL (Tunisie)
Asie	Chargeurs Interlining (H.K.) Limited – LP (Wujiang) Textiles Co. Ltd – Lainière de Picardie Korea Co. Ltd – DHJ Interlining Limited – Etacol Bangladesh Ltd – Chargeurs Interlining Singapore PTE Ltd (Singapore) – Intissel Lanka PVT Ltd (Sri Lanka) – Intissel China Ltd (Chine)
SEGMENT TECHNICAL SUBSTRATES	
France	Senfa
SEGMENT LUXURY MATERIALS	
Holding du segment	Chargeurs Wool Holding GmbH
France	Chargeurs Wool (Eurasia) SAS
Italie	Chargeurs Wool Sales (Europe) S.r.l.
Nouvelle-Zélande	Chargeurs Wool (NZ) Limited
Amérique du Nord	Chargeurs Wool (USA) Inc.
B - PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (SEGMENT LUXURY MATERIALS)	
Amérique du Nord	USA Wool (35 %)
Amérique du Sud	Lanas Trinidad SA (50 %) (Uruguay) – Chargeurs Wool (Argentina) SA (50 %), et sa filiale Peinaduria Rio Chubut (25 %)
Asie Océanie	Zhangjiagang Yangtse Wool Combing Co Ltd (50 %) et sa filiale Yangtse (Australia) Pty Ltd

Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle de Chargeurs au 30 juin 2017, lorsque ceux-ci ne sont pas très proches ou égaux à 100 %.



5.4.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Chargeurs SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité, est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 6 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes,

PricewaterhouseCoopers Audit
Membre de Crowe Horwath International
Éric Bertier

HAF Audit & Conseil
Marc de Prémare



5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS POUR L'EXERCICE 2016

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés autorisées depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Engagement de non-concurrence de M. Michaël Fribourg

Personne concernée

Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général de Chargeurs SA

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'Administration du 8 mars 2017 a entériné un engagement de non-concurrence entre Monsieur Michaël Fribourg et Chargeurs SA, pour une durée de deux ans, en cas de cessation de ses fonctions opérationnelles en sa qualité de Président ou de Directeur Général, avec comme contrepartie le versement d'une indemnité compensatrice égale à la rémunération brute globale perçue au titre du dernier exercice social échu, comprenant les jetons de présence perçus au titre des mandats exercés dans les sociétés du Groupe, et l'ensemble des rémunérations variables perçues au cours du dernier exercice social échu.



Motifs justifiant son intérêt pour la Société

Compte tenu des responsabilités confiées à Monsieur Michaël Fribourg, ce dernier a accès à des informations confidentielles du groupe Chargeurs, de ses métiers et de ses clients, dont la divulgation à des entreprises concurrentes ou sa mobilité vers des activités concurrentes seraient de nature à nuire gravement aux intérêts du Groupe.

Indemnités de départ de M. Michaël Fribourg

Personne concernée

Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général de Chargeurs SA

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'Administration du 8 mars 2017 a entériné le régime d'indemnités dues à Monsieur Michaël Fribourg en cas de cessation, dissociation ou changement de ses fonctions, sauf liés à une démission ou un licenciement pour faute grave ou lourde. L'indemnité de départ versée correspondra à la rémunération brute globale perçue au titre du dernier exercice social échu, comprenant les jetons de présence perçus au titre des mandats exercés dans les sociétés du Groupe, et l'ensemble des rémunérations variables perçues au cours du dernier exercice social échu.

Motifs justifiant son intérêt pour la Société

Le Conseil d'Administration, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations, a souhaité fixer au bénéfice de Monsieur Michaël Fribourg des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus en cas de cessation ou de changement de fonctions conformes aux pratiques de marché et répondant aux exigences de la loi en la matière.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Éric Bertier

S&W Associés

Virginie Coniau



6

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

6.1. DONNÉES BOURSIÈRES	276	6.4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CAPITAL	279
6.1.1. Évolution des cours	276	6.4.1. Répartition du capital social et des droits de vote	279
6.1.2. Informations sur l'action	276	6.4.2. Programme de rachat d'actions	280
6.1.3. Calendrier financier 2017	277	6.4.3. État des autorisations financières sur le capital	281
6.2. DIVIDENDES DISTRIBUÉS	277	6.4.4. Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	283
6.3. ACTIONNARIAT	277	6.4.5. Autres informations sur le capital	283
6.3.1. Évolution du capital	277		
6.3.2. Programme d'attribution d'actions gratuites	278		

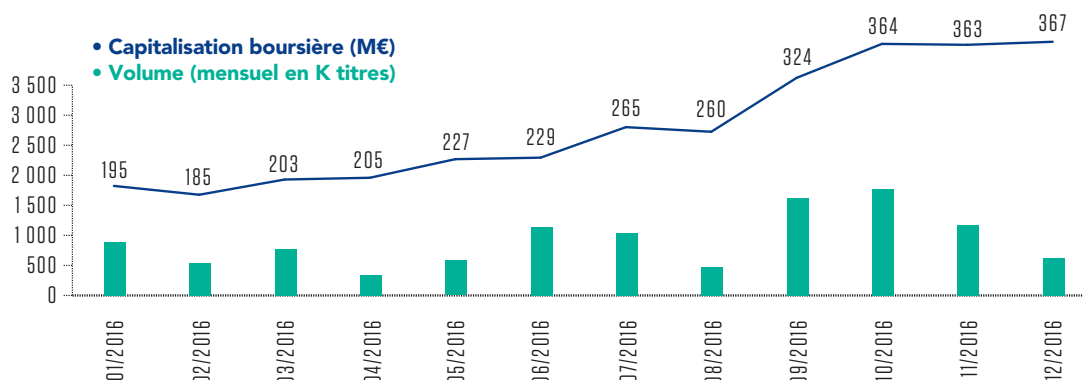
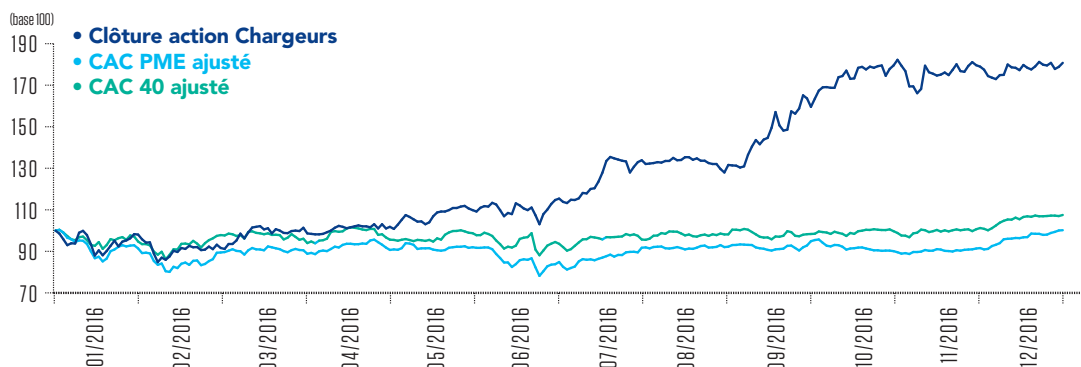
6.1. DONNÉES BOURSIÈRES

6.1.1. ÉVOLUTION DES COURS

Cours de l'action en 2016

Une progression de + 80,7 %.

Le titre Chargeurs s'est apprécié de + 80,7 % entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016. Cette performance boursière salue les fondamentaux financiers et la stratégie d'excellence opérationnelle du Groupe.



6.1.2. INFORMATIONS SUR L'ACTION

	2014	2015	2016
Cours au 31 décembre	5,09 €	9,00 €	15,96 €
Nombre d'actions en circulation (en millions)	16,0	23,0	23,0
Acompte sur dividende (brut)	- €	- €	0,20 €
Dividende (brut)	0,20 €	0,30 €	0,35 €
Dividende total (brut)	0,20 €	0,30 €	0,55 €
Résultat net, part du Groupe (m€)	10,8	15,3	25,0
Taux de distribution du dividende ⁽¹⁾	30 %	45 %	51 %

(1) Sur la base du résultat net de l'année respective.



6.1.3. CALENDRIER FINANCIER 2017

Jeudi 9 mars 2017 (*avant Bourse*)

Résultats annuels 2016

Jeudi 20 avril 2017 (*avant Bourse*)

Information financière 1^{er} trimestre 2017

Jeudi 20 avril 2017

Assemblée Générale annuelle des actionnaires

Jeudi 7 septembre 2017 (*avant Bourse*)

Résultats semestriels 2017

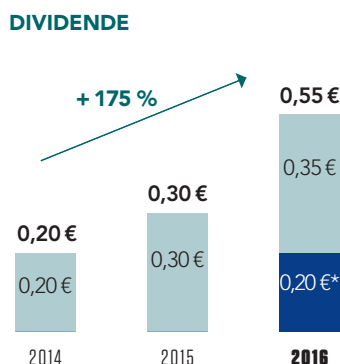
Mardi 14 novembre 2017 (*après Bourse*)

Information financière 3^e trimestre 2017

6.2. DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Le Conseil d'Administration, réuni le 8 mars 2017 sous la présidence de Michaël Fribourg, a décidé de soumettre au vote de l'Assemblée Générale du 20 avril 2017 le versement d'un dividende annuel de 0,55 € par action au titre de l'exercice 2016 (un acompte de 0,20 € par action a déjà été distribué en septembre 2016) en progression de 83 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2015 qui était de 0,30 €. Cette résolution a été approuvée à l'Assemblée Générale du 20 avril 2017.

En ligne avec l'accélération de la performance opérationnelle et le renforcement des fondamentaux du Groupe, le Conseil d'Administration a décidé de récompenser la fidélité et l'accompagnement durable des actionnaires du Groupe.



* acompte sur dividende

6.3. ACTIONNARIAT

6.3.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL

	Nombre d'obligations convertibles (O.C.)	Nombre d'actions	Montant du capital (en euros)
Situation au 1^{er} janvier 2015	218 069	16 021 311	2 563 409,76
Conversion d'O.C. demandée au cours de l'année 2015	216 784	6 937 088	1 109 934,08
Obligations convertibles remboursées au pair à l'échéance du programme	1 285 ⁽¹⁾	7 745	1 239,2
Situation au 31 janvier 2016 ⁽²⁾	-	22 966 144	3 674 583,04 ⁽³⁾
Situation au 31 janvier 2017	-	22 966 144	3 674 583,04 ⁽³⁾
Situation au 31 octobre 2017	-	23 330 597	3 732 895,52 ⁽³⁾

(1) 1 285 obligations convertibles ont été remboursées au pair donnant à chaque détenteur 55 euros par obligation convertible et la remise de 6,06 actions Chargeurs.

(2) Au 31 décembre 2015, 22 958 399 actions étaient en circulation.

(3) Valeur nominale de l'action : 0,16 euro.

Au 31 octobre 2017, le capital de Chargeurs s'élève à 3 732 895,52 euros, divisé en 23 330 597 actions de 0,16 euro chacune.

Programme d'obligations convertibles arrivé à échéance en 2015

Le programme d'obligations convertibles lancé en avril 2010 est arrivé à échéance le 1^{er} janvier 2016. Sur les 415 083 obligations subordonnées convertibles en actions émises initialement, avec maintien du droit préférentiel de souscription, et d'une valeur nominale unitaire de 55 euros,

un total de 413 798 O.C. ont été converties, soit 99,7 % de la totalité des O.C. créées. Un solde de 1 285 O.C. n'a pas été converti et a donné lieu à un remboursement au pair. Dans le cadre du programme d'O.C., 12 589 047 actions nouvelles ont ainsi été créées par conversion d'obligations portant au 11 janvier 2016 le capital de Chargeurs à 22 966 144 actions.

Résultats de l'opération de versement de l'acompte sur dividende 2017

Le Conseil d'Administration, réuni le 6 septembre 2017, a décidé de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2017, d'un montant de 0,25 € par action, en hausse de 25 % par rapport à l'acompte sur dividende versé en 2016. En application de la 5^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017, chaque actionnaire bénéficiait de la possibilité d'opter pour un paiement en actions nouvelles de cet acompte sur dividende versé le 29 septembre 2017.

Après application d'une décote de 5 % décidée conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce et à la décision du Conseil d'Administration du 6 septembre 2017, le prix de l'action nouvelle remise en paiement de l'acompte sur dividende s'est élevé à 22,30 €, soit un montant égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour du Conseil d'Administration, diminuée du montant net de l'acompte sur dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur. La période d'option ouverte le 13 septembre 2017 s'est clôturée le 21 septembre 2017. Elle a donné lieu à la création de 121 097 actions ordinaires nouvelles Chargeurs, représentant 0,5 % du capital et 0,5 % du total net des droits de vote, sur la base du capital et des droits de vote au 31 août 2017. Leur règlement-livraison et leur admission sur le marché Euronext Paris ont été effectifs le 29 septembre 2017, sur une ligne de cotation séparée des actions ordinaires Chargeurs, avec le code ISIN FR0013282464. Ces actions nouvelles porteront jouissance au 1^{er} janvier 2018.

À l'issue de cette opération, le 29 septembre 2017, le capital social de Chargeurs a été porté à 3 732 895,52 €, divisé en 23 330 597 actions ordinaires de 0,16 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le total de l'acompte sur dividende pour lequel le paiement a été effectué en numéraire s'est élevé à 3 059 624,50 euros et a été mis en paiement le 29 septembre 2017.

Instruments financiers donnant accès au capital de la société

Il n'existe à la date du présent document de référence aucun instrument financier donnant accès au capital de Chargeurs.

Cotation

Marché des titres

Marché : Euronext/Compartiment B. ISIN : FR0000130692 – CRI.
Indice : Euronext PEA-PME/CAC PME.

SRD : Eligible segment long-only.

Actionnariat

Nombre d'actions avec droit de vote double

Au 31 janvier 2017, le nombre total d'actions avec droit de vote double s'élevait à 96 412 sur un total de droits de vote de 23 049 222.

Opération sur titres réalisée par les dirigeants ou membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2016

Colombus Holding SAS, membre du Conseil d'Administration, a acquis 150 000 titres Chargeurs SA le 25 juillet 2016.

6.3.2. PROGRAMME D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le 28 juillet 2017, un programme d'attribution d'actions gratuites a été mis en place au profit de certains salariés du Groupe. Le détail de ce programme figure au paragraphe 4.5 « Rémunération des mandataires sociaux, Administrateurs et autres dirigeants du Groupe ».



6.4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CAPITAL

6.4.1. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

La répartition du capital et des droits de vote est la suivante au 6 octobre 2017, 31 janvier 2017, 31 janvier 2016 et 31 décembre 2014.

La société ne dispose pas de clause statutaire écartant les droits de vote double pour toute action entièrement libérée pour laquelle il est justifié d'une inscription au nominatif continue depuis au moins deux ans au nom d'un même actionnaire.

	6 octobre 2017			31 janvier 2017			31 janvier 2016		
	Nombre d'actions	% d'actions	% droits de vote	Nombre d'actions	% d'actions	% droits de vote	Nombre d'actions	% d'actions	% droits de vote
Colombus Holding SAS	6 484 805	27,8 %	27,8 %	6 484 805	28,2 %	28,1 %	6 334 805	27,58 %	27,29 %
Sycomore Asset Management	1 755 507	7,5 %	7,5 %	1 324 026	5,8 %	5,7 %	1 372 966	5,98 %	5,91 %
Amundi	1 247 249	5,3 %	5,3 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Quaero Capital SA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1 574 000	6,85 %	6,78 %
Actions propres	13 334	0,1 %	0,1 %	13 334	0,1 %	0,0 %	13 334	0,1 %	0,0 %
Autres actionnaires	13 829 702	59,4 %	59,4 %	15 143 979	65,9 % ⁽¹⁾	66,2 %	13 684 373	59,59 %	60,02 %
TOTAL	23 330 597	100 %	100 %	22 966 144	100,0 %	100,0 %	22 966 144	100 %	100 %

(1) Dont 23,5 % d'actionnaires individuels, 21,3 % d'institutionnels internationaux et 21,1 % d'institutionnels français.

	31 décembre 2014		
	Nombre d'actions	% d'actions	% droits de vote
Argos Investment Managers SA	1 219 000	7,61 %	7,20 %
Pathé	1 000 000	6,24 %	5,90 %
Sofi Emy	851 845	5,32 %	9,17 %
Ojei	41 000	0,26 %	0,48 %
Jérôme Seydoux	1 341	0,01 %	0,02 %
Eduardo Malone	1 163	0,01 %	0,01 %
Actions propres	13 334	0,01 %	0 %
Autres actionnaires	12 906 962	80,55 %	77,22 %
TOTAL	16 021 311	100 %	100 %

Informations concernant Columbus Holding SAS

La société Columbus Holding SAS, fondée par Michaël Fribourg, est constituée à hauteur de 75 % d'investisseurs institutionnels long terme français de premier plan (CM-CIC Investissement, EFFI-INVEST II, BNP Paribas Développement, Harwanne du groupe COVEA) et à 25 % de plusieurs Family Offices français. Aucun actionnaire ne contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, la société Columbus Holding.

Déclaration de franchissement de seuils légaux et réglementaires depuis le 31 janvier 2017

Par courrier reçu le 8 septembre 2017, la société anonyme Amundi, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 septembre 2017, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la société Chargeurs et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 171 243 actions Chargeurs représentant autant de droits de vote, soit 5,05 % du capital et 5,03 % des droits de vote de cette société.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus et Amundi détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote à la date du présent Document de Référence.

Contrat de liquidité

Chargeurs a signé un contrat de liquidité avec Rothschild & Banque pour une durée de 12 mois à compter du 29 mars 2016, renouvelable par tacite reconduction. Les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité pour l'exécution de ce contrat : 2 600 000 euros. Ce contrat est conforme à la Charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 21 mars 2011.

6.4.2. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Compte tenu des excellentes performances du premier semestre 2017 et de sa confiance dans les résultats de l'exercice 2017, Chargeurs a décidé de lancer un programme de rachat de ses propres titres. Le 8 septembre 2017, le Groupe a ainsi mandaté un prestataire de services d'investissement, Rothschild Martin Maurel, aux fins de la réalisation de ce programme. Le prestataire pourra acheter des actions Chargeurs, en fonction des conditions de marché, pour un montant maximal de 12 millions d'euros, au prix unitaire maximum de 30 euros par action.

Ce programme expirera au plus tard le 7 septembre 2018. Il s'inscrit dans le cadre de la quatorzième résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017 aux termes de laquelle l'Assemblée Générale a :

- autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, à acquérir ou faire acquérir, en une ou plusieurs fois et aux époques que le Conseil d'Administration déterminera (sauf en périodes d'offre publique sur le capital de la Société), des actions de la Société, dans la limite de deux millions deux cent quatre-vingt-seize mille six cent quatorze (2 296 614) actions, étant précisé que la Société ne pourra à aucun moment détenir plus de 10 % de son capital ;
- décidé que ces actions pourront être acquises et conservées, dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables, en vue :
 - d'assurer la liquidité ou d'animer le marché du titre de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
 - de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange (à titre de paiement, d'échange ou d'apport) dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans les limites fixées par la réglementation applicable,
 - de réduire le capital de la Société par voie d'annulation d'actions,
 - de les remettre ou de les échanger lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant droit, par conversion, remboursement, échange ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,

- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire,
- d'attribuer ou de céder des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail,
- d'attribuer gratuitement des actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, et/ou
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des marchés financiers ;
- décidé que l'acquisition de ces actions, ainsi que leur cession ou transfert, pourront être effectués par tous moyens et à toute époque (sauf en périodes d'offre publique sur le capital de la Société) dans les limites permises par la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par acquisition ou cession de blocs ou l'utilisation de tous instruments financiers optionnels ou dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat ;
- décidé que le prix maximum d'achat est fixé à 30 euros par action, le Conseil d'Administration ayant la faculté d'ajuster ce montant en cas d'opérations sur le capital de la Société. Le montant maximal que la Société pourra affecter à la mise en œuvre de la présente résolution est fixé dès lors à soixante-huit millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent vingt (68 898 420) euros ;
- conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à toute personne habilitée par la loi, pour mettre en œuvre la présente autorisation, passer tous ordres sur tous marchés ou procéder à toute opération hors marché, conclure tous accords, établir tous documents, effectuer toutes démarches, déclarations et formalités auprès de toutes autorités et de tous organismes, affecter ou réaffecter les actions acquises aux différents objectifs dans les conditions légales et réglementaires applicables et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par le Conseil d'Administration dans le cadre de la présente autorisation ;
- fixé à dix-huit mois à compter de la date de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente autorisation, laquelle remplace et prive d'effet à compter de ce jour, pour la partie non utilisée et la période non écoulee, toute autorisation de même objet précédemment conférée par l'Assemblée Générale.

Actions autodétenues

Au 31 décembre 2016, 2015 et 2014, la Société détenait 13 334 de ses propres actions pour une valeur totale au cours d'achat de 230 851,35 euros soit un cours d'achat moyen de 17,31 euros par action.



6.4.3. ÉTAT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES SUR LE CAPITAL

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES SUR LE CAPITAL – ACTUELLEMENT EN COURS

Opérations/titres concernés	Durée de l'autorisation à compter de l'Assemblée et expiration	Plafond d'utilisation	Utilisation faite de la délégation en 2016	Utilisation faite de la délégation en 2017	Modalités de fixation du prix d'émission des actions
Programme de rachat d'actions (résolution n° 14 de l'AGM du 20 avril 2017)	18 mois 20 octobre 2018	30 € par action, dans la limite d'un plafond de 2 296 614 € (nominal) ; la Société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital social	Non utilisée ⁽¹⁾	Non utilisée	N/A
Émissions avec DPS Émission de toutes valeurs mobilières confondues et par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (résolution n° 5 de l'AGM du 14 mars 2016)	26 mois 13 mai 2018	900 000 € (nominal) s'agissant des augmentations de capital et 100 millions s'agissant des titres de créances (l'utilisation s'imputant sur le plafond global de 1,5 million d'euros, ci-après le plafond global)	Non utilisée	Non utilisée	Le Conseil d'Administration est compétent pour arrêter les montants, caractéristiques, modalités et conditions de toute émission, et notamment le prix d'émission des titres à émettre.
Émissions sans DPS Émission par offre au public de toutes valeurs mobilières confondues (résolution n° 6 de l'AGM du 14 mars 2016)	26 mois 13 mai 2018	350 000 € (nominal) (l'utilisation s'imputant sur le Plafond Global)	Non utilisée	Non utilisée	(i) Le prix d'émission des actions nouvelles à émettre sera au moins égal au montant minimum prévu par la réglementation en vigueur au jour de la décision d'émission (soit, à ce jour, la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse, sur le marché Euronext Paris, précédant la date de fixation de ce prix, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 % conformément aux dispositions des articles L.225-136-1° alinéa 1 et R.225-119 du Code de commerce), après correction, s'il y a lieu, de ce montant pour tenir compte de la différence de date de jouissance. (ii) le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle, soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix d'émission défini à l'alinéa précédent, après correction, s'il y a lieu, de ce montant pour tenir compte de la différence de date de jouissance. Le Conseil d'Administration est compétent pour arrêter les montants, caractéristiques, modalités et conditions de toute émission, et notamment le prix d'émission des titres à émettre.

Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS (résolution n° 8 de l'AGM du 14 mars 2016)	26 mois 13 mai 2018	Extension de 15 % maximum d'une augmentation de capital avec ou sans DPS (l'émission supplémentaire s'imputant sur le plafond de la résolution avec ou sans DPS concernée et sur le Plafond Global)	Non utilisée	Non utilisée	Le Conseil d'Administration est autorisé, pour chacune des émissions décidées en application des 5 ^e et 6 ^e résolutions susvisées, à augmenter le nombre de titres à émettre, et ce au même prix que celui fixé pour l'émission initiale.
Émissions de valeurs mobilières en rémunération de titres apportés dans le cadre d'une OPE initiée par la Société (résolution n° 10 de l'AGM du 14 mars 2016)	26 mois 13 mai 2018	900 000 € (nominal) (l'utilisation s'imputant sur le Plafond Global)	Non utilisée	Non utilisée	Le Conseil d'Administration est compétent pour arrêter les montants, caractéristiques, modalités et conditions d'émission des titres à émettre en rémunération des titres apportés à la Société, et notamment leur prix d'émission.
Émission de valeurs mobilières en rémunération d'apports en nature (résolution n° 11 de l'AGM du 14 mars 2016)	26 mois 13 mai 2018	10 % du capital social à la date d'émission (l'utilisation s'imputant sur le Plafond Global)	Non utilisée	Non utilisée	Le Conseil d'Administration est compétent pour arrêter les montants, caractéristiques, modalités et conditions d'émission des titres à émettre en rémunération des apports, et notamment leur prix d'émission.
Attribution gratuite d'actions au profit de bénéficiaires à déterminer parmi les membres du personnel salarié et les dirigeants, sans DPS (résolution n° 20 de l'AGM du 20 avril 2017)	26 mois 20 juin 2019	1 % du capital social au jour de l'AGM du 20 avril 2017	Non utilisée ⁽²⁾	Autorisation utilisée par le Conseil d'Administration du 20 juillet 2017 pour l'attribution de 31 400 actions, soit 0,14% du capital, au bénéfice de cadres clés, à l'exclusion du PDG.	N/A
Augmentation de capital réservée aux salariés (résolution n° 21 de l'AGM du 20 avril 2017)	26 mois 20 juin 2019	100 000 € (nominal) (l'utilisation s'imputant sur le Plafond Global)	Non utilisée	Non utilisée	Le Conseil d'Administration est compétent pour arrêter le prix d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du Code du Travail. Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur à une moyenne, déterminée conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du Code du Travail, de cours cotés de l'action de la Société aux 20 séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, étant précisé que l'Assemblée Générale a autorisé expressément le Conseil d'administration, s'il le juge opportun, à réduire ou supprimer la décote, en considération, notamment, des dispositions légales, réglementaires et fiscales de droit étranger applicables le cas échéant
Annulation des actions autodétenues (résolution n° 15 de l'AGM du 20 avril 2017)	26 mois 20 juin 2019	10 % des actions composant le capital par période de 24 mois	Non utilisée	Non utilisée	N/A

(1) Se référer à la section 6.4.2 du Document de Référence pour une description de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions au cours du second semestre 2017.

(2) Se référer à la section 4.5 du Document de Référence pour une description du plan d'attribution d'actions gratuites au cours du second semestre 2017.



6.4.4. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Aucun des éléments mentionnés par l'article L. 225-100-3 du Code du commerce n'aurait d'incidence en cas d'offre publique à l'exception des sujets suivants :

- la structure du capital de la Société, mentionnée dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires et mise en ligne sur le site web de la Société ;
- les prises de participation directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12, mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires et mises en ligne sur le site web de la Société ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société, mentionnées aux articles 9, 10 et 21 des statuts ;
- les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration, définis par l'article 13 des statuts.
- suite à l'adoption des résolutions lors de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mars 2016 et du 20 avril 2017 dont la liste figure à la section 6.4.3. du Document de Référence, le Conseil d'Administration bénéficie des délégations de pouvoir concernant l'émission et le rachat d'actions.

6.4.5. AUTRES INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Changement de contrôle

À la date du présent document et à la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Options ou accords conditionnels ou inconditionnels sur le capital de tout membre du Groupe

À la date du présent document, il n'existe pas d'options sur le capital des membres du Groupe, ni d'accords conditionnels ou inconditionnels prévoyant de le placer sous option.

Franchissement de seuils (extrait de l'article 6 des statuts)

« Outre le respect de l'obligation légale d'informer la Société de la détention de certaines fractions du capital et des droits de vote y attachés, toute personne physique ou morale – y compris tout intermédiaire inscrit comme détenteur de titres des personnes non domiciliées sur le territoire français – qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit directement ou indirectement, une fraction égale à 2 % du capital ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, doit informer la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social ou par tout moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France dans un délai de cinq jours de Bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions et de droits de vote qu'elle détient mais aussi, du nombre d'actions ou de droits de votes assimilés aux actions ou aux droits de vote possédés par cette personne en vertu de l'article L. 233-9 du Code de commerce.

Cette personne doit, dans les mêmes conditions, informer la Société du nombre de titres qu'elle détient et qui donnent accès à terme au capital, ainsi que du nombre de droits de vote qui y sont attachés.

En cas de non-respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une Assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 2 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de cette Assemblée. Dans les mêmes conditions, les droits de vote qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration ».

**Affectation et répartition du bénéfice
(article 26 des statuts)**

« Sur le bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit « Réserve légale » ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la Réserve légale atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé les sommes que l'Assemblée Générale fixe pour la constitution ou la dotation de tous fonds de réserve ou pour être reportées à nouveau.

L'excédent de bénéfice est réparti aux actions, à titre de dividende.

L'Assemblée Générale peut toujours décider le report à l'exercice suivant de la totalité ou d'une fraction quelconque du bénéfice distribuable d'un exercice ; elle peut aussi décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ».

**Paiement des intérêts et dividendes
(article 27 des statuts)**

« Les modalités de mise en paiement des intérêts et dividendes sont fixées par l'Assemblée ou, à défaut, par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions. La demande de paiement du dividende en actions doit intervenir dans un délai fixé par l'Assemblée Générale, sans que ce délai puisse être supérieur à trois mois à compter de la date de celle-ci. Ce délai peut être suspendu, pour une durée ne pouvant excéder trois mois, par décision du Conseil d'Administration, dans les conditions légales et réglementaires ».

7

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. RELATIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ CHARGEURS ET SES FILIALES	286	7.2.9. Assemblées Générales (article 17 des statuts)	287
7.1.1. Organigramme au 31 décembre 2016	286	7.2.10. Modification du capital et des droits attachés aux actions	287
7.1.2. Rôle de Chargeurs société mère dans le Groupe	286	7.3. PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT	288
7.1.3. Flux financiers entre Chargeurs société mère et ses filiales	286	7.4. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	288
7.2. PRINCIPALES DISPOSITIONS LÉGALES ET STATUTAIRES	286	7.5. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	288
7.2.1. Dénomination de la Société	286	Commissaires aux Comptes titulaires	288
7.2.2. Siège social, réglementation, forme juridique	286	7.6. TABLES DE CONCORDANCE	289
7.2.3. Objet social (article 2 des statuts)	286	7.6.1. Table de concordance du Document de Référence avec les rubriques de l'annexe 1 du Règlement européen n° 809/2004	289
7.2.4. Exercice social	287		
7.2.5. Date de constitution et durée de vie	287		
7.2.6. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	287		
7.2.7. Droits attachés à l'action (article 7 des statuts)	287		
7.2.8. Droits de vote double (extrait de l'article 19 des statuts)	287		

7.1. RELATIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ CHARGEURS ET SES FILIALES

7.1.1. ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les tableaux des filiales et participations au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2017 sont présentés, respectivement, dans les annexes aux comptes consolidés 2016 en note 25 et dans les annexes aux comptes consolidés du 1^{er} semestre 2017 en note 23.

Il est à noter qu'il n'y a pas de différence entre le pourcentage de détention en capital et en droit de vote dans les filiales du groupe, hormis Chargeurs SA.

L'information concernant les principaux actionnaires du Groupe est décrite en section 6.4 du présent document de référence.

7.1.2. RÔLE DE CHARGEURS SOCIÉTÉ MÈRE DANS LE GROUPE

Chargeurs société mère assure pour les sociétés du Groupe les fonctions d'une holding :

- la détention de titres dans les principales filiales du Groupe ;

- la gestion des fonctions centrales : élaboration de la stratégie du Groupe, politique commerciale, politique juridique et financière, contrôle des opérations, politique de ressources humaines, communication ;
- l'assistance spécialisée aux filiales : apport d'expertise en matière juridique, fiscale et financière, pour lequel les filiales reversent une redevance ;
- le financement, la trésorerie et la mise en place, le cas échéant, de garanties.

7.1.3. FLUX FINANCIERS ENTRE CHARGEURS SOCIÉTÉ MÈRE ET SES FILIALES

Chargeurs société mère perçoit les dividendes versés par ses filiales, tels qu'approuvés par leurs assemblées générales d'actionnaires respectives et sous condition des dispositions légales ou réglementaires qui leur sont localement applicables. Outre les remontées de dividendes et la perception d'une redevance pour l'exécution des services partagés, les principaux flux financiers entre Chargeurs société mère et ses filiales concernent la centralisation de trésorerie.

7.2. PRINCIPALES DISPOSITIONS LÉGALES ET STATUTAIRES

7.2.1. DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société a pour dénomination : CHARGEURS.

7.2.2. SIÈGE SOCIAL, RÉGLEMENTATION, FORME JURIDIQUE

Chargeurs est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français.

Le siège de la Société est fixé à Paris 16^e, 112, avenue Kléber, 75116 Paris. Le numéro de téléphone du siège de la Société est le (33) 1 47 04 13 40.

Il peut être transféré en tout autre endroit de la Ville de Paris ou d'un département limitrophe par simple décision du Conseil d'Administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Il peut être transféré partout ailleurs en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

7.2.3. OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La Société a pour objet en tous pays et sous toutes ses formes :

- toutes opérations à caractère civil ou commercial concernant les opérations de nature industrielle ou commerciale, et se rapportant notamment à l'industrie textile, à la production de films de protection de surface et au transport ;
- toutes opérations de nature industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement, ou pouvant se rattacher à tout patrimoine social, et notamment la mise en œuvre ou en valeur de toutes découvertes, procédés, savoir-faire, œuvres ou droits de propriété industrielle et intellectuelle, l'emploi des disponibilités en tous titres et valeurs ou sous forme de prêts, crédits, avances ou toute autre forme autorisée par la loi.



Le tout par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, et notamment directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de prise de participation, de fusion, de prise en gérance, d'association, de cession, de location ».

7.2.4. EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

7.2.5. DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE

La Société a été constituée sous la dénomination Chargetex 1 le 11 mars 1993. Elle a pris la dénomination sociale de Chargeurs le 7 mai 1997.

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

7.2.6. LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification 390 474 898.

Son code d'activité est le 7010Z.

7.2.7. DROITS ATTACHÉS À L'ACTION (ARTICLE 7 DES STATUTS)

« Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle au nombre des actions émises ; toute action a notamment droit, en cours de société comme en liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, en sorte qu'il est, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations auxquelles cette répartition ou ce remboursement pourrait donner lieu ».

7.2.8. DROITS DE VOTE DOUBLE (EXTRAIT DE L'ARTICLE 19 DES STATUTS)

« Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve des limitations légales et réglementaires, et notamment des dispositions des articles L. 225-10, L. 233-29, L. 233-30 et L. 233-31 du Code de commerce.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 225-123 du Code de commerce, à toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ; le même droit peut être attribué dans le cas prévu au deuxième alinéa de l'article précité ; le tout, sous réserve de l'application des dispositions de l'article L. 225-124 du Code de commerce de la même loi ».

7.2.9. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 17 DES STATUTS)

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même absents, incapables ou dissidents.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Chaque année, il doit être réuni dans les six mois de la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par décision de justice, une Assemblée Générale Ordinaire.

Des Assemblées Générales, soit ordinaires, soit extraordinaires, selon l'objet des résolutions proposées, peuvent, en outre, être réunies à toute époque de l'année.

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans ladite convocation et fixé par le convoquant.

Si le Conseil d'Administration le décide, il est délivré aux ayants droit une carte d'admission ; cette carte est nominative et personnelle, la forme en est arrêtée par le conseil ».

7.2.10. MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

7.3. PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT

« J’atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée.

J’ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la

situation financière et les comptes données dans le présent Document de Référence ainsi qu’à la lecture d’ensemble du Document de Référence. »

Paris, le 09/01/2018
Michaël Fribourg,
Président-Directeur Général

7.4. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 112, avenue Kléber, 75116 Paris.

Le présent Document de Référence peut également être consulté sur le site Internet de la Société et sur le site Internet de l’AMF (www.amf-france.org).

Le Règlement Intérieur, les statuts, résolutions et procès-verbaux des Assemblées Générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières

historiques et toute évaluation ou déclaration établie par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la législation applicable, peuvent être consultés, sans frais, au siège social de la Société.

L’information réglementée au sens des dispositions du Règlement général de l’AMF est également disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.chargeurs.fr/>).

7.5. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Éric Bertier – 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine – France

- Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.
- Dont le mandat a été renouvelé lors de l’Assemblée Générale du 20 avril 2017 et prenant fin à l’issue de l’Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2023.

HAF Audit & Conseil, membre de Crowe Howarth International, représenté par Marc de Prémare – 15 rue de la Baume – 75008 Paris.

- Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.
- Nommé à l’Assemblée Générale du 20 avril 2017 en remplacement de S&W Associés S.A qui était Commissaires aux Comptes titulaire pendant les exercices clos les 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

Suite à l’Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2017, les Commissaires aux Comptes suppléants n’ont pas été renouvelés.



7.6. TABLES DE CONCORDANCE

7.6.1. TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AVEC LES RUBRIQUES DE L'ANNEXE 1 DU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004

Rubriques	Chapitres	Pages
1. Personnes responsables		
1.1. Indication des personnes responsables	7.3	288
1.2. Déclaration des personnes responsables	7.3	288
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	7.5	288
2.2. Information de la démission des contrôleurs légaux des comptes	N/A	N/A
3. Informations financières sélectionnées	1.1, 1.2	6,7
3.1. Informations historiques	1.1	6
3.2. Informations intermédiaires	1.2	7
4. Facteurs de risques	2.1, 2.2	57-63
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Historique et évolution de la Société		
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	7.2.1 et 7.2.3	286
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	7.2.6	287
5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.2.5	287
5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	7.2.2	286
5.2. Investissements		
5.2.1. Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement	1.6.3	50-51
5.2.2. Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe)	1.6.3.1	50
5.2.3. Renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	1.6.3.1	50
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités		
6.1.1. Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités – y compris les facteurs-clés y afférents –, en mentionnant les principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques ; et	1.3.3, 1.3.4 et 1.4	12-38
6.1.2. Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indiquer l'état de ce développement.	1.3.4 et 1.4	17-38

Rubriques	Chapitres	Pages
6.2. Principaux marchés	1.3.3.1, 1.3.3.3, 1.3.4	12-33
6.3. Événements exceptionnels	N/A	N/A
6.4. Dépendance éventuelle aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers, ou aux nouveaux procédés de fabrication	N/A	N/A
6.5. Position concurrentielle	1.3.3.3 et 1.3.4	16-33
7. Organigramme	7.1.1	286
7.1. Description sommaire	7.1.1, 7.1.2, 7.1.3 et 5.1.1 (Notes 13 et 25)	286, 132-134, 150
7.2. Liste des filiales importantes	5.1.1 (Notes 13 et 25) et 7.1.1	132-134, 150, 286
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	1.6.1, 1.6.2, 5.1.1 (Notes 10 et 11), 5.2.1 (Notes 4 et 5)	49, 50, 132-134, 167-169
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	3.3	72-75
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	1.5.2	48
9.2. Résultat d'exploitation		
9.2.1. Facteurs importants, influant sur le revenu d'exploitation de l'émetteur	2.1.1 et 1.5.1	58-59, 39-47
9.2.2. Explication des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	1.5.1	39-41
9.2.3. Stratégie ou facteur ayant influé ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	2.1.1, 1.4 et 1.5.1	58-59, 34-38 et 39-41
10. Trésorerie et capitaux		
10.1. Capitaux de l'émetteur	6.3, 5.1.1 (Note 16), 5.2.1 (Note 16)	277, 137, 176-177
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	1.5.2, 5.1.1 (Tableau consolidé des flux de trésorerie et Note 15) et 5.2.1 (Tableau consolidé des flux de trésorerie)	48, 110, 135-137, 156
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	1.5.2 et 5.1.1 (Note 17) et 5.2.1 (Notes 17 et 18)	48, 138-140, 177-180
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	5.1.1 (Note 16), 5.2.1 (Note 16)	137, 176-177
10.5. Sources de financement attendues	1.5.2 et 5.1.1 (Note 17) et 5.2.1 (Notes 17 et 18)	48, 138-140, 177-180



Rubriques	Chapitres	Pages
11. Recherche et développement, brevets et licences	1.6	49-55
12. Information sur les tendances		
12.1. Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice	1.4.2, 1.5.1.1 et 1.5.3	35-36, 39-40, 48
12.2. Tendances connues, incertitudes ou demandes ou engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	1.5.3	48
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	N/A
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale		
14.1. Organes d'administration et de direction	4.3, 4.4	86-87, 92
14.2. Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	4.3	86-87
15. Rémunérations et avantages		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	4.5 et 5.1.1 (Note 22) et 5.2.1 (Note 30)	97-102, 148, 193-194
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	4.5 (N/A)	97-102
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	4.4.2	92
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	4.3 (N/A)	87
16.3. Informations sur le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations	4.3, 4.4	85-97
16.4. Déclaration relative au Gouvernement d'Entreprise	4.1, 4.2	82, 83-84
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	3.2	67-71
17.2. Participations et stock-options	4.5, 5.1.1 (Note 22), 5.2.1 (Note 31) et 6.3.2	97-102, 148, 194
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	4.5, 6.3.2 et 6.4.2	97-102, 278, 280
18. Principaux actionnaires		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social et des droits de vote	6.4.1	279-280
18.2. Existence de droits de vote différents	6.3.1 et 7.2.8	277-278, 287
18.3. Contrôle de l'émetteur	6.4.1, 6.4.2	279-280
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	6.4.5	283

Rubriques	Chapitres	Pages
19. Opérations avec les apparentés	5.1.1 (Note 22) et 5.5	148, 272-273
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	5.1.1, 5.2.1, 5.3.1	106-150, 152-196, 198-245
20.2. Informations financières pro forma	N/A	
20.3. États financiers	5.1.1, 5.2.1, 5.3.1	106-150, 152-196, 198-245
20.4. Vérification des informations financières annuelles		
20.4.1. Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	5.1.2, 5.2.2, 5.3.2	151, 197, 246
20.4.2. Indication des autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	3.5 et 5.5	78, 272-273
20.5. Date des dernières informations financières vérifiées	30/06/2017 5.4	247-271
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	1.4, 1.5.1.1 et 1.5.1.2	34-38, 39-42
20.7. Politique de distribution des dividendes	6.2	277
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	2.1.4 et 5.1.1 (Note 23.5)	60
20.9. Changement significatif de la situation commerciale ou financière	1.5.3 et 5.1.1 (Note 24)	48, 149
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social		
21.1.1. Montant du capital souscrit	6.3.1 et 6.4	277-278, 279-283
21.1.2. Actions non représentatives du capital	6.3.1 et 6.4	277-278, 279-283
21.1.3. Actions détenues par l'émetteur lui-même	6.4.2	280
21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	6.3.1	277-278
21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	6.4.3	281-284
21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	6.4.5	283
21.1.7. Historique du capital social	6.3	277-278
21.2. Acte constructif et statuts	6.4.5 et 7.1	283, 286-288
22. Contrats importants	N/A	
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	N/A	
24. Documents accessibles au public	7.4	288
25. Informations sur les participations	5.1.1 (Notes 13 et 25)	132-134, 125

Conception et réalisation : **côté corp.**

Conseil rédactionnel : Bertrand Richard

Crédits photo : Peter Allan, phototèque Chargeurs et avec l'aimable autorisation de l'Amicale de l'UTA,
Shutterstock®, iStock, Pixabay

CHARGEURS

Siège Groupe : 112, avenue Kléber
75116 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 47 04 13 40
Fax : +33 (0)1 47 04 40 27
www.chargeurs.fr

Société anonyme au capital de 3 732 895,52 euros
390 474 898 RCS Paris

Relations Investisseurs : Cédric Ratouis
Communication Financière : Pauline Bayec
Tél. : +33 (0)1 47 04 13 40
comfin@chargeurs.fr

CHARGEURS PROTECTIVE FILMS

27, rue du Docteur-Émile-Bataille
76250 Déville-lès-Rouen – France
Tél. : +33 (0)2 32 82 72 32
Fax : +33 (0)2 35 75 47 24

CHARGEURS FASHION TECHNOLOGIES

Buire-Courcelles – BP 70112
80202 Péronne Cedex – France
Tél. : +33 (0)3 22 73 40 00
Fax : +33 (0)3 22 73 40 01

CHARGEURS TECHNICAL SUBSTRATES

1, rue de Morat – BP8
67601 Sélestat Cedex – France
Tél. : +33 (0)3 88 85 07 77
Fax : +33 (0)3 88 85 07 79

CHARGEURS LUXURY MATERIALS

112, avenue Kléber
75116 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 47 04 13 60
Fax : +33 (0)1 47 04 45 14

Une version anglaise du Document de
Référence peut également être téléchargée
sur le site www.chargeurs.fr

